

**SECTION A – PORTRAIT** 

© 2018, Ville de Shawinigan. Tous droits réservés. La préparation de ce plan de développement durable de la collectivité a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un fond financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.

## Table des matières

#### Section A – Portrait

1		INT	RODUCTION ET STRUCTURE	A-1
	1.1	L	e rôle du portrait	A-1
	1.2	S	Structure du portrait	A-1
2		LE	CADRE TERRITORIAL	A-3
	2.1	L	.a Mauricie en bref	A-3
	2.2	L	.'historique du développement de Shawinigan	A-5
	2.	.2.1	Premières explorations	A-5
	2.	.2.2	Shawinigan – Ville industrielle	A-6
	2.	.2.3	Shawinigan – Ville planifiée	A-7
3		ÉΝ	ONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE	A-11
	3.1	É	noncé de Vision stratégique : Shawinigan 2030	A-11
	3.2	L	es grandes orientations	A-11
4		OR	PIENTATION 1 : UNE IDENTITÉ POSITIVE ET DISTINCTIVE DONT LES SHAWINIGANAIS SONT FIERS	A-13
	4.1		Objectif 1.1 : Renforcer le sentiment d'appartenance par la promotion d'une image positive ralliant l'ensemble le la collectivité	A-13
	4.	.1.1	Patrimoine	A-14
	4.	.1.2	Politiques et programmes	A-17
	4.2		Dbjectif 1.2 : Améliorer la lisibilité du territoire et valoriser les entrées de ville, les espaces publics et les lieux l'échange	A-18
	4.	.2.1	Entrées de ville	A-18
	4.	.2.2	Travaux d'embellissement	A-20
	4.3		Dbjectif 1.3 : Favoriser l'implication de la communauté dans la mise en valeur de la ville et les choix de société	A-22
	4.4		Objectif 1.4 : Assurer la reconnaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager, naturel et agricole	A-23
	4.	.4.1	Les territoires d'intérêt particulier	A-23
	4.	.4.2	Les sites d'intérêt historique et patrimonial	A-23
	4.	.4.3	Les sites d'intérêt culturel et touristique	A-27
	4.	.4.4	Les sites d'intérêt écologique	A-27
	4.	.4.5	Les paysages d'intérêt	A-29
5			IENTATION 2 : DES MILIEUX DE VIE DYNAMIQUE, DE QUALITÉ, ADAPTÉS AUX BESOINS ET AUX TENTES D'UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE	A-33

	5.1	Objectif 2.1 : Poursuivre la mise en valeur de la diversité des milieux de vie et de leurs caractéristiques distinctives	A-34
	5.2	Objectif 2.2 : Renforcer l'utilisation des TIC et tendre vers le concept de ville intelligente	A-40
	5.3	Objectif 2.3 : Revitaliser certains milieux de vie par la mixité sociale et l'apport de nouvelles clientèles en tenant	
		compte de la démographie actuelle	
	5.3.	1 Profil du cadre bâti	A-42
	5.3.	2 Revenus et profil de la population	A-50
	5.3.	3 Quartiers dévitalisés	A-55
		4 Objectif 2.4 : Assurer la rétention de la population et favoriser son implication dans la communauté	A-58
	5.3.	5 Objectif 2.5 : Assurer une desserte équilibrée en équipements, commerces, services de proximité, parcs et espaces verts	A-62
6		RIENTATION 3 : UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE A COLLECTIVITÉ	A-69
	6.1	Objectif 3.1 : Assurer le positionnement de la ville au sein de la Mauricie	A-69
	6.2	Objectif 3.2 : Miser sur un développement industriel stratégique et durable	A-72
	6.2.	1 Historique et legs industriels du passé	A-72
	6.2.	2 Profil des activités industrielles	A-73
	6.3	Objectif 3.5 : Maintenir et bonifier la présence de grands équipements institutionnels et culturels	A-85
	6.4	Objectif 3.6. Assurer la protection et la mise en valeur du territoire et des activités agricoles	A-87
	6.4.	1 Territoire agricole	A-87
	6.4.	2 Terres agricoles et cultures	A-88
	6.4.	3 Entreprises et types de production	A-90
	6.4.	4 Activités agroalimentaires	A-91
	6.4.	5 Patrimoine agricole	A-93
	6.4.	6 Agroenvironnement	A-93
	6.4.	7 Activités forestières	A-94
	6.5	Objectif 3.2 : Poursuivre la revitalisation du centre-ville et la restructuration des pôles et des artères commerciales	
	6.5.	1 Bilan de l'offre et de la demande	A-95
	6.5.	2 Caractérisation des principaux secteurs commerciaux et de service	A-96
	6.6	Objectif 3.3 : Assurer la promotion, la structuration et la modernisation des activités touristiques, sportives et événementielles	A-102
	6.6.	1 Profil des activités et sites récréotouristiques, événementiels et culturels	A-102
7	0	RIENTATION 4 : DES MODES DE TRANSPORT VIABLES, EFFICACES, DIVERSIFIÉS ET INTÉGRÉS POUR ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ	
	7.1	Objectif 4.1 : Améliorer l'accessibilité et faciliter les liaisons intersectorielles pour tous les modes de déplacement	A-108
	7.1.	1 Le réseau routier supérieur	A-108

	7.1.2	Le réseau routier local	A-111
	7.1.3	Sentiers récréatifs	A-112
		Objectif 4.2 : Rendre le transport collectif et les modes alternatifs plus attrayants et accessibles afin de répondre aux besoins particuliers des divers usagers	A-112
	7.2.1	Le réseau d'autobus régional	A-112
	7.2.2	Le réseau d'autobus local	A-112
	7.2.3	Le transport adapté	A-114
	7.2.4	Le transport scolaire	A-115
	7.2.5	Le transport par Taxi	A-116
		Objectif 4.3 : Poursuivre l'amélioration des réseaux de transport actifs de façon à favoriser un réseau continu, convivial, efficace et sécuritaire	
		Le réseau cyclable de la Route verte	
	7.3.2	Le réseau cyclable local	A-118
	7.3.3	Le réseau piétonnier	A-119
	7.3.4	Des caractéristiques en défaveur des déplacements actifs	A-120
	7.4	Objectif 4.4 : Développer des actions favorables aux pratiques intermodales	A-121
	7.4.1	Les pratiques intermodales	A-121
	7.4.2	La sécurité routière sur le réseau local	A-121
	7.4.3	Les autres moyens de transport	A-121
	7.5	Objectif 4.5 : Optimiser l'utilisation du réseau de camionnage lourd	A-122
	7.5.1	Le réseau de camionnage lourd	A-122
8	OF	RIENTATION 5 : DES MODES DE DÉVELOPPEMENT ET DE CONSOMMATION DURABLES	A-125
		Objectif 5.1 : Diminuer la consommation d'eau, garantir la qualité de l'eau et la protection des sources d'eau	
		Les infrastructures de production d'eau potable	
	8.1.2	Consommation d'eau	A-127
	8.1.3	État des sources d'eau potable	A-127
	8.2	Objectif 5.2 : Élargir le principe d'écoresponsabilité à tous les niveaux d'action	A-130
	8.2.1	La gestion des matières résiduelles	A-130
	8.2.2	Les équipements et infrastructures de gestion de l'environnement	A-132
	8.3	Objectif 5.3 : Favoriser la consommation de produits locaux	A-138
	8.4	Objectif 5.4 : Réduire les émissions de GES, améliorer l'efficacité énergétique et améliorer la qualité de l'air	A-139
	8.4.1	Le réchauffement climatique	A-139
	8.4.2	L'efficacité énergétique au cœur des préoccupations de la Ville	A-140
	8.4.3	La qualité de l'air et le smog	A-142
	8.5	Objectif 5.5 : Promouvoir les formes urbaines, les constructions écoresponsables et contrer l'étalement urbain.	A-143
	8.5.1	Étalement urbain	A-143

	8.	5.2	Constructions durables	A-147
9		OR	ENTATION 6 : UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ ET MIS EN VALEUR	A-149
	9.1		Objectif 6.1 : Accroître les aires naturelles de conservation, les corridors écologiques et la protection des rives fin d'augmenter la biodiversité	A-150
	9.	1.1	Foresterie	A-150
	9.	1.2	Biodiversité	A-150
	9.	1.3	Aires de conservation	A-151
	9.2		Objectif 6.2 : Garantir la qualité environnementale (terrains contaminés, milieux humides, berges et littoral, ualité de l'air, qualité et gestion de l'eau, etc.)	A-152
	9.:	2.1	Milieux aquatiques	A-152
	9.3		Objectif 6.3 : Faciliter l'accessibilité aux rives et aux espaces naturels d'intérêt dans une perspective l'éducation, de récréation et de sensibilisation de la communauté aux richesses du territoire	A-160
	9.3	3.1	Les paysages	A-160
	9.3	3.2	Marinas	A-162
	9.4		Objectif 6.4 : Augmenter les projets de verdissement en milieu urbanisé afin d'accroître la biomasse et de éduire les îlots de chaleur	A-163
	9.4	4.1	La foresterie urbaine	A-163
10			ENTATION 7 : DES AMÉNAGEMENTS URBAINS FAVORABLES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DE LA LLECTIVITÉ	A-173
	10.1	C	bjectif 7.1 : Assurer la protection de la population par rapport aux risques, menaces et contraintes	A-173
	10	0.1.1	Les zones de contraintes naturelles	A-174
	10	).1.2	Les zones de contraintes anthropiques	A-175
	10.2	. C	bjectif 7.2 : Réduire les nuisances sonores et lumineuses	A-178
	10.3	C	Dijectif 7.3 : Promouvoir l'activité physique et de saines habitudes de vie	A-179

## Liste des tableaux

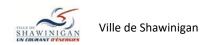
Tableau 1 – Dates clés dans l'histoire industrielle de Shawinigan	A-7
Tableau 2 – Évolution du territoire municipal	
Tableau 3 – Biens immobiliers inscrits au Répertoire des lieux patrimoniaux du Canada	
Tableau 4 – Biens immobiliers inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec	
Tableau 5 – Inventaire du patrimoine bâti de la ville de Shawinigan	
Tableau 6 – Principaux plans et cours d'eau d'intérêt sur le territoire de Shawinigan	
Tableau 7 – Inventaire des paysages remarquables de Shawinigan	
Tableau 8 – Répartition du cadre bâti et logements par typologie – Shawinigan (2009 -2014)	
Tableau 9 – Valeurs imposables de la Ville par secteur (2009 -2014)	A-45
Tableau 10 – Répartition du cadre bâti – Shawinigan, région 04, ville comparable et le Québec (2009 - 2014)	A-45
Tableau 11 – Répartition des logements selon la période de construction – Shawinigan, Mauricie et Québec (2006)	
Tableau 12 – Liste des programmes de revitalisation	
Tableau 13 – Répartition des ménages selon la tenure des logements – Shawinigan, Mauricie et Québec (2006)	
Tableau 14 – Répartition des ménages selon le taux d'effort – Shawinigan, Mauricie et Québec (2006)	
Tableau 15 – Taux d'inoccupation par secteur géographique – Shawinigan (2009)	
Tableau 16 – Revenu d'emploi médian, revenu disponible et nombre/taux de travailleurs, 2015	
Tableau 17 – Revenu disponible par habitant, Shawinigan, Mauricie, ensemble du Québec 2011-2015	
Tableau 18 – Taux de faible revenu des familles, Shawinigan, Mauricie, Québec	
Tableau 19 – Niveau de scolarisation – Shawinigan – 2006-2016	
Tableau 20 – Population de Shawinigan, 2001-2018	
Tableau 21 – Évolution de la population et des ménages – Shawinigan (1996-2016)	
Tableau 22 – Répartition de la population par groupe d'âge – Shawinigan, Trois-Rivières, Mauricie et Québec (2011)	
Tableau 23 – Répartition de la population par groupe d'âge – Shawinigan (1991 à 2017)	
Tableau 24 – Variation de la population par groupe d'âge – Shawinigan (1991 à 2017)	
Tableau 25 – Évolution des ménages selon le type – Shawinigan (1991-2011)	
Tableau 26 – Principales caractéristique des ménages – Shawinigan, Trois-Rivières, Mauricie et Québec (2011)	
Tableau 27 – Équipements de santé et de services sociaux situés sur le territoire de Shawinigan	
Tableau 28 – Équipements scolaires situés sur le territoire de Shawinigan	
Tableau 29 – Indice entrepreneurial de base et global, 2009, 2010 et 2013	
Tableau 30a – Caractérisation des parcs industriels de Shawinigan	
Tableau 31b – Caractérisation des parcs industriels de grand gabarit de Shawinigan	
Tableau 32c – Caractérisation des sites industriels en développement hors parcs industriel de Shawinigan	
Tableau 33d – Caractérisation des sites industriels hors parcs extraction et infrastructures	
Tableau 34 – Caractérisation des créneaux d'excellence de Shawinigan	
Tableau 35 – Principaux lieux de diffusion culturelle de la Ville de Shawinigan	
Tableau 36 – Installations pour événements	
Tableau 37 – Superficie de la zone agricole par secteur	
Tableau 38 – Tableau synthèse des caractéristiques des différents pôles commerciaux	
Tableau 39 – Principaux lieux d'activités récréatives de la ville de Shawinigan	
Tableau 40 – Hiérarchie du réseau routier supérieur	. A-109
Tableau 41 – Débit journalier moyen annuel (DJMA) et débit journalier moyen estival (DJME) sur le réseau routier	A 11C
supérieur (2016)	. A-110
Tableau 42 – Nombre de passages, service régulier d'autobus	
Tableau 44 – Modélisation des apports de phosphore au Lac des Piles	
Tableau 45 – Bilan, performance et objectifs du PGMR conjoint 2016-2020 (données de 2014)	. A-131
Tableau 46 – Données de conception des stations d'épuration sur le territoire (extrait d'un ouvrage du MAMROT)	
Tableau 47 – Installations liées à la gestion des matières résiduelles	
Tableau 48 – Inventaire des dépotoirs à ciel ouvert fermés lors de l'entrée en vigueur du règlement sur les déchets	
solides en 1978	
Tableau 49 – Site de dépôt de neiges usées	
Tableau 50 – Analyse des permis par secteur	
Tableau 51 – Nombre de permis de construction par année sur le bord des plans d'eau, 2006-2016	
Tableau 52 – Nombre de bâtiments résidentiels permanents et saisonniers sur le bord des plans d'eau, 2016	
Tableau 54 – Liste des terrains contaminés	
Tableau 55 – Infrastructures et équipements d'énergie électrique	. A-1/0

# Liste des figures

Figure 1 – Territoire de la Mauricie	A-3
Figure 2 – Répartition des emplois dans la région	A-5
Figure 3 – Village de Sainte-Flore, fondé en 1863, possède le plus ancien établissement sur le territoire de Shawinigan	A-5
Figure 4 – L'usine de la Laurentide Pulp Co. à ses débuts	
Figure 5 – Plan d'aménagement urbain réalisé par T. Pringle and Son pour la Shawinigan Water and Power (1899)	
Figure 6 – Parc Saint-Maurice aménagé au cours des années 1920	
Figure 7 – Rue Georges vers 1935, surnommée rue des Anglais, elle abrite des maisons construites par la Shawinigan	
Water and Power pour y loger ses employés	A-8
Figure 8 – Vue du centre-ville vers 1960. On y reconnaît l'hôtel Cascade Inn, l'église Saint-Pierre, l'hôtel de ville, le parc	
Saint-Maurice et la 5 <sup>e</sup> Rue	A-8
Figure 9 – Club Laurentide vers 1908	
Figure 10 – 3 <sup>e</sup> Avenue (quartier des Anglais) vers 1910	
Figure 11 – Rivière Saint-Maurice	
Figure 12 – Cité de l'énergie	
Figure 13 – Chemin de Sainte-Flore	
Figure 14 – Ancienne aluminerie restaurée (Musée des beaux-arts du Canada)	A-14
Figure 15 – Avenue Georges	A-15
Figure 16 – Rue des Érables	
Figure 17 – Rue du Village	
Figure 18 – Promenade du Saint-Maurice	. A-16
Figure 19 – Pont de Grand-Mère.	
Figure 20 – Carrefour giratoire, secteur Shawinigan	
Figure 21 – Les neuf portes d'entrées de la ville	
Figure 22 – Horloge locale située sur la 5 <sup>e</sup> rue de la Pointe	
Figure 23 – Promenade du Saint-Maurice	
Figure 24 – Parc de quartier	
Figure 25 – Localisation de Shawinigan dans la région de la Mauricie	
Figure 26 – Les secteurs de la ville de Shawinigan	
Figure 27 – Variation du taux d'inoccupation – Shawinigan et agglomérations de 50 000 à 99 000 habitants (2001-2009)	
Figure 28 – Répartition des logements sociaux (HLM et PSL) – Mauricie (2009)	
Figure 29 – Composition du revenu de la population dans les ménages privés en 2010	
Figure 30 – Les secteurs de la Ville de Shawinigan : Indice de défavorisation	
Figure 31 – IMSE par unité de peuplement (année 2008)	
Figure 32 – Paramètres de densité du cadre bâti du secteur Saint-Marc, 2011	Δ-56
Figure 33 – Îlots de chaleur	
Figure 34 – Superficies agricoles par secteur	
Figure 35 – Localisation des exploitations agricoles	
Figure 36 – Portrait des zones commerciales – suprarégionale, régionale, locale	
Figure 37 – Réseau cyclable de la Route verte traversant Shawinigan	
Figure 38 – Réseau de camionnage (réseau routier provincial)	
Figure 39 – Illustration du bouclage prévu dans le projet de mise aux normes des installations d'eau potable	
Figure 40 – Sites actifs	
Figure 41 – Émission des GES par secteurs	
Figure 42 – Paysage d'intérêt	
Figure 43 – Évolution de la problématique dans le bassin de la rivière Grand-Mère	
Figure 44 – Phénomène de cyanobactéries	
Figure 45 – Paysage d'intérêt	
Figure 46 – Accès à l'eau existants	
Figure 47 – Acces a read existants	
	Δ_177

## Liste des amendements

SH-500.1 (24/08/2023), SH-500.4 (14/07/2024)



#### 1 INTRODUCTION ET STRUCTURE

#### 1.1 Le rôle du portrait

Ce document constitue la base de la réflexion nécessaire à la réalisation des autres outils de planification contenus au schéma d'aménagement et de développement durable. Il s'agit d'un portrait de la situation en 2018 de Shawinigan. Cette vue d'ensemble permet de corroborer les orientations et les objectifs en lien avec les enjeux identifiés dans *l'Énoncé de vision Shawinigan* adoptée en 2014. Cet exercice permettra de déterminer les actions (qui seront inscrites au plan d'action), de même que les projections territoriales qui visent à remédier aux problématiques identifiées.

#### 1.2 Structure du portrait

Les informations contenues dans ce portrait, à l'instar des informations contenues dans le document de projection et le plan d'action, ont été organisées par l'orientation et par l'objectif de *l'Énoncé de vision Shawinigan* 2030, afin de mettre en évidence l'interrelation des différentes parties entre elles pour parvenir à la réalisation des projections territoriales de la Ville.

Les données fournies proviennent en grande partie des études ou plans sectoriels réalisés par la Ville au cours des dernières années, dont les suivants :

- Caractérisation et hiérarchisation du réseau routier, BC2, 2013;
- Plan de développement commercial de Shawinigan, CLD de Shawinigan et Démarcom, 2012;
- Plan de diversification et de développement économique, Ville de Shawinigan, 2011;
- Plan de développement de la zone agricole, Géo'Graph Inc., 2016;
- Complicité d'entreprises, c'est à Shawinigan, 2014, Entreprendre autrement. Économie Sociale;
- Plan stratégique, Tourisme Shawinigan, 2014;
- Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Shawinigan, Patri-Arch, 2010;
- Inventaire des paysages remarquables, Urbanex Inc. division de Roche Ltée, 2012;
- Sondage de satisfaction de la Ville de Shawinigan, Cible recherche, 2012;
- Recherche dans le cadre du MADA et de la politique familiale municipale, Ville de Shawinigan, 2013;
- Caractérisation des entrées de ville et recommandations en matière d'urbanisme, Géo'Graph Inc.,
   2015;
- Inventaire des GES émis par la Ville de Shawinigan, Roche, 2008;
- Plan d'action pour la réduction des GES émis par la Ville de Shawinigan, Roche et AQME, 2015;
- Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020, Solinov, 2015;
- Cartographie détaillée des milieux humides des secteurs habités du territoire de la Mauricie, Canards Illimités, 2015;
- Cartographie détaillée des milieux humides des secteurs habités de la ville de Shawinigan, Canards Illimités, 2015.

Pour alléger la lecture, les points pertinents de ces études ont été résumés dans les sections correspondantes au portrait et aux projections. L'intégralité des études énumérées est disponible pour les instances gouvernementales sur demande, le cas échéant.

#### 2 LE CADRE TERRITORIAL

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la ville de Shawinigan était constituée en Ville-MRC à la suite de la fusion de sept municipalités et d'une partie du parc national de la Mauricie, le tout conformément au décret numéro 1500-2001.

Parallèlement à la création de la ville de Shawinigan, le 1<sup>er</sup> janvier 2002 marqua également l'abolition de la MRC du Centre-de-la-Mauricie. Cette MRC, créée en 1982, regroupe douze municipalités. Les municipalités de Charette, Saint-Boniface-de-Shawinigan, Saint-Mathieu-du-Parc, de même que la paroisse de Saint-Élie (aujourd'hui municipalité de Saint-Élie-de-Caxton), qui font partie intégrante de la MRC du Centre-de-la-Mauricie, ont alors été annexées à la MRC de Maskinongé. La municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, qui faisait aussi partie de la MRC du Centre-de-la-Mauricie, a été annexée à la nouvelle MRC des Chenaux, constituée à la même date.

Aujourd'hui, la nouvelle ville totalise une superficie de 733 km² (333 km² si la superficie du Parc national de la Mauricie est exclue) et regroupe, selon l'Institut de Statistique du Québec, en 2016, une population de 49 349 habitants. Ce contexte amène la Ville à se doter d'outils urbanistiques adaptés à cette nouvelle réalité.

#### 2.1 La Mauricie en bref

La ville de Shawinigan est localisée en Mauricie, à mi-chemin entre Québec et Montréal. Située au centre-sud du Québec, la Mauricie occupe un territoire d'une superficie de près de 40 000 km² aux abords du fleuve Saint-Laurent et le long de la rivière Saint-Maurice. Cette région couvre 2,7 % de la superficie du territoire du Québec et se classe au 6e rang des régions du Québec. La majorité du territoire de la Mauricie se trouve à l'intérieur du bouclier canadien dans la province géologique de Grenville. Celle-ci est reconnue pour l'importance de ses ressources en fer, en titane, en minéraux industriels et pour ses pierres architecturales et industrielles.

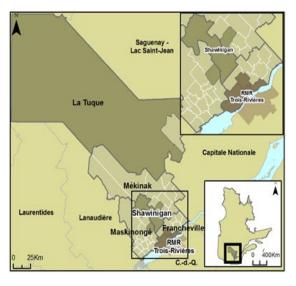


Figure 1 – Territoire de la Mauricie Source : DEC, Mauricie-Profil socioéconomique 2010.

Cette région est divisée en trois provinces naturelles distinctes: les Basses-Terres-du-Saint-Laurent, les Laurentides méridionales, qui couvrent la majorité de la région et du territoire public, et les Hautes-Terres-de-Mistassini qui correspondent au nord-ouest de la Mauricie (portion du Réservoir Gouin).

Les caractéristiques biophysiques de la région ont façonné le développement et les modes d'utilisation du territoire. Les terres privées sont principalement situées au sud de la région, dans les Basses-Terres-du-Saint-Laurent, où le relief est peu accidenté. Dans cette portion du territoire, la topographie, l'hydrographie et les caractéristiques pédologiques ont ainsi favorisé le développement des activités agricoles et des secteurs urbanisés. Au nord, plus de 80 % des terres appartiennent au domaine public. Ce secteur est caractérisé par la présence de vastes espaces

forestiers ainsi que plusieurs rivières et lacs. La topographie est beaucoup plus variable qu'au sud donc moins propice au développement. Cette portion de la région est caractérisée par un assemblage de collines, de plateaux et de dépressions pouvant atteindre jusqu'à 600 m d'altitude. Enfin, la petite parcelle du territoire associée aux Hautes-Terres-de-Mistassini se caractérise par la présence de plateaux et de collines dont l'altitude varie entre 350 m et 400 m<sup>1</sup>.

Au plan écologique, la région se caractérise par la diversification de sa flore et de sa faune. Le sud de la région se caractérise par une forêt de feuillus dominée par l'érablière à tilleul. Plus au nord, le territoire se distingue par la présence d'une forêt mélangée composée, notamment d'érablières à bouleaux jaunes et de sapinières à bouleaux jaunes et blancs. Enfin, à l'extrémité nord de la région, on trouve la forêt boréale dominée par les essences résineuses telles que le sapin, l'épinette et le pin gris. Au niveau faunique, la région est caractérisée par la présence de la sauvagine, de plusieurs espèces de gros gibiers et de la faune abondante des milieux humides. Enfin, la faune aquatique est dominée, notamment par l'omble de fontaine, le doré jaune, la perchaude et le grand brochet. Cette région dispose de plus de 17 500 lacs et est largement comprise dans le bassin versant de la rivière Saint-Maurice.

Le développement économique actuel de la Mauricie repose majoritairement sur l'exploitation forestière, l'hydroélectricité, l'industrialisation et l'utilisation de la rivière Saint-Maurice. La présence de la rivière et l'abondance des ressources naturelles sont les éléments majeurs à la base de l'essor économique de la région. À cet effet, bien que le secteur forestier demeure un des piliers de l'économie régionale, on constate, depuis plusieurs années, l'émergence de l'industrie récréotouristique et de l'agroforesterie, qui constituent un potentiel important de diversification de l'économie de la région.

En 2006, 75 % des emplois de la Mauricie provenaient du secteur tertiaire (consommation, services gouvernementaux et production). Le secteur secondaire contribuant pour 22 % (fabrication) et le secteur primaire pour 3 % des emplois.

Les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan constituent les deux principales agglomérations urbaines de la région où se concentrent 69 %² de la population mauricienne. Cité universitaire, Trois-Rivières est désignée comme la capitale régionale de la Mauricie et est reconnue comme un pôle d'excellence mondiale dans la technologie, la production des pâtes et papiers et des métaux légers. Trois-Rivières est aussi reconnue pour son industrie du bois et des matériaux de construction. La ville regroupe plus de 500 entreprises sur son territoire et compte six pôles industriels. Trois-Rivières jouit également d'une position stratégique en bordure du fleuve Saint-Laurent et à proximité d'axes routiers importants. Au plan commercial, la ville offre une grande diversité de produits et de services répartis à travers ses huit secteurs d'activités correspondant à plus de 2000 places d'affaires. Soulignons que les activités commerciales attirent une clientèle locale et régionale importante³.

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, Portrait territorial de la Mauricie, Direction générale de la Mauricie-Centre-du-Québec, 2006.

Statistiques Canada. Recensement 2011.

CRÉ de la Mauricie, portrait régional, sources de 2006-2007.

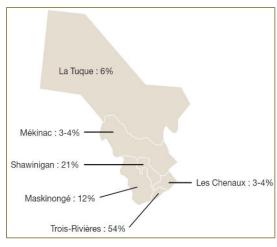


Figure 2 – Répartition des emplois dans la région Source : Emploi Québec Mauricie, Profil du marché du travail, Ville de Shawinigan, mars 2009.

Trois-Rivières regroupe plus de 51 100 emplois équivalant à environ 54 % des emplois de la région. Shawinigan arrive au second rang avec plus de 21 000 emplois (2006) <sup>4</sup>, correspondant à 21 % des emplois de la Mauricie.

Les autres territoires de la Mauricie se définissent comme des localités rurales qui participent également à la dynamique économique régionale. L'agglomération de La Tuque (territoire équivalent à une MRC), qui occupe 75 % de la superficie de la région de la Mauricie, est reconnue pour ses activités axées sur l'exploitation forestière et l'industrie touristique d'aventure. Par ailleurs, l'agriculture occupe une place importante dans les MRC de Maskinongé, des Chenaux et de Mékinac. La figure ci-jointe illustre de façon plus détaillée cette répartition à travers les différents territoires de la région.

#### 2.2 L'historique du développement de Shawinigan

#### 2.2.1 Premières explorations

Le nom « Shawinigan » vient du mot algonquin *Achawenekane* signifiant « portage sur la crête ». Ce nom faisait référence à la chute que les autochtones de la région devaient surmonter par les rochers pour poursuivre leur voyage sur la rivière Saint-Maurice.

Les premières expéditions du territoire menées par les européens ont eu lieu en 1651-1652 par le père jésuite Jacques Buteux. Elles avaient pour objectif l'évangélisation des Atikamekw du Haut-Saint-Maurice. Ces expéditions se soldèrent par un échec, et le territoire resta peu visité et exploité durant le reste du XVIIIe et du XVIIIIe siècle.

En 1828, le gouvernement du Bas-Canada finança une vaste expédition visant à effectuer des relevés du territoire des bassins de l'Outaouais, de la Saint-Maurice et du Saguenay. Cette expédition, menée par l'arpenteur Joseph Bouchette, engendra les premières subdivisions territoriales. Le Canton de Shawenegane fut ouvert à la colonisation en 1846.



Figure 3 – Village de Sainte-Flore, fondé en 1863, possède le plus ancien établissement sur le territoire de Shawinigan

Le véritable début d'une occupation permanente du territoire et de l'exploitation de ses ressources a eu lieu en 1851. La *Chambre d'assemblée de la province du Canada* vota alors une somme pour l'aménagement de la rivière Saint-Maurice afin de favoriser le flottage du bois. L'année suivante débutèrent les travaux d'aménagement aux chutes Shawinigan et de Grand-Mère. La même année, on ouvrit le « poste des Piles » pour la coupe du bois.

Vers 1857, le site des chutes Shawinigan connut un afflux important de visiteurs qui a valu bon nombre de récits de voyage, de photographie et de tableau de peinture très reconnus. Les débuts de

Emploi Québec Mauricie, Profil du marché du travail, Ville de Shawinigan, mars 2009.

l'urbanisation ont été marqués par l'ouverture du chemin des Piles en 1856, ce qui mena à l'érection de la paroisse de Sainte-Flore en 1862 et à la fondation du village de Sainte-Flore l'année suivante. Vers 1870, les premiers chemins étaient construits vers ce qui deviendra Saint-Gérard-des-Laurentides. Sur la rive est de la rivière Saint-Maurice, la colonisation s'étendit vers le nord, et fut soutenue par les premières extractions de minerai de fer dans le secteur de Lac-à-la-Tortue, dès 1879.

#### 2.2.2 Shawinigan – Ville industrielle

En 1890, la première industrie fut construite sur le territoire de Shawinigan. Il s'agit de la *Laurentide Pulp Company*, une usine de pulpe de bois implantée en bordure de la chute Grand-Mère. C'est autour de cette usine que s'est développé le village de Grand-Mère.

En 1897, la province de Québec venda les droits d'exploitation hydroélectrique de la rivière Saint-Maurice à un financier américain. Cette vente fut assortie de l'obligation de construire une centrale et d'investir des sommes d'argent conséquentes pour les années à venir. L'année suivante, la *Shawinigan Water and Power Company* fut incorporée et les villages de Grand-Mère et de Saint-Jean-des-Piles étaient officiellement créés.



Figure 4 - L'usine de la Laurentide Pulp Co. à ses débuts

En 1899, à la suite du prolongement de la ligne ferroviaire du *Great North Railway*, la *Shawinigan Water and Power Company* construisit un barrage et traça le plan d'aménagement de la ville, qui connut une croissance rapide. La même année, débuta l'exploitation, par le capitaine Jos Veilleux, du premier traversier à relier les rives est et ouest de la rivière Saint-Maurice. Sur la Pointe-à-Bernard se développa le village de Shawinigan Falls.

Plusieurs industries, attirées par l'électricité disponible, s'implantèrent sur le territoire : en 1900, la *Belgo Canadian Pulp and Paper Company*, en 1901 la *Pittsburgh Reduction Company* (aujourd'hui l'Alcan) et, en 1903 la *Carbure Co. of Shawinigan* (autrement connu sous le nom de la Shawinigan Chemicals Ltd.). En 1903, la *Shawinigan Water and Power Company* commença à alimenter Montréal en électricité, ce qui stimula la croissance même de Shawinigan. L'intense développement industriel du début du XX<sup>e</sup> siècle, centré sur le papier, l'aluminium et les produits chimiques, continua avec l'arrivée de *Prest-O-Lite Co.* en 1907, de la *Shawinigan Cotton Co.* en 1909 et de *Canadian Industries Ltd.* en 1931.

Après la crise économique des années 1930, une reprise économique s'amorça vers 1940. Toutefois, suivit un lent déclin industriel perceptible dès les années 1950. Ce déclin était conséquence de l'amélioration des techniques de transport, de l'énergie qui permit aux grandes entreprises de s'installer à plus grande distance des centrales de production électrique et du rapprochement des entreprises par rapport à leur marché (ex. : Montréal). En 1963, *Hydro-Québec* nationalisa les installations de la *Shawinigan Water and Power Company*.

Tableau 1 – Dates clés dans l'histoire industrielle de Shawinigan

1887	Construction de l'usine de papier Laurentide			
1007	Fondation de la Shawinigan Water and Power Company et du premier grand complexe hydroélectrique au Québec			
1901 Fondation de la première aluminerie au Canada, la deuxième en Amérique du Nord Production du premier lingot d'aluminium au Canada				
Froduction du premier imgot à aluminium au Canada				
1902	Production des premiers câbles d'aluminium au Canada			
1903	Mise en service de la ligne de transport électrique Shawinigan/Montréal, la plus longue à l'est du Mississippi (135 km)			
1925	L'aluminerie de Shawinigan est l'une des plus importantes en Amérique du Nord			
1931	Invention du papier cellophane à l'usine C.I.L.			

Source: Investir Shawinigan. http://www.investir-shawinigan.ca/fr/historique.html

## 2.2.3 Shawinigan - Ville planifiée

#### Secteur de Shawinigan

Shawinigan a la particularité d'avoir été la première ville planifiée au Québec. En effet, la *Shawinigan Water and Power Company* commanda, dès 1899, les premiers plans de développement de la ville à la firme montréalaise *T. Pringle and Son*, firme spécialisée en architecture et génie industriel. L'espace choisi pour l'emplacement de la future ville était adjacent à la rivière Saint-Maurice et se trouvait aux abords des chutes.

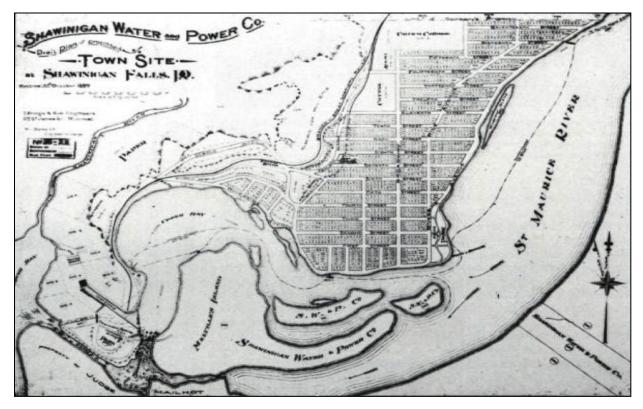


Figure 5 - Plan d'aménagement urbain réalisé par T. Pringle and Son pour la Shawinigan Water and Power (1899)

Le plan proposa un découpage de l'espace selon une trame en damier et s'inspira du mouvement City Beautiful. Le plan était donc inspiré de celui de la ville de New York. La compagnie y prévoyait la localisation des principales fonctions urbaines : secteurs industriels, gare, hôtel (Cascade Inn), église, hôtel de ville, parc, commerces et habitations. La structure urbaine que l'on retrouve aujourd'hui dans cette partie de la ville reprend, dans ses grandes lignes, celle du plan initial.



Figure 6 – Parc Saint-Maurice aménagé au cours des années 1920



Figure 7 – Rue Georges vers 1935, surnommée rue des Anglais, elle abrite des maisons construites par la Shawinigan Water and Power pour y loger ses employés

Même à la suite de l'érection du territoire en municipalité en 1901, la Shawinigan Water and Power Company demeura le principal maître d'œuvre du plan d'urbanisme, demeurant propriétaire des terrains. Ainsi, la compagnie donna, jusqu'à environ 1920, une succession de terrains pour la construction du réseau de rues, de l'hôtel de ville, du marché public, du bureau de poste, des premières églises protestantes et catholiques, du premier couvent et du parc Saint-Maurice. La compagnie participa également à la construction du centre sportif, de l'hôpital, de l'Institut technique et à l'installation du réseau d'aqueduc et

d'égout. De plus, elle géra le développement domiciliaire en établissant des règles strictes quant à l'aménagement des terrains et des constructions. Soulignons l'intérêt patrimonial de la rue des Érables (maisons cossues, vastes terrains et arbres matures) et de la rue Georges (maisons en rangée, fils électriques enfouis).

#### Secteur de Grand-Mère

Dans le secteur de Grand-Mère, la compagnie Laurentide s'était également fortement impliquée dans la planification urbaine. Dès 1897, celle-ci fit appel à un architecte montréalais, Edward Maxwell, afin de concevoir un ensemble de bâtiments. C'est ainsi que sont nées l'Auberge Grand-Mère, plusieurs résidences cossues pour les dirigeants de la Laurentide et des habitations destinées aux travailleurs. Le secteur jouxtant l'usine et correspondant aux 1re, 2e, 3e et 4<sup>e</sup> Avenue constituait le quartier des Anglais. Le rang Sainte-Catherine (aujourd'hui avenue de Grand-Mère) était planifié pour devenir la trame de base du centreville commercial et résidentiel, et ce, pour la classe ouvrière.



Figure 8 - Vue du centre-ville vers 1960. On y reconnaît l'hôtel Cascade Inn, l'église Saint-Pierre, l'hôtel de ville, le parc Saint-Maurice et la 5<sup>e</sup> Rue

C'est sous l'égide de George Chahoon, nouveau directeur de la Laurentide, que fut érigée la majeure partie des monuments marquants de Grand-Mère. Outre la construction de la centrale électrique, alimentant la compagnie d'électricité *Laurentide Power*, fondée en 1913, M. Chahoon fit construire le poste d'accueil (time office) permettant d'accéder à l'usine, le *Club Laurentide*, *l'Assembly Hall*, le golf de Grand-Mère, le parc Foreman, un cimetière protestant, un hôpital et une ferme qui produisit du lait et des légumes frais distribués gratuitement aux employés et aux enfants de la ville. La *Laurentide* installa également un réseau d'aqueduc et une station de pompage permettant de desservir la municipalité.

Les autres secteurs de la ville ont aussi une histoire intéressante : le lac à la Tortue, par exemple, devint le berceau de l'aviation commerciale au Canada en 1919, avec l'amerrissage de la « Vigilance ».





Figure 9 – Club Laurentide vers 1908

Crédit: Musée McCord

Figure 10 – 3° Avenue (quartier des Anglais) vers 1910 Crédit : Musée McCord

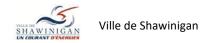
Tableau 2 – Évolution du territoire municipal

rableau 2 – Evolution du territoire municipal			
Création de la paroisse de Sainte-Flore	1919	Le village Turcotte devient Saint-Georges	
Création de la paroisse de Saint-Jean-des-Piles	1922	Création de la paroisse de Saint-Gérard-des-Laurentides	
Création de la paroisse de Saint-Théophile-du-Lac-à-la- Tortue	1946	La paroisse de Notre-Dame-de-la-Présentation-d'Almaville devient la municipalité de la paroisse d'Almaville	
Création de Grand-Mère	1948	La municipalité du village d'Almaville devient le village de Shawinigan-Sud	
La paroisse de Saint-Jean-des-Piles est érigée en municipalité	1953	La municipalité de la paroisse d'Almaville est annexée au village de Shawinigan-Sud	
Création de la paroisse de Saint-Pierre-de-Shawinigan	1958	Shawinigan Falls devient Shawinigan	
Création de la municipalité du village de Shawinigan Falls	1961	Le village de Shawinigan-Sud devient la ville de Shawinigan- Sud	
La municipalité du village de Shawinigan Falls devient la ville de Shawinigan Falls	1970	Sainte-Flore est annexée à Grand-Mère	
Création de la municipalité de Baie-de-Shawinigan	1981	Saint-Théophile-du-Lac-à-la-Tortue devient Lac-à-la-Tortue	
Création de la municipalité du village d'Almaville	1998	Baie-de-Shawinigan est annexée à Shawinigan	
Création de la paroisse de Notre-Dame-de-la- Présentation-d'Almaville	2002	Création de la nouvelle ville de Shawinigan issue du regroupement de Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère, Saint-Georges-de-Champlain, Lac-à-la-Tortue, Saint-Jean-des-Piles, Saint-Gérard-des-Laurentides	
Création du village Turcotte			
	Création de la paroisse de Saint-Jean-des-Piles Création de la paroisse de Saint-Théophile-du-Lac-à-la- Tortue Création de Grand-Mère La paroisse de Saint-Jean-des-Piles est érigée en municipalité Création de la paroisse de Saint-Pierre-de-Shawinigan Création de la municipalité du village de Shawinigan Falls La municipalité du village de Shawinigan Falls devient la ville de Shawinigan Falls Création de la municipalité de Baie-de-Shawinigan Création de la municipalité du village d'Almaville Création de la paroisse de Notre-Dame-de-la- Présentation-d'Almaville	Création de la paroisse de Saint-Jean-des-Piles  Création de la paroisse de Saint-Théophile-du-Lac-à-la-Tortue  1946  Création de Grand-Mère  1948  La paroisse de Saint-Jean-des-Piles est érigée en municipalité  Création de la paroisse de Saint-Pierre-de-Shawinigan  Création de la municipalité du village de Shawinigan Falls  La municipalité du village de Shawinigan Falls devient la ville de Shawinigan Falls  Création de la municipalité de Baie-de-Shawinigan  1970  Création de la municipalité de Baie-de-Shawinigan  1981  Création de la municipalité du village d'Almaville  1998  Création de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Présentation-d'Almaville	

#### Faits marquants d'un point de vue historique

#### D'un point de vue historique, Shawinigan se démarque en étant :

- La première ville québécoise à se doter d'un plan d'urbanisme et à se munir d'un éclairage public à l'électricité, d'où son surnom de « Ville lumière ».
- La première ville canadienne à produire de l'aluminium et une ville pionnière dans l'histoire de l'industrialisation au Québec.
- Une ville réputée pour être une « Cité de l'énergie » en raison des centrales hydroélectriques qui y sont érigées considérées parmi les plus puissantes du pays à l'époque de leur mise en production.
- La ville la plus prospère au Canada dans les années 1950 grâce, notamment au papier et au textile.



## 3 ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE

#### 3.1 Énoncé de Vision stratégique : Shawinigan 2030

Selon l'énoncé de Vision adopté par la Ville en 2014, en 2030, « Shawinigan est une *ville intelligente*, entrepreneuriale et innovante axée vers son développement durable, notamment par les technologies vertes, pour répondre aux différents besoins de sa population et attirer les jeunes familles.

Shawinigan s'affirme économiquement par une structure commerciale, industrielle, agricole et récréotouristique forte et diversifiée. Carrefour du sport et du plein air, Shawinigan a su préserver et tirer profit de ses richesses naturelles, paysagères et culturelles. Ville attractive et en santé, elle offre des milieux de vie de qualité, à l'échelle humaine. »

#### 3.2 Les grandes orientations

#### **Orientation 1**

Une identité positive et distinctive dont les Shawiniganais sont fiers.

#### Orientation 2

Des milieux de vie dynamiques, de qualité et adaptés aux besoins et aux attentes d'une clientèle diversifiée.

#### **Orientation 3**

Un développement économique durable au service du territoire et de sa collectivité.

#### Orientation 4

Des modes de transport viables pour l'environnement et la santé, efficaces, diversifiés et intégrés.

#### Orientation 5

Des modes de développement et de consommation durables.

#### Orientation 6

Un environnement protégé et mis en valeur.

#### **Orientation 7**

Des aménagements urbains favorables à la santé et à la sécurité de la collectivité.

# 4 ORIENTATION 1 : UNE IDENTITÉ POSITIVE ET DISTINCTIVE DONT LES SHAWINIGANAIS SONT FIERS

Le regroupement municipal, survenu en 2002, jumelé au contexte socioéconomique difficile des dernières années ont eu des effets sur l'image et l'identité de la ville. Aujourd'hui, l'image véhiculée diffère grandement d'un groupe d'individus à l'autre (jeunes, résidents de souche, population externe, quartier, etc.). Le dynamisme dont la Ville a fait preuve ces dernières années contribue à redonner la fierté à une population dont le moral avait été affecté par les multiples fermetures d'entreprises, qui étaient créatrices d'emplois et de services. Le sondage de novembre 2012, confirma que les citoyens ont majoritairement une opinion positive ou très positive de leur ville. Par ailleurs, Shawinigan est une ville aux richesses naturelles, paysagères et culturelles inestimables. Depuis quelques années, d'importantes réussites entrepreneuriales ont pris vie à Shawinigan et méritent d'être connues et partagées.

# 4.1 Objectif 1.1 : Renforcer le sentiment d'appartenance par la promotion d'une image positive ralliant l'ensemble de la collectivité

Shawinigan est le résultat de la fusion de sept municipalités qui présentent chacune une histoire et une identité particulière. Néanmoins, dans l'ensemble de la ville de Shawinigan, le passé industriel ayant mené à son expansion a un grand impact sur son caractère actuel. La proximité d'éléments naturels, comme la rivière Saint-Maurice et les paysages naturels entourant la ville, lui confère une identité propre, une identité sur laquelle se fondent les sentiments d'appartenance et de fierté de sa population.



Figure 11 – Rivière Saint-Maurice Source : Tourisme Shawinigan



Figure 12 – Cité de l'énergie Source : Tourisme Shawinigan



Figure 13 - Chemin de Sainte-Flore



#### 4.1.1 Patrimoine

#### Patrimoine industriel

Le développement de la ville de Shawinigan s'est amorcé grâce au potentiel hydroélectrique de la rivière Saint-Maurice, attirant par le fait même la venue de nombreuses industries. Aujourd'hui, le paysage de Shawinigan se distingue par la présence d'installations industrielles d'importance, localisées au cœur même de la ville, contribuant ainsi à perpétuer son histoire.

Ces grands complexes industriels possèdent une valeur patrimoniale exceptionnelle, dépassant largement l'échelle locale et régionale<sup>5</sup> et procurant à la ville une identité distincte qui la caractérise. En bordure de la rivière Saint-Maurice se concentrent les centrales hydroélectriques, toujours en fonction, que l'on retrouve, notamment dans les secteurs de Shawinigan et de Grand-Mère.

On relève aussi la présence de bâtiments de plusieurs industries autrefois rattachées à la production des pâtes et papiers. Le développement de cette industrie, apparue au début des années 1880, est d'ailleurs à l'origine de la création du secteur de Grand-Mère. Ces bâtiments industriels datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et en rive de la rivière Saint-Maurice font aujourd'hui partie du patrimoine industriel de la ville. Un regroupement d'anciennes installations rattachées à la production d'aluminium, implantées en bordure de la rue Cascade, au centre de la ville, marque le paysage industriel de cette partie du territoire, sans compter la présence de plusieurs bâtiments manufacturiers dispersés au sein des activités de la ville. Plusieurs de ces bâtiments ont été rénovés pour leur donner une nouvelle vocation, parfois touristique (Cité de l'énergie), parfois en lien avec le positionnement stratégique de la ville, comme la Wabasso, reconvertie en centre d'entrepreneuriat et du numérique.



Figure 14 – Ancienne aluminerie restaurée (Musée des beaux-arts du Canada)

Source : Google Earth

Patri-Arch, Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Shawinigan, rapport d'inventaire, juillet 2010.

L'étude inventoriant le patrimoine bâti de Shawinigan identifie la présence de sept bâtiments/ouvrages de valeur exceptionnelle sur le territoire de la ville, ceux-ci sont :

- Pont de Grand-Mère;
- La centrale de la Northern Aluminium Company;
- La centrale de Grand-Mère;
- L'église Notre-Dame-de-la-Présentation;
- Gare du CN;
- Centrale de Shawinigan 2;
- Domaine Beauséjour.

#### Patrimoine urbain

Sur le territoire de la ville, 177 bâtiments à valeur patrimoniale ont été recensés<sup>6</sup>. Certains quartiers et avenues résidentielles se démarquent sur le plan patrimonial et paysager. Les principaux sont les suivants :

- La rue des Érables, localisée à l'ouest du centre-ville (secteur Shawinigan). Cette rue se distingue par la qualité de son architecture ainsi que par l'aménagement prestigieux des cours avant et de son réseau de trottoirs;
- L'avenue Georges, à l'angle de la rue Summit, à proximité de l'avenue Saint-Marc;
- Le quartier des Anglais, localisé dans le secteur de Grand-Mère (Basse-ville), à proximité du rocher de Grand-Mère:
- Le village de Sainte-Flore, compris aujourd'hui dans le secteur de Grand-Mère;
- Le village du Lac-à-la-Tortue, reconnu pour la concentration de son architecture de type villageois typique. La rue du village offre une belle perspective en direction de l'église de Saint-Théophile.



Figure 15 – Avenue Georges



Figure 16 - Rue des Érables



Figure 17 – Rue du Village

#### Patrimoine rural et agricole

Dans les secteurs périphériques aux zones urbaines, certains parcours sont reconnus pour la qualité des paysages qu'ils offrent à leurs usagers. Le chemin principal du secteur de Saint-Gérard-des-Laurentides offre un paysage rural. D'une étendue de 2,7 km, cette route propose à ses usagers un paysage champêtre. Le corridor riverain du secteur Saint-Jean-des-Piles s'étend sur une distance de près de 7 km. Il constitue l'accès principal au parc national de la Mauricie et est réputé pour les vues qu'il offre sur la rivière Saint-Maurice. Enfin, dans le secteur de Shawinigan-Sud, le rang Saint-Pierre est reconnu pour ses paysages bucoliques caractérisés par des champs, des pâturages et par la présence de plusieurs bâtiments agricoles authentiques.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Patri-Arch, Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Shawinigan, rapport d'inventaire, juillet 2010.

#### Patrimoine religieux

Shawinigan offre aussi un patrimoine religieux considérable. L'église *Notre-Dame-de-la-Présentation*, localisée au sud de son territoire, est désignée comme lieu historique national du Canada pour ses œuvres d'Ozias Leduc. D'autres bâtiments religieux d'intérêt sont également présents à Shawinigan tels que les églises *Saint-Paul*, *Saint-Pierre* et *Saint-Stephens*.

#### Le patrimoine naturel et paysager

Shawinigan est aussi reconnue pour la qualité de son environnement naturel et la diversité de ses paysages. Son territoire se démarque par la présence de la rivière Saint-Maurice ceinturant les divers secteurs de la ville jumelé à l'étendue de ses espaces forestiers. Cette rivière est d'ailleurs considérée comme l'une des composantes majeures de son paysage.

Le parc Saint-Maurice ainsi que sa promenade sont localisés dans le secteur de Shawinigan, et plus précisément dans la Pointe-à-Bernard; ils constituent des lieux naturels et paysagers remarquables de la ville. Cette promenade, d'une longueur de 1 300 m, offre une large ouverture et une vue magistrale sur la rivière, sur le parc de l'Île Melville et sur la Cité de l'énergie. Cette promenade, aménagée vers les années 1930, fait dorénavant partie des éléments patrimoniaux de Shawinigan. Aujourd'hui, une piste cyclable est intégrée à cette promenade qui borde le centreville, à partir du parc Saint-Maurice et de l'avenue Broadway jusqu'à



Figure 18 – Promenade du Saint-Maurice Source : Tourisme Shawinigan

la rue Cascade. De l'autre côté de la rivière Saint-Maurice, en rive sud, l'avenue du Capitaine-Veilleux offre aussi un magnifique cadre paysager vers la rivière et ses espaces boisés. Dans le secteur de Shawinigan, le parc de la Rivière-Shawinigan, implanté au cœur des activités de la ville, constitue un site naturel unique mettant en valeur les innombrables vues sur la rivière Shawinigan.

Enfin, l'accès au secteur de Grand-Mère par le pont de Grand-Mère offre un cadre naturel et paysager étonnant qui symbolise ce secteur. Ce pont, construit en 1929, présente une grande valeur patrimoniale et est reconnu à l'échelle nationale. Celui-ci est d'ailleurs considéré comme l'un des plus vieux ponts suspendus au Canada. Ce lieu, en plus de constituer une porte d'entrée au secteur, offre des vues panoramiques



Figure 19 – Pont de Grand-Mère Source : Tourisme Shawinigan

sur la rivière Saint-Maurice, sur le barrage et ses installations hydroélectriques ainsi que sur quelques bâtiments historiques. Le parc du Rocher de Grand-Mère, à proximité de ce lieu, constitue un attrait récréotouristique, et son rocher une composante identitaire majeure faisant partie de l'histoire naturelle, mythique et industrielle de Grand-Mère<sup>7</sup>. De plus, le parc de la Rivière-Grand-Mère est désigné comme le principal espace naturel en zone urbaine de ce secteur. La rivière Grand-Mère traverse le parc en

Urbanex Inc. division de Roche Ltée, Ville de Shawinigan, Inventaire des paysages remarquables, mars 2012.

suivant un parcours sinueux assorti d'un aménagement remarquable de pierres naturelles, ponctué d'étangs, de chutes, d'espaces boisés et d'aires de jeux libres propices à la tenue d'événements.

Le parc de l'Île-Melville contribue aussi à l'identité de la ville. Ce vaste espace naturel boisé est situé à la limite des secteurs de Shawinigan-Sud et de Shawinigan. Ce milieu est caractérisé par ses aires boisées, sa rivière et ses chutes, et offre un décor naturel majestueux. La tour d'observation de la Cité de l'énergie, intégrée à ce paysage, est d'ailleurs considérée comme l'un des emblèmes de la ville. Finalement, le parc national de la Mauricie, reconnu comme l'un des attraits majeurs et emblématiques de la ville, se démarque par sa biodiversité, l'étendue de ses milieux naturels et quelques bâtiments patrimoniaux (refuges Andrew et Wabenaki).

#### 4.1.2 Politiques et programmes

La Ville de Shawinigan s'est efforcée à accroître la fierté de ses citoyens dans les dernières années. Les citoyens sont de plus en plus habités par une envie de participer aux changements qui sont en évolution. La Ville s'est donc dotée de politiques et de plans d'action dans différents secteurs :

- Environnement : politique de l'eau, inventaire et plan de réduction des GES;
- Économie : plan de diversification et plan de développement commercial;
- Culturel : inventaire du patrimoine et politique culturelle;
- Social : politiques et plan d'action de la famille, des aînés, des personnes handicapées, des personnes immigrantes, de l'activité physique, du sport, etc.

Lors du sondage de novembre 2012, les répondants de Shawinigan déclarèrent, à 88 %, avoir une opinion positive ou très positive de leur ville, à 41 % que leur sentiment de fierté s'était accru (il est resté le même pour 49 % d'entre eux). Shawinigan est devenue une référence régionale dans plusieurs domaines et l'OCDE avait même pris la ville en modèle dans l'un de ses congrès en 2014. Dans un récent sondage, la ville arrive en deuxième, en raison de son offre en santé, de ses parcs et du caractère abordable des logements. Par ailleurs, Shawinigan détient de grandes richesses naturelles, paysagères, culturelles et cumule, depuis quelques années, d'importantes réussites entrepreneuriales méritant d'être connues et partagées. Enfin, 60,3 % du territoire shawiniganais est constitué d'aires protégées. Cette performance la place loin devant les autres municipalités du Québec. Il reste toutefois du travail à faire : dans le classement effectué par TC média, Shawinigan arrive 34 sur les 39 villes d'importance au Québec en fonction du pointage attribué sur les différents aspects de préservation de l'environnement et de consommation responsable. La perception de la ville, même si elle s'est considérablement améliorée parmi sa population, reste encore trop négative à l'extérieur de la région.

#### **Faits saillants**

- Riche patrimoine bâti et naturel.
- Importantes campagnes réalisées par le Service des communications comme « Surprenant Shawinigan »,
   « Panda », etc.
- Promotion de l'entrepreneuriat de Shawinigan par l'administration municipale et les médias.

# 4.2 <u>Objectif 1.2 : Améliorer la lisibilité du territoire et valoriser les entrées de ville, les espaces publics et les lieux d'échange</u>

#### 4.2.1 Entrées de ville

La ville octroya, en 2015, un mandat <sup>8</sup> pour la production d'un rapport identifiant et caractérisant les points importants du réseau routier étant susceptibles de faire office de porte d'entrée pour la ville : « Caractérisation des entrées de Ville et recommandations en matière d'urbanisme », Géo'Graph, 2015.

Le rapport a identifié neuf points de transit principaux, soit le boulevard Shawinigan-Sud en provenance de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le boulevard Pie XII et la côte de la Baie en provenance de Saint-Boniface, le carrefour giratoire de la rue de la Station, les sorties



Figure 20 - Carrefour giratoire, secteur Shawinigan

d'autoroute du boulevard Trudel, de l'avenue de Grand-Mère et de la 8<sup>e</sup> Rue, le carrefour giratoire de la route des Défricheurs, le pont de Grand-Mère et la route du Lac-à-la-Tortue en provenance de Saint-Narcisse. La figure ci-dessous présente les sites ayant été identifiés lors de l'étude.

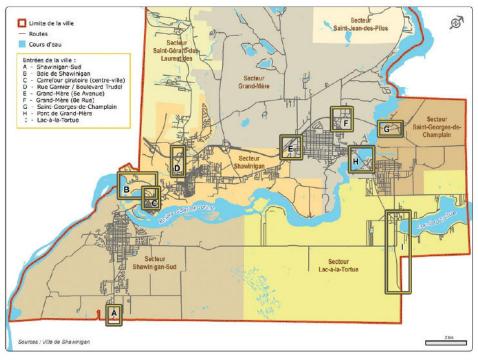


Figure 21 – Les neuf portes d'entrées de la ville

-

Géo'Graph.



#### A. Shawinigan-Sud

Cette entrée de ville est située dans le secteur Shawinigan-Sud, sur la route 157, à la limite de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Cette entrée est principalement caractérisée par une voie de circulation rapide (limite de vitesse de 70 km/h) dont l'emprise, de prime abord large et dégagée, est peuplée d'une multitude de poteaux, d'enseignes commerciales et de signalisation routière qui créent une perspective visuelle lourde et quelque peu désordonnée qui contraste grandement avec le caractère naturel du paysage observé dans la municipalité adjacente.

#### B. Baie de Shawinigan

Il s'agit ici de l'entrée provenant de la sortie 211, de l'autoroute 55, passant par la route 153 et aboutissant au carrefour giratoire du centre-ville. Cette entrée est principalement caractérisée par un point de vue exceptionnel sur la baie de Shawinigan, à partir de la route 153 dans sa portion située sur le territoire de la municipalité de Saint-Boniface. On y retrouve aussi le point d'accès au sentier du mont des Jeunes ainsi que la zone de requalification de l'ancienne usine Belgo, laquelle sera traitée plus en détail dans une autre section. (SH-500.1, 24/08/2023)

#### C. Carrefour giratoire

Le carrefour giratoire du centre-ville est en fait l'aboutissement du parcours de la baie de Shawinigan, cependant il constitue le premier point de contact du visiteur au milieu urbain, ce qui lui confère une importance significative. Ce point du réseau présente plusieurs éléments intéressants, dont l'accès au Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins et à l'amphithéâtre Gervais Auto, l'accès principal vers le centre-ville par la rue de la Station ainsi que plusieurs bâtiments d'intérêt patrimonial dont, entre autres, l'ancienne gare.

#### D. Rue Trudel

Cette entrée de ville débouche sur la rue Trudel, à proximité du parc du Centenaire-de-Shawinigan et de la rivière Shawinigan. D'un côté, cette entrée se dirige vers le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides et le parc national de la Mauricie, et de l'autre côté elle se dirige vers le carré Trudel et vers le centre-ville, en passant par l'extrémité sud du quartier Saint-Marc. Il s'agit d'une entrée très achalandée en raison des services offerts à proximité dont de nombreux commerces à grandes surfaces, du *Collège Shawinigan* ainsi que du *Centre des arts*.

#### E. Avenue de Grand-Mère

Entrée principale du secteur Grand-Mère, cette entrée de ville est caractérisée par un environnement urbain un peu hétéroclite, comptant des bâtiments de gabarits et de fonctions variés. On y retrouve certains commerces à caractère local, des bâtiments résidentiels de moyenne et de faible densité ainsi qu'une résidence pour personnes âgées de six étages, qui contraste avec le milieu environnant.

#### F. Grand-Mère, 8° Rue

Cette entrée, localisée à environ un kilomètre avant la fin de l'autoroute 55 et le début de la route 155, est la principale porte d'entrée pour les gens se dirigeant vers le parc national de la Mauricie. On y retrouve quelques commerces liés au tourisme (station de service, restauration rapide et service d'hôtellerie) ainsi que le parc industriel Albert-Thibault, le reste se limite à des bâtiments d'habitation



dans une faible ou très faible densité vers le secteur Saint-Jean-des-Piles et le parc national de la Mauricie.

#### G. Carrefour giratoire, Saint-Georges-de-Champlain

Cet endroit marque la transition entre l'autoroute 55 et la route 155. Elle constitue une voie de circulation très fréquentée, tant par les véhicules empruntant la route 155 vers La Tuque que ceux empruntant la route 153 pour se diriger vers Saint-Tite et Sainte-Thècle. Ce point important du réseau est principalement caractérisé par des paysages naturels et des vues intéressantes sur la rivière Saint-Maurice, mais est également situé à proximité du nouveau parc industriel à grand gabarit; on pourrait donc y retrouver un potentiel intéressant pour le développement d'usages complémentaires aux industries qui s'y implanteront dans le futur.

#### H. Pont de Grand-Mère

Construit en 1928, le pont de Grand-Mère constitue, encore à ce jour, un des symboles forts de l'histoire de Shawinigan. Le pont de Grand-Mère est un point de passage marquant du paysage shawiniganais. Du côté ouest, on retrouve, à proximité du pont, la Maison de la culture Francis-Brisson, le parc Forman, l'ancienne usine *Laurentide* (actuellement en processus de requalification où la ville projette d'implanter une marina) ainsi que plusieurs immeubles résidentiels de moyenne à forte densité. De l'autre côté, face à l'ancienne usine *Laurentide*, les bâtiments sont généralement dissimulés derrière une végétation mature.

#### I. Lac-à-la-Tortue

La dernière entrée de ville soulevée dans le cadre de l'étude est située dans le secteur Lac-à-la-Tortue, en provenance de Saint-Narcisse depuis la route 359. Le paysage de cette entrée est principalement caractérisé par des paysages naturels, qui se transforment graduellement après l'intersection du rang Saint-Mathieu, en un paysage rural caractérisé par des bâtiments résidentiels de basse densité et quelques commerces locaux épars. Depuis la route du Lac-à-la-Tortue, on peut observer des percées visuelles intéressantes vers l'église Saint-Théophile-du-Lac et vers le noyau villageois.

#### 4.2.2 Travaux d'embellissement

Depuis dix ans, de nombreux travaux d'embellissement ont été réalisés sur le territoire on note, entre autres des travaux d'embellissement suivants :

- Réfection du parc Saint-Maurice;
- Réfection et ajout de plates-bandes et d'arbustes, Promenade Saint-Maurice;
- Remplacement des jardinières, diminution du nombre (de 500 à 225) et standardisation du format (50 cm);
- Réaménagement de l'aménagement de la façade de l'hôtel de ville;
- Réaménagement du belvédère Lambert;
- Réfection des plates-bandes de l'espace vert en bordure de la 105<sup>e</sup> Avenue, près de la 125<sup>e</sup> Rue;
- Aménagement d'une plate-bande de vivaces et d'arbustes coin 101<sup>e</sup> Avenue/125<sup>e</sup> Rue;
- Aménagement d'un îlot de verdure sur l'avenue Graziella-Dumaine;
- Réaménagement près de l'intersection de la 105<sup>e</sup> Avenue et de la rue Martin-Descôteaux;
- Aménagement d'un îlot de verdure coin de la rue Frigon et du boul. des Hêtres;
- Plantation d'arbres dans la côte du Centre des arts;



- Aménagement de plates-bandes au centre de la rue Trudel;
- Aménagement paysager du Centre d'entrepreneuriat (Shawinigan);
- Aménagement de la Place du marché;
- Aménagement paysager de l'amphithéâtre (Shawinigan);
- Réaménagement de l'espace vert de la rue Summit;
- Aménagement paysager Corne d'abondance rue Garnier;
- Réaménagement de la place du Centenaire-de-Shawinigan;
- Réaménagement des plates-bandes du Centre des arts;
- Réaménagement du parc Saint-Paul;
- Plantation centrale d'arbres sur la 126<sup>e</sup> Rue;
- Aménagement paysager de la bretelle d'accès boulevard de Shawinigan-Sud;
- Aménagement de plates-bandes au parc multisport Réal-Dufresne;
- Aménagement paysager du garage municipal (28<sup>e</sup> Rue);
- Aménagement de plates-bandes face à la Plaza de la Mauricie;
- Diminution du nombre de plates-bandes (en agrandissant certaines);
- Installation de bannières sur les luminaires de la rue Trudel;
- Aménagement paysager de la Maison Francis-Brisson;
- Aménagement paysager autour de la fontaine du carrefour giratoire (Shawinigan);
- Remplacement du mobilier urbain dans le but de standardiser;
- Réaménagement de plates-bandes du chemin Principal;
- Réaménagement de la plate-bande au kiosque d'information touristique (Grand-Mère);
- Aménagement paysager aux coins promenade Saint-Maurice, 4<sup>e</sup> Rue de la Pointe et avenue Willow;
- Aménagement de plates-bandes coin rang Saint-Mathieu/Route de Lac-à-la-Tortue;
- Réfection de la plate-bande face au complexe industriel sur la 5<sup>e</sup> Avenue près de la 27<sup>e</sup> Rue;
- Plantation de plus de mille arbres sur tout le territoire de la ville;
- Aménagement paysager, stationnements sur le chemin de Sainte-Flore;
- Carrefour giratoire de la route 155 (Saint-Georges).

La Ville a également mis des bannières et des oriflammes sur la rue Trudel ainsi que dans les trois centres urbains principaux, soit la 5° rue de la Pointe (Shawinigan), la 105° Avenue (Shawinigan-Sud) et l'avenue de Grand-Mère (Grand-Mère). Des affiches ont également été installées dans les entrées principales en provenance de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de la baie de Shawinigan et sur la route 155 en provenance de Saint-Tite et de Grandes-Piles, mais aussi au carrefour giratoire de l'avenue de la Station.

Enfin, la Ville entreprend de revoir la signalisation, en particulier la signalisation touristique.

Afin d'améliorer la lisibilité du territoire, la Ville réalisa un exercice d'harmonisation des noms de rues en 2015-2016 de manière à éliminer les doublons de noms de rues et autres problématiques de discontinuité. Après la fusion, 365 noms de rues avaient été relevés comme problématiques (46 %) et 315 nouveaux noms de rues ont été proposés en 2016, à la suite de la réception de plus de 400 suggestions, dans le cadre de cinq rencontres citoyennes ayant été organisées sur le sujet, par la Ville de Shawinigan en 2014 et 2015. Par la suite, deux rencontres additionnelles ont été réalisées dans les secteurs Grand-Mère et Lac-à-la-Tortue afin de bonifier le scénario initial proposé. Les nouveaux noms de rues honorent plusieurs personnalités ayant contribué au développement et au rayonnement



des municipalités qui ont forgé le Shawinigan d'aujourd'hui, de façon à mettre en valeur leur passé et leur identité distincte. Au total, 22 000 adresses ont été touchées par l'exercice, les nouvelles pancartes ont été installées à l'été 2016.

#### **Faits saillants**

- Un premier rapport sur les entrées de ville a été réalisé afin de mieux connaître et comprendre les particularités du territoire shawiniganais et la façon dont les visiteurs le découvrent.
- Afin de poursuivre notre acquisition de connaissances, il pourrait être pertinent de réaliser une étude similaire afin d'identifier et de caractériser les lieux publics et d'échanges significatifs, et d'établir un plan pour la promotion, la mise en valeur ou l'animation de ces lieux.
- Le processus de diversification économique entamé par la Ville de Shawinigan, à la suite de la fermeture de plusieurs grandes usines, changera sans aucun doute l'image de la ville et de ces lieux marquants. La requalification des anciens sites d'usines constitue donc un grand défi d'aménagement pour les années à venir.

# 4.3 <u>Objectif 1.3 : Favoriser l'implication de la communauté dans la mise en valeur de la ville et les choix de société</u>

Les différents services de la Ville tendent à améliorer leur pratique visant à impliquer la population dans les instances décisionnelles et l'élaboration des politiques et des plans d'action. Des citoyens siègent sur plusieurs comités et groupes de travail au sein de la Ville de Shawinigan, tels que le comité consultatif d'urbanisme et le comité d'embellissement.

Par ailleurs, la Ville de Shawinigan désire se doter d'un budget participatif qui permettra aux citoyens de réaliser des projets rassembleurs pour la communauté. Dans la même veine, la Ville prévoit également revoir ses processus de manière à intégrer les principes généraux de l'urbanisme participatif à ses pratiques.

Les différentes politiques de la Ville ont aussi fait l'objet de consultations ciblées ou de consultations publiques selon les cas. Plusieurs rencontres citoyennes et consultations ont eu lieu depuis quelques années :

- Quatre soirées de consultation sur l'état de la situation de la ville depuis 10 ans (en 2012);
- Deux rencontres citoyennes sur l'eau potable;
- Deux rencontres citoyennes sur la réfection du boulevard des Hêtres;
- Deux rencontres citoyennes sur la réfection de la rue de la Station et de la 5<sup>e</sup> Avenue à Shawinigan;
- Trois ateliers de travail avec les commerçants pour la révision de la réglementation sur les terrasses;
- Plusieurs activités de rencontres citoyennes (ateliers de travail, marche exploratoire et consultation mobile) dans le cadre du projet « Aménagement favorable aux déplacements actifs pour le quartier Saint-Marc » (Réseau Quartiers Verts, Centre d'écologie urbaine de Montréal);
- Une rencontre citoyenne pour le PPU de la Pointe-à-Bernard;
- Une consultation sur la politique du patrimoine;
- Une consultation sur la politique familiale et des aînés;
- Une consultation sur la politique de l'activité physique et du sport;



- Une rencontre avec les gens d'affaires sur le plan du développement commercial;
- Janvier 2018 : annonce de la tenue d'une consultation publique sur le degré de satisfaction quant aux opérations de déneigement.

#### **Faits saillants**

- La Ville a, depuis quelques années, multiplié les occasions de rencontres citoyennes sur des sujets d'importance dans la ville (harmonisation des noms de rues, schéma, service de la dette et finances, avenir économique de la ville, revitalisation du quartier Saint-Marc, réfections de rues, terrasses au centre-ville, portrait/diagnostic du lac des Piles, etc.).
- Un système de SMAC a été mis en place, ce qui permet aux citoyens de recevoir sur leur cellulaire les avis urgents de la Ville, concernant leur secteur.
- La pratique de la participation citoyenne reste à systématiser et les outils sont à développer, même si elle devient de plus en plus un réflexe dans les différents projets de la Ville.

# 4.4 Objectif 1.4 : Assurer la reconnaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager, naturel et agricole

#### 4.4.1 Les territoires d'intérêt particulier

La ville de Shawinigan dispose d'un important héritage culturel collectif qui témoigne de l'originalité et de la spécificité de son histoire. Cet héritage est constitué de biens matériels, d'un patrimoine humain et d'un patrimoine naturel qui est reconnu, en particulier par le biais de sa politique du patrimoine. Ainsi, la politique reconnaît son patrimoine industriel, religieux, historique et archivistique, agricole, humain, urbain, paysager et naturel. La Ville a fait réaliser deux études qui sont résumées ici :

- Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Shawinigan, Patri-Arch, 2010 (bonifié en 2014);
- Inventaire des paysages remarquables, Urbanex Inc. division de Roche Ltée, 2012.

#### 4.4.2 Les sites d'intérêt historique et patrimonial

#### Sites avec reconnaissance nationale

Le *Répertoire des lieux patrimoniaux du Canada*, administré par *Parcs Canada*, identifie quatre biens immobiliers d'intérêt sur le territoire de Shawinigan. Deux de ceux-ci sont reconnus comme lieu historique national du Canada (ancienne aluminerie de Shawinigan et l'église *Notre-Dame-de-la-Présentation*) et deux autres comme gare ferroviaire patrimoniale (la gare du *Canadien National* et la gare du *Canadien Pacifique*). Le tableau ci-dessous présente une description détaillée de chacun de ces biens.

Tableau 3 - Biens immobiliers inscrits au Répertoire des lieux patrimoniaux du Canada<sup>9</sup>

Nom Secteur Construction Statut		Raison de la désignation		
Lieu historique national du Canada de l'ancienne aluminerie de Shawinigan	1, rue des Érables - Secteur Shawinigan	Après 1899 – avant 1927	Lieu historique national du Canada - Reconnu le 19-11-2001	Plus ancienne au Canada et en Amérique du Nord.  Marque le début de la production et de la transformation de l'aluminium au Canada (particulièrement les bâtiments n°s 3 et 7).  Marque l'implantation au Canada d'une grande industrie tributaire de l'hydroélectricité, et plus particulièrement de l'électrométallurgie, technologie d'avant-garde pour l'époque.  Emplacement (proximité d'une source d'électricité), conception et aménagement (complexe intégré) caractéristiques du mode d'implantation de l'industrie de l'aluminium au Canada.
Lieu historique national de l'église Notre-Dame-de-la- Présentation	825, avenue Ozias-Leduc - Secteur Shawinigan-Sud	1924	Lieu historique national du Canada - Reconnu le 10-12-2004	Programme iconographique réalisé de 1942 à 1955 par l'artiste de renom Ozias Leduc, se distinguant par sa remarquable expression de thèmes religieux et de scènes inspirées de l'histoire et des activités de la région.  Programme iconographique se distinguant également par l'originalité de sa composition et de sa thématique, par son grand pouvoir évocateur.  Testament artistique de Leduc et œuvre unique dans sa carrière et dans le contexte de l'époque.
Gare du Canadien National	1560, avenue de la Transmission - Secteur Shawinigan	1929	Gare ferroviaire patrimoniale - Reconnue le 01-06-1993	Forme et corps du bâtiment.  Style château, entrée monumentale.  Caractéristiques typiques des gares du début du XX° siècle.  Maçonnerie, cordon de pierre.  Consoles d'avant-toits, plan intérieur.  Fenêtres à guillotine et portes en bois à multiples panneaux.  Finition et accessoires intérieurs d'origine.
Gare du Canadien Pacifique	1245, avenue de la Station - Secteur Shawinigan	1927	Gare ferroviaire patrimoniale - Reconnue le 01-06-1993	Conception pittoresque et échelle domestique.  Plan rectangulaire, ligne de toit.  Matériaux, détails architecturaux.  Éléments pittoresques en bois.  Système structural mixte.  Rallonge, volume de la fonction intérieure.  Cloisons et finition intérieure originales.

Par ailleurs, les gîtes *Wabenaki* et *Andrew*, dans le parc national de la Mauricie, furent reconnus édifices fédéraux du patrimoine en 1991, et la *Centrale NAC* lieu historique national du Canada en 2002.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Parcs Canada. Lieux patrimoniaux du Canada. <a href="http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-apropos.aspx">http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-apropos.aspx</a>

#### 4.4.2.1 Sites avec reconnaissance provinciale

Le ministère de la Culture et des Communications tient également un répertoire où sont inventoriés les biens cités ou classés. Sur le territoire de Shawinigan, trois biens immobiliers sont répertoriés. Le Domaine Beauséjour constitue un site du patrimoine cité par la Ville de Shawinigan alors que le poste d'incendie ou de police Numéro-Deux-de-Shawinigan est un immeuble patrimonial classé. Finalement, l'ancienne aluminerie de Shawinigan, déjà reconnue au niveau fédéral, fut officiellement classée le 23 mai 2013. Le tableau ci-après présente le détail des biens immobiliers inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Tableau 4 – Biens immobiliers inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec 10

Nom	Secteur	Période de construction	Usage	Statut	Patrimoine immobilier associé
Domaine Beauséjour	Saint-Gérard- des-Laurentides	1885 – 1950	Fonction résidentielle (chalets et résidences secondaires).	Site patrimonial. Citation par la Ville de Shawinigan le 6 juillet 2009.	18 bâtiments, dont 1 atelier, 6 granges, 6 maisons et 3 remises.
Poste d'incendie et de police Numéro- Deux-de- Shawinigan	Shawinigan	1922	Services et institutions (caserne de pompier et poste de police).	Immeuble patrimonial. Classement par le ministre de la Culture et des Communications (MCC) le 19 octobre 2012.	N/A
Ancienne aluminerie de Shawinigan	Shawinigan	Après 1899 – avant 1927	Fonction industrielle, transformation des minéraux et fabrication de produits finis (industrie des métaux non ferreux).	Immeuble patrimonial.  Classement par le ministre de la Culture et des Communications (MCC) le 23 mai 2013.	12 bâtiments

En plus de ces biens immobiliers, la Ville compte un bien mobilier reconnu au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Il s'agit du décor peint de l'église de Notre-Dame-de-la-Présentation, réalisé entre 1942 – 1956, et de l'ensemble des peintures associées. Celui-ci présente un intérêt patrimonial pour sa valeur artistique et pour sa valeur historique découlant de son association avec Ozias Leduc (l'artiste qui réalisa ce décor de 1864 à 1955) figure majeure de l'art québécois, en particulier de l'art sacré. Notons finalement que la plaque commémorant le poste d'incendie et de police Numéro-Deux-de-Shawinigan est également inscrite au répertoire.

#### Autres sites d'intérêt

Un inventaire du patrimoine bâti de la ville de Shawinigan fut réalisé en juillet 2010, puis bonifié par la suite en 2014 par l'ajout de 85 fiches supplémentaires. Cette étude a été réalisée par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et en architecture, pour la Corporation culturelle de Shawinigan, dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre le *ministère de la Culture et des Communications*, la Ville de Shawinigan et la Corporation culturelle de Shawinigan.

Ministère de la Culture et des Communications. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. <a href="http://www.patrimoine-culturel.gouv.gc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher">http://www.patrimoine-culturel.gouv.gc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher</a>

Cette étude a permis d'identifier 177 édifices présentant une valeur patrimoniale, chacun d'eux ayant reçu une valeur patrimoniale globale allant d'exceptionnelle à faible. Le tableau ci-dessous présente le détail de l'inventaire effectué.

Tableau 5 – Inventaire du patrimoine bâti de la ville de Shawinigan<sup>11</sup>

Valeur/description			Nombre/exemples significatifs		
Exceptionnelle	Valeur à l'échelle nationale, dépassant largement l'échelle locale ou régionale. Éléments rares, équipements spécialisés, est un point de repère dans le paysage ou a joué un rôle historique majeur dans le développement d'un lieu. Habituellement, est déjà une valeur patrimoniale reconnue par le milieu et est habituellement classé monument historique, lieu historique national ou mériterait de l'être.	7	Centrale de la Northern Aluminium Company Église Notre-Dame-de-la-Présentation Lieux historiques nationaux du Canada Domaine Beauséjour Pont de Grand-Mère Gare du CN Centrales Shawinigan-2 et Grand-Mère		
Supérieure	Valeur forte à l'échelle locale ou régionale, au-dessus de la moyenne des bâtiments patrimoniaux recensés. Éléments se démarquant à plusieurs égards et bien préservés dans l'ensemble.  Valeur patrimoniale habituellement reconnue dans le milieu ou évidente pour le non initié.  Certains de ces bâtiments pourraient être cités monuments historiques à l'échelle locale.	49	Par exemple : Églises Saint-Bernard, Saint-Pierre, Saint-Paul Time Office Maisons du quartier des Anglais ou de la rue des Érables High School, gare du CP Vespasiennes (parcs Saint-Marc et Saint-Maurice)		
Bonne	Valeur rejoignant un nombre important de propriétés dans la moyenne.  Bâtiments possédant des attributs intéressants ou significatifs permettant de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural et leur appartenance à un paysage donné ou un ensemble architectural sans nécessairement se démarquer de façon importante.	10	Par exemple :  Maisons de styles courants (néoclassique québécoise, mansardée, vernaculaire) ayant préservé plusieurs de leurs caractéristiques, mais pouvant avoir subi quelques interventions réversibles (ex. bardeau d'asphalte sur le toit, fenêtres changées).		
Moyenne	Valeur habituellement attribuée à des maisons ou bâtiments qui ont subi un nombre important de transformations qui brouillent un peu l'ancienneté, l'intérêt architectural et l'appartenance à un paysage ou situés dans un environnement quelconque.  Bâtiments pouvant posséder un bon potentiel de mise en valeur moyennant la réalisation de travaux.		N/D		
Faible	Valeur attribuée à un bâtiment récent ou un bâtiment qui a presque tout perdu ses éléments d'intérêt ou qui a connu des transformations irréversibles qui dénaturent beaucoup son aspect d'origine.	0	N/A		

Les bâtiments résidentiels reconnus sont principalement situés sur les rues Georges, Hemlock et des Érables dans le secteur Shawinigan ainsi que dans le quartier des Anglais, dans le secteur Grand-Mère. Certains logements ouvriers du quartier Saint-Marc, de la Pointe-à-Bernard et de la haute-ville du secteur Grand-Mère présentent aussi un intérêt, de même que plusieurs bâtiments situés sur le chemin de Sainte-Flore et dans le quartier d'Almaville, du côté de Shawinigan-Sud. Les sites avec reconnaissance

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Patri-Arch. Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Shawinigan. Rapport d'inventaire. Juillet 2010. 101 p.

nationale, les sites avec reconnaissance provinciale et les autres sites d'intérêt présentant une valeur exceptionnelle sont illustrés à la *Planche synthèse 7 – Territoires d'intérêt particulier*.

De nombreux organismes jouent un rôle de premier plan dans la préservation, la mise en valeur et la transmission de nos richesses patrimoniales sous toutes ses formes, tels que les sociétés d'histoires, Patrimoine Saint-Pierre, Culture Shawinigan, la Cité de l'énergie et Espace Shawinigan.

#### 4.4.3 Les sites d'intérêt culturel et touristique

Trois sites d'intérêt culturel et touristique principaux ont été identifiés, soit le parc national de la Mauricie, la Cité de l'énergie et la rivière Saint-Maurice. Le parc national de la Mauricie et la Cité de l'énergie constituent deux attraits touristiques de renommée internationale, qui offrent de nombreuses activités et accueillent un grand nombre de visiteurs chaque année. L'achalandage du parc national de la Mauricie s'est établi à 160 000 visites-personnes en 2010-2011, selon les données officielles de *Parcs Canada*<sup>12</sup> et à plus de 180 000 visiteurs-personnes pour la Cité de l'énergie en 2003<sup>13</sup>, ce qui constitue de loin les deux plus importantes attractions de la région.

En plus de ces attraits touristiques majeurs, la rivière Saint-Maurice présente également un important potentiel d'exploitation à des fins récréotouristiques. Ce cours d'eau, qui permet la navigation de plaisance, comprend cinq rampes d'accès et trois marinas au long de la section traversant le territoire de Shawinigan. Le balisage de la rivière Saint-Maurice, entre Shawinigan et La Tuque, permettrait l'utilisation d'une voie navigable et contribuerait à l'accroissement de l'offre touristique 14.

Les sites d'intérêt culturel et touristiques sont identifiés à la *Planche synthèse 7 – Territoires d'intérêt particulier*.

Par ailleurs, depuis le milieu des années 1990, un circuit patrimonial a été mis en place, avec l'installation de panneaux d'interprétation. En 1990, les villes de Shawinigan et de Grand-Mère adhérèrent au programme *Rues Principales*, qui visait la revitalisation des centres-villes et en 2007, la Ville créa le conseil local du patrimoine. Enfin, de nombreuses fêtes commémoratives eurent lieu pour célébrer les centenaires de quatre secteurs de la ville. De nombreux organismes tels que le comité de protection des œuvres d'Ozias Leduc et l'organisme au grenier du Sport de Grand-Mère œuvrent dans ce domaine et contribuent à la transmission de l'information sur les sites ou les éléments culturels d'importance historique.

#### 4.4.4 Les sites d'intérêt écologique

#### Les plans et cours d'eau

Une particularité du territoire de Shawinigan est l'étendue et la proximité des aires naturelles par rapport aux zones urbaines. En effet, le réseau hydrique couvre plus de 9 % 15 du territoire de la ville. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des plans et des cours d'eau d'intérêt.

Parcs Canada. Fréquentation à Parcs Canada – 2006-07 à 2010-11.

Woods Stratégies. Étude sur les retombées économiques de l'Industrie des attractions touristiques du Québec. 2004. p.12.

Le Nouvelliste. Feu vert au balisage de la rivière Saint-Maurice. 28 février 2012.

Canards Illimités, Plan de conservation des milieux naturels de la Mauricie, 2009.

Tableau 6 - Principaux plans et cours d'eau d'intérêt sur le territoire de Shawinigan

Plan/cours d'eau	Source et parcours	Secteurs traversés	Principales caractéristiques
Rivière Saint-Maurice	Source : réservoir Gouin (Hautes-terres de Mistassini), dans la portion nord-ouest de la Mauricie. S'écoule sur un parcours de 560 km en direction sud jusqu'à la jonction du fleuve Saint-Laurent, à Trois-Rivières.	Traverse la majorité des secteurs de la ville sur une distance d'environ 40 km (et 46 km dans le parc national de la Mauricie).	A structuré le développement urbain et industriel de Shawinigan tout en contribuant à son découpage territorial.
Rivière Shawinigan	43 km de long.  Prend sa source des lacs Shawinigan, Caribou et Wapizagonke localisés au nord-ouest de la ville.  S'écoule en direction sud-est et se déverse dans la rivière Saint-Maurice.	Traverse la portion sud- ouest de la ville, dans les secteurs Shawinigan et Saint-Gérard-des- Laurentides.	Draine un bassin versant d'une superficie approximative de 500 km².
Rivière Grand-Mère	8.5 km de long.  Bassin versant de 25 km2 à même le bassin versant de la rivière Saint-Maurice  Prends source au sud-est du Lac-des- Piles, et s'écoule vers le sud-est pour se déverse dans la rivière Saint-Maurice.  De multiples tributaires, notamment depuis les lacs Bournival, Giguère, Long et Rond	Grand-Mère	Traverse une variété de milieux forestiers, agricoles et urbains Cours de la rivière modifié dans les années 1940 dans sa portion traversant le parc de la Rivière-Grand-Mère pour aménager un bassin et des murets de pierres sur les rives Sédimentation importante dans le bassin
Lac à la Tortue	Superficie de 339 hectares : 302 hectares sur le territoire de Shawinigan et 37 hectares sur le territoire d'Hérouxville.	Situé au sud du territoire dans le secteur du même nom.	Lac utilisé pour la baignade et les activités nautiques.
Lacs à la Perchaude, des Piles, à la Pêche, Minogami, Isaïe, Français, des Neiges, Chrétiens, etc.		Situés dans la partie nord du territoire.	Pourtour voué aux activités de villégiature et/ou aux développements résidentiels.  Les lacs des Piles et à la Pêche servent de sources d'approvisionnement en eau potable à la ville.

#### Les forêts et les sites écologiques protégés

La forêt occupe quant à elle une place prépondérante dans le paysage de la ville. En excluant le parc national de la Mauricie, plus de 63 % du territoire de la ville se situe en zone forestière. Les zones forestières dominantes se retrouvent dans les secteurs périphériques tels que Lac-à-la-Tortue, Saint-Georges-de-Champlain, Saint-Gérard-des-Laurentides et Saint-Jean-des-Piles, qui mentionnons-le est recouvert d'aires boisées sur plus de 90 % de sa superficie. Quant au territoire correspondant au parc national de la Mauricie, 93 % de celui-ci est recouvert par la forêt.

Au sud du territoire correspondant aux secteurs Shawinigan-Sud et Lac-à-la-Tortue se trouve la réserve écologique (Lac-à-la-Tortue). Cette réserve, d'une superficie de plus de 565 ha, a pour but de garantir la protection des milieux naturels fragiles correspondant, notamment au vaste complexe de milieux humides, dominés par la tourbière ombrotrophe ainsi que par la présence d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. L'objectif est de contribuer à la préservation de la biodiversité qui caractérise ces milieux.

Dans le cadre de la cartographie des milieux humides de la Mauricie, réalisé par l'organisme Canards Illimités Canada, le territoire de Shawinigan possèderait une superficie de 4 672 ha de milieux humides, équivalent à 5,8 % de son territoire. Parmi l'ensemble de ces milieux humides, 79 % correspond à des tourbières naturelles. Une grande part se trouvant au sud, au sein de la réserve écologique ainsi que dans la portion sud-est de la ville. Une autre part des milieux humides est localisée au nord du territoire, dans les secteurs à dominance naturelle tels que Saint-Jean-des-Piles, ainsi qu'à l'intérieur des terres publiques comprises dans les limites du parc national de la Mauricie. Un *Plan de conservation* fut élaboré en 2014 et 2015 pour inventorier ces milieux et identifier les zones à protéger en priorité.

Enfin, le parc national de la Mauricie, localisé dans la portion nord de la ville, constitue un vaste territoire naturel protégé et reconnu pour la richesse des écosystèmes forestiers et pour la diversification de sa flore et de sa faune. Le parc comprend 150 lacs et une multitude de cours d'eau qui s'écoulent en direction de la rivière Saint-Maurice, par les rivières à la Pêche, Matawin et Shawinigan.

# Autres sites d'intérêt écologique

Le parc de l'Île Melville et le parc de la Rivière-Grand-Mère constituent également des sites d'intérêt écologique. Le parc de l'Île Melville constitue un site naturel au cœur de la rivière Saint-Maurice et comprend le site des Chutes de Shawinigan. Ce site offre des chutes spectaculaires au mois de mai et un lit de roc à nu le restant de l'année. Par ailleurs, le parc de la Rivière-Grand-Mère constitue un parc linéaire en milieu urbain accessible où sillonne la petite rivière Grand-Mère.

Les sites d'intérêt écologique sont identifiés à la *Planche synthèse 7 – Territoires d'intérêt particulier*.

# 4.4.5 Les paysages d'intérêt

Une étude intitulée « Inventaire des paysages remarquables » fut réalisée en mars 2012 pour la Ville de Shawinigan. Celle-ci avait pour objectif de répertorier l'ensemble des points de vue, corridors et sites présentant un intérêt du point de vue du paysage, et de caractériser ceux-ci à l'aide de fiches-synthèses. Pour chacun d'entre eux, une valeur paysagère globale a été définie, de même que des recommandations de protection/mise en valeur.

Sur l'ensemble du territoire municipal, 32 sites furent définis. De ceux-ci, huit ont été identifiés comme présentant une valeur paysagère globale exceptionnelle. Il s'agit de l'entrée du secteur Grand-Mère, de la 50° Avenue, du village de Sainte-Flore, du corridor riverain du secteur Saint-Jean-des-Piles, du chemin Principal à Saint-Gérard-des-Laurentides, de la promenade du Saint-Maurice à Shawinigan, de la baie de Shawinigan, de la baie de la Pointe-à-Bernard et des Chutes de Shawinigan. Cinq sites furent identifiés comme ayant une valeur paysagère globale supérieure, seize comme ayant une valeur bonne et trois comme ayant une valeur moyenne. Le tableau suivant présente la synthèse des informations contenues dans l'étude.



Tableau 7 – Inventaire des paysages remarquables de Shawinigan<sup>16</sup>

Nom	Secteur	Type de paysage	Évaluation du point de vue/paysage
	Valeur pa	aysagère globale exceptionn	elle
Entrée du secteur Grand-Mère	Grand-Mère	Large bassin visuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Chemin de Sainte-Flore, noyau villageois de Sainte-Flore	Grand-Mère	Axe routier rural	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Corridor riverain du secteur Saint-Jean-des-Piles	Saint-Jean-des- Piles	Corridor visuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Chemin Principal	Saint-Gérard-des- Laurentides	Rang	Accessibilité visuelle : Accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Parc et promenade du Saint- Maurice	Shawinigan	Corridor riverain urbain	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Baie de Shawinigan	Shawinigan	Large bassin visuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Baie de la Pointe-à-Bernard	Shawinigan	Large bassin visuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Chutes de Shawinigan	Shawinigan-Sud	Chute	Accessibilité visuelle : Très accessible, moyennement accessible ou peu accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
	Valeur	paysagère globale supérieur	re
Belvédère de la rivière Noire	Saint-Georges-de- Champlain	Point de vue unique	Accessibilité visuelle : Moyennement accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Lac des Piles	Grand-Mère	Lac	Accessibilité visuelle : Peu accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
Avenue du Capitaine-Veilleux	Shawinigan-Sud	Corridor riverain	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Belvédère Lambert	Shawinigan-Sud	Large bassin visuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Très remarquable Valeur intrinsèque : Très significative

Urbanex Inc. division de Roche Ltée. Inventaire des paysages remarquables de la Ville de Shawinigan. Mars 2012.

Tableau 7 – Inventaire des paysages remarquables de Shawinigan<sup>16</sup> (suite)

Nom	Secteur	Type de paysage	Évaluation du point de vue/paysage
Rang Saint-Pierre	Shawinigan-Sud	Rang	Accessibilité visuelle : Accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Très significative
	Vale	ur paysagère globale bonne	
Rue du Village	Lac-à-la-Tortue	Axe urbain	Accessibilité visuelle : Accessible Intérêt visuel : Moyen Valeur intrinsèque : Significative
Cimetière de Saint-Georges	Saint-Georges-de- Champlain	Site ponctuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Pont Saint-Maurice de l'Autoroute de l'Énergie (A55)	Grand-Mère	Large bassin visuel	Accessibilité visuelle : Moyennement accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Quartier des Anglais	Grand-Mère	Quartier résidentiel de type cité-jardin	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Parc du Rocher de Grand-Mère	Grand-Mère	Site ponctuel avec point de vue sur la rivière	Accessibilité visuelle : Accessible Intérêt visuel : Moyen Valeur intrinsèque : Très significative
Barrage de Grand-Mère	Grand-Mère	Point de vue unique	Accessibilité visuelle : Moyennement accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Moyennement significative
Parc de la Rivière-Grand-Mère	Grand-Mère	Site ponctuel linéaire	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Moyen Valeur intrinsèque : Significative
Chemin du Lac-à-la-Pêche	Saint-Gérard-des- Laurentides	Corridor visuel	Accessibilité visuelle : Moyennement accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Parc de la Rivière-Shawinigan	Shawinigan	Corridor riverain	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Avenue Georges	Shawinigan	Rue résidentielle de type cité-jardin	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Chemin Reid	Shawinigan	Point de vue unique	Accessibilité visuelle : Accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Moyennement significative
Ancienne usine Belgo	Shawinigan	Site industriel ponctuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : N/D Valeur intrinsèque : Significative



Tableau 7 – Inventaire des paysages remarquables de Shawinigan<sup>16</sup> (suite)

Nom	Secteur	Type de paysage	Évaluation du point de vue/paysage
Rue des Érables	Shawinigan	Rue résidentielle de type cité-jardin	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Carrefour giratoire et Bourg-Lévis	Shawinigan	Site ponctuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Moyen Valeur intrinsèque : Moyennement significative
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> Rue	Shawinigan	Rue résidentielle	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
Cimetière Saint-Michel	Shawinigan-Sud	Site ponctuel	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Significative
	Valeu	r paysagère globale moyenne	9
Axe de la 4º Rue	Shawinigan	Axe urbain	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Moyen Valeur intrinsèque : Moyennement significative
Chemin de River Road	Grand-Mère	Rue résidentielle de type cité-jardin	Accessibilité visuelle : Moyennement accessible Intérêt visuel : Moyen Valeur intrinsèque : Moyennement significative
Avenue Willow	Shawinigan	Axe urbain	Accessibilité visuelle : Très accessible Intérêt visuel : Remarquable Valeur intrinsèque : Moyennement significative

Il serait nécessaire d'évaluer l'application des recommandations de protection et de mise en valeur applicables à chacun de ces sites.

Les paysages d'intérêt présentant une valeur paysagère globale exceptionnelle ont été identifiés à la *Planche synthèse 7 – Territoires d'intérêt particulier*.

### **Faits saillants**

- Le conseil local du patrimoine et Culture Shawinigan sont des partenaires importants dans la préservation et la reconnaissance du patrimoine dans la ville.
- Plusieurs inventaires ont été réalisés par la Ville (patrimoine bâti et paysages remarquables), mais ceux-ci pourraient encore être bonifiés.
- Des programmes d'aide technique et d'aide financière sont en place pour aider les citoyens à rénover les bâtiments fais ant partie de l'inventaire du patrimoine bâti.
- La Ville de Shawinigan travaille actuellement à la refonte de son règlement sur les PIIA afin de mieux encadrer la protection des quartiers, des bâtiments patrimoniaux et de certains milieux naturels.
- Certains bâtiments patrimoniaux de valeur ont été perdus dans les dernières décennies (auberge de Grand-Mère, Ferme Laurentide, etc.).
- Shawinigan est dotée d'un patrimoine bâti et naturel et de paysages remarquables qui méritent d'être davantage mis en valeur.

# 5 ORIENTATION 2 : DES MILIEUX DE VIE DYNAMIQUE, DE QUALITÉ, ADAPTÉS AUX BESOINS ET AUX ATTENTES D'UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE

La qualité de vie figure parmi les grandes forces de Shawinigan, en particulier en raison de la grande quantité et qualité des espaces verts et naturels, des paysages grandioses et de l'accès peu dispendieux à la propriété. Toutefois, les attentes envers l'évolution des milieux de vie diffèrent selon les groupes d'âge, les diverses classes sociales, etc. Le contexte de vieillissement de la population jumelé à



Figure 22 – Horloge locale située sur la 5e rue de la Pointe

l'exode des jeunes obligent l'innovation et la diversification quant aux services et aux usages. Le taux de satisfaction par rapport aux services municipaux varia entre 66,3 % et 85 % en 2012, selon le service concerné. Les services où le taux de satisfaction fut le plus élevé furent les différentes collectes de matières résiduelles et le Service sécurité incendie. Toutefois, les services où le taux de satisfaction était le moins élevé furent le déneigement et l'entretien des rues et des trottoirs. Depuis, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, la Ville de Shawinigan a travaillé à améliorer ses processus de travail et a annoncé, en janvier 2018, la tenue d'une consultation publique sur le degré de satisfaction quant aux opérations de déneigement afin d'obtenir l'opinion de la population sur le sujet et de continuer d'améliorer son service et son image auprès de la population.

Afin de mieux connaître le profil et les besoins des communautés présentes à Shawinigan, une grande partie des données de cette section est tirée de *Statistiques Canada*, de l'*Institut de Statistiques du Québec*, et de la « *Recherche dans le cadre du MADA et de la Politique familiale Municipale* », Ville de Shawinigan, 2013.







Figure 24 - Parc de quartier

# 5.1 Objectif 2.1 : Poursuivre la mise en valeur de la diversité des milieux de vie et de leurs caractéristiques distinctives

La ville de Shawinigan se situe dans la portion sud de la Mauricie, dans les provinces naturelles des Basses-Terres-du-Saint-Laurent et des Laurentides méridionales. Shawinigan est ceinturée au nord-est par la MRC de Mékinac, au sud par la MRC des Chenaux et à l'ouest par la MRC de Maskinongé. La ville de Trois-Rivières se situe, pour sa part, à environ 35 km au sud de Shawinigan.



Figure 25 – Localisation de Shawinigan dans la région de la Mauricie

Source: www.tourismemauricie.com

Occupant un vaste territoire d'une superficie de 733 km², la nouvelle ville de Shawinigan est le résultat de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2002, des anciennes municipalités de Grand-Mère, de Lac-à-la-Tortue, de Saint-Georges-de-Champlain, de Saint-Gérard-des-Laurentides, de Saint-Jean-des-Piles, de Shawinigan et de Shawinigan-Sud. Le territoire compte également la quasi-totalité de la superficie du parc national de la Mauricie localisée à l'extrémité nord de la ville.

Les anciennes municipalités constituent aujourd'hui les sept secteurs de la ville, chacun pourvu d'un caractère et d'une identité qui lui sont propres. Les secteurs de Grand-Mère (portion sud), de Saint-Georges, de Shawinigan et de Shawinigan-Sud correspondent aux secteurs les plus urbanisés de la ville, tandis que les autres secteurs s'identifient à des territoires périurbains et ruraux davantage rattachés aux activités agricoles, forestières et de villégiature. Mentionnons que les éléments naturels correspondant aux rivières Saint-Maurice et Shawinigan contribuent grandement au découpage territorial de la ville. À la suite de la fusion municipale, les municipalités de Saint-Gérard-des-Laurentides, de Saint-Jean-des-Piles et de Lac-à-la-Tortue sont demeurées reconnues comme un secteur rural par le *MAMOT*, et de ce fait elles sont intégrées à la politique nationale de la ruralité et elles bénéficient des programmes qui s'y

rattachent. Pour les projets supportés dans le cadre du *Pacte Rural 2007-2014*, 41 projets ont bénéficié d'une aide financière de 1 281 020 \$.

Le secteur de Grand-Mère est localisé au nord du secteur de Shawinigan et correspond à l'un des plus anciens secteurs de la ville. Ce territoire abrite une population d'environ 13 050 habitants. Son urbanisation s'est effectuée majoritairement dans sa portion est, en raison de la proximité de la rivière Saint-Maurice. Ce territoire est reconnu pour ses activités hydroélectriques et industrielles. En plus de sa vocation urbaine, ce territoire, d'une superficie approximative de 63 km², se caractérise par la présence d'une zone rurale vouée aux activités agricoles et forestières, sur plus de 60 % de son territoire. De plus, la présence de plusieurs lacs dans sa partie nord-ouest a favorisé l'implantation des activités de villégiature à proximité de ces milieux. Enfin, la rivière Shawinigan délimite la partie sud-ouest de ce secteur.

Le secteur de Lac-à-la-Tortue, fondé en 1895, est localisé à l'extrémité sud-est de la ville, au nord-est de Shawinigan-Sud. La rivière Saint-Maurice délimite la portion nord-ouest de ce secteur. Ce territoire rural, d'une superficie de 52 km², compte approximativement 3000 habitants regroupés principalement au pourtour du lac à la Tortue situé au nord-est du territoire. La vocation de villégiature est d'ailleurs très importante dans cette partie de territoire, qui correspond à son ancien noyau villageois. Le territoire forestier couvre la majorité du secteur, soit environ 80 %. De plus, une réserve écologique répartie sur les territoires de Shawinigan-Sud et de Lac-à-la-Tortue, dont la superficie est près de 565 ha, occupe la portion nord.

Le secteur de Saint-Georges correspond au plus petit secteur de la ville, d'une superficie inférieure à 17 km². Ce secteur regroupe une population d'environ 4000 habitants. Localisé à l'est de Grand-Mère et au nord de Lac-à-la-Tortue, son développement se concentre principalement dans sa portion sud, à proximité de la rivière Saint-Maurice qui ceinture l'ouest du territoire. La fonction résidentielle domine la zone urbanisée. Des commerces et des services à desserte locale sont également présents, particulièrement le long de la route 153 ainsi que quelques industries. Enfin, près de 70 % du secteur correspond au milieu forestier.

Le secteur de Saint-Gérard-des-Laurentides est localisé à l'extrémité de la ville, à l'ouest de Grand-Mère, et compte une population d'environ 1900 habitants. Ce secteur, d'une superficie de plus de 39 km², voit son développement urbain se concentrer majoritairement dans sa portion sud, à proximité de la rivière Shawinigan qui s'écoule au centre du territoire, et en continuité avec la zone résidentielle du secteur Shawinigan. La fonction agricole occupe environ 20 % du territoire tandis que 65 % de celui-ci est rattaché au domaine forestier. Enfin, les activités de villégiature se concentrent au pourtour des lacs présents dans sa portion nord. Mentionnons que ce secteur offre un accès secondaire au parc national de la Mauricie.

Le secteur de Saint-Jean-des-Piles correspond à un vaste territoire naturel, d'une superficie approximative de 84 km². Seuls 700 habitants résident sur ce territoire. Sa limite nord-est est bordée par la rivière Saint-Maurice et constitue l'une des portes d'entrée du parc national de la Mauricie situé au nord-ouest de ce secteur. La majorité du territoire est forestier (90 %) et environ 10 % est voué au secteur agricole. Les activités de villégiature se concentrent sur le pourtour des nombreux lacs qui bordent le sud et l'ouest du territoire. L'implantation de quelques commerces et entreprises est vouée à la desserte locale.

Le secteur de Shawinigan est localisé dans la partie sud de la ville, en bordure nord de la rivière Saint-Maurice. La rivière Shawinigan traverse également la portion ouest du territoire. Ce secteur correspond aux anciens territoires de la ville de Shawinigan, fondée en 1901, et de la municipalité de Baie-de-Shawinigan, fondée en 1907, et fusionnées en 1998. Il s'agit d'un petit secteur en termes de superficie (26 km²), mais il est le plus densément peuplé (approximativement 17 100 habitants). Il constitue aujourd'hui le cœur de la ville. Ce secteur jumelé à ceux de Grand-Mère, de Lac-à-la-Tortue et de Saint-Jean-des-Piles forment les territoires les plus anciens de la ville. L'industrialisation issue de l'énergie hydraulique de la rivière Saint-Maurice a débuté sur ce territoire dès 1898, avec l'arrivée de la compagnie *Shawinigan Water and Power*.

Le secteur de Shawinigan-Sud est délimité à l'ouest et au nord par la rivière Saint-Maurice. Cette ancienne municipalité, d'une superficie de plus de 51 km², a été fondée en 1912 et compte une population d'environ 11 250 habitants. Il s'agit du secteur le plus au sud de la ville. Tout comme le secteur de Grand-Mère, les activités urbaines (résidentielles, commerciales, industrielles et institutionnelles) se sont développées dans la partie nord-ouest de ce secteur, à proximité de la rivière. Sa vocation rurale est concentrée principalement au sud-ouest et à l'est du territoire. Les activités agricoles et forestières correspondent à environ 80 % du territoire.

Enfin, le parc national de la Mauricie, d'une superficie de 536 km², est localisé à l'extrémité nord de la ville. Ce territoire à tenure publique est bordé à l'est par la rivière Saint-Maurice et au nord, par la rivière Matawin. Le parc de la Mauricie est majoritairement compris sur le territoire de la ville de Shawinigan, soit sur une superficie de 448 km². Son territoire s'étend également sur les municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Roch-de-Mékinac. La réserve faunique Mastigouche ceinture la portion ouest du parc tandis que la portion nord est bordée par la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) du Chapeau-de-Paille et la réserve faunique du Saint-Maurice.

Outre les secteurs, les citoyens de la ville s'identifient par leur quartier. Certains quartiers ont une identité très forte. On peut par exemple citer :

#### **Almaville**

Almaville est un petit faubourg ouvrier ayant été développé à flanc de montagne, entre le bas d'une falaise et la rivière Saint-Maurice, dans le secteur Shawinigan-Sud. Développé sur des terres qui appartenaient jadis au juge Mailhot, le quartier était relié au centre-ville de Shawinigan par un traversier appelé le Marie-Louise, opéré par le Capitaine Jos (Joseph) Veilleux. Le quartier a également été habité par plusieurs personnages notoires de l'histoire de Shawinigan, comme le docteur Joseph-Henri Choquette, considéré comme le premier chirurgien de Shawinigan. Le quartier présente une diversité architecturale intéressante où l'on retrouve autant des maisons canadiennes en déclin de bois avec des toits mansardés que des bâtiments de maçonnerie.



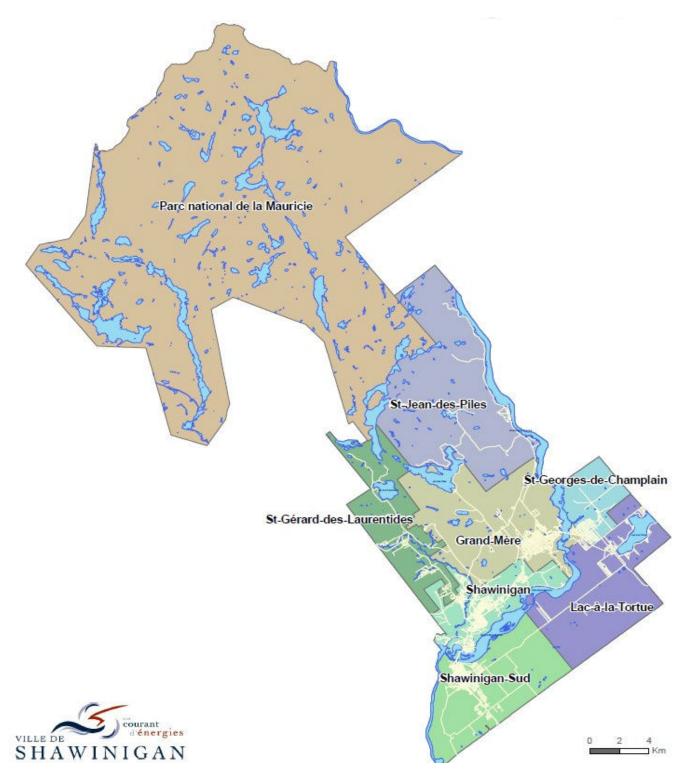


Figure 26 – Les secteurs de la ville de Shawinigan



#### Saint-Paul

Le quartier Saint-Paul, situé autour de l'église du même nom, fait partie du centre-ville historique du secteur Grand-Mère. On y retrouve plusieurs bâtiments historiques d'origine religieuse tels que l'église elle-même, le presbytère, le collège *Sacré-Cœur* et un ancien externat qui a été géré jusque dans les années 70 par les Ursulines. Les deux artères principales du quartier, soit la 5<sup>e</sup> Avenue et l'avenue de Grand-Mère présentent des caractéristiques typiques d'un centre-ville, avec des bâtiments contigus de brique ou de maçonnerie sur deux ou trois étages dont le rez-de-chaussée est commercial et les étages résidentiels.

# **Quartier des Anglais**

Le quartier des Anglais s'est développé dans la partie basse de la ville, près de la rivière Saint-Maurice et de l'usine *Laurentide*. Le quartier abritait les dirigeants et les ouvriers spécialisés de l'usine, dont la majeure partie était anglophone. Les bâtiments les plus marquants du secteur sont l'ancien club social de la *Laurentide* (l'Assembly Hall), aujourd'hui occupé par la *Maison de la culture Francis-Brisson*, le bâtiment d'accueil de l'usine et l'église anglicane, construite à l'initiative de M<sup>me</sup> Chahoon, la femme du président de la *Laurentide*, et ayant été en opération jusqu'à tout récemment. Les bâtiments du secteur ont principalement été construits dans les courants *Arts & Crafts* et les matériaux les plus fréquemment utilisés furent le déclin de bois, le bardeau de cèdre et la maçonnerie.

#### Lac des Piles

Le lac des Piles, autrefois partie intégrante de la paroisse de Sainte-Flore, est un ancien développement de villégiature datant du début du 20<sup>e</sup> siècle. Le lac était un site de villégiature privilégié tant pour la population locale que pour les citoyens des grandes villes, qui venaient au lac pour s'y ressourcer. Le lac a déjà abrité deux grands hôtels, le *Bella-Vista* et le *Paradis des Sports*, une marina, un camping toujours en opération aujourd'hui et une grande quantité de maisons de villégiature, qui avec les années se sont changées en résidences permanentes. Le lac des Piles constitue également l'une des principales sources d'eau potable de la ville de Shawinigan.

# Village de Sainte-Flore

Le village de Sainte-Flore correspond au plus ancien site d'implantation de la ville de Shawinigan. On signala la présence des premiers colons dès 1858 et la paroisse est née en 1863. On y retrouve la trame bâtie des villages ruraux typiques du Québec : autour de l'église, cœur du village, les maisons d'architecture traditionnelle s'alignent sur une parcelle étroite et près de la chaussée, avec des champs en arrière-plan. Sainte-Flore demeure un milieu de vie où les résidences voisinent les terres agricoles d'un côté et de l'autre des services de proximité et des commerces de nature récréotouristique et gastronomique, qui font rayonner le caractère bucolique des lieux. Ces attraits particuliers attirent les villégiateurs des lacs environnants et les cyclistes de la région qui apprécient le parcours champêtre du chemin de Sainte-Flore.

#### Saint-Marc

Le quartier Saint-Marc constitue l'un des quartiers les plus densément construits de la ville. Shawinigan On y retrouve de nombreux services publics et communautaires, un marché, une caserne de valeur patrimoniale, des commerces de quartier, des habitations multifamiliales de briques rouges, qui révèlent la nature ouvrière des premiers occupants, deux parcs, qui sont de véritables îlots de fraîcheur pour les



résidents, et des friches industrielles encadrent le milieu de vie. L'avenue Saint-Marc en demeure l'artère principale, malgré le déclin de sa fonction commerciale.

#### **Rue Cascade**

La rue Cascade mène toujours aux installations hydroélectriques et aux immenses bâtiments de l'ancienne aluminerie, à l'origine du développement industriel de la ville. Dans le prolongement de la promenade du Saint-Maurice, la rue Cascade offre un parcours unique juxtaposant des points de vue remarquables sur la baie, la Pointe-à-Bernard et la Cité de l'énergie qui dominent maintenant le paysage.

# **Rue Georges**

La rue Georges accueille l'un des ensembles immobiliers les plus intéressants de la ville de Shawinigan, un regroupement de plusieurs unités d'habitations contiguës de style *Arts & Crafts*. Ces habitations de compagnie sont aujourd'hui logées sous la canopée d'arbres centenaires et ont conservé plusieurs composantes d'origines. Les résidents de cette rue bénéficient par ailleurs de la proximité du quartier Saint-Marc, de la Pointe-à-Bernard et des grandes surfaces commerciales du Carré Trudel.

# Le noyau villageois de Saint-Jean-des-Piles

Fondée en 1877 sur la rive ouest du Saint-Maurice, Saint-Jean-des-Piles présente un noyau villageois parsemé de maisons traditionnelles et de services de proximité, le tout dans un panorama exceptionnel de collines surplombant la rivière. Sa proximité avec le parc national, la rivière Saint-Maurice et le paysage environnant en fait un milieu de vie particulièrement intéressant pour les amateurs de plein air et d'activités nautiques, qu'ils soient résidents ou de passage.

Ces secteurs ainsi que les autres secteurs restent à caractériser comme entité d'appartenance.

#### **Faits saillants**

- La ville de Shawinigan est le produit de la fusion de 7 anciennes municipalités, qui constituent des milieux de vie distincts.
- Certains quartiers de la ville ont des caractéristiques propres (patrimoniales, paysagères ou historiques) qui ont permis aux résidents de développer un sentiment d'appartenance distinct de celui de la ville ou même de celui de l'ancienne ville fusionnée.
- Certaines actions ont été prises afin de reconnaître les spécificités de ces quartiers et de les mettre en valeur, mais il reste encore du travail à faire.

# 5.2 Objectif 2.2 : Renforcer l'utilisation des TIC et tendre vers le concept de ville intelligente

Un comité de travail fut mis en place en 2015 et le premier mandat du comité a été de concevoir une définition de *ville intelligente* pour la Ville de Shawinigan, qui se décrit comme suit :

# Pour Shawinigan, une ville intelligente c'est :

Une communauté innovante et durable, développée pour et avec les citoyens.

Une administration municipale qui améliore le cadre de vie des citoyens :

- → En favorisant la transparence et la participation citoyenne;
- → En adaptant et en améliorant les services aux citoyens;
- → En gérant ses ressources de manière efficiente;
- → En optimisant ses opérations;
- → En favorisant la reconversion vers une économie durable;
- → En réduisant l'impact environnemental de l'organisation;
- → En utilisant les technologies de l'information et des communications.

Par cette définition, la ville de Shawinigan vise devenir une ville réactive axée sur la participation citoyenne, fournir un service simple et rapide aux citoyens et aux touristes, basé sur l'efficience, tout en soutenant le développement et l'émergence d'entreprise dans le domaine des technologies.

Plusieurs consultations ont permis d'identifier différentes actions, regroupées sous six dimensions, pour atteindre l'objectif défini. De plus, en 2016, dans un mandat d'accompagnement, des consultants d'IBM aidèrent le comité de gestion à cibler des critères pondérés et des éléments de gouvernance lors de leur mandat de consultation pour le volet de *ville intelligente* en 2016.

Les six dimensions pour la ville de Shawinigan sont les suivantes :

### A. La participation citoyenne

Si des habitudes de participation citoyenne ont été mises en place, il manque de méthodes et d'outils pour recevoir et traiter efficacement la rétroaction citoyenne sur les projets de la Ville.

La Ville est actuellement dans un processus pour mettre en place un outil de consultation citoyenne, appuyé par de nouvelles méthodes de consultation, qui permettra d'améliorer la collaboration entre la Ville, ses citoyens et ses partenaires.

# B. Les infrastructures technologiques numériques

La Ville de Shawinigan intègre depuis plusieurs années les technologies de l'information dans ses pratiques administratives, mais aussi pour améliorer l'accès à l'information et la qualité de l'information pour les citoyens. Les principaux outils sont représentés par :

- Un logiciel de cartographie permettant une gestion des infrastructures de la ville, des cartes interactives internes ou en ligne, et ce, compatibles avec plusieurs types de plateformes.



Également, par l'utilisation d'une application mobile cartographique, les employés peuvent faire des relevés en direct sur le terrain ou effectuer des mises à jour d'information en temps réel;

- Le suivi en temps réel des véhicules de déneigement de la ville ou des entrepreneurs ou le suivi des autobus;
- L'utilisation de communication mobile pour le suivi des interventions du Service sécurité incendie;
- Un intranet fut instauré en 2014 pour les employés de la Ville;
- Des postes informatiques disponibles dans toutes les bibliothèques, pour accéder à Internet ou pour utiliser comme poste de travail. À ce sujet, les usagers peuvent suivre un atelier de formation pour leur permettre d'apprendre à les utiliser;
- Des bornes WiFi installées dans tous les secteurs de la ville (centre-ville, parcs, lieux publics) afin de permettre l'accès à un service de base de réseau sans-fil gratuit dans ces lieux spécifiques;
- Un site Web, permettant d'informer les citoyens, est continuellement en amélioration, pour mieux répondre aux besoins;
- Un service de messagerie automatisée aux citoyens (SMAC) pour diffuser rapidement des messages aux citoyens, par exemple, un avis d'ébullition, une évacuation, des travaux importants, un bris d'aqueduc ou encore la fermeture de certaines rues;
- Un plan de développement des TI pour s'assurer que le Service des TI répond aux orientations de la Ville tout en supportant le service aux citoyens.

De plus, des services en ligne s'ajoutent régulièrement pour répondre aux besoins des citoyens : inscriptions aux activités du Service des loisirs, culture et vie communautaire, catalogue des bibliothèques (prêts numériques), paiement des constats d'infraction, infolettre, offre d'emploi, permis et formulaires, réclamations, taxes et consultation du rôle d'évaluation.

# C. Le changement organisationnel

La Ville est en processus d'amélioration continue basée sur la démarche *Lean Six Sigma*. Tous les services de la Ville sont touchés par cet exercice. Par exemple, la division des permis et le Service des travaux publics ont fait l'objet de projets pilotes d'importance (ex : délivrance de permis, optimisation du déneigement). Cette démarche, si elle est séparée de celle *ville intelligente*, constitue un pilier important sur lequel pourra se baser le changement organisationnel nécessaire pour prendre le tournant *ville intelligente*.

### D. L'optimisation des investissements

Le concept de *ville intelligente* oriente l'organisation à se doter de processus et d'outils pour appuyer une meilleure gestion des investissements. Pour le développement du concept de *ville intelligente*, différents investissements au niveau des infrastructures ou des ressources doivent être effectués pour développer cette nouvelle orientation. Les choix d'investissements devront respecter la stratégie de gouvernance actuellement en place pour assurer une réduction de dette de 25 % en 15 ans.



# E. L'urbanisme intelligent

Dans ses projets de développement domiciliaire, tout comme dans ses projets de réfection de rues, des réflexes d'urbanisme participatifs sont en train d'être mis en place pour les projets municipaux orientés sur la mobilité durable et sur le verdissement.

# F. Une économie durable et numérique

Le plan de diversification économique de la Ville comprend quatre secteurs de priorité dont un en lien avec le tournant *ville intelligente*, soit le divertissement numérique et le développement logiciel.

Le Digihub est le pôle d'innovation dans le numérique représenté par quatre pôles : Patrimoine et la muséologie numérique, l'Usine intelligente 4.0, le Divertissement numérique et le e-Santé.

Le Digihub permet d'incuber, de développer ou de diffuser des projets d'entreprises dans le domaine des technologies numériques, y compris l'Internet des objets. Le centre permet de mettre en réseau des innovateurs, des développeurs et des entrepreneurs et il offre aussi de les former. La Ville a agi ellemême comme un entrepreneur dans le projet.

#### **Faits saillants**

- La Ville de Shawinigan a mis en place un comité de travail sur le principe de ville intelligente et a donné un mandat pour orienter les actions de la Ville dans le domaine.
- De nombreuses initiatives ont été mises en place par la Ville pour prendre le tournant technologique dans la ville, notamment pour augmenter l'accès aux données et aux informations en ligne de la Ville.
- La Ville a encore de nombreux défis à relever pour permettre une gestion informatisée adaptée de ses projets et permettre une vue d'ensemble de l'avancée des projets et des objectifs de la Ville.
- Un exercice important a été réalisé et visait à éventuellement diminuer la dette de la ville. Toutefois, un gros travail reste à faire pour optimiser les différents projets de la Ville en intégrant les objectifs, en particulier de durabilité et de participation citoyenne.
- Un immense défi de changement organisationnel attend toutefois la Ville devant cet important chantier et si la Ville a commencé à se doter de méthodes, comme le Lean Six Sigma, qui pourraient permettre d'accélérer ces changements, une stratégie reste encore à être dessinée et les différents services devront être informés et impliqués.
- Pour ce qui est de l'urbanisme intelligent et de l'habitat intelligent, ce positionnement marque le début de la démarche.
- C'est dans le domaine économique que la Ville a le plus avancé en matière de ville intelligente, avec la création et l'incubation d'entreprises d'importance dans le domaine, mais aussi d'outils de financement, de catalyseurs ou de centres de recherche.

# 5.3 Objectif 2.3 : Revitaliser certains milieux de vie par la mixité sociale et l'apport de nouvelles clientèles en tenant compte de la démographie actuelle

#### 5.3.1 Profil du cadre bâti

# Description du territoire

La ville de Shawinigan est constituée de :

- 13,7 % de terrains vacants;
- 75,8 % d'immeubles résidentiels;



- 70,8 % de maisons unifamiliales;
- 15,7 % d'immeubles à logements;
- 0,4 % d'industries;
- 1,9 % de commerces;
- 6,4 % d'autres;
- 26,5 % du territoire zoné vert;
- 22 504 unités d'évaluation;
- 26 909 logements résidentiels;
- 2537 locaux commerciaux et institutionnels.

75,8 % du territoire est constitué d'immeubles résidentiels dont 54,6 % sont des immeubles unifamiliaux, 7,8 % des duplex, 3,0 % des triplex, 2,6 % des quatre et cinq logements, 2,5 % des cinq logements et plus et 2,8 % des résidences secondaires (chalets).

# Typologies, âge du cadre bâti et tenure des logements

En 2014, le cadre bâti résidentiel se composait à 54,6 % de maisons unifamiliales isolées. La seconde typologie en importance était celle des appartements situés dans des immeubles de moins de cinq étages (principalement deux ou trois), et comptait pour 15,7 % du total. Les autres typologies occupaient une part marginale du parc résidentiel. L'analyse comparative des données de 2009 et 2014 montrait peu de variation dans la répartition par typologie sur la période.

### Valeur imposable de l'ensemble de la ville

De 2009 à 2014, les valeurs imposables de l'ensemble de la ville ont progressé en moyenne de 6,3 % par année pour un total de 31,74 %. Par contre, nous pouvons remarquer que le secteur de plus grande villégiature et en bordure de la rivière Saint-Maurice (Saint-Jean-des-Piles) a progressé de plus 45 % par rapport à l'ensemble des secteurs de la ville.

# Évolution de la valeur foncière

L'évolution de la valeur foncière du cadre bâti de la ville de Shawinigan depuis 2009 se compare aisément par rapport à la région de la Mauricie, aux villes comparables et à l'ensemble du Québec, autant au niveau de la valeur totale et des secteurs résidentiels, de villégiature, de commerces, de terrains vacants et d'agricoles. Seul le groupe industriel est nettement plus faible de plus de 20 %.

Le tableau 11 présente la répartition des logements selon la période de construction pour les territoires de Shawinigan, de la Mauricie (incluant la ville de Trois-Rivières et les MRC constituantes) et du Québec, et ce, pour l'année 2006. Globalement, la ville de Shawinigan détient le parc de logements le plus ancien de la région de la Mauricie. Les logements construits avant 1961 représentent près de la moitié du cadre bâti. À Trois-Rivières, ces logements comptent pour seulement 29 % du total, contre 36 % en Mauricie et 31 % pour le Québec. Le parc résidentiel de Shawinigan nécessite ainsi des rénovations. En effet, 8 % du cadre bâti résidentiel requiert des réparations majeures.

Tableau 8 – Répartition du cadre bâti et logements par typologie – Shawinigan (2009 -2014)

	Shawinigan sommaire 2009			Shawinigan sommaire 2014		
UTILISATION	<u>NB.</u> UNITÉ	<u>IMMEUBLE</u>	Répartition unité	<u>NB.</u> UNITÉ	IMMEUBLE IMPOSABLE	Répartition unité
RESIDENTIELLE	16 909	1 599 226 200	78.14%	17 068	2 518 515 800	75.84%
LOGEMENTS	15 652	1 488 250 500	72.34%	15936	2 307 123 200	70.81%
1 plus condo	12 158	1 119 232 000	56.19%	12306	1 728 953 400	54.68%
2	1 744	143 599 300	8.06%	1753	215 753 400	7.79%
3	687	60 149 200	3.17%	678	91 586 100	3.01%
4	423	43 907 500	1.95%	472	82 679 400	2.10%
5	112	12 259 400	0.52%	115	19 303 100	0.51%
6 A 9	420	61 093 500	1.94%	440	97 545 600	1.96%
10 A 19	83	26 342 100	0.38%	86	39 932 300	0.38%
20 A 29	14	7 815 900	0.06%	15	12 074 700	0.07%
30 A 49	10	9 017 600	0.05%	11	13 228 600	0.05%
résiduel plus de 1 log.	3 493	364 184 500		3570	572 103 200	
CHALETS, MAISON DE VILLÉGIATURE	704	58 005 000	3.25%	625	107 309 500	2.78%
MAISONS, MOBILES, ROULOTTES	232	8 119 900	1.07%	203	10 861 600	0.90%
HABITATIONS EN COMM.	49	37 047 200	0.23%	49	80 813 500	0.22%
AUTRES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS	272	7 803 600	1.26%	254	12 173 100	1.13%
INDUSTRIES MANUFACTURIÉ	107	159 238 500	0.49%	96	114 519 100	0.43%
TRANSPORTS, SERVICES ET COMMUNICATIONS	327	44 843 700	1.51%	319	46 419 700	1.42%
COMMERCIALE	453	175 427 200	2.09%	426	230 808 900	1.89%
SERVICES	354	81 121 900	1.64%	374	94 950 200	1.66%
CULTURELLE,RECREATIFS, ET LOISIRS	29	13 726 900	0.13%	34	22 508 900	0.15%
PRODUCTION ET EXTRACTION	163	21 457 100	0.75%	164	32 061 800	0.73%
TERRAIN VACANT	3 296	53 777 200	_ 15.23%	3092	85 214 700	13.74%
TOTAL	21 638	2 148 818 700		21573	3 147 999 100	
NB TOTAL UNITÉ D'ÉVALUATION	22 506			22504		

Source : Rôle d'évaluation de Shawinigan (sommaire de rôle) 2009 et 2014

Tableau 9 - Valeurs imposables de la Ville par secteur (2009 -2014)

							Variation
SECTEUR	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009/2014
Shawinigan	689 930 900	776 506 500	789 511 700	796 682 100	908 664 200	917 906 400	24.84%
Grand-Mère	548 724 200	669 528 500	676 333 600	689 924 400	783 683 400	790 858 600	30.62%
Shaw.Sud	468 550 400	596 238 200	607 404 100	622 516 400	714 672 500	732 645 700	36.05%
Saint-Georges	136 864 200	171 999 100	176 346 400	177 069 600	198 412 400	198 453 900	31.03%
Lac-à-la-Tortue	130 376 800	169 495 200	173 273 100	177 535 200	205 240 100	207 702 600	37.23%
Saint-Gérard	93 647 600	123 285 700	124 445 900	127 125 900	148 944 600	151 992 300	38.39%
S.J.P	80 724 600	117 850 600	119 316 900	120 517 500	147 548 800	148 439 600	45.62%
Total	2 148 818 700	2 624 903 800	2 666 631 700	2 711 371 100	3 107 166 000	3 147 999 100	31.74%

Source : Rôle d'évaluation de Shawinigan (sommaire de rôle) 2009 et 2014

Tableau 10 – Répartition du cadre bâti – Shawinigan, région 04, ville comparable et le Québec (2009 - 2014)

	ÉCART VALEUR % 2009-2014					
	<u>Ville de</u> shawinigan	Région 04	Comparable ville entre 45 000 à 66 000 de population	Québec		
TOTAL IMPOSABLE	46.5	37.6	42.0	41.5		
RÉSIDETIEL 1 LOG. PLUS CONDO	54.5	43.3	45.0	46.8		
RÉSIDUEL PLUS DE 1 LOG.	57.1	40.9	43.0	43.0		
CHALETS, MAISON DE	85.0	52.1	70.0	32.0		
INDUSTRIES MANUFACTURIÉ	-23.1	-7.8	9.0	-3.5		
COMMERCIALE	31.6	21.5	34.0	33.8		
PRODUCTION ET EXTRACTION	49.4	28.3	33.7	26.1		
IMM. NON EXPLOITÉS ET	58.5	54.1	84.6	48.1		

Tableau 11 - Répartition des logements selon la période de construction - Shawinigan, Mauricie et Québec (2006)

	Avant 1961	1961-1980	1981-2000	Après 2000
Mauricie	36,1 %	32,8 %	26,8 %	4,3 %
La Tuque	43,8 %	32,1 %	23,2 %	1,0 %
Les Chenaux	38,0 %	32,4 %	24,8 %	4,8 %
Maskinongé	35,8 %	33,1 %	26,8 %	4,4 %
Mékinac	46,2 %	29,5 %	21,0 %	3,3 %
Shawinigan	49,7 %	28,7 %	19,4 %	2,2 %
Trois-Rivières	28,6 %	34,8 %	31,0 %	5,6 %
Ensemble du Québec	30,7 %	34,7 %	27,8 %	6,8 %

Source : Rapport final – Portrait de l'habitation en Mauricie – Bilan, besoins et perspectives, décembre 2010. p.138, d'après les données de Statistique Canada, Recensement 2006.

La Planche synthèse 1 - Évolution historique de l'occupation du sol illustre la répartition des logements selon la période de construction, et ce, à l'intérieur des périmètres d'urbanisation de Shawinigan. Il en ressort que les noyaux urbains des secteurs de Grand-Mère, de Saint-Georges-de-Champlain, de Saint-Jean-des-Piles, de Shawinigan et de Shawinigan-Sud comprennent plusieurs constructions datant de la première moitié du XXe siècle (1900-1945). Constatant des besoins importants en rénovation immobilière sur son territoire, la Ville de Shawinigan a adopté des programmes d'aide à l'habitation pour favoriser la revitalisation résidentielle et commerciale dans les différents secteurs de la ville.

Tableau 12 - Liste des programmes de revitalisation

Nº règl.	Titre	Entrée en vigueur	Fin du programme	Secteurs visés	Conditions		
		Réside	ntiel 1 à 3 logem	ents			
SH-353	Programme de revitalisation favorisant la construction de nouvelles habitations sur le territoire de la ville de Shawinigan	11-12-2007	31-12-2014	Zone résidentielle Shawinigan, Grand-Mère, Shawinigan-Sud, Saint- Georges, Lac-à-la-Tortue, Saint-Jean-des-Piles et Saint-Gérard-des- Laurentides	Nouvelles résidences de 1 à 3 logements dans les zones ciblées.		
	Résidentiel multifamilial						
SH-23	Programme de revitalisation favorisant la construction, l'agrandissement et la transformation de bâtiments d'habitations dans certains secteurs de la ville	13-02-2006	31-12-2014	Zone multifamiliale Shawinigan, Grand-Mère, Shawinigan-Sud et Saint- Georges	Construction d'un nouveau bâtiment, agrandissement ou transformation de 4 logements ou plus.		
	Commercial						
SH-12	Programme de revitalisation favorisant la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments commerciaux	08-05-2006	31-12-2018	Zone commerciale Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud	Nouvelle construction, agrandissement et rénovation commerciale.		
SH-126	Programme de revitalisation favorisant la rénovation et la réfection de façades de bâtiments commerciaux	31-10-2007	Jusqu'à épuisement du budget (1 200 000 \$)	Zone commerciale Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud	Les travaux de rénovation doivent respecter toutes les dispositions règlementaires en vigueur dans leur secteur respectif.		
			Industriel				
SH-218	Programme de revitalisation favorisant la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments industriels et commerciaux	14-10-2008	31-12-2018	Parcs industriels Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud	Nouvelle construction, agrandissement et rénovation industrielle ou commerciale.		
			Autre				
Programme Réno- Région	Programme de revitalisation visant la rénovation des bâtiments résidentiels		Selon la SHQ	Secteurs ruraux	Travaux visant à corriger des défectuosités majeures d'un bâtiment dont le propriétaire occupant possède un faible revenu.		

Le tableau 13 illustre la répartition des ménages selon la tenure (propriétaire ou locataire) pour les territoires de Shawinigan, de la Mauricie (incluant la ville de Trois-Rivières et les MRC constituantes) et du Québec, et ce, pour l'année 2006. À Shawinigan, 56,4 % des logements étaient occupés par leurs propriétaires et 43,6 % étaient en location. En comparaison, le taux de propriétaires était de près de 62 % pour l'ensemble de la Mauricie. Seule la ville de Trois-Rivières affichait un taux de propriétaires inférieur à l'ensemble des secteurs composant la région administrative de la Mauricie.

Tableau 13 - Répartition des ménages selon la tenure des logements - Shawinigan, Mauricie et Québec (2006)

	Propriétaires	Locataires
La Tuque	68,2 %	31,8 %
Les Chenaux	81,7 %	18,3 %
Maskinongé	75,8 %	24,2 %
Mékinac	78,5 %	21,5 %
Shawinigan	56,4 %	43,6 %
Trois-Rivières	55,6 %	44,4 %
Mauricie	61,8 %	38,2 %
Ensemble du Québec	60,2 %	39,8 %

Source: Rapport final – Portrait de l'habitation en Mauricie – Bilan, besoins et perspectives, décembre 2010. p.51, d'après les données de Statistique Canada, Recensement 2006.

Depuis 2006, Shawinigan a connu une augmentation du pourcentage de propriétaires : en 2011, 41,7 % des habitants étaient locataires, contre 43,6 % en 2006.

### Valeur des logements, coût des loyers et taux d'effort

En 2017, la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Shawinigan s'établissait à 144 935 \$ contre 181 283 \$ à Trois-Rivières. Par ailleurs, les chalets et maisons de villégiature situés en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau à Shawinigan possédaient une valeur moyenne de 244 111 \$, soit environ 68 % de plus que la moyenne régionale. Ce type d'habitation a connu une hausse importante de sa valeur depuis les dix dernières années.

Au niveau locatif, le coût des loyers à Shawinigan est parmi les plus faibles de la province. En 2006, le loyer médian à Shawinigan s'établissait à 411 \$ contre 430 \$ à La Tuque, 471 \$ à Trois-Rivières et 566 \$ pour l'ensemble de la province. Shawinigan est d'ailleurs reconnue comme l'une des municipalités de la Mauricie ayant affiché les plus faibles augmentations du coût des loyers entre 2001 et 2006 (+5,4 %). Depuis, ce coût a quand même un peu augmenté, s'établissant à 437 \$ en 2011.

Bien que le coût des logements soit relativement faible dans la région de la Mauricie, 26,5 % des résidents consacraient en 2006 plus de 30 % de leur revenu au logement (taux d'effort). La ville de Shawinigan affichait le taux d'effort le plus élevé des territoires de la Mauricie (26,5 %). Trois-Rivières arrivait au second rang avec 24,6 % et les autres territoires affichaient un taux variant entre 14 % et 20 %. La répartition des ménages selon le taux d'effort pour l'année 2006 est présentée au tableau 14 ci-après.

Tableau 14 - Répartition des ménages selon le taux d'effort - Shawinigan, Mauricie et Québec (2006)

	Moins de 30 %	30 % et plus
La Tuque	81,1 %	18,8 %
Les Chenaux	85,1 %	14,8 %
Maskinongé	79,7 %	20,2 %
Mékinac	83,4 %	16,6 %
Shawinigan	73,5 %	26,5 %
Trois-Rivières	75,4 %	24,6 %
Mauricie	76,8 %	23,2 %
Ensemble du Québec	76,7 %	23,3 %

Source: Rapport final – Portrait de l'habitation en Mauricie – Bilan, besoins et perspectives, décembre 2010. p.51, d'après les données de Statistique Canada, Recensement 2006.

# Taux d'inoccupation des logements

Malgré le faible coût des loyers, le taux d'inoccupation des logements en zone urbaine est élevé à Shawinigan. En 2011, ce taux était de 6,7 %, ce qui est supérieur au taux d'équilibre qui est fixé à 3 %. Il s'agit d'un taux largement supérieur aux valeurs observées dans les centres urbains comptant entre 50 000 et 99 999 habitants, où la moyenne s'établissait à 3,7 %. À titre comparatif, les RMR de Trois-Rivières et de Québec affichaient des taux d'inoccupation se chiffrant respectivement à 3,9 % et 1,6 % à l'automne 2011<sup>17</sup>.

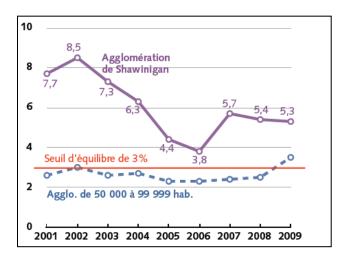


Figure 27 – Variation du taux d'inoccupation – Shawinigan et agglomérations de 50 000 à 99 000 habitants (2001-2009) Source : Rapport final – Portrait de l'habitation en Mauricie – Bilan, besoins et perspectives, décembre 2010. p.91.

Le taux d'inoccupation varie selon la taille des logements et des secteurs. Ainsi, le secteur de Shawinigan-Sud est celui qui affichait le plus faible taux d'inoccupation, suivi de celui du centre-ville. À l'opposé, les secteurs de Grand-Mère et Saint-Georges affichaient les taux les plus élevés, particulièrement pour les logements de type « studio ». Les taux d'inoccupation par secteur géographique pour la ville de Shawinigan (année 2009) sont présentés au tableau 15 ci-dessous.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Idem.

Tableau 15 - Taux d'inoccupation par secteur géographique - Shawinigan (2009)

	Studio	1 cc	2 cc	3 cc et +	Ensemble
Centre-ville	**	4,6	4,1	3,5	4,3
Secteur Nord-Est	**	**	6,4	**	6,6
Shawinigan-Sud	**	3,7	2,2	2,0	2,8
Grand-Mère/Saint-Georges	21,7	10,3	3,3	6,7	6,0
Shawinigan (AR)	**	6,5	4,6	4,9	5,3

Source: Rapport final – Portrait de l'habitation en Mauricie – Bilan, besoins et perspectives, décembre 2010. p.91.

# Logements sociaux et communautaires

Dans la région de la Mauricie, 16,6 % des logements sociaux et communautaires se retrouvent sur le territoire de Shawinigan, alors que les ménages représentent 20,9 % de l'ensemble des ménages de la région. Ces logements regroupent les habitations de type *habitation à loyer modique* (HLM), de type Supplément au loyer (PSL) et les habitations communautaires.

Depuis le début des années 2000, le nombre de logements sociaux dans la région de la Mauricie a connu une augmentation, et ce, pour l'ensemble des secteurs à l'exception de Shawinigan, qui a vu son nombre diminuer de 92 unités. Ces augmentations s'expliquent par la construction ailleurs en Mauricie, de nouveaux logements subventionnés au moyen du Supplément au loyer (PSL) et de la construction des HLM ayant cessé en 1994.<sup>18</sup>

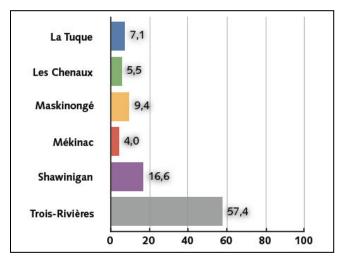


Figure 28 – Répartition des logements sociaux (HLM et PSL) – Mauricie (2009)

Source: Rapport final – Portrait de l'habitation en Mauricie – Bilan, besoins et perspectives, décembre 2010. p.35.

Rapport final – Portrait de l'habitation en Mauricie – Bilan, besoins et perspectives, décembre 2010. p.40.

#### **Faits saillants**

- Le parc de logement a connu une légère croissance depuis les quinze dernières années.
- La majorité du cadre bâti est constitué de maisons unifamiliales isolées.
- Le parc immobilier locatif est vieillis sant.
- La valeur moyenne d'une habitation unifamiliale à Shawinigan est relativement faible, mais la valeur des résidences de villégiature situées en bordure des lacs et des cours d'eau a augmenté de façon significative dans les dix dernières années.
- Le coût des loyers parmi les plus faibles de la province.
- Malgré le faible coût des loyers, le taux d'effort demeure élevé.
- Le taux d'inoccupation des logements demeure supérieur au seuil d'équilibre et à la moyenne des agglomérations de taille comparable.
- Le taux d'inoccupation est plus faible dans les secteurs de Shawinigan-Sud et du centre-ville, et plus élevé dans les secteurs de Grand-Mère et de Saint-Georges.

# 5.3.2 Revenus et profil de la population

# Revenus et emplois

Selon les données du bulletin régional 2017 de *l'Institut de la statistique du Québec*, le revenu d'emploi médian à Shawinigan se chiffrait à 31 735 \$, ce qui constituait le 2<sup>e</sup> plus bas revenu d'emploi en Mauricie, dont le revenu d'emploi médian se chiffrait à 34 613 \$. Le revenu personnel disponible suit la même tendance où Shawinigan montre le 2<sup>e</sup> plus bas revenu disponible par habitant en Mauricie, après la MRC de La Tuque.

En 2006, Shawinigan affichait un taux d'activité et un taux d'emploi inférieurs aux moyennes régionales et provinciales. Le taux de chômage y était également plus élevé à 9,1 % comparativement à 7 % pour le Québec. Cependant, toujours selon les données du bulletin régional 2017 de l'ISQ, le taux d'activité et le taux d'emploi se seraient maintenus en Mauricie de 2006 à 2016 en se chiffrant autour de 57 % et 52 % respectivement. En ce qui a trait au taux de chômage, celui-ci aurait diminué de 1,8 %, passant de 8,9 % en 2006 à 7,1 % en 2016, le territoire de la Mauricie a donc rattrapé la moyenne québécoise qui se chiffrait également à 7,1 % pour l'année 2016. Il est important de noter qu'à la suite des fermetures successives des grandes usines du territoire, ces données présentent la meilleure performance de la ville en près de 25 ans 19.

Tableau 16 - Revenu d'emploi médian, revenu disponible et nombre/taux de travailleurs, 2015

	Shawinigan	Trois-Rivières	Mauricie	Québec
Revenu d'emploi médian	31 735	37 189	34 613	39 332
Revenu disponible	23 328	25 355	24 477	26 857
Nombre de travailleurs	16 224	49 590	96 278	3 331 883
Taux de travailleurs	63,4 %	71,6 %	69,2 %	76,1 %

Source : Bulletin statistique régional 2017 de l'institut de la statistique du Québec

Guy Veillette. Emplois : Shawinigan sort de sa torpeur. 8 février 2011.

Tableau 17 - Revenu disponible par habitant, Shawinigan, Mauricie, ensemble du Québec 2011-2015

	2011	2012	2012 2013 2014		2015	Écart 2011-2015
Shawinigan	21 212	21 947	22 493	22 708	23 328	2,9 %
Trois-Rivières	22 820	23 405	24 129	24 545	25 355	3,3 %
Mauricie	21 856	22 682	23 307	23 694	24 477	3,3 %
Ensemble du Québec	24 939	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7 %

Source : Bulletin statistique régional 2017 de l'institut de la statistique du Québec.

Dans cet ordre d'idées, soulignons que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes semble s'être réduit entre 2014 et 2015 à Shawinigan, le revenu médian des hommes ayant passé de 34 699 \$ à 34 800 \$ (une augmentation de 0,3 %) alors que le revenu médian des femmes est passé 27 891 \$ à 28 653 \$ (une augmentation de 2,4 % sur la même période.

Parmi l'ensemble des secteurs d'activités, le secteur tertiaire est responsable de la croissance des activités de la ville : 800 nouveaux emplois se sont ajoutés entre 2001 et 2006. À Shawinigan, ce secteur a connu une hausse d'environ 3 % comparativement aux données de 2001. Ce secteur équivaut à 72 % des emplois de la ville et concerne spécialement les sous-secteurs de la consommation et des services gouvernementaux. Les secteurs primaires et secondaires ont quant à eux cumulés des pertes respectives de 22 % et de 2,8 %. Selon les données de 2006, les secteurs d'activités les mieux représentés en main-d'œuvre sur le territoire de la ville étaient: la fabrication (19,4 %), les soins de santé et services sociaux (14 %), le commerce de détail (13,1 %), les administrations publiques (8,8 %) et l'hébergement et les services de restauration (7,1 %).

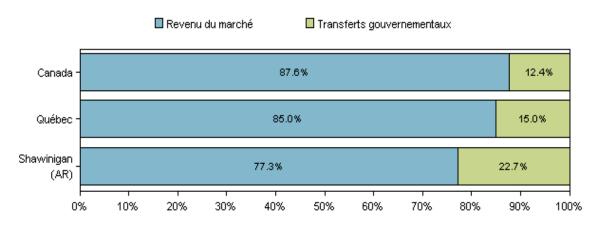


Figure 29 - Composition du revenu de la population dans les ménages privés en 2010

En 2010, la part des transferts gouvernementaux dans les revenus des ménages était de 22,7 %, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne au Canada, et même au Québec. Selon la mesure de faible revenu fondé sur le revenu après impôt, la proportion de la population étant à faible revenu à Shawinigan était de 22 %. Cette proportion est supérieure au taux qu'on avait observé pour le Québec, soit 16,7 %.



Tableau 18 - Taux de faible revenu des familles, Shawinigan, Mauricie, Québec

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2010-2014
Shawinigan	9,8	8,7	8,2	8,3	8,4	-1,3
Trois-Rivières	8,4	8,1	7,5	7,6	7,7	-0,7
Mauricie	8,9	8,3	7,8	8,0	8,0	-0,9
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	-1,0

Source : Bulletin statistique régional 2017 de l'institut de la statistique du Québec.

La proportion des familles à faible revenu à Shawinigan se chiffrait, en 2010, à 9,8 %, ce qui était le 2e taux le plus important dans la région de la Mauricie. Entre 2010 et 2014, ce taux s'est réduit de 1,3 % pour se chiffrer à 8,4 %. Bien qu'il s'agisse toujours du 2e taux le plus élevé en Mauricie, il s'agit cependant d'un des territoires ayant connu la plus grande amélioration entre 2010 et 2014 en Mauricie après Mékinac, qui présente avec un écart de -1,5 %.

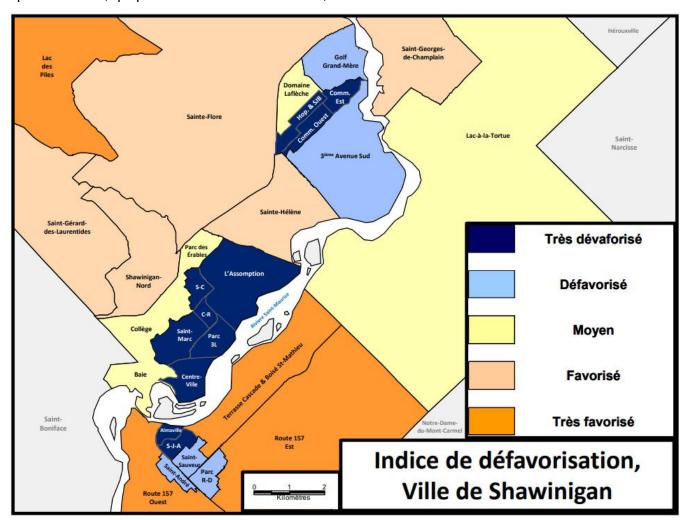


Figure 30 - Les secteurs de la Ville de Shawinigan : Indice de défavorisation

Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, CIUSS.

Selon l'Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du Québec, une grande partie du territoire de la MRC de Shawinigan se compose de milieux moyens, favorisés ou très favorisés. Cependant, plusieurs secteurs, particulièrement les secteurs centraux plus denses, et au bâti plus ancien présentent un indice de défavorisation plus élevé.

Si l'on croise ces données à celles de l'indice de défavorisation calculé par le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur* (MEES), qui se base sur l'indice du seuil de faible revenu (SFR) et sur l'indice de milieu socioéconomique (IMSE), les quartiers centraux de Shawinigan et Grand-Mère semblent être parmi les plus touchés, les autres secteurs périphériques n'étant identifiés que sur l'une ou l'autre des cartes thématiques consultées.

L'IMSE est calculé à partir des données sur les familles ayant des enfants de moins de 18 ans et qui représentent la proportion des familles où les parents n'étaient pas à l'emploi et qui ne possédaient pas de diplôme, certificat ou grade.

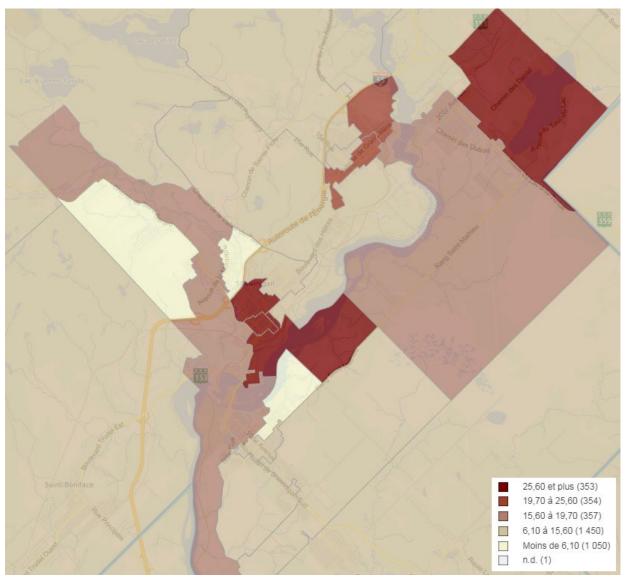


Figure 31 – IMSE par unité de peuplement (année 2008)

Source : Atlas de la défavorisation, MEES.

# Scolarisation et langues parlées

Depuis 2006, on note une progression de l'éducation dans la population. En effet, la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un diplôme universitaire a augmenté de 3 %, alors que la proportion de la population de 25 à 64 ans ne possédant aucun diplôme a diminué de 3,3 %. On note également la progression des certificats ou des diplômes professionnels et des écoles de métier de l'ordre de 3,7 % depuis 2006.

Sur la base des statistiques du recensement de 2016, cette augmentation au niveau des personnes détenant un baccalauréat ou des études supérieures pourrait, entre autres, être liée à l'arrivée en région d'immigrants récents (reçus au Canada entre 2011 et 2016) dont plus de 50 % possèdent un diplôme universitaire.<sup>20</sup>

	2006	2011	2016	Écart (%)
Aucun diplôme	19,4 %	17 %	16,1 %	-3,3 %
Diplôme secondaire ou équivalent	22,7 %	20,1 %	20,5 %	-2,2 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier	22,5 %	27,7 %	26,2 %	3,7 %
Certificat ou diplôme d'un Cégep, collège ou autre établissement non universitaire	20,8 %	20,1 %	20,9 %	-0,1 %
Baccalauréat ou études supérieures	10,5 %	11,1 %	13,5 %	3 %

Tableau 19 - Niveau de scolarisation - Shawinigan - 2006-2016

Au niveau des langues parlées, on note qu'à Shawinigan, la population est majoritairement francophone. Selon les données du recensement de 2016, 98,3 % de la population déclara le français comme langue maternelle, et 95,3 % de la population déclara que le français était la langue parlée à la maison.

Cependant, une fraction grandissante de la population déclare également connaître l'anglais, 22,8 % de la population en 2016 comparé à 21,4 % en 2011. Cette fraction représente plus de 10 000 personnes sur le territoire de la ville de Shawinigan. Sur l'ensemble du territoire, 2 075 personnes ont déclaré parler anglais à la maison, ce qui constitue une hausse de 350 personnes par rapport aux données de 2011.

# Autres indicateurs sociaux<sup>21</sup>

La vulnérabilité des familles s'illustre aussi par le taux de signalement au Service de la Protection de la jeunesse :

- 38,07 pour 1 000 jeunes au Centre-de-la-Mauricie;
- 31,22 pour 1 000 jeunes pour la région Mauricie—Centre-du-Québec (MCQ).

Toutefois, ce taux est considéré comme faible par rapport à celui du Québec par le CSSS dans son Atlas.

Le territoire du Centre-de-la-Mauricie a un taux de suicide de 25,3 comparativement à un taux de 24,5 pour la région et 16,9 pour le Québec.

Données provenant de la série « Perspective démographie » du recensement de 2016, www.statcan.ca.

Tous les chiffres sont tirés du Portrait sociosanitaire des territoires Centre-de-la-Mauricie et Mékinac, Mai 2012, CSSS de l'énergie.



Pour plusieurs indicateurs de santé, la santé des jeunes s'améliore. Certaines problématiques sont toutefois préoccupantes :

- La détresse psychologique est en hausse chez les jeunes (36,1 % à 40 % de 2003 à 2007);
- Les idées suicidaires chez les jeunes sont élevées, mais en diminution (15,6 % à 11,1 % pour la même période);
- 2,9 % des jeunes ont une consommation de cannabis régulière et 1 jeune sur 5 boit de l'alcool de façon excessive et répétitive;
- 6 % des jeunes jouent à des jeux d'argent sur une base hebdomadaire;
- 6 % des jeunes de 15 à 19 ans et 3 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans présenteraient des troubles de l'apprentissage;
- En 2007, au Centre-de-la-Mauricie, 5 % des jeunes étaient des consommateurs d'alcool et de substances jugés problématiques et 8 % étaient des consommateurs problématiques considérés en émergence (DEP-ADO).

#### **Faits saillants**

- Importante diminution du taux de chômage qui semble rejoindre la moyenne québécoise, en 2015.
- Diminution significative de la proportion de ménages à faible revenu.
- Augmentation du revenu médian des ménages et du revenu personnel disponible, bien que ce dernier demeure le 2° plus bas en Mauricie.
- Diminution graduelle du nombre de personnes aptes à travailler (population active) en raison du vieillissement de la population et de l'exode des jeunes.
- Croissance des emplois dans le secteur tertiaire et diminution importante dans le secteur primaire.
- Trois-Rivières constitue le second lieu d'emploi en importance pour les Shawiniganais.
- Prédominance de l'automobile comme principal moyen de transport utilisé pour se rendre au travail.

# 5.3.3 Quartiers dévitalisés

Les données présentées dans les sections précédentes, en particulier celles concernant l'indice de défavorisation et l'âge du cadre bâti, nous portent à croire que deux secteurs particuliers pourraient être en situation de difficulté, ou à tout le moins pourrait être en situation de dévitalisation. Bien qu'une délimitation précise n'ait pas été effectuée avec précision, nous sommes en mesure de déterminer deux zones principales d'intervention, soit une dans le secteur Shawinigan, autour des quartiers Saint-Marc et Christ-Roy et une deuxième dans le secteur Grand-Mère, autour du quartier Saint-Paul.

#### Saint-Marc et Christ-Roy

Ce secteur de la ville de Shawinigan s'est développé peu après celui de la Pointe-à-Bernard dont il est le prolongement naturel. Lors de l'essor rapide de la ville au début du 20<sup>e</sup> siècle, est ressortie la nécessité de planifier un deuxième secteur résidentiel sur ce plateau surplombant la rivière Saint-Maurice. Le quartier est marqué principalement par la présence au nord-ouest du centre de commerce régional Carré Trudel, au nord-est par la Plaza de la Mauricie et à l'est par les terrains de l'ancienne aluminerie Alcan, fermée en 2014, puis partiellement démolie en 2015-2016.

L'inventaire patrimonial de la ville recense la présence de plus de 20 bâtiments d'intérêt dans ce quartier, essentiellement des édifices institutionnels tels que la caserne *Numéro-Deux-de-Shawinigan* ainsi que

des maisons de compagnie de l'avenue Georges et de la rue Summit. Cependant, quelques bâtiments d'intérêt ont été perdus avec les années, entres autres, l'église et le presbytère de Saint-Marc, qui ont été incendiés et démolis dans les années 1960 ainsi que la deuxième église du Christ-Roi convertie en restaurant en 1994 et démolie en 2002.

Au niveau social, les communautés de Christ-Roi et de Saint-Marc connaissent l'un des plus hauts pourcentages pour une faible scolarité ainsi que le revenu moyen le plus bas à 16 509 \$. On y trouve également un fort pourcentage de familles monoparentales (34,2 %) ainsi qu'un important taux de signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), soit de 600 par 1000 enfants.

Au niveau cadre bâti, les quartiers Saint-Marc et Christ-Roy offrent une densité résidentielle importante. La hauteur typologie et la morphologie des bâtiments du secteur est relativement homogène, on y

retrouve principalement des immeubles locatifs de deux ou trois étages en brique de forme plutôt cubique. Somme toute, il s'agit d'un quartier très compact au niveau du cadre bâti où l'on retrouve peu d'espaces vides et peu d'arbres, on atteint dans ce quartier un coefficient d'emprise au sol<sup>22</sup> d'environ 45 %. Ces données nous indiquent que le quartier Saint-Marc possède une densité d'occupation similaire à plusieurs grandes villes telles que Montréal. Voir la carte ci-contre qui représente le nombre d'habitants par kilomètre carré dans les différentes parties du quartier.

La plupart des bâtiments du quartier ont été construits dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la date de construction moyenne pour le secteur

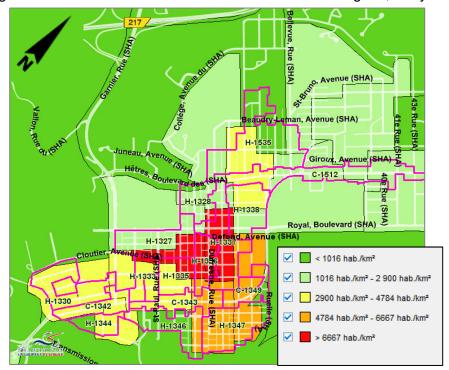


Figure 32 – Paramètres de densité du cadre bâti du secteur Saint-Marc, 2011

se situe autour de 1945. Bien que plusieurs bâtiments du secteur aient fait l'objet de travaux de rénovation à travers les années, ceux-ci demeurent ponctuels et limités, comme en témoigne l'année de construction apparente moyenne dans le secteur qui est de 1970. Il est à noter que plusieurs programmes d'aide financière sont déjà en place pour soutenir et encourager la rénovation des bâtiments d'habitations dans les secteurs centraux. Malgré tout, on compte quand même environ une trentaine de terrains vacants dans le secteur, principalement laissés en friche à la suite de la démolition d'immeubles ayant été incendiés et n'ayant pas été reconstruits.

La densité importante du quartier Saint-Marc et le manque d'espaces verts entraînent une propension à la création d'îlots de chaleur, qu'on retrouve en grande quantité dans le quartier. Selon ce qui précède,

Définition CES : Rapport souhaité entre la superficie occupée par un bâtiment et celle du terrain entier (il s'exprime en pourcentage) (MAMOT, 2010).

une bonne partie des îlots est localisée aux abords des principaux axes commerciaux du quartier comme l'avenue Saint-Marc, la Plaza de la Mauricie et le Carré Trudel.

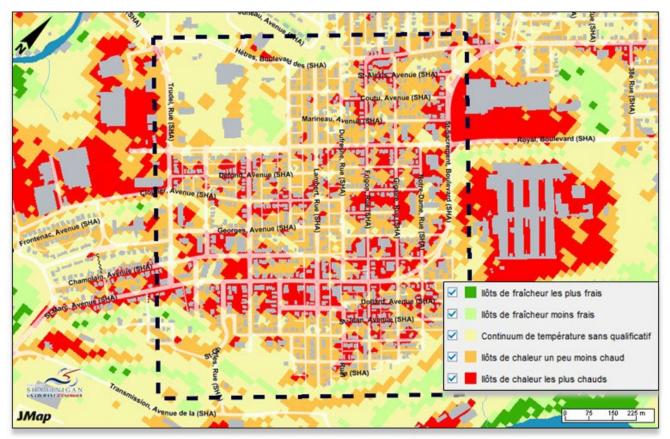


Figure 33 – Îlots de chaleur (Gouvernement du Québec, 2014)

À cet effet, certaines interventions ont été réalisées par la Ville à l'intérieur du quartier, entres autres, la rénovation du marché public de Shawinigan, situé au cœur du quartier, ainsi que la réfection de la rue Lambert, qui s'est effectuée dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal à la suite de la réalisation d'une marche exploratoire avec des élus et des résidents du quartier.

Au niveau du transport, le quartier est situé à proximité de l'autoute 55 et est traversé par plusieurs artères principales du réseau routier. Le quartier est bien desservi en transport en commun par le passage de trois lignes en direction des principaux générateurs de déplacement de la ville. En principe, la fréquence des passages d'autobus pour l'ensemble de la ville est environ à l'heure.

# **Quartier Saint-Paul**

Ce secteur correspond au territoire de la paroisse Saint-Paul, qui s'est développée vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, à la suite de la création d'un noyau villageois qui, autrefois, était constitué d'ouvriers travaillant à l'usine de papier *Laurentide*, implantée aux abords de la rivière Saint-Maurice.

Bien qu'une étude approfondie du secteur n'ait pas encore été effectuée, le cadre bâti semble à première vue posséder plusieurs points communs avec le quartier Saint-Marc à Shawinigan, soit un bâti dense et compact où l'on retrouve peu d'espaces verts, des bâtiments âgés ayant fait l'objet de certaines

rénovations, mais pour lesquels peu d'investissements majeurs ont été faits avec les années ainsi qu'une propension vers les îlots de chaleur, principalement le long de l'artère commerciale principale du quartier, c'est-à-dire l'avenue de Grand-Mère. Les activités commerciales y sont de plus en plus clairsemées, et on retrouve au rez-de-chaussée une grande quantité de locaux vacants.

À l'instar du quartier Saint-Marc, on retrouve également dans ce secteur plusieurs bâtiments d'intérêt faisant partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la ville. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'une réfection importante dans les dernières années dont la *Maison de la culture Francis-Brisson*. Cependant, certains bâtiments ont été perdus, notamment celui de l'ancienne *Auberge Grand-Mère* à la suite d'un incendie, aujourd'hui remplacée par des condominiums.

Au niveau social, on remarque la présence de nombreuses personnes âgées et des familles à faible revenu dans le secteur, cependant peu de services sont disponibles à proximité outre quelques organismes communautaires et une clinique médicale.

# 5.3.4 Objectif 2.4 : Assurer la rétention de la population et favoriser son implication dans la communauté

#### Portrait de la situation

### Profil démographique

Selon le décret de population 2018 du *ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire* (MAMOT), la ville de Shawinigan est la 22<sup>e</sup> ville en importance au Québec en termes de population<sup>23</sup>, chiffrée en 2018 à 49 108 habitants. Ceci représente environ 18 % de la population totale de la Mauricie et 0,6 % de celle de l'ensemble du Québec.

Shawinigan a subit un important déclin démographique, et ce, depuis les années 1990. En l'espace de quinze ans, la population a ainsi diminué de 4600 personnes, représentant plus de 8 % du total enregistré en 1996. Bien que Shawinigan ait subi un important déclin démographique depuis les années 1990, enregistrant entres autres une baisse de population de 3,55 % entre 2006 et 2011, les chiffres récents nous portent à croire que la population tend à se stabiliser à Shawinigan.

En effet, la diminution de population enregistrée entre 2006 et 2011 est la moitié de celle connue dans la période de référence précédente, qui était de l'ordre de -1,42 %, puis celle-ci avait été réduite encore de moitié dans la période de référence subséquente, soit entre 2011 et 2016, qui enregistrait à peine une baisse de population de 0,77 %. Puis, pour la première fois depuis près de 25 ans, la ville de Shawinigan a enregistré, en 2018, une variation de population positive en se chiffrant à 49 108 habitants pour l'année 2018, une augmentation d'environ 141 personnes.

Tableau 20 -	Tableau 20 - Topulation de Onawinigan, 2001-2010									
Année	Population	Variation								
2001	52 040	n/a								
2006	51 904	-0,26 %								
2011	50 060	-3,55 %								
2016	49 349	-1,42 %								
2017	48 967	-0,77 %								
2018	49 108	0.29 %								

Tableau 20 - Population de Shawinigan, 2001-2018

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Décret de population 2012.

Malgré tout, le territoire a enregistré une hausse du nombre des ménages privés sur la même période (+650), ce qui explique la diminution du nombre de personnes par ménage, soit de 2,33 en 1996 à 2,02 en 2016.

Tableau 21 – Évolution de la population et des ménages – Shawinigan (1996-2016)

	1996		2001		2006		2011		2016	
	Nombre	Variation								
Population	54 702	n/a	52 040	- 2 662	51 904	- 136	50 060	- 1 844	49 349	-711
Ménages	23 515	n/a	23 520	+ 5	24 243	+ 723	24 165	- 78	24 410	+245
Personnes/ménage	2,33	n/a	2,21	- 0,12	2,14	- 0,07	2,07	- 0,07	2,02	-0,05

Source: Statistique Canada, Recensements 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

Le tableau 22 illustre la répartition de la population par groupe d'âge, pour les territoires de Shawinigan, de Trois-Rivières, de la Mauricie et du Québec, et ce, pour l'année 2011. Les personnes de 65 ans et plus représentaient 24 % de la population de Shawinigan, donnée significativement plus élevée que celle des autres territoires comparables (16 % pour le Québec et 20 % en Mauricie). À l'opposé, les personnes de moins de 25 ans constituaient uniquement 21,8 % de la population de Shawinigan, comparativement à 28,3 % de la population de la province.

Tableau 22 - Répartition de la population par groupe d'âge - Shawinigan, Trois-Rivières, Mauricie et Québec (2011)

	Shawinigan	Trois-Rivières	Mauricie	Québec
Âge médian	50,8	45,9	47,6	41,9
0-14 ans	11,4 %	13,3 %	13,3 %	15,9 %
15-24 ans	10,4 %	12,8 %	11,5 %	12,4 %
25-44 ans	19,0 %	22,7 %	21,4 %	25,8 %
45-64 ans	35,1 %	31,4 %	33,2 %	29,9 %
65 ans et plus	24,1 %	19,8 %	20,5 %	15,9 %

Source: Statistique Canada, Recensement 2011.

Alors qu'en 1991 le groupe des 15-44 ans représentait 40,6 % de la population de Shawinigan, ce groupe ne représentait plus que 28,6 % de la population en 2017. Pendant la période à l'étude, la part relative de la tranche d'âge des 0-14 ans a également baissée de façon significative en passant de 17,1 % en 1991 à 11,5 % en 2017. À l'opposé, les groupes des 45-64 ans et des personnes de 65 ans et plus ont enregistré des hausses respectives de 21,2 % et 18,2 % au total entre 1991 et 2017, et ce, malgré la diminution de la population totale (- 15,5 %) enregistrée durant cette même période.

Tableau 23 – Répartition de la population par groupe d'âge – Shawinigan (1991 à 2017)

Groupe 1991		1996		2001		2006		2011		2017		
d'âge	Nombre	%										
0-14 ans	9 905	17,1 %	8 905	16,4 %	7 380	14,2 %	6 590	12,7 %	5 720	11,4 %	5 622	11,5 %
15-44 ans	23 540	40,6 %	22 295	40,9 %	19 265	36,9 %	16 825	32,4 %	14 730	29,4 %	14 012	28,6 %
45-64 ans	12 970	22,3 %	13 290	24,4 %	14 870	28,6 %	17 265	33,3 %	17 550	35,1 %	15 723	32,1 %
65 ans et plus	11 515	19,9 %	9 885	18,1 %	10 535	20,3 %	11 220	21,6 %	12 060	24,1 %	13 610	27,8 %
Total	57 930		54 375		52 050		51 900		50 060		48 967	

Source: Statistique Canada, Recensements 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et données 2017 de l'ISQ.

Tableau 24 – Variation de la population par groupe d'âge – Shawinigan (1991 à 2017)

Groupe d'âge	Variation 1991-1996	Variation 1996-2001	Variation 2001-2006	Variation 2006-2011	Variation 2011-2017	Variation 1991-2017
0-14 ans	-10,1 %	-17,1 %	-10,7 %	-13,2 %	-1,7 %	-43,2 %
15-44 ans	-5,3 %	-13,6 %	-12,7 %	- 12,5 %	-4,9 %	-40,5 %
45-64 ans	2,5 %	11,9 %	+ 16,1 %	+ 1,7 %	-10,4 %	+21,2 %
65 ans et plus	-14,2 %	6,6 %	+ 6,5 %	+ 7,5 %	+12,9 %	+18,2 %
Total	-6,1 %	-4,3 %	-0,3 %	-3,6 %	-2,2 %	-15,5 %

Source: Statistique Canada, Recensements 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et données 2017 de l'ISQ.

Le tableau 25 illustre l'évolution des ménages selon le type, entre 1991 et 2017. Il en ressort une augmentation considérable de la proportion de ménages formés d'une seule personne (+12 %). À l'inverse, la part des ménages formés d'un couple avec enfant est passée de 37 % à 18 % pour la même période, ce qui représente une diminution de moitié en vingt ans. La part occupée par les ménages monoparentaux est restée stable.

Tableau 25 – Évolution des ménages selon le type – Shawinigan (1991-2011)

	1991	1996	2001	2006	2011
Ménages d'une seule personne	27,9 %	32,2 %	35,7 %	37,3 %	39,5 %
Ménages formés d'un couple avec enfant	37 %	34,6 %	31,3 %	18,5 %	17,7 %
Ménages monoparentaux	10,8 %	11,6 %	11,6 %	11,8 %	10,7 %

Source: Statistique Canada, Recensements 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011.

En comparaison avec Trois-Rivières, l'ensemble de la Mauricie et du Québec, Shawinigan compte des ménages de petite taille auxquels les entités comparées sont : 2,0 personnes par ménage comparativement, par exemple, à 2,3 pour l'ensemble de la province, une part élevée de ménages composés d'une seule personne, une part significativement moins importante de ménages formés d'un couple avec enfant de même qu'une plus faible proportion de ménages propriétaires de leur résidence.

Tableau 26 - Principales caractéristique des ménages - Shawinigan, Trois-Rivières, Mauricie et Québec (2011)

Shawinigan	Trois-Rivières	Mauricie	Québec
24 165	61 390	121 910	3 395 340
2,0	2,1	2,1	2,3
39,5 %	37,7 %	36,1 %	32,2 %
17,7 %	20,4 %	20,8 %	26,3 %
56,4 %	55,6 %	61,8 %	60,2 %
43,6 %	44,5 %	38,2 %	39,8 %
	24 165 2,0 39,5 % 17,7 % 56,4 %	24 165 61 390 2,0 2,1 39,5 % 37,7 % 17,7 % 20,4 % 56,4 % 55,6 %	24 165     61 390     121 910       2,0     2,1     2,1       39,5 %     37,7 %     36,1 %       17,7 %     20,4 %     20,8 %       56,4 %     55,6 %     61,8 %

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Donnée de 2006 Source : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2011.

#### 5.3.4.1 Portrait des organismes communautaires et de participation citoyenne

La Corporation de Développement Communautaire (CDC) compte 44 membres, c'est-à-dire presque tous les organismes communautaires de la ville financés par l'Agence de Santé et de Services Sociaux et les organismes de défense des droits financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Trente-quatre produits et services différents sont offerts. Dans son rapport de

2008, la CDC calcula que ses organismes faisaient 30 000 interventions par année et économisaient quatre millions de dollars par année de salaire à l'État. De plus, au moins 96 013 heures de bénévolat ont été offertes à la population en une seule année, c'est-à-dire 12 000 journées au cours d'une année. Dans ce secteur, quatre emplois sur cinq étaient occupés par des femmes et le salaire moyen était de 15 \$ de l'heure.

Soulignons également qu'environ 300 organismes communautaires sont actifs à Shawinigan dans des champs d'activités variés tels que les sports, l'environnement, la culture et l'éducation.

Fondé en mai 2006, le Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Shawinigan est un organisme à but non lucratif qui est né d'une initiative des milieux économique, social et communautaire pour répondre aux besoins sociodémographiques de la région. Plusieurs partenaires de la Table locale d'immigration de Shawinigan ont contribué à la mise en place du Service d'accueil des nouveaux arrivants. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, la Ville de Shawinigan, la SADC Centre-de-la-Mauricie, le Centre d'action bénévole de Shawinigan et le Centre Roland-Bertrand se sont particulièrement impliqués dans cette démarche. Le SANA a pour mission de favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, qu'ils soient d'origine immigrante ou provenant de d'autres régions du Canada. Dans ce même objectif, l'organisme sensibilise la collectivité quant aux apports social, économique et culturel des personnes immigrantes sur le territoire de la ville de Shawinigan, afin de faciliter leur intégration. Le réseau des SANA, créé en 2008 en Mauricie, permet de mettre à profit les connaissances, les compétences et les expériences de chacun dans la réalisation de notre mission. Cette organisation est constituée des SANA de Shawinigan, de Trois-Rivières et de Maskinongé. L'organisme œuvre sur trois volets principaux :

- 1. L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants: Le SANA accompagne les nouveaux arrivants en ce qui concerne la visite de la ville, la recherche d'un logement permanent, la recherche d'un quartier qui répond à leurs besoins, l'identification des services, l'inscription dans les garderies, dans les écoles, du référencement concernant l'employabilité, du référencement chez certains organismes communautaires, au service d'aide à la francisation, à des services de traduction, à de l'accompagnement concernant des démarches administratives, etc. Pour l'année 2015, ils ont reçu 61 personnes en provenance de 18 pays différents et ont hébergé temporairement 14 personnes.
- 2. La promotion de la ville de Shawinigan : Le SANA a participé ou organisé une quinzaine d'événements et rencontré une dizaine d'entreprises.
- 3. La sensibilisation de la collectivité à la réalité des nouveaux arrivants : Afin de réussir ce mandat, le SANA, en collaboration avec la Ville de Shawinigan et différents partenaires du milieu, ont mis sur pied une campagne de communication : Shawinigan, Carrément PANDA!

En collaboration avec la Ville de Shawinigan, une campagne de communication a été mise en place, *Carrément Panda!* Le panda a été choisi car il est un ambassadeur de la diversité culturelle. Il est noir, il est blanc, il est originaire d'Asie et tout le monde l'aime. Sympathique et accueillant, le message qui lui est accolé est : Shawinigan, Carrément Panda! PANDA pour Population Accueillante des Nouveaux arrivants D'ici et d'Ailleurs. Les deux principaux objectifs visés par cette campagne étaient de promouvoir et de sensibiliser les citoyens et partenaires de la ville de Shawinigan à la diversité culturelle et de leur rappeler l'importance de faire preuve d'ouverture d'esprit et d'ouverture à l'autre, puis de faire connaître davantage le SANA à la population et aux entreprises du territoire.

#### **Faits saillants**

- À la suite de la fermeture de grandes entreprises, une démographie en décroissance entre 1991 et 2011 et un retour progressif vers une stabilité de population de 2011 à 2018.
- Vieillissement de la population marqué, diminution de la proportion des groupes d'âges 0-14 ans et une augmentation importante de la proportion des groupes d'âge 45-64 ans et 65 ans et plus.
- Malgré une diminution de la population totale depuis 1991, on note l'accroissement du nombre de ménages en raison de la baisse significative du nombre de personnes par ménage.
- La Ville de Shawinigan implante des initiatives en partenariat avec le SANA pour la promotion de la diversité culturelle et l'accueil des nouveaux arrivants à Shawinigan.

# 5.3.5 Objectif 2.5 : Assurer une desserte équilibrée en équipements, commerces, services de proximité, parcs et espaces verts

# Les équipements de loisirs

#### Les infrastructures sportives

La Ville de Shawinigan s'est dotée des infrastructures suivantes (les écoles, qui sont indiquées plus loin, ne sont pas prises en compte dans cette partie) :

- Complexe sportif extérieur : deux terrains synthétiques, deux terrains naturels, un gymnase triple, un auditorium de 450 places, une piste d'athlétisme (400 m, huit corridors);
- Arénas :
  - o 1 aréna de 4600 places (centre situé au 1, rue Jacques-Plante);
  - 1 aréna de 1127 places (centre municipal de curling);
  - 1 aréna de 725 places;
  - o 1 aréna de 855 places.
- 14 terrains de baseball:
- 28 terrains de soccer:
- 21 courts de tennis;
- 1 piste de BMX:
- 8 terrains de volleyball de plage;
- 6 piscines;
- 10 couloirs dans la rivière Saint-Maurice (canoë-kayak, bateau-dragon, natation, triathlon, etc.) de 200 m à 10 km;
- salles de quilles;
- sites avec des parcours en raquette;
- sites avec des parcours en ski de fond;
- 2 centres de ski alpin.



Ces installations sont utilisées par différents clubs :

- 4 écoles de danse;
- 2 clubs de boxe;
- 1 association de Butactik:
- 3 associations en canot, kayak, rabaska, etc.;
- 4 clubs de cyclisme;
- 1 centre hippique;
- 1 club de football et 1 de soccer;
- 6 clubs de golf;
- 2 clubs de gymnastique;
- 6 clubs de hockey;
- 1 club de Jiu jitsu, 1 de judo, 2 de karaté, 1 de lutte et 4 de tai-chi;
- 7 clubs de marche;
- 4 clubs de natation:
- 3 clubs de patinage artistique;
- 3 clubs de pétanque.

#### Les bibliothèques

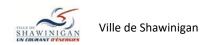
Le réseau regroupe trois bibliothèques principales : Fabien-Larochelle, Bruno-Sigmen et Hélène-B-Beauséjour ainsi que trois bibliothèques de succursales dans les secteurs du Lac-à-la-Tortue, Saint-Jean-des-Piles et Saint-Gérard-des-Laurentides.

- En 2013, le réseau avait une collection de 133 505 volumes et 3 356 documents audiovisuels.
   Les prêts aux usagers s'élevaient à 206 661 documents pour les 11 337 usagers des bibliothèques. Au total, 492 activités d'animation avaient été organisées, soit 316 activités pour les enfants et 176 pour les adultes;
- Le réseau est ouvert pour la population 352 jours par année;
- Nous avons 56 postes de travail en accès public connectés à Internet;
- Nous avons eu 35 séances de formation pour les usagers.

#### Les parcs et les espaces verts

60,3 % du territoire de Shawinigan est recouvert d'espaces protégés, ce qui la classe en tête des 34 plus grandes villes au Québec. Shawinigan compte aussi 82 parcs et 13 espaces verts :

- 13 espaces verts de superficies et d'utilités variables;
- 78 parcs de voisinage ou de quartier (taille moyenne);
- 6 grands parcs municipaux;
- 1 parc régional (parc de l'Île-Melville);
- 1 parc national (parc de la Mauricie).



#### Par secteur, cela représente :

- Shawinigan-Sud: 15 parcs pour un total de 163 ha, dont le parc de l'Île Melville qui fait 148 ha;
- Shawinigan : 28 parcs, dont le parc de la Rivière-Shawinigan de 28 ha, la moyenne se situe à 1,8 ha;
- Saint-Jean-des-Piles : 3 parcs pour un total de 5 ha;
- Saint-Gérard-des-Laurentides : 4 parcs, pour une moyenne de 4,4 ha;
- Saint-Georges-de-Champlain: 7 parcs couvant 22,6 ha, dont le parc de la Rivière-Noire de 11 ha;
- Lac-à-la-Tortue : 4 parcs, soit 8,2 ha;
- Grand-Mère : 37 parcs ou espaces verts, dans une superficie de 41,3 ha, dont le parc de la Rivière-Grand-Mère de 18,1 ha.

La Ville dispose donc d'une superficie totale de 301,4 ha, pour un ratio de 6,02 ha/1000 habitants. Les 82 parcs municipaux ont une superficie de 298 ha, ce qui représente un ratio de 5,96 ha/1000 habitants. Le parc de l'Île Melville a une superficie de 148,9 ha et la balance des parcs (81) a une superficie de 149,1 ha pour une superficie moyenne de 1,84 ha/parc.

Depuis déjà trois ans, la Ville de Shawinigan a investi dans l'amélioration des parcs. En 2016, une balançoire parent-enfant fut ajoutée au parc Saint-Maurice et, sous peu, les parcs Saint-Michel, Jacob, Florence-Lawless-Lacroix et Gervais accueilleront de nouveaux modules de jeux, selon une thématique particulière à chacun :

- Parc Saint-Michel (secteur Shawinigan-Sud) : parcours d'aventurier;
- Parc Jacob (secteur Shawinigan-Sud) : la capitainerie et le milieu aquatique;
- Parc Gervais (secteur Saint-Georges) : la tour d'observation de la faune et de la flore;
- Parc Florence-Lawless-Lacroix (secteur Grand-Mère) : l'art et la culture.

# Les équipements communautaires

#### Équipements de santé et de services sociaux

Le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie, créé en 2003, constitue la porte d'entrée au système de santé, et ce, pour l'ensemble de la région de la Mauricie. Il gère 16 installations, dont dix sont situées sur le territoire de Shawinigan.

- Espérance de vie moyenne : 80,4 ans (2014);
- Nombre de lits pour des patients hospitalisés : 583 (2013);
- Nombre d'infirmières/sages-femmes : 785 (2013);
- Nombre de praticiens en santé mentale : 237 (2013);
- Nombre de praticiens en médecine générale ou spécialisée : 193 (2015).

Tableau 27 - Équipements de santé et de services sociaux situés sur le territoire de Shawinigan<sup>24</sup>

Installation	Adresse	Numéro de téléphone
Centre administratif (Énergie)	243, 1 <sup>re</sup> rue de la Pointe, G9N 1K2	819 537-7500
Centre d'activités de jour Broadway	500, avenue Broadway, G9N 1M3	819 536-8000
Centre d'activités de jour de Grand-Mère	1697, 3° Avenue, G9T 2W6	819 533-5725
Centre d'activités de jour de Shawinigan-Sud	800, 106 <sup>e</sup> Avenue, G9P 5H1	819 536-0026
Centre de formation et de services	80, 118° Rue, G9P 3E4	819 536-7500
Centre d'intégration communautaire	1705, avenue Georges, G9N 2N1	819-537-6647
Centre d'hébergement Laflèche	1650, avenue de Grand-Mère, G9T 2K4	819 533-2500
Centre d'hébergement Saint-Maurice	555, avenue de la Station, G9N 1V9	819 536-0071
Centre régional de santé mentale	1705, avenue Georges, G9N 2N1	819 537-9351
CLSC du Centre-de-la-Mauricie	1082, rue Sainte-Hélène, G9N 8T3	819 539-8371
CLSC Christ-Roi	2623, avenue Georges, G9N 8R6	819-539-4282
Équipe de quartier – Secteur Grand-Mère	500, 5° Rue, G9T 5L5	819 533-4283
Groupe de médecine familiale universitaire de Shawinigan	80, 118° Rue, G9P 3E4	819 536-7511
Hôpital du Centre-de-la-Mauricie	50, 119 <sup>e</sup> Rue, G9P 5K1	819 536-7500
Ressource Non Institutionnelle	1650, avenue Georges, G0N 2N1	819 537-7500
Services en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme-Institut universitaire – Shawinigan	800, 106° Avenue, suite 200, G9P 5H1	819 536-5521
Services externes de réadaptation en déficience physique – Shawinigan	750, promenade du Saint-Maurice, G9N 1L6	819 537-5005

# Équipements scolaires

Le tableau suivant présente la répartition des équipements scolaires sur le territoire de Shawinigan. L'ensemble des établissements, à l'exception du Séminaire Sainte-Marie, seul établissement privé de la ville, et du Collège Shawinigan (niveau collégial), sont sous la juridiction de la Commission scolaire de l'Énergie, qui couvre également plusieurs autres municipalités de la Mauricie.

Au total, la ville compte donc quinze établissements de niveau primaire, cinq établissements de niveau secondaire et un établissement de niveau collégial, en plus du *Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice*, *Carrefour Formation Mauricie* (qui comprend l'Institut du commerce), qui offrent une formation professionnelle et technique. Au total, la clientèle s'élève à environ 9000 personnes, tous niveaux confondus.

Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie. Rapport annuel de gestion 2011-2012. http://www.etrehumain.ca/client/publications/Rapport annuel de gestion 2011 2012.pdf

Tableau 28 – Équipements scolaires situés sur le territoire de Shawinigan<sup>25</sup>

Secteur	Nom	Niveaux/concentrations/programmes	Clientèle
	Pri	maire	
Lac-à-la-Tortue	Jacques-Cartier	Primaire 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	46
Lac-à-la-Tortue	Notre-Dame	Maternelle 5 ans et primaire 1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> année	127
Grand-Mère	Antoine-Hallé	Primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	199
Grand-Mère	De Sainte-Flore	Maternelle, 5 ans et primaire, 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	130
Grand-Mère	Laflèche	Primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	203
Grand-Mère	Saint-Paul	Maternelle 4 ans et 5 ans	146
Saint-Gérard-des- Laurentides	De la Petite-Rivière	Maternelle 5 ans et primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	145
Saint-Georges-de-Champlain	Dominique-Savio	Primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	190
Saint-Georges-de-Champlain	Notre-Dame	Maternelle 5 ans	40
Shawinigan	Immaculée-Conception	Maternelle 5 ans et primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	224
Shawinigan	Saint-Charles-Garnier	Maternelle 5 ans et primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	145
Shawinigan	Saint-Jacques	Maternelle 5 ans et primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	206
Shawinigan	Saint-Joseph	Maternelle 4 et 5 ans - primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année et classes de langage	133
Shawinigan-Sud	Des Bâtisseurs	Primaire 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année et classe de langage	110
Shawinigan-Sud	Des Explorateurs	Maternelle 5 ans et primaire 1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> année	222
Shawinigan-Sud	De La Source	Maternelle 5 ans et primaire 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	273
	Seco	ondaire	
		Secondaire 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> année	
Grand-Mère	Du Rocher	Concentrations : Arts et multimédia, Basketball, Natation, Vélo alpin	676
Shawinigan	CAFE (Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat)	Secondaire, 1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> année	N.D.
		Secondaire 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> année	
Shawinigan	Des Chutes	Concentrations : Athlétisme, Arts études, Football, Gymnastique, Soccer et Sports équestres	654
	Séminaire Sainte-Marie	Secondaire 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> année	
Shawinigan	(établissement privé)	Programme Delta Études-Sports, Profil langue, Profil multisports, Profil art communication technologie	± 500
	Shawinigan High School (établissement de langue	Primaire 1 <sup>re</sup> à 6° année	
Shawinigan	(etablissement de langue anglaise – Commission scolaire central Québec)	Secondaire1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> année	N/A
		Secondaire 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> année	
Shawinigan-Sud	Val-Mauricie	Concentrations : Badminton, Danse, Hockey, Musique (chorale, harmonie, symphonique)	1171

Commission scolaire de l'Énergie. <a href="http://www.csenergie.qc.ca/index.aspx">http://www.csenergie.qc.ca/index.aspx</a>
Séminaire Sainte-Marie. <a href="http://www.seminairestemarie.com/">http://www.seminairestemarie.com/</a> Collège Shawinigan. <a href="http://www.collegeshawinigan.ca/">http://www.collegeshawinigan.ca/</a>



Tableau 28 – Équipements scolaires situés sur le territoire de Shawinigan<sup>25</sup> (suite)

Secteur	Nom	Niveaux/concentrations/programmes	Clientèle
	Co	llégial	
Shawinigan	Collège Shawinigan	Collégial Programmes préuniversitaires, programmes techniques, DEC-BAC, programmes Br@nchés, service de formation continue	± 1 000
Centre de formation professionnelle et technique			
Shawinigan	Carrefour Formation Mauricie (Institut du commerce)	Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une Attestation de spécialisation professionnelle (ASP).  Programmes dans cinq domaines (administration, commerce et informatique, bâtiment et travaux publics, entretien d'équipement motorisé, fabrication mécanique et mécanique d'entretien)	1 284
Shawinigan	Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice	Initiation à la lecture, l'écriture et le calcul, présecondaire, secondaire à niveaux multiples, services de formation et à l'intégration sociale (IS), services d'intégration socioprofessionnelle (ISP), préparation à la formation professionnelle, préparation aux études postsecondaires	1 174

Les grands équipements de santé et de services sociaux (Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, CLSC du Centre-de-la-Mauricie et Centre administratif du CSSS de l'Énergie/Centre régional de santé mentale) de même que les équipements d'éducation supérieure et technique sont illustrés à la *Planche synthèse 9 – Autres équipements et infrastructures*.

## Les équipements et services administratifs

## Équipements et services administratifs fédéraux

Deux équipements fédéraux d'envergure sont situés sur le territoire de la ville de Shawinigan. Il s'agit des bureaux du *Centre Services Canada* (secteur Shawinigan) et de ceux du *Centre fiscal de l'Agence de revenu du Canada* (secteur Shawinigan-Sud). Ce dernier, qui emploie 700 personnes en permanence, voit son effectif grimper à 1500 personnes en période de pointe.

Les bureaux de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Centre-de-la-Mauricie se trouvent sur le territoire municipal, dans le secteur Shawinigan. Cet organisme, qui dessert le territoire composé de la ville de Shawinigan et des municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Boniface, Charette, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc, a comme partenaire principal le gouvernement fédéral en lien avec un programme administré par Développement économique Canada.

# Équipements et services administratifs provinciaux

En novembre 2011, le gouvernement provincial inaugura les bureaux de *Revenu Québec à Shawinigan*. Situé à l'ancien aréna Jacques-Plante (secteur Shawinigan), celui-ci a permis la création de 130 emplois.

La ville de Shawinigan compte des points de service pour trois ministères provinciaux : le *ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* (secteur Shawinigan), le *ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles* – bureau local de Shawinigan (secteur Shawinigan) et le

ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Unité de gestion du Bas-St-Maurice (secteur Shawinigan-Sud).

Plusieurs organismes publics possèdent des bureaux sur le territoire de Shawinigan et sont tous situés dans le secteur de Shawinigan. Le poste de la *Sûreté du Québec* dessert la ville de Shawinigan et les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Roch-de-Mékinac <sup>26</sup> .La *Société de l'assurance-automobile du Québec* offre les services liés au permis de conduire, à l'immatriculation et à la délivrance de d'autres permis et services. Le *palais de justice de Shawinigan* et la *Régie du logement* desservent également la population.

Finalement, le *Centre de recherche d'emploi de la Mauricie*, subventionné par *Emploi-Québec* et *Ressources humaines et développement social Canada*, et dont le siège social est situé à Trois-Rivières, possède un point de service à Shawinigan.

## Équipements et services administratifs régionaux

Tourisme Mauricie possède deux lieux d'information touristique sur le territoire de Shawinigan. Le *Bureau* d'accueil touristique de Shawinigan, qui comprend également l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan (secteur Grand-Mère), est une installation permanente ouverte à longueur d'année, du lundi au vendredi. Le territoire compte également sur la présence d'un bureau d'information touristique (secteur Saint-Étienne-des-Grès) ouvert sur une base saisonnière, donc uniquement durant la période estivale<sup>27</sup>.

Parmi les autres organismes présents sur le territoire de Shawinigan, soulignons la Corporation de développement communautaire (CDC) du Centre-de-la-Mauricie (secteur Shawinigan), la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) et le Carrefour Jeunesse-Emploi (secteur Shawinigan).

Les équipements et services administratifs fédéraux, provinciaux et régionaux sont illustrés à la *Planche-synth*èse numéro 9 – Autres équipements et infrastructures.

#### **Faits saillants**

- La population de Shawinigan est très bien desservie en parcs et espaces verts, en infrastructures sportives et en établissements d'enseignement primaire et secondaire.
- On note la présence d'un CEGEP mais d'aucun centre universitaire.
- La région est bien desservie en termes d'installations de santé et de services gouvernementaux toutefois, certains soins spécialisés ne sont pas disponibles dans la ville et les listes d'attente pour les médecins de famille sont importantes.

Sûreté du Québec. Poste de la Ville de Shawinigan. Carte du poste. <a href="http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/poste-ville-de-shawinigan/organisation/cartes-du-poste.jsp">http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/poste-ville-de-shawinigan/organisation/cartes-du-poste.jsp</a>

Tourisme Mauricie. Lieux d'information touristique. <a href="http://www.tourismemauricie.com/information-touristique/lieux-dinformation-touristique">http://www.tourismemauricie.com/information-touristique/lieux-dinformation-touristique</a>

# 6 ORIENTATION 3 : UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SA COLLECTIVITÉ



La Ville de Shawinigan a vécu de nombreuses difficultés économiques au cours des dernières années : elle a assisté à la fermeture de plusieurs grandes usines qui ont fait sa prospérité jadis l'une après l'autre, dans une succession rapide. Parmi les dernières en opération, notons ici l'ancienne usine Laurentide en 2015 et Rio Tinto Alcan en 2014. Chaque usine a laissé ses traces physiques sur le territoire et son lot de terrains contaminés, parfois réhabilités ou partiellement réhabilités, mais pas toujours.

Pour la ville, ces fermetures ont également causé une perte importante de revenus de taxes ainsi que de nombreuses pertes emplois bien rémunérés.

# 6.1 Objectif 3.1 : Assurer le positionnement de la ville au sein de la Mauricie

## Développement de l'entreprenariat

Après les fermetures successives et rapprochées de plusieurs grandes entreprises, l'ensemble des acteurs du milieu s'est mobilisé et a développé une stratégie pour réorienter le développement économique de la ville vers les PME. En ce sens, la Ville a mis en place un certain nombre de projets porteurs, entre autres la Communauté entrepreneuriale et le Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins de Shawinigan.

En février 2009, le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie d'action jeunesse, laquelle a amené le Défi de l'entrepreneuriat comportant, notamment le démarrage de trois projets pilotes de communauté entrepreneuriale. Les communautés visaient à interpeller les élus locaux dans le développement de la culture entrepreneuriale. Le mandat d'accompagnement des communautés d'une durée de trois ans était

confié à la Fondation de l'entrepreneurship. Un premier forum citoyen fut tenu par l'initiative de la Commission scolaire, de la Ville de Shawinigan et des principaux partenaires socioéconomiques (SADC, CJE, CCIS, etc.). À cette occasion, l'indice entrepreneurial de Shawinigan ainsi que les grandes orientations et les moyens d'action ont été identifiés : 33 initiatives structurantes et 60 000 \$ sont investis sur 3 ans pour développer l'esprit d'entreprise et le goût d'entreprendre des Shawiniganais. Le comité des partenaires a créé trois comités de travail : mobilisation, communications et éducation. En 2012, la communauté recensa 45 initiatives et convint de multiplier les efforts pour interpeller la population, les familles, les jeunes, les entrepreneurs et les partenaires socioéconomiques et communautaires. Annuellement, la communauté a investi près de 35 000 \$ jusqu'en octobre 2013 où la communauté a tenu son deuxième forum.

Après quatre années de mobilisation, le bilan a permis d'apprécier la réalisation de 83 actions et de constater que l'indice entrepreneurial a progressé favorablement. Bien que nos 35-64 ans demeurent sous la moyenne provinciale à toutes les phases du processus entrepreneurial, les résultats sont appréciables chez les 18-34 ans, probants d'une progression pour l'avenir.

Tableau 29 - Indice entrepreneurial de base et global, 2009, 2010 et 2013

Indice entrepreneurial de base 2009 et 2010	Indice entrepreneurial global (détaillé) 2013
33 initiatives soutenues	83 initiatives soutenues
-	Culture : 97,8 % des Shawiniganais considèrent le virage entrepreneurial de Shawinigan important et 87,4 % admirent les entrepreneurs.
Intention d'entreprendre : 5,6 % chez les 18-64 ans. Le Québec se situe à 7,8 %.	Intention d'entreprendre : 7,1 % chez les 18-64 ans. Le Québec se situe à 12,3 %.
Intention d'entreprendre : 8,1 % chez les 18-34 ans. Le Québec se situe à 18,7 %.	Intention d'entreprendre : 29,5 % chez les 18-34 ans. Le Québec se situe à 25 %.
En démarche : 5,3 % chez les 18-64 ans. Le Québec se situe à 4,6 %.	En démarche : 3,3 % chez les 18-64 ans. Le Québec se situe à 3,9 %.
En démarche : 12,8 % chez les 18-34 ans	En démarche : 9,6 % chez les 18-34 ans. Le Québec se situe à 7,4 %.
Propriétaires d'entreprise : 9,6 % chez les 18-64 ans. Le Québec se situe à 9,4 %.	Propriétaires d'entreprise : 6,1 % chez les 18-64 ans. Le Québec se situe à 11,4 %.
Propriétaires d'entreprise : 6,5 % chez les 18-34 ans.	Propriétaires d'entreprise : 12,5 % chez nos 18-34 ans. Le Québec se situe à 4,8 %.
Propriétaires d'entreprise : 9,8 % sont propriétaires. Ailleurs au Québec, 9,4 %.	Propriétaires d'entreprise : 37,2 % sont propriétaires chez nous. Ailleurs au Québec, 16 %.
-	Ambition de croissance de 26,8 %. Ailleurs au Québec 32,8 %.
Fermeture d'entreprise : 10,7 % des Shawiniganais ont déjà fermé une entreprise. Le Québec se situe à 5,9 %.	Fermeture d'entreprise : 10,1 % des Shawiniganais ont déjà fermé une entreprise. Le Québec se situe à 10,4 %.

À la suite du deuxième forum, tenu en octobre 2013, la communauté entrepreneuriale maintient l'ensemble de ses cibles identifiées précédemment et propose de nouvelles actions en plus de consolider celles initiées de 2009 à 2013.

En partenariat avec la *Commission scolaire de l'Énergie*, la Ville de Shawinigan annonça, en mars 2011, la création du *Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins de Shawinigan*. Son objectif était de mettre en place un incubateur pour les entrepreneurs afin de stimuler la création d'emplois et d'entreprises. Plus spécifiquement, il offre un programme de développement des compétences et des outils d'accompagnement pertinents. De plus, ce dernier offre également un encadrement et des services aux entrepreneurs qui permettront de diminuer les risques associés au démarrage d'une entreprise.

En juin 2014, la communauté entrepreneuriale de Shawinigan présenta son plan d'action 2014-2018. Elle disposait d'un budget initial pour 4 ans estimé à 378 000 \$. Ces initiatives visaient trois grands objectifs : 1) motiver, mobiliser, valoriser; 2) développer des capacités et améliorer les connaissances; 3) modifier les perceptions et adhérer aux valeurs entrepreneuriales.

Au-delà des progrès enregistrés aux quatre phases de l'indice entrepreneurial, les partenaires de la communauté entrepreneuriale de Shawinigan ont surtout appris à conjuguer efficacement leurs efforts et à développer une approche inclusive de l'entrepreneuriat. Le goût d'entreprendre est recherché tout autant que l'esprit d'entreprise. Les familles, les jeunes, les aînés, le milieu de l'éducation, les organismes de soutien et les médias s'unissent pour créer cette nouvelle culture. La diversification économique passe par la création de PME assurant au développement endogène une meilleure performance lorsque surviennent les turbulences de l'économie mondiale.

## Shawinigan s'entreprend, c'est :

- des actions pour développer la culture entrepreneuriale (projets dans les écoles et organisation d'événements);
- des actions pour soutenir la **création d'entreprises** (Centre d'entreprenariat, services d'accompagnement, organisation d'événements de réseautage, etc.);
- des actions pour valoriser l'entrepreneuriat;
- l'identification et la promotion d'autres créneaux de diversification choisis pour leurs perspectives d'avenir (efficacité énergétique et technologies vertes, composantes électroniques et électromécaniques, transformation des métaux et minéraux industriels, divertissement numérique et développement logiciel);
- des investissements de 13 millions \$ initiés par la Ville et de 2,5 millions \$ des partenaires et du gouvernement pour stimuler le virage économique de Shawinigan.

Tout au long de sa mise en œuvre, la communauté a su se distinguer au plan régional, provincial, national et international. Le 13 mai 2016, la communauté entrepreneuriale de Shawinigan a, en effet, reçu le prix *Joseph-Beaubien* lors de la 12e édition du mérite Ovation municipale présentée pendant les assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Shawinigan est imitée. la *Table d'action d'entrepreneuriat de la Mauricie* a décidé de soutenir le développement dans les autres villes et dans la MRC de la Mauricie. À ce jour, les MRC de Mékinac (2011-2012), de Maskinongé (2013), de La Tuque (2014) et la MRC des Chenaux (2014) se sont mobilisées. Shawinigan a aussi inspiré la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, Montréal, Québec et Laval. En 2012, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) annonça que Shawinigan était au 19e rang des villes entrepreneuriales canadiennes et au 6e rang au Québec. Au printemps 2014, le maire de Shawinigan s'adressa à 300 intervenants, provenant de 40 pays, à une rencontre internationale de l'OCDE à Stockholm, rencontre portant sur les partenariats et le développement local.

#### **Faits saillants**

- Mise en place de la Communauté entrepreneuriale ayant pour objectif de promouvoir et de développer l'entrepreneuriat à Shawinigan.
- Création du Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins de Shawinigan qui vise former les entrepreneurs et à accompagner le démarrage de nouvelles entreprises.
- Indice d'entreprenariat : 7,1 % en 2014.
- Intention d'entreprendre chez les jeunes de 16 à 25 ans : 29,5 %.
- Propriétaires d'entreprises : 12,5 %.
- Positionnement entreprenariat et de leader d'une reconversion axée sur un développement durable, endogène et intelligent d'une ville historiquement industrielle.

# 6.2 Objectif 3.2 : Miser sur un développement industriel stratégique et durable

# 6.2.1 Historique et legs industriels du passé

Le 29 octobre 1897, un Américain de Boston, John Joyce, acheta les droits d'exploitation hydroélectrique de la rivière Saint-Maurice pour 50 000 \$, avec l'obligation d'investir 100 000 \$ pour la construction d'une centrale en 18 mois et d'investir 2 millions \$ supplémentaires au cours des 30 mois suivants. *La Shawinigan Water and Power* s'installa autour des chutes Shawinigan et construisit ses premières centrales sur le Saint-Maurice. En 1902, la « Shawinigan » installa d'immenses alternateurs – parmi les plus forts au monde – d'une puissance de plus de 3 700 kilowatts. Ce qui permit d'alimenter directement la ville de Montréal avec une ligne de 50 kilovolts. D'une distance de 130 kilomètres, elle était la plus longue et la plus puissante du Canada, à l'époque.



Sources : Centrale électrique Shawinigan Water and Power en construction aux Chutes de Shawinigan en 1901. (Site web : photojrad.shost.ca | Photo source : BAnQ Gatineau, cote : P117,S1,SS1,D12,P8 | Photo : Thomas Pringle & Son) Photo restaurée par Alain Dupuis/JRAD | photojrad.shost.ca



Puis, la proximité des centrales hydroélectriques a favorisé l'implantation de grandes entreprises. On multiplia alors les innovations :

- Première ville du Canada à produire de l'aluminium en 1901;
- Première ville à produire du carborundum (carbure de silicium) en 1908;
- Première ville à fabriquer de la pellicule de cellophane en 1932.

Dès 1904, le plus important complexe électrochimique fut développé au Canada : La *Shawinigan Chemicals*. À la fin des années 40, la compagnie employait jusqu'à 2 000 travailleurs à Shawinigan.

En 1963, le Québec nationalisa l'électricité et racheta plusieurs entreprises, dont la *Shawinigan Water and Power*. Puis, au cours des années 70, le gouvernement du Québec mit en place une série de mesures visant à exempter *Hydro-Québec* des taxes municipales des bâtiments et des équipements, qui étaient directement liés à leur mission de base (production, transport et distribution d'énergie) et à récupérer la taxe sur les services publics (TSP) qui était autrefois directement remise aux municipalités comme Shawinigan, où étaient situées les installations de production, entraînant ainsi une perte de revenus significative. La combinaison de l'ensemble de ces facteurs a contribué, en partie, au déclin industriel de la ville marqué, entre autres par les fermetures :

- Du complexe électrochimique;
- Des papetières Belgo et Laurentide;
- De l'aluminerie Rio-Tinto Alcan.

Il est à noter qu'en 2018, une partie de l'ancienne aluminerie, plus précisément le centre de coulée, est toujours en opération par la compagnie *Shawinigan Aluminium*. À la suite de la fermeture de la papetière *Laurentide*, la ville a vu l'arrivée d'un nouveau joueur en région, l'usine de *Lithium Nemaska*. Cependant, il ne reste aujourd'hui aucune des grandes usines d'envergure qui ont autrefois fait la renommée de Shawinigan.

Ce développement industriel intense suivi de fermetures successives ont laissé à la ville des cicatrices urbaines importantes, entre autres des terrains vacants, contaminés, des nuisances, des contraintes anthropiques significatives (camionnage, chemin de fer, etc.), des pertes d'emploi significatives ainsi qu'un manque à gagner important en termes de recettes fiscales. Ces industries étaient l'une des plus importantes sources de revenus de taxation pour la ville. À la suite des démolitions effectuées après la fermeture des usines, on nota une perte de plus de 33 % de la valeur des propriétés industrielles entre 2004 et 2011.

#### 6.2.2 Profil des activités industrielles

# 6.2.2.1 Caractérisation des parcs industriels

Les activités industrielles sur le territoire de la ville se concentrent principalement à l'intérieur de cinq parcs industriels, nommément les parcs J.-Armand Foucher et de l'Énergie dans le secteur Shawinigan, les parcs Albert Thibault et Jacques Marchand dans le secteur Grand-Mère, le parc Albert Landry dans le secteur Shawinigan-Sud. Le tableau 30a présente leurs principales caractéristiques ainsi que la description du créneau visé pour chacun d'eux. Les parcs industriels ont également été cartographiés sur la *Planche-synth*èse 2 – *Pôles, noyaux et secteurs d'activité économique*.

La ville possède également un parc à grand gabarit, soit le parc Alice Asselin, situé dans le secteur St-Georges-de-Champlain Comme ce parc a été prévu pour desservir un besoin très précis pour de



l'industrie de très grand gabarit, les caractéristiques de celui-ci sont présentées à part dans le tableau 31 b. Une portion du parc industriel de l'Énergie a également été identifiée pour ce type de projet, soit la portion nord.

Outre les parcs industriels identifiés, on retrouve également sur le territoire de la ville plusieurs industries implantées à l'extérieur des pôles d'activités. Certaines se situent en rive de la rivière Saint-Maurice et le long de certaines artères comme le boulevard des Hêtres, 3° avenue, secteur à l'ouest du lac à la Tortue et boulevard de Shawinigan-Sud. Une analyse approfondie de ces secteurs a été effectuée afin de mieux comprendre leur impact sur l'adéquation des besoins et des espaces industriels disponibles, nous avons donc rassemblé les principales caractéristiques de ces secteurs dans le tableau 32c.

D'autres part, il est à noter que des activités de nature extractive tel que des carrières ou sablières sont présentes sur le territoire de la ville de Shawinigan à l'intérieur du périmètre urbain. Les superficies dédiées à cette affectation, bien qu'elle soit catégorisées comme « industrielles » de par leur nature, ne sont pas destinées à être occupées par des usages industriels intensifs comme on en retrouve dans les parcs industriels. Par conséquent, celles-ci ne sont pas comptabilités dans le calcul de l'adéquation entre les besoins et les espaces industriels disponibles, il en va de même pour les superficies reliées aux infrastructures de transport d'énergie, ferroviaire, routier et aérien pour les mêmes raisons.

## 6.2.2.1 Dynamisme des pôles industriels

La vocation industrielle occupe encore aujourd'hui une place importante dans les activités économiques de Shawinigan. Toutefois, les contextes actuels de la Ville et de la région jumelés à la mondialisation des marchés font en sorte que certaines grandes entreprises de Shawinigan œuvrant dans les domaines traditionnels tels que l'aluminium et les pâtes et papiers, ont fermé leurs portes ou ont diminué leurs activités.

Le processus de reconversion industrielle, actuellement en cours, s'appuie sur la transformation des sites industriels sous-utilisés, des anciennes friches industrielles et des terrains contaminés. Or, la réhabilitation de ces sites s'avère parfois une démarche complexe et coûteuse, et peut être parfois décourageante pour les futurs investisseurs. En effet, en plus des coûts rattachés au cadre bâti, les sols contaminés entraînent des obligations et des travaux supplémentaires (par rapport à un projet localisé sur un site non contaminé).

D'autre part, la demande est orientée vers un type de bâtiment mieux adapté aux besoins des entrepreneurs et davantage axé sur la disponibilité de locaux industriels multilocatifs localisés à proximité d'infrastructures routières d'importance.

## 6.2.2.1 Diversification économique et créneaux d'excellence

En 2007, la Ville de Shawinigan avait mis sur pied un comité de diversification et de développement économique. La mission de ce comité est d'initier, soutenir et développer une solide concertation des principales instances économiques reconnues par la Ville de Shawinigan, dont l'objectif est d'accroître la diversification de son économie, de favoriser la réussite d'entreprises et de projets permettant le maintien, la création d'emplois et le développement de tous les secteurs d'activités économiques de Shawinigan.



Tableau 30a – Caractérisation des parcs industriels de Shawinigan

Nom	Création	Localisation	Superficie	Genre d'activité	Disponibilité en service	Forces et faiblesses
de l'Énergie (sud)	1984	Nord de l'autoroute 55. Accessible directement depuis la sortie 216 (rue Burrill).	Totale: 962 129 m² Construit: 455099 m² Disponible: 507 030 m²	Produit du sommeil, mécanique industrielle, recherche et développement des technologies de l'énergie, biotechnologies, matériaux composites, aluminium, système électronique et électromécanique, composantes et équipements de transport Ex : Camso	Électricité ☑ Gaz naturel ☑ Voie ferrée □ Fibre optique ☑	Forces:  Accès direct à l'autoroute 55;  La superficie des terrains disponibles est importante et appartient à la Ville de Shawinigan;  Les bâtiments et les entreprises en place donnent une certaine notoriété à ce parc;  Le service de fibre optique est en place et fonctionnel;  Accès aux services standards (aqueduc, égout et gaz naturel).  Faiblesses:  Présence de roc et de milieux humides à plusieurs endroits;  Absence des services standards (aqueduc, égout et gaz naturel) pour une partie de la rue;  Impossible d'avoir un accès direct au réseau ferroviaire;  Pas de réseau de transport en commun pour accéder à ce parc.
JArmand-Foucher	N/D	Au cœur de la ville, en bordure de la rivière Saint- Maurice.	<b>Totale</b> : 1 707 411 m² <b>Utilisée</b> : 962 611 m² <b>Disponible</b> : 744 800 m²	Industries lourdes et PME, billette d'alliage, recyclage de résidus d'alumineries, construction, excavation, peinture, ateliers d'usinage et entreposage.	Électricité ☑ Gaz naturel ☑ Voie ferrée ☑ Fibre optique □	Forces:  Accès à la voie ferrée; Présence de lignes électriques de haute tension et possibilité de redondance électrique; Possibilité de reconversion d'anciens sites industriels; Proximité de la rivière Saint-Maurice pour l'approvisionnement en eau industrielle; Accès aux services standards (aqueduc, égout et gaz naturel).  Faiblesses: Présence de terrains contaminés; Proximité de la zone résidentielle et commerciale; Certains terrains industriels disponibles appartiennent à des entreprises privées; Pas d'accès direct à l'autoroute donc présence de camionnage en ville (zone commerciale).
Jacques-Marchand	N/D	Centre-nord de la ville. Accessible via la sortie 223 de l'autoroute 55.	Totale : 272 720 m² Utilisée : 272 720 m² Disponible : 0 m²	Bois, système électrique/électronique pour transport, produits du textile, meubles, transport, matériaux composites, sommiers matelas et ateliers d'usinage.	Électricité ☑ Gaz naturel ☑ Voie ferrée □ Fibre optique □	Forces:  Proximité de l'autoroute 55; Accès aux services standards (aqueduc, égout et gaz naturel).  Faiblesses:  Les terrains disponibles sont inexistants; Proximité de la zone résidentielle à certains endroits; Impossible d'avoir un accès direct au ferroviaire.
Albert-Thibeault	ND	Nord de l'autoroute 55. Accessible directement depuis la sortie 226 (4 <sup>e</sup> Rue).	<b>Totale</b> : 365 321 m <sup>2</sup> <b>Utilisée</b> : 314 625 m <sup>2</sup> <b>Disponible</b> : 50 696 m <sup>2</sup>	Système électrique/électronique pour transport, recherche et développement, transformation de produits métalliques, transformation agroalimentaire, manutention industrielle, transport, plomberie, excavation, ateliers d'usinage entreposage et thermopompe.	Électricité ☑ Gaz naturel ☑ Voie ferrée □ Fibre optique ☑	Forces:      Accès à l'autoroute 55;     Le service de fibre optique est en place et est fonctionnel;     Accès aux services standards (aqueduc, égout et gaz naturel).  Faiblesses:      La superficie des terrains disponibles est relativement peu élevée;     Impossible d'avoir un accès direct au réseau ferroviaire.
Albert-Landry	N/D	Secteur Shawinigan-Sud. À proximité de la route 157.	Totale: 1 922 825 m² Utilisée: 592 767 m² Disponible: 1 330 057 m²	Composantes de meubles, bois de construction, transport récréatif, ateliers d'usinage, placage, alimentation, construction, entreposage, portes et fenêtres.	Électricité ☑ Gaz naturel ☑ Voie ferrée □ Fibre optique □	Forces:  La superficie des terrains disponibles est intéressante et appartient à la Ville de Shawinigan; Accès aux services standards (aqueduc, égout et gaz naturel).  Faiblesses: Impossible d'avoir un accès direct au réseau ferroviaire; Pas d'accès direct à l'autoroute donc présence de camionnage en ville; La capacité portante de certains terrains est relativement peu élevée.



#### Tableau 31b – Caractérisation des parcs industriels de grand gabarit de Shawinigan

Nom	Création	Localisation	Superficie	Genre d'activité	Disponibilité en service	Forces et faiblesses
de l'Énergie (nord)	1984	Nord de l'autoroute 55. Accessible directement depuis la sortie 216 (rue Burrill).	Totale : 681 706 m² Construit : 0 m² Disponible : 681 706 m²	Développement numérique et développement de logiciel ainsi que le créneau d'efficacité énergétique et technologie verte	Électricité ☑ Gaz naturel ☑ Voie ferrée □ Fibre optique ☑	Forces:  Accès direct à l'autoroute 55;  Les bâtiments et les entreprises en place donnent une certaine notoriété à ce parc;  Le service de fibre optique est en place et fonctionnel;  Faiblesses:  Absence des services standards (aqueduc, égout et gaz naturel) pour ce secteur (à développer);  Impossible d'avoir un accès direct au réseau ferroviaire;  Pas de réseau de transport en commun pour accéder à ce parc.
Parc Industriel à Grand Gabarit	ND	Secteur Saint-Georges-de-Champlain.	Totale : > 1 000 000 m <sup>2</sup> (1 498 514 m <sup>2</sup> ) Utilisée* : 0 m <sup>2</sup> Disponible : 1 498 514 m <sup>2</sup>	Transformations des métaux industriels	Électricité ☑ Gaz naturel ☑ Voie ferrée ☑ Fibre optique □	Forces:  Accès direct à l'autoroute 55; Proximité de la voie ferrée et de la station Garneau; La superficie des terrains disponibles est importante et appartient à la Ville de Shawinigan; Proximité de la rivière Saint-Maurice pour l'approvisionnement en eau industrielle.  Faiblesses: Coût très élevé pour l'aménagement des infrastructures (voie ferrée, électricité, etc.); Présence de plusieurs milieux humides et cours d'eau sur le site.

# Tableau 32c – Caractérisation des sites industriels en développement hors parcs industriel de Shawinigan

Nom Localisation Superficie Genre d'activité Disponibilité er				
Non	Localisation	Superficie	Gerife a activite	Disponibilité en service
	Du parc industriel Jacques	Totale : 1 192 654 m <sup>2</sup>		Électricité ☑
Secteur Grand-Mère	Marchand	Utilisée : 1 132 722 m²	Diverses activités : granit, cuisine,	Gaz naturel ☑
Secteur Grand-Mere	jusqu'au site de Nemaska Lithium	Disponible : 59 932 m <sup>2</sup>	Elmec, métaux produits DT, Bionest	Voie ferrée □
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Disponible : 39 932 III		Fibre optique □
		Totale : 149 189 m <sup>2</sup>		Électricité ☑
Costour Chausiniaan	Secteur Avenue de la Fonderie	Utilisée : 149 189 m² Disponible : 0 m²	Ancien garage municipal, entreprises spécialisée diverses	Gaz naturel ☑
Secteur Shawinigan				Voie ferrée ☑
				Fibre optique □
		Totale : 1 688 591 m <sup>2</sup>		Électricité ☑
Secteur St-George de Champlain	Secteur Arbec jusqu'au parc	Utilisée : 1 086 620 m²	Utilisée : 1 086 620 m <sup>2</sup> Diverses activités et  Arbec (industries lourdes)	Gaz naturel ☑
Secteur St-George de Champiani				Voie ferrée □
		Disponible . 60 1 97 1 111		Fibre optique □

## Tableau 33d – Caractérisation des sites industriels hors parcs extraction et infrastructures

Nom	Extraction (superficie)	Infrastructures (superficie)	Commentaires
Secteur Lac à la Tortue	0	618 781 m²	Principalement l'aéroport
Secteur Shawinigan	1 359 270.4 m <sup>2</sup>	1 637 365 m <sup>2</sup>	Infrastructure routière, usine d'épuration, extraction potentielle
Secteur Grand-Mère	136 219 m²	159 054.8 m <sup>2</sup>	Secteur Barrage et carrière/sablière
Secteur St-George de Champlain	0	1 087 345 m²	Site d'enfouissement pâtes et papier – hors périmètre urbain

Afin d'atteindre cet objectif, quatre créneaux ont été désignés afin de favoriser la diversification économique. Un bilan 2008-2010 et les perspectives 2011-2016 ont été produits en 2011, c'est le « Plan de diversification et de développement économique de Shawinigan. Ces créneaux d'excellence sont bien ancrés ou en plein développement sur le territoire de la ville. Ces créneaux sont présentés au tableau suivant :

Tableau 34 – Caractérisation des créneaux d'excellence de Shawinigan

Créneau	Principale entreprise	Nombre d'emplois
	Bionest Technologies, Comaintel, Nirvana Chauffe-Piscine, Synapse Électronique, Écosens énergie, Vision Solaire	
Efficacité énergétique et	Centre de recherche :	400 emplois
	Centre national en Électrochimie et Technologies Environnementales (CNETE), Laboratoire des Technologies de l'Énergie (LTE) d'Hydro-Québec, Centre d'excellence en Efficacité Énergétique (C3E)	
Transformation des métaux et minéraux industriels	General Câble, Brochot Industrie, Atelier d'usinage TIFO, PSD-Axcès, Groupe Robert Fer et Métaux, Groupe Intervalve, Métaux Produits D.T, TecFab, Soudure Technikal13, Métal Corbert, Industries Stema Pro, Recyclage Artic Beluga	800 emplois
Composantes électroniques et électromécaniques	Kongsberg Automotive, Delastek, HDI Technologies, Synapse électronique, Elmec, Excelpro Automatisation, Movex Innovation	700 emplois
Jeux Sociaux et Mobiles	Alchemic Dream Station du Numérique (Incubateur-accélérateur d'entreprises)	20 emplois

Source : CLD Shawinigan, Cibles de diversification économique

Pour soutenir le développement du créneau de l'efficacité énergétique et des technologies vertes, Shawinigan peut compter sur la présence de trois centres de recherche :

- Le Laboratoire des Technologies de l'Énergie (LTE): propriété d'Hydro-Québec, il regroupe des scientifiques, techniciens, ingénieurs et d'autres professionnels effectuant des travaux visant à prolonger la durée de vie utile des équipements, à accroître leur rendement, à optimiser la maintenance et à appuyer les programmes d'efficacité énergétique et à améliorer le service à la clientèle.<sup>28</sup>
- Le Centre National en Électrochimie et en Technologies Environnementales (CNETE): le CNETE, rattaché au collège Shawinigan, a comme mandat de réaliser des activités de recherche appliquée, d'aide technique et d'information à l'entreprise afin de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation et de développement de nouvelles applications technologiques, dans les domaines des bioprocédés, des technologies de séparation par membrane et de l'électrochimie.<sup>29</sup>
- Le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E): Organisme à but non lucratif créé par Rio Tinto Alcan et Hydro-Québec, le C3E est supporté par le Réseau des centres d'excellence du Canada et par des partenaires industriels et institutionnels. Le C3E a un mandat national de développement économique dans les secteurs de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.<sup>30</sup>

Site Internet d'Hydro-Québec. Section Innovation technologique. Institut de recherche d'Hydro-Québec.

<sup>29</sup> Site Internet du CNETE. Section Mandat.

<sup>30</sup> Site Internet du Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E). Section À propos du C3E.

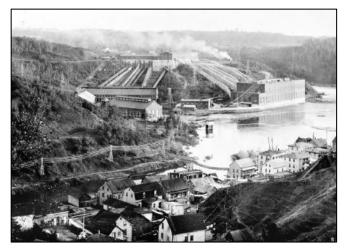
Dans le but de favoriser la relance économique du milieu, le Centre d'entrepreneuriat Shawinigan a également ouvert ses portes en octobre 2012. Il s'agit d'un projet novateur ayant pour but d'améliorer l'accompagnement de nouvelles PME. Ce projet vise à soutenir le démarrage d'entreprises en offrant un programme de développement des compétences et des outils d'accompagnement pertinents<sup>31</sup>.

## 6.2.2.2 Reconversion déjà réalisée de certains anciens sites industriels

La reconversion des anciennes usines est un élément important de stratégie de développement et de diversification économique de Shawinigan. La Ville participe déjà activement au processus de reconversion de ces anciennes industries. Plusieurs sites d'envergure ont déjà fait l'objet ou sont actuellement en reconversion, voici un survol rapide de la situation :

# De la Shawinigan Water and Power... À la Cité de l'Énergie

Les installations de la Shawinigan Water and Power, dont certaines sont encore en production par Hydro-Québec, sont devenues un lieu de tourisme : La Cité de l'énergie et Espace Shawinigan. Pendant l'été, ces installations accueillent 156 000 visiteurs à la Cité de l'énergie, avec des spectacles comme Dragao, attirant des touristes de l'international, comme Dragao, avec plus de 30 000 spectateurs à l'été 2015.





#### De la C-I-L et de la DuPont du Canada... Au Carré Trudel

La *C-I-L* et la *DuPont du Canada* ont déjà fait travailler jusqu'à 600 employés. La fermeture du complexe électrochimique en 1984 entraîna la fermeture de la *C-I-L* à qui elle fournissait la matière première. L'usine *DuPont* ferma aussi ses portes dans les années 1980. Depuis, ce terrain contaminé a été reconverti en centre commercial à vocation régionale, avec du commerce de détail, des entreprises de service et des PME.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Centre d'entrepreneuriat de Shawinigan, Coop de solidarité, avril 2011, Shawinigan, 37 pages.





# De la Grand-Mère Shoe... À la COOP de santé le Rocher

La *Grand-Mère Shoe* a été fondée en 1917. Elle connut une forte expansion jusque dans les années 1960, mais ferma ses portes en 1984. Depuis, elle a été reconvertie pour accueillir un groupe de médecine familiale et une pharmacie.



# De la Shawinigan Chemicals... Au Centre Gervais Auto (amphithéâtre municipal)

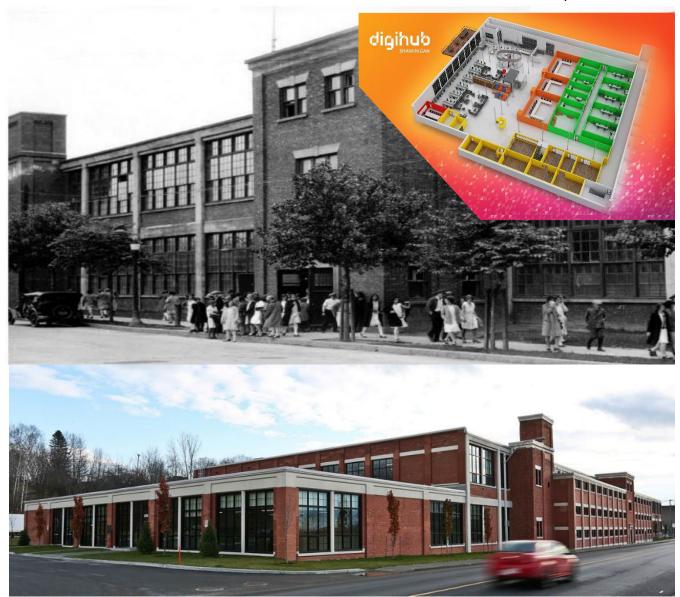
Le complexe électrochimique de la *Shawinigan Chemicals* a laissé d'immenses terrains contaminés. Une partie de ces terrains a déjà été requalifiée pour faire place à un amphithéâtre municipal.





# De la Wabasso Cotton... Au Centre d'entrepreneuriat/DigiHub

L'ancienne usine de textile Wabasso Cotton fut rénovée et convertie en centre d'entrepreneuriat.



#### Ancienne aluminerie Alcan

Cette usine, fermée en 2014 et partiellement démolie en 2015 et 2016, est encore en partie exploitée en 2018 par la compagnie Shawinigan Aluminium aux fins d'un centre de coulée. Une partie résiduelle du site a fait l'objet d'une décontamination pour l'établissement d'usages commerciaux. Aussi, des projets sont actuellement en cours pour le prolongement de l'avenue Saint-Prosper et l'implantation de nouveaux bâtiments commerciaux.

Localisée à la limite est du quartier Saint-Marc, et malgré la présence de certaines contraintes liées aux activités industrielles qui y sont toujours exercées, la venue d'un nouveau commerce et d'investissements importants dans le secteur pourrait contribuer à la revitalisation du quartier.



Source: Sylvain Mayer, le nouvelliste, 2008

Source: Jean-Daniel Cossette, 2010

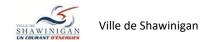


Source Hebdo du St-Maurice, Bernard Lepage, 2012

#### **Ancienne Laurentide**

L'ancienne papetière Laurentide, fermée en 2015, est actuellement en processus de reconversion. Récupérée en partie par la compagnie Nemaska pour un projet commercial et industriel de production de lithium et par la Société de développement de Shawinigan pour un projet de construction d'une marina sur la partie est du site, à côté du pont de *Grand-Mère*.

Ce projet contribuera à la mise en valeur du corridor de la rivière Saint-Maurice puis permettra d'améliorer l'accès au plan d'eau pour la population. Quant à la production de lithium, celle-ci répond aux créneaux d'excellence qui ont été fixés.

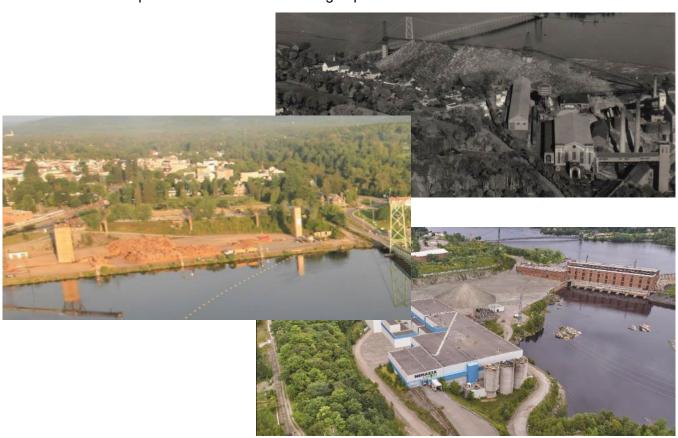


## Autres sites qui pourraient faire l'objet d'une décontamination

## Ancienne Shawbec et banc de chaux

Cet ancien immense complexe chimique est situé tout juste à côté de l'amphithéâtre municipal, dans une zone industrielle où l'on retrouve une imprimerie, un dépôt de neige municipal et une industrie de concassage de pierres et de récupération de métaux. Ce terrain contaminé comprend un espace vacant et un immense banc de chaux situé sur le bord de l'eau.

Ce site, situé à proximité du centre-ville, possède un potentiel de réaménagement intéressant, mais le niveau et les types de contaminants qu'on y retrouve rendent la requalification ou la reconversion du site difficile et coûteuse. Par ailleurs, la présence d'industries, encore en opération dans le secteur, constitue une contrainte susceptible de nuire à certains usages potentiels.



#### Ancienne gare du C.P.

Cette ancienne gare est un bâtiment patrimonial possédant une valeur patrimoniale supérieure. Malgré sa localisation intéressante face au Centre d'entrepreneuriat et de sa proximité par rapport à la porte d'entrée du centre-ville, le terrain présente des contraintes en raison de la contamination potentielle et de la proximité avec la voie ferrée, toujours active, qui entraîne des obligations relatives à la sécurité.

#### Ancien site d'enfouissement des déchets industriels de Résolu

Le site d'enfouissement parc Harmonie est un immense site au nord du futur parc à grand gabarit. Ce site a été utilisé pendant longtemps pour l'enfouissement des boues de papetières. Actuellement identifié



comme un site contaminé, il reste encore de la place pour enfouir d'autres matériaux. Dans le futur, le site pourrait être utilisé pour la gestion des matières résiduelles.

## Ancienne usine Belgo

Ce site n'appartenant pas à Ville de Shawinigan, la capacité de ses interventions est donc limitée. Plusieurs années après l'acquisition de la propriété par Artic Béluga pour en faire le démantèlement, les travaux de démolition n'ont toujours pas été complétés et le site n'a pas encore été réhabilité.

Comme ce site est stratégiquement situé près de l'une des principales entrées de la ville et qu'on y retrouve des attraits importants comme l'accès au Mont des Jeunes (l'un des plus beaux points de vue sur la baie), la Ville souhaite la reconversion de cette ruine industrielle au cours des prochaines années.

#### **Faits saillants**

- Présence de cinq parcs industriels à consolider, ces parcs présentent des attraits majeurs en termes de localisation, d'accessibilité, de services offerts ou de disponibilité en terrains.
- Processus de reconversion en cours s'appuyant sur la transformation des anciens sites industriels à fort potentiel.
- Sites disponibles souvent soumis à d'importantes contraintes dues à la présence de terrains contaminés.
- Développement de nouveaux créneaux (efficacité énergétique et technologies vertes, transformation des métaux et minéraux industriels, composantes électroniques et électromécaniques ainsi que les enjeux sociaux et mobiles).
- Présence de trois centres de recherche qui appuient le créneau d'excellence relié à l'efficacité énergétique et aux technologies vertes : Le Laboratoire des Technologies de l'Énergie (LTE), le Centre National en Électrochimie et en Technologies Environnementales (CNETE) et le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E).
- Nouveau parc industriel à grand gabarit disponible, mais les infrastructures à mettre en place pour attirer les entreprises représentent des investissements coûteux.

Planche-synthèse 2 - Pôles, noyaux et secteurs d'activités économiques.

# 6.3 <u>Objectif 3.5 : Maintenir et bonifier la présence de grands équipements institutionnels et culturels</u>

Au niveau culturel, la Ville de Shawinigan compte sur la présence de plusieurs lieux de diffusion, en plus d'offrir plusieurs installations polyvalentes conçues pour la tenue d'événements de tout genre. Ceux-ci totalisent une superficie de près de 85 000 pieds carrés. Les caractéristiques et la mission des principaux lieux de diffusion culturelle et installations événementielles sont présentées aux tableaux ci-après.

Tableau 35 – Principaux lieux de diffusion culturelle de la Ville de Shawinigan<sup>32</sup>

Nom	Secteur	Mission
Centre des arts (comprend une salle de spectacle de 958 places et le Centre d'exposition Léo-Ayotte)	Shawinigan	Privilégier la présentation de spectacles et d'expositions professionnels.  Rendre accessible des spectacles et des expositions professionnels.  Rendre accessible des spectacles et des expositions rejoignant un public plus restreint.  Sensibiliser la population par la diversité des pratiques artistiques.
Maison de la culture Francis-Brisson	Grand-Mère	Assurer la complémentarité au Centre des arts.  Présenter des artistes et interprètes de notre territoire.  Susciter l'émergence de la pratique artistique.  Recevoir certaines productions présentées sur le territoire de Shawinigan.  Rendre accessible des spectacles et des expositions professionnels.  Rendre accessible des spectacles et des expositions rejoignant un public plus restreint.  Présenter la diversité des pratiques artistiques.
Cité de l'énergie/Espace Shawinigan	Shawinigan	Proposer une gamme variée d'activités telle que son exposition qui offre un nouveau regard sur les enjeux énergétiques.  Espace Shawinigan offre une surface d'accueil de plus de 45 000 pieds carrés pour des foires, des congrès et des expositions d'envergure et également le Musée du premier ministre Jean-Chrétien, unique au Canada.
Église Notre-Dame-de-la- Présentation	Shawinigan-Sud	Reconnue comme lieu historique national du Canada.  Protéger les œuvres du peintre en art sacré Ozias Leduc à l'église Notre-Dame-de-la-Présentation.  Voir à la mise en valeur de l'œuvre de Leduc.  Promouvoir et faire connaître les œuvres du peintre dans l'église.  Organiser des activités pour animer le lieu.
Grand-Mère Lac-à-la-Tortue Saint-Gérard-des-Laurentides Saint-Jean-des-Piles Shawinigan Shawinigan-Sud		Faire la promotion de la lecture.  Diffuser l'information sur les services et les ressources documentaires.  Initier la population et particulièrement les jeunes à la recherche.  Permettre l'accès à la connaissance et à l'information sur l'ensemble du territoire.  Répondre aux besoins des clientèles particulières.  Maintenir la complémentarité et la diversité des collections.  Assurer la circulation des ouvrages à l'intérieur de son réseau.  Proposer des animations.  Être accessible sur l'ensemble du territoire.

Politique culturelle de la Ville de Shawinigan. Équipements (rôles ou mission). p.29.



Tableau 36 - Installations pour événements 33

Nom	Secteur	Description
Amphithéâtre municipal multifonctionnel	Shawinigan	Superficie : 20 000 p.c. (glace)   Capacité : 4 500 personnes (5 600 avec parterre).  Amphithéâtre multifonctionnel inauguré en 2008 muni d'une surface équipée de bandes rétractables permettant une patinoire de dimension nord-américaine ou olympique. Domicile des Cataractes de Shawinigan (LHJMQ).  Installation dotée d'une technologie avant-gardiste en matière de récupération d'énergie.  Amphithéâtre conçu pour accueillir parallèlement des spectacles et des événements de grande envergure.
Centre des Congrès	Shawinigan	Superficie : 11 000 p.c.   Capacité : 500 personnes  Attenant à un hôtel comptant 106 chambres et 4 suites, ainsi que 13 salles de réunion pouvant accueillir de 8 à 500 personnes.  Propriété de la SDS.
Cité de l'énergie – Espace Shawinigan Centre de foires	Shawinigan	Superficie: 45 000 p.c.   Capacité: 4 000 personnes.  Espaces répartis en 10 salles de dimensions variées (1 000 à 11 000 pieds carrés).  Auditorium multimédia, salle de spectacle extérieure rotative, chauffée et couverte ainsi que la tour d'observation d' <i>Hydro-Québec</i> .
Collège Shawinigan	Shawinigan	Superficie: n/d   Capacité: 350 personnes (salle de réception).  Présence d'un centre d'activité physique et sportive multidisciplinaire polyvalent pour la tenue d'événements de toutes sortes.  Installations complémentaires: salles de réunion, salles de cours, salle de réception, cafétéria, auditorium climatisé et espace pour salon d'exposition.

La ville de Shawinigan compte aussi de nombreuses salles de réunion et de réception localisées dans des auberges et des hôtels de même que sur le site du parc de l'Île-Melville. Ces salles ont une capacité d'accueil variant entre 24 et 195 personnes. Le Centre des arts de Shawinigan, géré par la Corporation culturelle de Shawinigan, offre également une formule de type cabaret et permet l'accueil de 1 100 personnes.

Au plan culturel, on dénombre une trentaine d'organismes et d'associations rattachés au développement des festivités et d'événements.

Les principaux attraits, sites et infrastructures sont cartographiés sur la *Planche-synthèse 3 – Sites récréotouristiques, événementiels et culturels.* 

Par ailleurs, la culture prend une importance grandissante à Shawinigan. L'entente de développement culturel pour Shawinigan de 2016 est en effet la plus importante à ce jour entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Elle se chiffre à 611 600 \$, un montant six fois plus élevé que par le passé. L'entente se démarque aussi par l'arrivée de quatre nouveaux partenaires financiers : l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie, le Collège Shawinigan, la Commission scolaire de l'Énergie et Événements Red Goblin.

Office de Tourisme Foires et Congrès de Shawinigan. Réunions et congrès. <a href="http://www.congresshawinigan.com/organisation-de-congres-au-Quebec REUNIONS-ET-CONGRES">http://www.congresshawinigan.com/organisation-de-congres-au-Quebec REUNIONS-ET-CONGRES</a>

#### **Faits saillants**

- Investissements majeurs réalisés récemment dans le développement des services et des infrastructures sportives (Amphithéâtre municipal multifonctionnel, Complexe sportif de Shawinigan, etc.).
- Nombreux lieux de diffusion et installations polyvalentes conçues pour la tenue d'événements de tout genre, aux capacités d'accueil très variées.
- Présence d'infrastructures d'accueil pour les événements de toute taille.
- Absence notable d'un système de collecte des données sur l'achalandage des grands équipements.
- Offre en demi-saison plus limitée : ces grandes installations pourraient être optimisées au niveau de leur utilisation.
- Politique de développement culturelle adoptée.

# 6.4 Objectif 3.6. Assurer la protection et la mise en valeur du territoire et des activités agricoles

La Ville de Shawinigan a réalisé, au cours des dernières années et en partenariat avec les différents acteurs du milieu, un plan de développement de sa zone agricole (PDZA). La présente section présente le portrait de la zone agricole réalisé dans le cadre du PDZA. Cependant, au moment de la rédaction de ce document, un moratoire est imposé sur les demandes à portée collective visant les usages résidentiels en zone agricole. La Ville n'a donc pu transposer les mesures requises pour la mise en œuvre de ce plan dans ses grandes aires d'affectation et son document complémentaire. Une fois que le moratoire sera levé, la Ville pourra déposer une demande de modification du schéma d'aménagement, laquelle influera l'ensemble des éléments opérationnels du PDZA, incluant les îlots déstructurés.

# 6.4.1 Territoire agricole

La superficie totale de la zone agricole de Shawinigan assujettie à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) est de 10 425 hectares, ce qui représente 14 % de la superficie totale de la MRC. Cette proportion passe à 31 %, si l'on exclut le territoire occupé par le parc national de la Mauricie, de la superficie totale de la MRC. En comparaison, la zone agricole occupe 7 % de l'ensemble de la Mauricie. Dans l'ensemble, le taux d'occupation de la zone agricole de Shawinigan est relativement faible à 29 % en comparaison à ceux de l'ensemble de la Mauricie à 49 % et celle du Québec à 53 %. Toutefois, plusieurs contraintes de base (cours d'eau, risques de glissement de terrain, zones inondables, bandes riveraines, etc.), naturelles (milieux humides, etc.) et anthropiques (lignes électriques, sites d'enfouissement, etc.) sur le territoire ne permettent pas ou limitent fortement la possibilité de cultures conventionnelles. Ainsi, si l'on prend en compte ces contraintes, la zone agricole résiduelle disponible à la culture serait d'environ 4366 ha, ce qui représente 42 % de la zone agricole totale. Dans ce contexte, la superficie exploitée des entreprises est de 3 049 hectares, sur la zone agricole soustraite aux contraintes, cela nous permet de constater que les entreprises agricoles exploitent en réalité près de 70 % du territoire agricole traditionnellement exploitable, et le cultivent à 51 %. Les superficies agricoles sont réparties à travers cinq secteurs agricoles présentés à la figure 34 et détaillés au tableau 34.

Tableau 37 - Superficie de la zone agricole par secteur

Secteur agricole	Superficie de la zone agricole (ha)
Lac-à-la-Tortue	4915
Sainte-Flore	2400
Shawinigan-Sud	1409
Saint-Jean-des-Piles	1164
Lac-à-la-Perchaude	544
Total	10 428 ha

Pour leur part, les sols agricoles sont généralement propices à des rendements acceptables, bien que parfois marqués par des limitations importantes, selon l'analyse de potentiel agricole des terres selon la classification de l'ARDA. La majorité (51 %) des sols en zone agricole est de classes 4 et 5 (très sérieuses à graves limitations). D'un autre côté, la zone agricole est caractérisée par une importante portion de sols n'offrant pas de possibilités à l'agriculture, c'est-à-dire 18 % des sols classés 7 et 22 % classés en tant que sols organiques. Les secteurs agricoles des lacs à la Tortue et à la Perchaude sont ceux qui présentent les limitations les plus importantes. Bien que le secteur de Shawinigan-Sud soit majoritairement constitué de sols de classes 5, il bénéficie d'un climat plus favorable qu'ailleurs sur le territoire de Shawinigan; conséquemment, il s'agit du secteur où l'agriculture est la plus dynamique : culture du foin, culture à grand interligne (maïs, soya) et production maraîchère.

# 6.4.2 Terres agricoles et cultures

Les entreprises agricoles de Shawinigan ont en moyenne une superficie de 95 hectares, contre 119 et 118 hectares pour la Mauricie et le Québec respectivement. Sur les 10 425 hectares de la zone agricole, 3049 hectares seraient exploités par des exploitations agricoles, ce qui inclut à la fois les superficies cultivées et non cultivées. En 2010, les superficies cultivées occupaient 2234 hectares, ce qui équivaut à 73,28 % de la superficie exploitée. Les superficies associées à des productions émergentes (fraises, arbres de Noël, asperges, légumes divers, cultures abritées, plantes et fleurs) occupent des superficies marginales par rapport aux cultures consommatrices d'espaces telles que le blé, les céréales, le soya ou les prairies. La production de canneberges occupe à elle seule une superficie de 44 hectares, ce qui est presque aussi grand que la superficie dédiée aux légumes destinés au marché du frais, qui est de 50 hectares.

Shawinigan accueille le plus grand producteur d'asperges de la Mauricie, l'un des plus grands producteurs de poireaux du Québec de même que la seule cannebergière de la Mauricie.

Par ailleurs, 815 hectares, ce qui représente 26,7 % de la superficie déclarée comme étant cultivée, ne sont pas exploités. Comme le recensement des friches agricoles découle de la déclaration des producteurs agricoles, il n'est pas possible d'avancer avec certitude la quantité de friches sur le territoire agricole. Néanmoins, l'analyse de la superficie exploitée sur l'ensemble de la zone agricole disponible, après le retrait des contraintes de base et à l'agriculture conventionnelle, permet de constater que celleci est dans l'ensemble bien exploitée, entre 51 % et 60 % tout dépendant les données utilisées. Shawinigan ne semble pas faire face à un problème d'enfrichement des superficies agricoles.

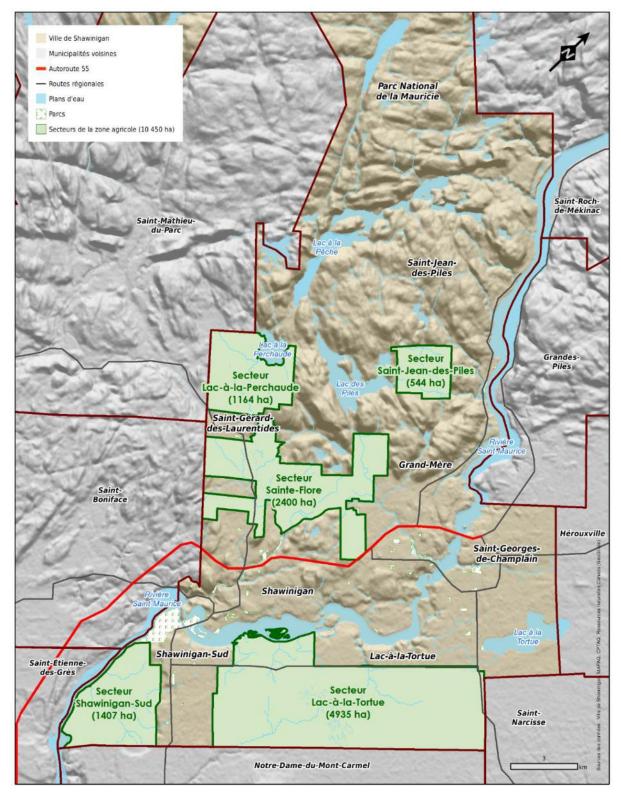


Figure 34 - Superficies agricoles par secteur

Au niveau de l'appartenance des terres, les exploitants agricoles de Shawinigan sont majoritairement propriétaires des terres qu'ils exploitent, même si le taux de location a légèrement augmenté entre 2004 à 2010, passant de 23 % à 24,7 %.

Au niveau des demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), 47 décisions ont été rendues pour le territoire de la ville de Shawinigan entre le 1<sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2014. Au total, les demandes d'autorisation ont visé une superficie de 225,02 ha, parmi lesquels 137,05 hectares ont été autorisés par la CPTAQ. Dans l'ensemble, les superficies visées depuis 2002 par les demandes d'autorisation sont relativement faibles, d'autant plus que les demandes ne visent pas nécessairement l'exclusion de superficies de la zone agricole. La plupart des demandes à des fins résidentielles concernent des résidences non rattachées à une terre et seulement près de la moitié des superficies visées ont été autorisées depuis 2002. Si les demandes d'autorisation à des fins résidentielles constituent la part la plus importante en nombre, ce sont les demandes de morcèlement de fermes qui ont visé les superficies les plus importantes.

Pour ce qui est de la valeur des terres agricoles, celle-ci a connu une augmentation de 5 % en Mauricie entre 2012 et 2013. En général, cette croissance est plus élevée pour les terres consacrées aux grandes cultures, alors que les prix des érablières ont connu une diminution du prix moyen à l'hectare.

Les terres utilisées pour la culture de petits fruits ont pour leur part vu leurs prix augmenter de façon similaire à l'augmentation moyenne enregistrée. Toutefois, les données enregistrées par la Financière agricole du Québec indiquent que l'augmentation de la valeur moyenne par hectare a été moins élevée pour 2013 que pour 2012. Pour la Mauricie, la valeur moyenne des terres en culture est passée de 7 250 \$/ha à 8 017 \$/ha, alors que celle des terres agricoles est passée de 6 112 \$/ha à 6 422 \$/ha pour cette même période.

## 6.4.3 Entreprises et types de production

Depuis 2010, le nombre d'entreprises agricoles est en diminution à Shawinigan. Après avoir connu une légère augmentation entre 2004 et 2007, passant de 31 à 32, le nombre d'entreprises a été stable jusqu'en 2010, avant de chuter à 29 en 2014. Selon les observations terrain de 2015, il en resterait que 27. L'effritement du nombre d'entreprises agricoles suit la tendance générale du Québec où une diminution de près de 5 % des entreprises agricoles a été enregistrée entre 2004 et 2010.

Du côté des revenus, la majorité des entreprises agricoles de Shawinigan ont des revenus entre 5 001 \$ et 50 000 \$. En 2004 et 2010, les revenus moyens des entreprises et les revenus par hectare cultivé ont connu une augmentation, principalement associée à la production végétale. En effet, cette dernière, comparativement à la production animale, a vu ses revenus passer du simple au double sur la période de 2004 à 2010. En ce sens, Shawinigan se distingue du reste de la Mauricie où les revenus associés à la production végétale sont trois fois plus importants que ceux associés à la production animale. Dans l'ensemble, les revenus des entreprises agricoles de Shawinigan sont moins élevés que dans l'ensemble de la Mauricie, bien qu'en augmentation depuis 2004. Ils comptent pour 2 % des revenus totaux de la région.

Depuis 2004, la production agricole à Shawinigan est marquée par une migration importante de la production animale vers la production végétale. Cette transition transparaît par le nombre d'entreprises déclarant la production végétale comme production principale, par l'augmentation des superficies cultivées et par les revenus qui y sont associés. En effet, entre 2004 et 2010, Shawinigan a connu une

augmentation de six entreprises en production végétale et une perte de cinq entreprises en production animale, ce qui illustre une transition de ces entreprises. À l'heure actuelle, les productions végétales occupant la plus grande superficie de la zone agricole sont le soya, les fourrages et le maïs. Pour les productions animales, ce sont surtout les bovins de boucherie, les veaux lourds et les bovins laitiers qui sont élevés sur le territoire de Shawinigan. Pour ce qui est de la *Régie de culture*, il n'y avait aucune entreprise, en 2010, certifiée biologique. Au moment de la rédaction du PDZA, trois entreprises étaient en cours de conversion à la production biologique, et devaient être certifiées : ail, cultures à grand interligne et aux canneberges, respectivement en 2015, 2016 et 2017.

Finalement, du côté de la main-d'œuvre, les exploitants agricoles de Shawinigan sont légèrement plus âgés que la moyenne québécoise, alors que près de 60 % des producteurs de la région sont âgés de 55 ans et plus, une moyenne semblable aux MRC voisines. En 2010, les propriétaires de 19 des 32 entreprises agricoles de Shawinigan étaient ainsi âgés de 55 ans et plus. En 2010, sur les 32 entreprises agricoles en activité sur le territoire de Shawinigan, la presque totalité étaient opérées par une main d'œuvre familiale et 11 entreprises faisant appel à une main d'œuvre engagée, non familiale. Au niveau de la relève, parmi les quatre entreprises qui prévoyaient la vente ou le transfert de leur entreprise en 2010, deux avaient une relève identifiée et deux étaient sans relève.

La figure 35 présente la localisation des exploitations agricoles (données de 2010) et des cultures assurées en 2014, auprès de la Financière agricole du Québec, sur le territoire de Shawinigan.

# 6.4.4 Activités agroalimentaires

L'offre alimentaire à Shawinigan se décline à travers plusieurs magasins d'alimentation (22), et quelques entreprises qui font dans le commerce de gros des produits alimentaires (légumes, viandes, produits laitiers, etc.). À noter que Shawinigan n'accueille aucun grossiste-distributeur de produits agricoles. Au total, ce sont entre 845 et 1906 emplois qui sont générés par les secteurs d'activités économiques relatifs à l'agriculture et à l'alimentation.

Shawinigan accueille quelques entreprises de transformation alimentaire, comme un abattoir, une boulangerie commerciale, une boulangerie de détail, trois brasseries et magasins de ventes de bières, de même que plusieurs magasins d'alimentation et une boucherie employant près de 50 employés. L'abattoir est situé dans le parc Industriel Albert-Thibeault, à proximité de l'autoroute 55 dans le secteur Grand-Mère. Les brasseries locales Broadway-Pub et le Trou du Diable constituent des fleurons de la transformation alimentaire à Shawinigan.

Le marché public de Shawinigan, géré depuis 2011 par la coopérative de solidarité du Marché public de Shawinigan, accueille chaque année une quinzaine de producteurs et de transformateurs. En opération depuis plus de 100 ans, il s'agit de l'un des plus vieux marchés du genre dans la province. Situé dans le quartier Saint-Marc et ouvert à l'année, le marché subit, en 2015, une cure de rajeunissement avec d'importants travaux de rénovation. De plus, les Shawiniganais peuvent également s'approvisionner en produits locaux par le Marché Mauricie, une plateforme de vente en ligne.

Si plusieurs citoyens exploitent des jardins personnels dans leur cour arrière, l'agriculture urbaine, en dehors de ces espaces qui lui sont traditionnellement associés, est encore que faiblement développée à Shawinigan. Par contre, deux projets de jardinage communautaire ont vu le jour à Shawinigan, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire.

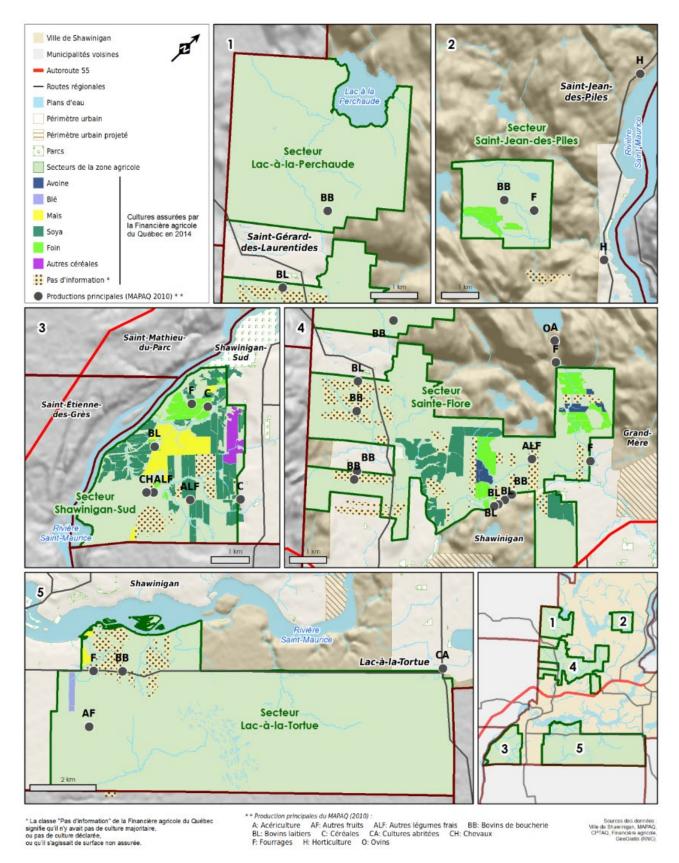


Figure 35 - Localisation des exploitations agricoles

Au niveau agrotouristique, Shawinigan n'accueille plus d'activités agrotouristiques depuis que la dernière entreprise a mis fin à ses activités en 2014. Le tourisme gourmand y est toutefois plus important. Une vingtaine d'établissements hôteliers, de restaurants, de traiteurs ou de boulangeries de Shawinigan mettent en valeur les produits locaux et régionaux. Ces établissements sont principalement situés au centre-ville de Shawinigan et dans le secteur Sainte-Flore. Finalement, Shawinigan accueille un seul événement dit gourmand, soit la Soirée des Brasseurs. Cette dernière est organisée chaque année depuis 2010, rassemblant année après année plusieurs microbrasseries du Québec, de l'Ontario et du monde pour un rendez-vous festif au centre-ville de Shawinigan.

# 6.4.5 Patrimoine agricole

Depuis 2011, Shawinigan s'est dotée d'une politique du patrimoine, qui identifie huit types de patrimoine. Parmi ceux-ci, les patrimoines paysagers, naturels et agricoles sont ceux dont les liens avec le milieu agricole sont les plus évidents, et qui peuvent toucher de près ou de loin à la zone agricole. Au niveau du patrimoine bâti, un inventaire réalisé en 2011 a permis de répertorier plusieurs maisons de fermes, notamment dans le secteur du chemin de Sainte-Flore. Si les bâtiments industriels et résidentiels prédominent cet inventaire, quelques bâtiments agricoles y ont également été identifiés. Ceux-ci possèdent globalement les mêmes caractéristiques qu'ailleurs au Québec, montrant une architecture sobre et fonctionnelle s'adaptant aux besoins et à l'évolution de l'agriculture. Autrefois, la ferme Laurentide, située à Grand-Mère, constituait un élément important du patrimoine agricole de Shawinigan. Comprenant de nombreux bâtiments et silos d'influence anglaise, la ferme a toutefois été démolie avant de n'avoir pu faire l'objet d'une initiative de protection. La Ville de Shawinigan a par ailleurs procédé à une mise à jour de l'inventaire de son patrimoine bâti en juin 2014, alors que 85 nouveaux bâtiments ont été ajoutés dont parmi lesquels ont été liés à une vocation agricole.

Toujours en 2011, Shawinigan a analysé les paysages sur son territoire et en a retenu huit ayant une valeur paysagère exceptionnelle. Parmi eux, certains se distinguent par leur caractère agricole ou rural fort, par exemple le chemin de Sainte-Flore (secteur Grand-Mère) et le chemin Principal (secteur Saint-Gérard-des-Laurentides). Le secteur du rang Saint-Pierre situé à Shawinigan-Sud, s'est quant à lui vu attribuer un statut de valeur paysagère supérieure. Pour ces secteurs, la firme recommande la protection des bâtiments d'origine ainsi que la préservation de l'activité agricole à petite échelle afin d'assurer une évolution harmonieuse du paysage et maintenir ainsi le cachet bucolique et l'ouverture du paysage.

# 6.4.6 Agroenvironnement

Les bandes riveraines demeurent des enjeux importants en milieu agricole, compte tenu de leur importance dans l'écosystème et des pressions qu'elles subissent en milieu agricole. Consciente du rôle des bandes riveraines, de l'importance de la qualité de l'eau et de la conversion des chalets en résidences permanentes autour des lacs et cours d'eau, la Ville de Shawinigan a mis de l'avant un projet de sensibilisation des riverains et des péri-riverains à l'égard des bonnes pratiques ainsi que de la protection et de la revégétalisation des berges entre 2011 et 2013. Toutefois, aucun volet agricole spécifique n'a été précisé dans ce programme de sensibilisation.

Au printemps 2014, la Ville a adopté un règlement sur la revégétalisation des rives. Pour ce qui est de la culture du sol à des fins d'exploitation agricole, le règlement prescrit que celle-ci est permise à condition de conserver une bande de végétation de trois mètres à partir de la ligne des hautes eaux (minimum

d'un mètre sur le haut d'un talus), ce qui constitue le minimum prescrit à la politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables.

Pour ce qui est de la qualité de l'eau, celle-ci a été évaluée grâce à trois indicateurs de qualité de l'eau pour la rivière Shawinigan. Les résultats pour un de ces indicateurs ont démontré que parmi les facteurs problématiques les coliformes fécaux et le phosphore figurent comme facteur limitant depuis 2007. La pollution bactériologique serait attribuable au lessivage du fumier répandu sur les nombreuses terres agricoles en culture dans la partie en aval du bassin versant, principalement dans le milieu communément nommé Sainte-Flore. Cette pollution bactériologique connaît une augmentation de l'amont en aval du bassin versant. Les rejets d'eau des ouvrages de surverses figurent également parmi les causes possibles. Un autre indicateur a pour sa part montré une dégradation de la qualité de l'eau de l'amont vers l'aval du bassin versant. La présence du milieu agricole semble être la cause de la dégradation de la qualité de l'eau en raison de l'érosion, du drainage et du ruissellement de surface qui y sont associés.

Au niveau des milieux humides, ceux-ci couvrent 3236 hectares de la zone agricole, soit 31 %. Les milieux humides de la zone agricole sont dominés à 13,94 % par la tourbière de type bog, à 11,77 % par la tourbière boisée, à 2,94 % par le marécage et à 1,82 % par la tourbière de type fen. Parmi les pressions sur les milieux humides identifiés sur le territoire, on note les apports de phosphore ainsi que les apports de sédiments fins provenant de la mauvaise installation de traverses de cours d'eau et des chemins forestiers graveleux et sablonneux. Les principales conséquences de ces pressions sont identifiées comme étant la destruction du couvert végétal et des berges adjacentes aux milieux humides, la dégradation de la qualité de l'eau et la perte de milieux humides.

À noter que la majorité des milieux humides se situe principalement dans le secteur Lac-à-la-Tortue, en raison de la présence de la tourbière du lac à la Tortue. Cette tourbière, de type ombrotrophe, est la plus grande des Basses-Terres-du-Saint-Laurent. Une partie de celle-ci est en réserve naturelle (1 569 hectares), dont une partie se retrouve en zone agricole (156 hectares).

#### 6.4.7 Activités forestières

La forêt privée couvre 4899 hectares de la zone agricole, ce qui représente 47 % de celle-ci. Cette zone forestière est caractérisée par 43,8 % de peuplements de feuillus, par 35,7 % de peuplements mélangés et par 20,6 % de peuplements de résineux. La ville de Shawinigan compte sur son territoire un total de 458 producteurs forestiers dont 23 sont des producteurs forestiers reconnus. Pour être reconnu producteur forestier, il faut posséder une superficie à vocation forestière d'au moins quatre hectares dotée d'un plan d'aménagement forestier (PAF). La superficie totale des lots est de 4 137 hectares qui sont répartis dans 83 lots enregistrés. Au niveau du volume de bois mis en marché, on note une diminution de 72 % entre 2007 et 2013, ce qui va à l'encontre de la tendance régionale. En effet, bien que pour l'ensemble de la Mauricie la mise en marché du bois a diminué de 56 % de 2007 à 2009, elle a connu par la suite une croissance de 125 % de 2009 à 2013, pour revenir à un volume similaire à celui de 2007. Cependant, cette augmentation observée dans la deuxième partie de la période à l'étude ne s'est pas répercutée sur le territoire de la ville de Shawinigan.

Pour ce qui est des produits forestiers non ligneux (PFNL), les catégories les plus prometteuses pour Shawinigan semblent être les produits alimentaires ainsi que les produits pharmaceutiques, qui comprennent les produits de santé naturels et aromatiques. Il ressort que le fraisier sauvage et la tête de violon sont les plantes les plus intéressantes quant au potentiel économique pour les PNFL alimentaires.

Elles représentent respectivement 48 % et 37 % de ce potentiel. Le marché des fraises sauvages demeure toutefois à développer alors que celui de la tête de violon jouit de sa popularité culinaire. Du côté des produits de santé naturels, l'eau de bouleau semble être la filière la plus intéressante de par son utilité dans la fabrication de jus et son appréciation par les peuples asiatiques. Au niveau de la mycologie, la présence d'un grand nombre d'espèces d'intérêt commercial telles que le bolet doré, la chanterelle à pied jaune, la chanterelle commune, le champignon crabe, etc., pourraient permettre le développement de ce créneau à Shawinigan.

Finalement, le territoire à l'étude comprend une seule entreprise acéricole enregistrée, comme production principale. Cependant, trois autres entreprises ont déclaré des revenus provenant de la production acéricole. L'ensemble de ces entreprises exploite une superficie de 44,58 hectares pour un total de 1 650 entailles. Il s'agit d'une sous-utilisation de la ressource, alors que le nombre potentiel d'entailles est évalué à 15 650. Les peuplements propices au développement de l'industrie acéricole se retrouvent principalement au nord et à l'est du secteur Lac-à-la-Perchaude, à l'ouest du secteur Saint-Jean-des-Piles, au sud-ouest du secteur Shawinigan-Sud et dans le secteur Shawinigan-Nord.

#### **Faits saillants**

- Le territoire agricole couvre 14 % de la superficie totale de la MRC, 31 % si l'on exclut le parc national.
- Les autres cultures agricoles et l'élevage de bovins étaient les types d'industries les plus déclarés, mais les entreprises de production végétale sont en nombre croissant.
- La superficie des terres en culture, la valeur du capital agricole et le nombre d'entreprises agricoles sont en diminution.
- Les revenus agricoles bruts totaux sont en croissance, mais le nombre d'entreprises à petit revenu est en hausse.
- La forêt privée occupe une part importante du territoire, il y a donc présence de plusieurs producteurs forestiers et de nombreux établissements reliés à l'exploitation forestière, sur le territoire.
- Important potentiel de mise en valeur du territoire à des fins agroforestières.
- La relève n'est pas assurée dans le secteur et les producteurs sont de plus en plus âgés.
- Certaines problématiques environnementales, en particulier en abord des cours d'eau, sont à noter.
- Présence croissante de la production biologique.

# 6.5 Objectif 3.2 : Poursuivre la revitalisation du centre-ville et la restructuration des pôles et des artères commerciales

En 2012, le CLD produisit un plan de développement commercial. La présente section du schéma d'aménagement et de développement durable présente les principaux constats et les faits saillants qui ont été soulevés dans ce plan quant au marché et aux zones commerciales de la région. Les principaux pôles commerciaux ont été identifiés et représentés sur la *Planche-synthèse 2 – Pôles, noyaux et secteurs d'activité économique*.

## 6.5.1 Bilan de l'offre et de la demande

Au niveau commercial, Shawinigan occupe une place régionale dans l'échiquier urbain. Les dépenses de consommation des résidents de Shawinigan s'élèvent à 551,3 millions \$ et l'offre commerciale atteint 866,9 millions \$. Shawinigan a donc développé des éguipements commerciaux d'importance qui

permettent de desservir une clientèle régionale. En plus d'attirer les consommateurs des municipalités rurales limitrophes, Shawinigan est également le point de desserte commerciale le plus près de l'agglomération de La Tuque.

Cependant, le bilan présente certaines carences importantes dans une dizaine de secteurs d'activités dont : poissonnerie, alimentation spécialisée, chaussures, vêtements hommes-femmes, produits optiques, appareils ménagers-téléviseurs et électroniques, ordinateurs-logiciels, cosmétiques, produits de beauté et parfum. Ce manque à gagner dans l'offre commerciale représente des ventes de 120 millions \$ par année et 38 000 m² de superficie commerciale supplémentaire.

Le bilan commercial de Shawinigan semble être assez positif dans l'ensemble, et son avantage régional y ouvre plusieurs opportunités pour affiner son offre.

# 6.5.2 Caractérisation des principaux secteurs commerciaux et de service

Plus de 10 ans après les fusions municipales, on constate une volonté d'organisation spatiale du territoire commercial. Le développement commercial actuel se structure de façon stratégique de manière à doter Shawinigan d'une offre commerciale complémentaire et diversifiée.

Shawinigan présente actuellement des ensembles commerciaux à dessertes suprarégionales, régionales, locales dont la délimitation physique demeure encore floue. Les différents pôles ont évolué de manière à présenter une vocation dominante distinctive, et à regrouper les usages commerciaux complémentaires en un même endroit. S'ajoutent à ces pôles principaux des espaces commerciaux atypiques dispersés sur le territoire et dans les noyaux urbains périphériques de Saint-Gérard-des-Laurentides, du Lac-à-la-Tortue et de Saint-Georges-de-Champlain.

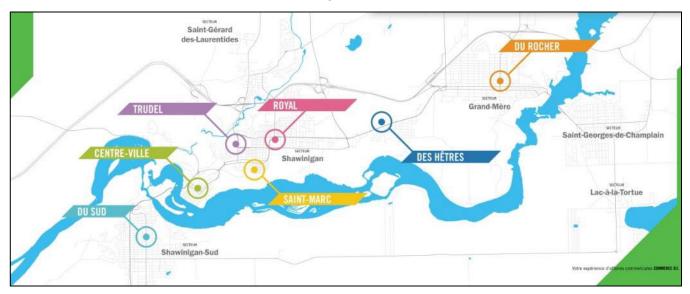


Figure 36 – Portrait des zones commerciales – suprarégionale, régionale, locale

## 6.5.2.1 Zone à desserte suprarégionale

#### Centre-ville

La concentration spatiale de commerces, de restaurants, de services et d'institutions a permis de développer une synergie intéressante et attractive, faisant du centre-ville un pôle majeur sur le territoire shawiniganais. Le centre-ville s'articule autour de la 4<sup>e</sup> rue de la Pointe et de la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe, entre



les avenues de la Station et des Cèdres ainsi qu'à l'intersection de l'avenue Willow et de la promenade du Saint-Maurice. Le centre-ville occupe une localisation stratégique à proximité :

- D'attraits touristiques majeurs tels que la Cité de l'énergie et Espace Shawinigan ainsi que le parc de l'Île Melville, le nouvel amphithéâtre multifonctionnel et le Centre de foires et d'expositions représentant une capacité d'accueil de 9400 personnes, en particulier du tourisme sportif et d'affaires;
- D'attraits naturels tels que la rivière Saint-Maurice et sa promenade qui la borde;
- **De bureaux et d'institutions** générant une clientèle diurne importante : 3 000 travailleurs œuvrant en majorité dans des entreprises de service et des institutions publiques.

Au niveau morphologique et fonctionnel, on note un bâti dense sur 2 à 3 étages avec des commerces au rez-de-chaussée et des bureaux ou des logements aux étages. Plusieurs bâtiments patrimoniaux et d'intérêt s'y trouvent. La Ville offre d'ailleurs un programme de subvention pour la rénovation des façades commerciales et pour la rénovation de bâtiments patrimoniaux. Reconnu comme place d'affaires dynamique, le centre-ville se veut aussi une destination de divertissement. La tenue d'événement s'impose de plus en plus comme créneau porteur.

Le centre-ville est riche d'une clientèle d'environ 3 000 travailleurs œuvrant en majorité dans des entreprises de service et des institutions publiques telles : le palais de justice, l'hôtel de ville, la *SADC*, *Service Canada*, *Revenu Québec*, *SIM*, *ARM recouvrement*, le *Carrefour jeunesse-emploi* et plus encore. La présence de la place *du Marché* et le service de commodité Wi-Fi, qui est offert gratuitement à l'extérieur sur la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe, font du centre-ville un lieu privilégié pour les travailleurs, les familles et les jeunes. L'avenue de la Station, qui constitue l'un des principaux points de transit et d'accès au centre-ville, enregistre plus de 155 000 passages de véhicules par semaine.

# 6.5.2.2 Zone à desserte régionale

#### Pôle Trudel

Situé à trois minutes du centre-ville, sa localisation y vaut une circulation dense de plus de 105 000 véhicules par semaine, idéale pour l'implantation de commerces de grandes surfaces en biens de consommation et de restauration. Sa vocation explicite justifie sa renommée s'étendant au-delà des limites régionales, pour atteindre les municipalités voisines. De part et d'autre de la rue Trudel, on retrouve principalement de grandes bannières commerciales de grandes surfaces en plus de plusieurs établissements de restauration ou des magasins d'alimentation.

À proximité de ce pôle, on retrouve également le *Centre des arts de Shawinigan*, une salle de spectacle d'envergure en Mauricie qui attire plus de 40 000 visiteurs en moyenne par année, puis le *Collège Shawinigan*, qui accueille plus de 1 200 étudiants chaque année. Ses infrastructures sportives multidisciplinaires et ses salles de réception répondent en partie à la demande des touristes sportifs et d'affaires de Shawinigan.

#### Pôle Royal

La position géographique centrale de ce pôle permet aux résidents de tous les secteurs de la ville d'y accéder facilement et rapidement. Des déplacements fluides sont possibles grâce aux boulevards Royal et des Hêtres qui servent de portes d'entrée à cette zone. La clientèle issue des MRC des Chenaux et



de Mékinac peut s'y rendre facilement en prenant l'autoroute de l'Énergie, le pôle se trouvant à trois minutes de la sortie la plus près.

On y retrouve le centre commercial La Plaza de la Mauricie qui offre une superficie locative de 223 821 pieds carrés. Son offre commerciale est composée de boutiques de tailles variées complémentaires au pôle Trudel qui est accessible en moins de deux minutes par le boulevard Royal. Son développement est axé sur les produits de beauté et de la mode.

#### Pôle Des Hêtres

Ce pôle commercial est situé le long du boulevard du même nom principalement entre la 28<sup>e</sup> Rue et le boulevard Hubert-Biermans. L'offre commerciale est en majoritairement axée sur les biens véhiculaires et récréatifs et bénéficie d'une force d'attraction commerciale considérable.

## 6.5.2.3 Zones à desserte locale

#### **Pôle Saint-Marc**

Facilement accessible, la principale partie commerciale de cette artère se situe entre les rues Trudel et Lambert, comprenant le marché public. Reliant le centre-ville au pôle Royal et Trudel, cette artère commerciale est un passage entre ces pôles, ce qui lui procure une circulation dense et un bassin de clientèle potentiellement intéressant.

Cependant, l'artère est située au cœur du quartier Saint-Marc, qui est identifié comme un quartier défavorisé. Un contexte socioéconomique difficile (population âgée, majorité locataire, en situation financière précaire) et un cadre bâti vieillissant modèrent le développement d'une vocation commerciale plus attractive. Cependant, le quartier est bien assorti en institutions communautaires et de santé, lesquelles apportent un certain achalandage local. La Ville offre également dans ce quartier des programmes de subvention pour la rénovation des façades commerciales et pour la rénovation des immeubles résidentiels. La présence du marché public est favorable à la consolidation et au développement du commerce alimentaire de quartier.

#### Pôle Du Sud

Principalement localisé le long de la 105° Avenue, ce pôle commercial dynamique bénéficie d'une clientèle fidèle et jouit d'une vitalité commerciale intéressante. Les commerces qui s'y sont implantés ont su tirer profit de l'éloignement des autres centres pour forger une identité de quartier propre à cette artère. Les commerces qu'on y retrouve répondent généralement aux besoins courants et semi-courants de la population locale, principalement constituée de jeunes familles.

Ce pôle présente une forte attraction pour les résidents de la municipalité avoisinante de Notre-Damedu-Mont-Carmel et les employés du centre fiscal de l'Agence du revenu du Canada et l'hôpital du Centrede-la-Mauricie.

#### Pôle Du Rocher

Situé le long de l'avenue de Grand-Mère et correspondant au centre-ville de l'ancienne municipalité du même nom, ce pôle est dominé par une offre commerciale en services professionnels et en biens courants. On y retrouve principalement des locaux destinés aux commerces de petite taille avec 64 % des espaces locatifs de moins de 2 000 pieds carrés. Le noyau commercial central de Grand-Mère, qui était à l'origine situé autour de l'église Saint-Paul, s'est avec le temps déplacé vers l'ouest pour se

recentrer autour de la 8<sup>e</sup> Rue. Ce déplacement a causé un étirement de ce pôle commercial, à l'intérieur duquel on retrouve maintenant une grande quantité de locaux vacants. Fondée en 2012, la *COOP de santé le Rocher* constitue un important générateur d'achalandage pour ce pôle, de même que les parcs industriels *Albert-Thibeault* et *Jacques-Marchand* qui regroupent plus de 1 400 employés.

Tableau 38 – Tableau synthèse des caractéristiques des différents pôles commerciaux

Nom	Desserte	Force principale	Faiblesse principale	Forme de développement	Principale caractéristique
Shawinigan- Sud	Locale	Très faible taux de vacances Vocation clairement définie	Peu d'espaces disponibles pour le développement de nouveaux commerces. Granularité résidentielle.	Commerces adjacents à des immeubles de bureaux et à des habitations isolées.	Commerces à desserte variée (locaux ou régionaux), mixité des usages.
Centre-ville	Suprarégionale	Proximité des attraits touristiques majeurs. Trois milles travailleurs présents dans la zone.	Forte présence d'entreprises de service au Rez-de-chaussée Sous-exploitation du stationnement étagé	Commerces adjacents à des immeubles de bureaux et à des habitations isolées ou des multilogements.	Commerces à desserte variée (locaux ou régionaux) mixité des usages.
Du Rocher	Locale	Piétons favorisés par la présence de larges trottoirs Présence de nombreux parcs et espaces verts	Inoccupation des locaux. Offre commerciale anémique en alimentation et en restauration.	Commerces adjacents à des immeubles de bureaux et à des habitations isolées.	Commerces à desserte variée (locaux ou régionaux) mixité des usages.
Trudel	Régionale	Circulation dense – 105 000 véh./sem. Pouvoir d'attraction des grandes chaînes.	Absence de plan d'ensemble. Offre commerciale anémique en restauration familiale.	Développement de type « Power Center ».	Regroupement de grandes bannières telles que Rona, Wal-Mart et Canadian Tire, etc.
Boulevard des Hêtres	Artère	Concentration commerciale dense et spécialisée. Artère de transit d'importance.	Forte granularité commerciale. Longue artère linéaire.	Artère commerciale récemment réaménagée en boulevard urbain sur une distance de 3 km.	Regroupement de concessionnaires automobiles, de commerces et de petites industries.
Saint-Marc	Locale	Facilement accessible. Circulation dense – passage obligé.	Forte granularité immobilière. Longue artère linéaire.		Présence du marché public, d'institutions communautaires et de santé.
Royal	Régionale	Proximité avec la zone Trudel. Implantation de boutiques de toute taille.	Image peu accueillante du centre commercial et du site industriel RTA. Taux d'occupation critique au centre commercial.	Centres commerciaux de moyenne à grande superficie, commerces isolés de petite à moyenne superficie.	Commerces à desserte variée (locaux ou régionaux), mixité des usages.

## 6.5.2.4 Caractérisation des autres secteurs commerciaux et de service

En plus de ces grands pôles, on retrouve plusieurs petits secteurs commerciaux de moindre envergure, mais tout de même structurant à l'échelle locale. Parmi ceux-ci, soulignons la *Place Biermans*, qui correspond à un centre de divertissement regroupant cinéma, discothèque, salle de billard, salle de quilles et restaurants, le **boulevard de Shawinigan-Sud**, qui contient des commerces variés de moyenne à grande superficie (motel, clinique vétérinaire, restaurants, grandes bannières telles que *Métro* 

et *Club Piscine*), l'avenue de Saint-Georges dont la vocation est surtout autour du commerce automobile et le noyau villageois de Sainte-Flore, qui est reconnu pour la qualité de sa restauration.

# 6.5.2.5 Dynamisme des pôles commerciaux et de service

Le commerce constitue le troisième secteur d'activité économique de la ville, représentant près de 3 000 emplois<sup>34</sup> en excluant les services professionnels et de restauration. Beaucoup d'énergie a été investie par le CLD (puis par la division du développement économique de la Ville de Shawinigan) dans la redéfinition des pôles commerciaux et la planification de l'adéquation entre l'offre et la demande.

Cependant, certains constats se dégagent de l'analyse de la situation commerciale des différents pôles identifiés :

#### La faible densité commerciale et l'étalement

Dans plusieurs pôles, le commerce est étendu et entrecoupé par d'autres usages résidentiels ou autres. Cette mixité d'usages est favorable à l'accessibilité des commerces et à la mobilité active. Cependant, elle a pour effet de diluer et d'étaler les commerces, empêchant ainsi la composition d'une masse critique.

#### Les artères miroir

En partie en raison de la présence de nombreuses rues à sens uniques dans les différents pôles commerciaux de la région, un phénomène de dédoublement est apparu où la fonction commerciale a dérivé de l'artère principale pour se diriger vers son pendant opposé. L'implantation de commerces sur l'artère secondaire a entraîné l'étalement de la fonction commerciale, le jeu du prix immobilier, une diminution de la densité commerciale et une intrusion du commerce dans le tissu résidentiel.

## 6.5.2.6 Projets de revitalisation

Le centre-ville de Shawinigan a fait l'objet, avec les années, de plusieurs projets de revitalisation et de travaux d'embellissement. Notons ici les travaux de réaménagement effectués sur l'avenue Willow, l'aménagement de la place du Marché et la réfection de la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe.

Pour sa part, la *Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan* a élaboré un plan d'action (2010) afin de répondre à une reconversion économique des activités du territoire, à un aménagement et à une revitalisation durable. Les principales actions visent la diversification commerciale, le partenariat et l'animation des pôles commerciaux. Dans le même ordre d'idée, la fondation *Rues principales* réalisa, en 2010, une analyse des potentiels de développement commercial à Shawinigan.

## 6.5.2.7 Les entreprises d'économie sociale

D'après les données de l'ancien CLD de Shawinigan et du Pôle d'économie sociale de la Mauricie, on compte sur le territoire de Shawinigan une quarantaine d'entreprises d'économie sociale, entre autres le CLD (qui n'est plus en fonction aujourd'hui) pour son activité *Complicité d'entreprise*, qui avait estimé à 30 millions \$ le chiffre d'affaires de ces entreprises en 2013, et ce, pour 500 emplois dont la masse salariale était d'environ 20 millions \$. La valeur de leurs biens immobiliers était estimée à 15 millions \$. Les secteurs manufacturiers (1,8 millions \$), des services de garde (1,5 millions \$), de l'environnement (1 million \$), du commerce de détail (618 000 \$) et des services aux personnes (615 000 \$) affichaient les meilleures moyennes des revenus annuels. Pas moins de 38,5 % de la main-d'œuvre de ces

PALÉE de Shawinigan, 2008 et données 2006 Statistique Canada.

entreprises était fait de travailleurs éloignés du marché du travail. Près de 75 % d'entre elles avaient recours à des bénévoles pour un apport estimé à 500 000 \$ en masse salariale par année. Ces entreprises avaient une bonne durée de vie et 42,1 % de celles-ci avaient plus de 20 ans d'existence, en 2010. Les OBNL sont généralement en opération depuis plus longtemps que les coopératives, c'est-à-dire que près de 55 % des OBNL sont en opération depuis 15 ans et plus, contre seulement 25 % pour les coopératives. En général, les EÉS sont plus jeunes à Shawinigan que pour l'ensemble de la Mauricie. Parmi les raisons expliquant cette tendance, on pourrait penser que le modèle de la coopérative de solidarité a connu une certaine popularité au cours des dernières années. On remarque qu'avant le début des années 1990, les EÉS se créèrent surtout sous la formule d'OBNL.

En 2010, à Shawinigan, la majorité (80 %) des EÉS était une entreprise d'économie sociale (activité marchande), les autres étaient des organismes communautaires avec un volet d'économie sociale marchande et ces dernières étaient deux fois plus représentées à Shawinigan qu'en Mauricie.

Les secteurs d'activités les plus représentés à Shawinigan sont les services de garde, les EÉS de service aux personnes, les arts et la culture, le commerce de détail, les EÉS de loisirs et tourisme, le secteur manufacturier, agroalimentaire et les TIC. Rappelons qu'une EÉS peut faire partie de plus d'un secteur. On constate que les subventions correspondent en moyenne à 47,2 % des revenus des EÉS à Shawinigan, ce qui s'explique par le fait qu'une bonne partie de ces entreprises sont des services de garde subventionnés ou emploie des personnes éloignées du marché du travail. En 2010, 37 % ont vu leur revenu augmenter et 40 % d'entre elles avaient un revenu d'un million \$ ou plus. La moyenne des revenus annuels s'établissait à 855 302 \$.

L'orientation du développement de l'économie sociale passe principalement par la table d'économie sociale. Cette dernière est composée d'entreprises d'économie sociale, qui offrent des produits ou des services, un représentant du milieu communautaire et des intervenants économiques oeuvrant dans le milieu de l'économie sociale.

### **Faits saillants**

- Le centre-ville de Shawinigan représente un pôle majeur sur le territoire grâce à la synergie attractive créée par la présence d'institutions d'envergure, de bureaux, de commerces et de service.
- Sept zones commerciales complémentaires aux vocations distinctes.
- Déclin des pôles commerciaux et de services traditionnels au profit des pôles de grande surface.
- Nombre élevé de locaux vacants, particulièrement dans les secteurs de Shawinigan et de Grand-Mère.
- Plusieurs projets de revitalisation en cours, notamment au centre-ville.
- Plusieurs des pôles commerciaux identifiés sont issus des municipalités ou agglomérations voisines, ce qui apporte près de 90 000 clients potentiels à Shawinigan.
- 551 millions \$ de dépenses annuelles en biens de consommation.



# 6.6 Objectif 3.3 : Assurer la promotion, la structuration et la modernisation des activités touristiques, sportives et événementielles

## 6.6.1 Profil des activités et sites récréotouristiques, événementiels et culturels

### 6.6.1.1 Les activités et sites récréotouristiques

Shawinigan présente un potentiel touristique remarquable caractérisé par ses multiples activités culturelles et par l'omniprésence d'une nature à proximité de la ville. Shawinigan est déjà reconnue comme l'un des pôles touristiques importants de la Mauricie. Sa localisation centrale entre les grands centres urbains de Montréal et de Québec, la présence du parc national de la Mauricie, de la rivière Saint-Maurice sur le territoire et d'un bassin de commerces gourmands et de sites culturels et récréatifs au centre-ville font de Shawinigan une destination de choix en matière de tourisme. Plusieurs projets de revitalisation et d'efforts d'aménagement ont également été déployés dans les dernières années pour rendre la ville plus attrayante, principalement au centre-ville. Chaque année, Shawinigan accueille de nombreux touristes. Ces dernières années, ceux-ci se chiffraient autour de 625 000 visiteurs. La Ville compte sur deux attraits touristiques majeurs considérés comme produits d'appel :

- Le parc national de la Mauricie (secteur Saint-Jean-des-Piles): le parc national du Canada de la Mauricie préserve 536 kilomètres carrés de lacs et de forêts représentatifs de la grande région des Laurentides. Le camping, le canot-camping, le canotage, la randonnée pédestre, le ski de fond et des activités d'interprétation sont offerts aux visiteurs. Deux gîtes patrimoniaux y sont également situés.
- La Cité de l'énergie (secteur Shawinigan): incontournable au Canada, la Cité de l'énergie propose des découvertes fantastiques, amusantes et éducatives sur l'énergie, les technologies, l'électricité, l'aluminium, les pâtes et papiers et l'électrochimie. Elle comprend la deuxième plus haute tour d'observation au Québec. Elle propose la visite d'une centrale hydroélectrique encore en fonction, des expositions interactives, un spectacle multimédia et des démonstrations scientifiques.

D'autres activités génèrent des achalandages significatifs et sont des attraits importants pour la destination.

**Au niveau des sports et du plein air**, la ville bénéficie de la présence de plusieurs lieux permettant la pratique d'activités variées de plein air et sportives tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Parmi ceux-ci, le *Parc national de la Mauricie*, le *Parc de l'Île Melville*, *Vallée du Parc* et le nouveau *Complexe sportif de Shawinigan*. Le tableau 36 présente le détail des principaux lieux d'activités sportives.

D'intérêt régional, le parc de *l'Île-Melville* et le centre de glisse *Vallée du Parc* s'étendent sur des superficies de plus de 160 hectares. Le parc de l'Île-Melville est composé des îles Melville et Banane, d'une forêt et d'un versant, près du centre-ville. On y propose de nombreuses activités récréotouristiques, comprenant entre autres des sentiers pédestres, l'observation des chutes de Shawinigan, un camping offrant divers modes d'hébergement et un parcours d'*Arbre en Arbre*. Pendant l'hiver, on y retrouve des pistes de ski alpin, de ski de fond, de raquette et des couloirs de glisse Le centre de glisse *Vallée du Parc* représente, en saison hivernale, une attraction complémentaire qui a initié, depuis les deux dernières années, d'importants travaux de rénovation et d'innovation, augmentant ainsi son achalandage touristique de façon importante.

Quelques attraits locaux peuvent également être mentionnés tels que la Vallée Rocanigan, les différents aménagements donnant accès à la rivière Saint-Maurice (parc Saint-Maurice, promenade du Saint-Maurice, l'avenue du Capitaine-Veilleux), le sentier Thibodeau-Ricard (en bordure de la rivière Shawinigan) et le parc de la rivière Grand-Mère.

Tableau 39 - Principaux lieux d'activités récréatives de la ville de Shawinigan<sup>35</sup>

Nom	Secteur	Caractéristiques	
5 " 11		Grande variété d'activités récréatives : sentiers de vélo de montagne et de route, sentiers pédestres, de ski de fond et de raquette.	
Parc national de la Mauricie	Saint-Jean-des-Piles	Plusieurs plans d'eau permettant la pratique d'activités nautiques.	
ia maanole		Fait partie, depuis août 2010, du sentier national (aménagement d'un nouveau sentier de 3 km de long <sup>36</sup> ).	
Parc de l'Île Melville	Shawinigan	Diversité d'activités telle que des sentiers de randonnée pédestre, de ski de fond, de raquette, de parcours d'hébertisme aérien (arbre en arbre) ainsi qu'une paroi d'escalade.	
		Inauguré en 2007.	
Complexe sportif de Shawinigan	Shawinigan	Complexe sportif extérieur offrant quatre terrains, dont deux à surface synthétique, éclairés et destinés principalement à la pratique du soccer, du football et du rugby, mais aussi la piste d'athlétisme située au Complexe sportif de Shawinigan.	
Collège Shawinigan	Shawinigan	Centre sportif incluant une piscine, une salle d'entraînement, un gymnase, une piste de course et une salle multifonctionnelle.	
Griawingan		Les installations du plateau aquatique ont été modernisées en 2008.	
	Cuand Mine Saint Casana	Amphithéâtre municipal (centre Gervais Auto) (3 700 places).	
Arénas	Grand-Mère, Saint-Georges- de-Champlain, Shawinigan,	Aréna Grand-Mère (1 127 places).	
	Shawinigan-Sud	Aréna Émile-Bébard (855 places).	
		Aréna Gilles-Bourassa (725 places).	
Terrains de golf	Grand-Mère, Saint-Gérard- des-Laurentides, Shawinigan-Sud	Trois terrains de golf de 18 trous et un terrain de 9 trous.	
Ski alpin et glisse	Station Vallág du Para : 18 pietos do eki at do contigre pádastros, do ra		

La ville dispose également d'un réseau cyclable bien développé, qui est intégré au réseau provincial de la Route Verte et comprend plusieurs circuits touristiques, et ce, pour un total de 90 kilomètres.

La présence de la rivière Saint-Maurice, qui sillonne tout le territoire jusqu'à son centre-ville, offre un grand potentiel sur le plan récréotouristique. Certaines portions de la rivière permettent la pratique d'activités nautiques (navigation, pêche). À cet effet, le parc de l'Île-Melville offre la location d'embarcations nautiques et l'accès à cette rivière ainsi que la section correspondant aux rapides des Hêtres. En effet, le long des berges, il y a quatre marinas et huit rampes d'accès à l'eau. De nombreuses associations sont également rattachées aux activités sportives.

Au niveau historique et culturel, on note la présence de l'église Notre-Dame-de-la-Présentation, lieu historique national du Canada, qui abrite en ses murs l'œuvre du peintre en art sacré Ozias Leduc.

Politique culturelle de la Ville de Shawinigan. Équipements (rôles ou mission). p.29.

Sandra Lacroix, L'Hebdo du Saint-Maurice, 24 août 2010.

Notons aussi l'importance historique du Lac-à-la-Tortue dans le développement de l'aviation commerciale de brousse maintenant reconnue officiellement par le Canada via *Parcs Canada* et la *Commission des lieux et monuments historiques*.

Au niveau événementiel, il est important de mentionner la tenue de la Classique internationale de canots de la Mauricie (qui s'avère être le plus ancien événement au Québec avec plus de 80 ans d'existence), les Défis du Parc (qui ont à leur actif plusieurs prix touristiques aux niveaux régional et provincial de par leur développement important et leur capacité à attirer des clientèles nationales et internationales), la soirée des Brasseurs (qui s'étale maintenant sur 3 jours, et où des brasseries du Québec, de l'Ontario et de l'international sont représentées chaque année), le Festival de la pêche de Saint-Jean-des-Piles, les courses à pied de la Série du Diable, les beaux dimanches tout en musique, les Rendez-vous de la Promenade, les Rendez-vous des peintres de Sainte-Flore, Passeport pour... et Mégapixel (exposition photographique de Shawinigan).

**Au niveau de l'agrotourisme**, le noyau villageois de *Sainte-Flore* possède une attractivité importante au niveau du tourisme gourmand avec une offre gastronomique intéressante, puis le marché public, implanté depuis plus de quarante ans dans le secteur de Shawinigan, au coin des rues Champlain et Saint-Paul, favorise également les échanges en ce sens.

Depuis 2008, un nouveau créneau s'est développé autour du tourisme d'affaires et d'événements sportifs :

- En 2015, la ville accueillit, d'après le Bilan de l'OTFCS, 10 événements d'affaires, 1726 nuitées (avec une moyenne de 173 nuitées par événement), des dépenses directes de 543 690 \$ (avec une moyenne de dépenses directes par congrès de 54 369 \$). La part d'événements associatifs passa de 73 % en 2014 à 90 % en 2015. La moyenne des retombées économiques directes par événement d'affaires fut 8 % supérieure à celle de 2014. De plus, chaque événement d'affaires généra une moyenne supérieure de presque 7 % de nuitées qu'en 2014.
- En 2015, la ville accueillit 58 événements sportifs, ce qui représente 5 % de plus qu'en 2014. Parmi ces événements, 8 générèrent plus de 50 nuitées et 7 furent d'envergure provinciale. En termes d'événements organisés, l'année 2015 démontre que le marché des événements sportifs, en termes de nuitées, représentait une part enviable de 58 % versus 42 % pour le tourisme d'affaires. Ces événements sportifs ont généré 2352 nuitées (moyenne de 294 nuitées par événement), soit des dépenses directes de 482 160 \$ (moyenne de dépenses directes par événement sportif de 60 270 \$). La moyenne des retombées économiques directes par événement sportif fut 30 % supérieure à celle de 2014. De plus, chaque événement sportif généra une moyenne supérieure de presque 27 % de nuitées qu'en 2014.

La présence du centre de foires *Espace Shawinigan*, situé dans une ancienne aluminerie et reconnu aujourd'hui comme *lieu historique national du Canada*, offre à la ville une surface d'accueil imposante qui place Shawinigan en 6° position au Québec après les deux grands centres de Montréal et Québec. Le centre de congrès, attenant à un hôtel d'une chaîne reconnue au Québec, ajouté à l'amphithéâtre municipal (Centre Gervais Auto) sont des infrastructures qui permettent le développement des clientèles d'affaires et sportives. Le tout jumelé à un réseau hôtelier varié (de 2 à 4 étoiles) et à une offre de restauration concentrée, diversifiée et de qualité. En 2012, la ville de Shawinigan fut l'hôte des Jeux d'été du Québec et accueillit le tournoi canadien de hockey junior (Coupe Memorial).

Selon les données de Statistiques Canada (2014) sur les indicateurs globaux de la performance de Shawinigan en matière de tourisme d'agrément, concernant les visiteurs québécois âgés de 18 ans ou plus et ayant parcouru 40 kilomètres ou plus en un sens, Shawinigan aurait accueilli en 2014 près de 458 000 personnes, ce qui représenterait 277 000 nuitées et 51 481 000 \$ en dépenses touristiques, dont près de 35 % étaient dédiés à la restauration et aux bars. Selon leurs estimations, cela représenterait environ 1028 emplois directs et indirects reliés à l'industrie touristique à Shawinigan.

# Office de Tourisme Foires et Congrès de Shawinigan (OTFCS)

Dans son Bilan 2015, on note de multiples actions réalisées par l'OTFCS depuis sa création, à plusieurs niveaux :

- Structuration des services d'accueil: tout en renforçant les nouvelles infrastructures (2 nouvelles bornes numériques) et les techniques d'accueil (équipe mobile), l'Office a aussi procédé à la modernisation de son bureau d'information touristique et à la révision de ses heures d'ouverture. L'équipe mobile s'est déplacée dans 113 lieux différents (lieux publics, quartiers résidentiels et dans environ 70 entreprises partenaires), et ce, sur l'ensemble du territoire de Shawinigan. Une moyenne de 94 personnes par jour a été renseignée au bureau touristique comparativement aux centres *Infotouriste*, gérés par le *ministère du Tourisme*, qui ont une moyenne quotidienne de 164 personnes.
- Développement des outils et promotion de la destination (mise en marché): l'OTFCS a participé ou mis en place de multiples campagnes dont la campagne été puis hiver, la route des Rivières, la campagne Mototourisme, celle de Québec Authentique, Paroles de passionnés et de forfaitisation estivale. Elle a également bonifié son site web, réalisé et publié des outils de promotion comme une carte de Shawinigan, une carte-vélo, a fait partie (Shawinigan) du guide touristique régional et a participé à des événements pour promouvoir la destination auprès des forfaitistes. Depuis juillet 2015, une ressource spécialisée dans la vente et le démarchage de clientèles d'affaires a été embauchée. Cette dernière a travaillé à de la sollicitation pour un potentiel de 3500 nuitées. De plus, l'OTFCS a clôturé et gagné 7 événements d'affaires et d'autres sont toujours en cours.
- Développement de l'offre : l'OTFCS encourage le développement de nouveaux produits d'appel et de produits touristiques distinctifs. Elle s'investit dans plusieurs comités de travail à l'échelle locale et régionale et est un partenaire financier et/ou stratégique sur différentes ententes de développement (Fonds de développement en soutien professionnel de la Mauricie et Entente de développement du tourisme sportif et de loisir de Shawinigan CTSL). En 2015, ce furent neuf promoteurs en événements sportifs dont les dossiers avaient été analysés et qui avaient été soutenus financièrement. La somme totale des subventions accordées en 2015 s'éleva à 15 000 \$.
- Soutien à l'industrie locale: sept entreprises ont reçu un accompagnement personnalisé de leur image de marque grâce à un partenariat avec le Collège Shawinigan et son programme de Microédition et Hypermédia. 22 % des partenaires ont utilisé le service-conseil personnalisé. Les partenaires rencontrés ont donné une note moyenne de 82 % de satisfaction générale à Tourisme Shawinigan. L'Office a aussi organisé des apéros touristiques et a également présenté son nouveau modèle d'adhésion lors du congrès annuel du ministère du Tourisme (Les journées annuelles de l'accueil touristique) et celui-ci a suscité beaucoup d'intérêts auprès de plusieurs de nos pairs ailleurs au Québec. Soulignons qu'en supprimant les coûts d'adhésion, une perte de

revenus, de seulement 2 000 \$, a été enregistrée. L'offre à la carte a compensé pour 80 % les revenus antérieurs, sur une base nettement plus personnalisée aux besoins de chaque partenaire. Ainsi, l'Office compte 19 % plus de membres qu'en 2014.

### **Faits saillants**

- Création d'une OTFCS à Shawinigan.
- Présence de deux attraits touristiques majeurs : le parc national de la Mauricie (à l'année) et la Cité de l'énergie (saisonnier).
- Plusieurs attraits touristiques complémentaires.
- Plusieurs événements récréatifs sportifs et touristiques déjà bien en place.
- Développement d'un nouveau créneau du tourisme d'affaires et du tourisme sportif au cours des dernières années.
- Important potentiel récréotouristique rattaché à la nature et à la culture.
- Présence de lieux permettant la pratique d'activités sportives variées, extérieures et intérieures.
- Potentiel important de la pointe à Bernard et de la rivière Saint-Maurice du point de vue touristique.
- Potentiel important de la rivière Saint-Maurice des autres plans d'eau majeurs de la ville (lac à la Tortue et lac des Piles), mais accessibilité à renforcer, de même que les parcours et les accès vers d'autres attraits naturels (le mont des jeunes, les rapides des Hêtres, Baie-de-Shawinigan, etc.).
- Offre hôtelière à renouveler, même si des efforts ont été faits en ce sens par les hôteliers présents.
- Entrées de ville à requalifier pour favoriser une bonne première impression lors de l'accueil touristique.

# 7 ORIENTATION 4 : DES MODES DE TRANSPORT VIABLES, EFFICACES, DIVERSIFIÉS ET INTÉGRÉS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Les transports structurent l'urbanisation et influencent les modes de vie. Dans un souci de satisfaire les besoins des populations et des activités économiques, l'aménagement du territoire peut contribuer à la réduction et à l'optimisation des besoins de déplacement. Par conséquent, la planification des transports va de pair avec la planification du territoire et des activités urbaines.

À Shawinigan, le transport domicile - lieu de travail où s'effectue le transport quasi-exclusivement en automobile : 87 % en auto-solo et 3,5 % en co-voiturage. Le transport en commun occupe une faible place dans les modes de déplacement (1,2 % du total), alors que le transport actif (marche et vélo) en comprend 6,9 % <sup>37</sup>.

D'autres données traitant de navettage pour le travail<sup>38</sup> font état que parmi les principaux déplacements, 11 710 résidents de Shawinigan travaillent à Shawinigan, 2450 travaillent à Trois-Rivières, 375 à Saint-Tite, 270 à Bécancour, 260 à Saint-Boniface, etc. Pour 45 % d'entre eux, la durée du trajet reste en deçà de 15 minutes et 24 % des travailleurs font plus de 30 minutes pour se rendre au travail, deux fois par jour.

Inversement, plusieurs résidents de l'extérieur travaillent à Shawinigan dont 2470 résidents de Trois-Rivières, 860 résidents de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 675 résidents de Saint-Boniface, 305 résidents de Saint-Étienne-des-Grès, pour ne nommer que ceux-là.

Il est important de noter que la Ville de Shawinigan ne possède pas à l'heure actuelle les outils et informations nécessaires à la réalisation d'un portrait diagnostic complet et d'une analyse structurante en matière de transport des personnes et des marchandises, mais que cette lacune sera palliée dans les prochaines années par la réalisation d'un plan de transport et de mobilité en partenariat avec le MTMDET ainsi qu'avec d'autres intervenants du milieu.

Mieux détaillé dans le document de projection, le plan de transport et de mobilité durable visera à évaluer les besoins actuels et futurs en matière de transport et à cibler des enjeux liés au fonctionnement, à la sécurité et à la fluidité routière, à l'optimisation des dessertes en transport et au transfert modal, le tout en relation avec les pôles d'activités d'importance régionale identifiés au concept d'organisation spatiale du présent schéma.

Lorsque ce plan aura été réalisé, la Ville de Shawinigan modifiera son schéma d'aménagement afin d'intégrer les constats et les recommandations relevés, et s'assurera d'intégrer au document complémentaire les mesures requises pour en assurer la mise en œuvre.

D'ici là, les informations disponibles en matière de transport sont regroupées à l'intérieur de la présente section.

Statistique Canada, Profil de recensement 2016.

Tableaux de données de navettage à partir de la géographie du lieu de résidence (Shawinigan) au lieu de travail (et inversement). Statistique Canada 2016.

# 7.1 Objectif 4.1 : Améliorer l'accessibilité et faciliter les liaisons intersectorielles pour tous les modes de déplacement







# 7.1.1 Le réseau routier supérieur

Shawinigan est positionnée au sein d'une trame d'axes routiers majeurs. En direction sud, l'autoroute 55 permet de relier le territoire à la ville de Trois-Rivières, par laquelle passe l'autoroute 40 qui assure la desserte est-ouest vers Québec et Montréal <sup>39</sup>. En direction nord, la route 155, qui correspond au prolongement de l'autoroute 55, relie Shawinigan à La Tuque et à la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Le tableau suivant présente les principales caractéristiques du réseau routier supérieur de Shawinigan.

Diverses routes régionales et collectrices permettent les déplacements vers chacun des noyaux urbains et villageois du territoire.

La hiérarchie du réseau routier est illustrée à la *Planche-synthèse 8 – Équipements et infrastructures de transport.* 

L'autoroute 40 (Métropolitaine/Félix-Leclerc) constitue l'un des principaux liens routiers du Québec. Il s'agit d'un axe est-ouest desservant les régions de la Montérégie, Montréal, Lanaudière, la Mauricie et de la Capitale-Nationale. D'une longueur de 340 km, elle constitue la deuxième plus longue autoroute du Québec.

Tableau 40 – Hiérarchie du réseau routier supérieur<sup>40</sup>

Numéro de route	Classification	Caractéristiques	Responsabilité de gestion
A-55 Autoroute de l'Énergie	Autoroute	Plus longue autoroute nord-sud du Québec (248 km).  Prolongement de <i>l'Interstate 91</i> aux États-Unis.  Dessert les régions de la Mauricie, de l'Estrie et du Centre-du-Québec.  Axe routier majeur reliant les villes de Sherbrooke, Drummondville,  Trois-Rivières et Shawinigan.  Traverse d'ouest en est les secteurs de Shawinigan et de Grand-Mère et constitue l'axe routier principal de la ville de Shawinigan.	MTMDET
155	Nationale	Relie le sud du Québec à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.  Constitue le prolongement de l'autoroute 55 (reliant Trois-Rivières à Shawinigan) à partir de Shawinigan et traverse la ville de La Tuque.  Sa trajectoire nord longe la rivière Saint-Maurice.  Route désignée comme corridor touristique régional.	MTMDET
153	Régionale	Axe est/ouest desservant la région de la Mauricie. Traverse plusieurs secteurs de la ville de Shawinigan : Shawinigan, Grand-Mère, Saint-Georges et Lac-à-la-Tortue.	Limite ouest de la ville au carrefour giratoire (LAT et SGC): MTMDET Du carrefour giratoire à la rue Viger dans un sens et jusqu'à la route 351 dans l'autre: Ville
157	Régionale	Axe nord/sud desservant la région de la Mauricie.  Début à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) et s'étend sur une distance de 28 km.  Traverse le secteur Shawinigan-Sud jusqu'à sa jonction avec la route 153, dans le secteur Shawinigan.	
359	Régionale	Axe nord/sud desservant la région de la Mauricie. Traverse les secteurs de Saint-Georges et Lac-à-la-Tortue.	MTMDET
351	Régionale (sud de l'A55) Collectrice (nord de l'A55)	de l'A55)  Tracé s'amorçant au nord de la rivière Saint-Maurice à partir de l'avenue Saint-Marc (secteur Shawinigan) jusqu'au secteur de Saint-Gérard-des- Laurentides.	
53° Avenue/Rang Saint-Mathieu	Collectrice	Axe est/ouest desservant le territoire de Shawinigan. Tracé parallèle à la rivière Saint-Maurice et permettant de relier les secteurs de Shawinigan-Sud et de Lac-à-la-Tortue.	MTMDET
4° Rue/chemin du Parc National/rue Principale	Collectrice	Axe nord/sud desservant le territoire de Shawinigan.  Tracé longeant sur sa majeure partie la rivière Saint-Maurice et permettant de rejoindre le secteur Saint-Jean-des-Piles depuis l'autoroute 55 et le secteur Grand-Mère.	De l'autoroute à 4 873 m au nord : Ville De 4 873 m au nord à la limite de la ville : MTMDET

La classification fonctionnelle du réseau routier supérieur provient du MTMDET.

#### 7.1.1.1 La circulation

Le tableau 38 ci-après présente les débits journaliers moyens annuels et estivaux enregistrés sur le réseau routier supérieur pour l'année 2016. Il est à noter que la quasi-totalité du réseau routier supérieur pour Shawinigan est située à l'intérieur du périmètre urbain, et une bonne partie de celle-ci traverse des milieux déjà construits et souvent denses.

On constate une circulation importante sur l'autoroute 55, principalement entre Grand-Mère et Shawinigan. La route 157 (tronçon reliant les secteurs de Shawinigan-Sud et de Shawinigan) possède aussi un grand achalandage, avec un débit journalier de 21 500 véhicules. Celui-ci s'explique en partie par l'importance des liens économiques et physiques entre ces deux secteurs de la ville, par la présence de grands générateurs de déplacement dans le secteur Shawinigan-Sud, où sont situés l'hôpital régional et le Centre national de vérification et de recouvrement, et le fait que la route 157 soit un axe de transit local vers Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine). Bien qu'il s'agisse du tronçon le plus achalandé à Shawinigan, les abords de la route 157 sont déjà presque entièrement construits. On y retrouve des constructions résidentielles implantées très près de la route 157 entre l'intersection de la 109° Rue et de la 126° Rue, ainsi que des constructions principalement industrielles et commerciales entre l'intersection de la 105° Avenue et la limite de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Les autres routes du réseau supérieur accueillent des débits variant généralement entre 5 000 et 10 000 véhicules par jour. La route 155 a un profil de circulation touristique et la proportion du camionnage demeure importante. Le chemin de Saint-Jean-des-Piles reste le moins achalandé, mais soulignons que ce tronçon mène à l'une des deux entrées du parc national de la Mauricie, qui constitue l'un des principaux attraits de la région.

Tableau 41 – Débit journalier moyen annuel (DJMA) et débit journalier moyen estival (DJME) sur le réseau routier supérieur (2016)<sup>41</sup>

(route,	Numéro de tronçon-sec	e la route ction, sous-rou	ıte)	PU <sup>(1)</sup>	DJMA <sup>(2)</sup>	DJME <sup>(3)</sup>
00055	05	070	000D	Oui	18 300	19 800
00055	05	080	000D	Oui	17 200 20 200	18 600 21 800
00055	05	091	000D	Oui	13 100	15 700
000153	02	091	000C	Oui/Non	7 600	8 200
000157	01	052	000D	Oui	8 700	9 400
000157	01	056	000C	Oui	15 500 10 400	16 800 11 200
000157	01	057	000D	Oui	21 500	23 200
000351	01	070	000C	Oui/Non	4 500 7 000	4 900 7 600
00359	01	071	000C	Oui	6 200	6 700
00359	01	090	000C	Oui	7 400	8 000
39618	01	015	000C	Oui	9 600	10 400

MTMDET. Atlas des Transports. Débits de circulation pour l'année 2010. Région Mauricie – Centre-du-Québec. http://transports.atlas.gouv.qc.ca/NavFlash/SWFNavFlash.asp?input=SWFDebitCirculation 2010



## 7.1.1.2 La fonctionnalité sur le réseau routier supérieur

Selon les tendances démographiques, la population de la Mauricie devrait augmenter de 5,5 % d'ici 2031. Par extension, les déplacements devraient donc augmenter sur l'ensemble du réseau routier supérieur puisque ces axes sont plus fortement utilisés pour les déplacements de longues distances. Parmi eux, pensons aux touristes et aux travailleurs dont la distance aux lieux d'emploi augmente depuis un certain nombre d'années. Le vieillissement de la population qui affectera Shawinigan aura cependant une incidence sur le profil de la population active, ainsi que sur le volume du navettage pour le travail.

Nonobstant les fluctuations des niveaux de service, les chaussées et les structures doivent être conservées en bon état. La programmation et les investissements consentis par le MTMDET jusqu'en 2020, visant la conservation des chaussées, la conservation des structures et l'amélioration du réseau routier, assureront quelques projets majeurs à Shawinigan, particulièrement la reconstruction du pont situé sur la route 157 au-dessus de la rivière Saint-Maurice et la réfection du tablier des ponts situés sur l'autoroute 55, au-dessus de la 15<sup>e</sup> Rue.

Les principaux projets réalisés par le ministère au cours des dernières années incluent :

- la réfection de l'avenue de la Station et l'aménagement du carrefour giratoire;
- l'aménagement du carrefour giratoire de la route 155 à l'intersection de la route des Défricheurs.

#### 7.1.2 Le réseau routier local

Au réseau routier supérieur s'ajoute un réseau routier local bien structuré. Celui-ci est en lien direct aux artères principales permettant les déplacements et l'accessibilité aux différents secteurs de la ville. Cependant, il est à noter que, malgré que la plupart des noyaux développés soient assez près les uns des autres, le noyau périurbain de Saint-Jean-des-Piles et le parc national de la Mauricie sont situés à plus de 20 km du centre de Shawinigan.

La Ville de Shawinigan porte une attention particulière à l'état de son réseau routier. En plus de procéder à une évaluation détaillée de l'état de l'ensemble du réseau routier en 2005 et 2012, elle a fait réaliser, en 2013, une étude sur la caractérisation et la hiérarchisation du réseau routier. Cette étude, en plus de proposer une nouvelle hiérarchisation du réseau, propose des concepts d'aménagement pour chaque type de chaussée, en favorisant de bonnes pratiques de développement durable, tout en facilitant la circulation des piétons et des cyclistes.

Chaque année, des travaux de réfection sont exécutés pour maintenir le niveau de service. Ces travaux sont toujours précédés d'une évaluation des infrastructures souterraines et, si requis, cette évaluation est combinée avec la réhabilitation des infrastructures en question. La géométrie de la chaussée fait toujours l'objet d'une évaluation basée, entre autres sur les recommandations du plan de hiérarchisation des chaussées. Une grille d'évaluation pour la construction des trottoirs annexée au plan de hiérarchisation des chaussées est utilisée pour déterminer la pertinence de maintenir, modifier ou éliminer les trottoirs existants lors de la reconstruction des chaussées existantes.

Les principaux projets réalisés par la Ville au cours des dernières années incluent :

- la réalisation de plusieurs projets de développement résidentiel dans tous les secteurs de la ville;
- l'aménagement de nouvelles rues dans les parcs industriels des secteurs Shawinigan-Sud et Grand-Mère;



- le réaménagement du boulevard des Hêtres reliant les secteurs Grand-Mère et Shawinigan (incluant l'ajout d'aménagements paysagers et d'une piste multifonctionnelle);
- la reconstruction complète de plusieurs routes secondaires (chemin des Pionniers, chemin Principal, chemin des Bois-Francs, etc.) et rue Lambert;
- la réfection complète et le renouvellement des infrastructures de la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe;
- la réfection du viaduc Saint-Marc.

#### 7.1.3 Sentiers récréatifs

L'utilisation de véhicules hors route constitue une pratique importante dans la région, et contribue aux attraits récréotouristiques de la ville de Shawinigan.

Il existe sur le territoire de nombreuses pistes pour la motoneige et les véhicules tout-terrains. Les différents clubs ne sont pas propriétaires des pistes; les sentiers sont établis par entente verbale ou consentis par droit de passage. Par conséquent, il est possible que la localisation des sentiers change d'une année à l'autre.

Les sentiers actuels sont présentés à la *Planche-synthèse* 6 – *Contraintes anthropiques et liées à l'occupation du sol.* 

En vue de s'assurer de la pratique sécuritaire de ces sports, la Ville s'assure d'acquitter ses obligations en vertu de la Loi sur les véhicules hors route (L.R.Q., c. V-1.2) et de ses règlements.

#### **Faits saillants**

- Réseau routier supérieur d'importance, situé presque entièrement à l'intérieur du périmètre urbain.
- Réseau routier local bien structuré. Celui-ci est en lien direct aux artères principales permettant les déplacements et l'accessibilité aux différents secteurs de la ville.
- Infrastructures locales vieillissantes, 18 millions de dollars par année sont nécessaires pour la réfection des rues afin de mettre à jour le réseau routier.
- À l'heure actuelle, il n'existe pas de plan local des déplacements.

# 7.2 Objectif 4.2 : Rendre le transport collectif et les modes alternatifs plus attrayants et accessibles afin de répondre aux besoins particuliers des divers usagers

## 7.2.1 Le réseau d'autobus régional

Le Transport collectif du Haut-Saint-Maurice offre un service de transport en autobus permettant de relier Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque. Deux points d'arrêts desservent les résidents des secteurs de Shawinigan : Shawinigan (boul. Saint-Sacrement) et Grand-Mère (avenue de Grand-Mère).

Depuis septembre 2011, le comité en transport collectif de la Mauricie a mis en place un projet pilote visant l'amélioration du réseau de transport interterritorial dans le but de faciliter les déplacements, notamment entre Shawinigan et Trois-Rivières.

#### 7.2.2 Le réseau d'autobus local

La Régie de transport en commun de Shawinigan (RTCS) est responsable de la gestion et de la coordination des activités rattachées au transport collectif. En 2014, la Régie s'était dotée d'un budget

annuel de 2 246 000 \$, soit 1 800 000 \$ pour le transport régulier (autobus et Accès-bus) et 329 000 \$ pour le transport adapté. La Régie de transport en commun de Shawinigan est l'organisme responsable du service d'autobus. La flotte d'autobus est la propriété de Transport urbain de la Mauricie, qui en assume la gestion et la responsabilité de l'exploitation du service ainsi que l'entretien des véhicules. Le financement de l'exploitation provient de trois sources et, en 2013, ce dernier était réparti de la façon suivante : 22 % par le *ministère des Transports du Québec*, 45 % par la Ville de Shawinigan et 30 % par les usagers.

Le réseau comporte trois lignes dont deux lignes qui couvrent en bonne partie le même trajet et assurent le service du lundi au vendredi. La troisième ligne est en quelque sorte une fusion des deux lignes de semaine et assure le service durant la fin de semaine. Ces circuits desservent les secteurs centraux : Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère et Saint-Georges-de-Champlain. Le trajet emprunté par ces réseaux forme une sorte de « colonne vertébrale » qui traverse la ville d'une extrémité à l'autre; les points de service demeurent cependant très centralisés dans les secteurs centraux plus denses.

Pour pallier cette lacune et pour de mieux répondre aux besoins de la population résidant dans les secteurs périphériques, la Régie de transport en commun de Shawinigan a implanté, au cours des dernières années avec la collaboration de la Ville, un service de taxi-bus. Ce service offre le transport par navette jusqu'à un point de desserte d'autobus et propose, depuis 2009, une grille horaire similaire à celle des autobus. Ce service couvre, notamment les secteurs de Grand-Mère (village de Sainte-Flore), Shawinigan (extrémité nord), Saint-Gérard-des-Laurentides, Saint-Jean-des-Piles et Lac-à-la-Tortue.

Le service est offert selon un horaire assez étendu comparativement aux autres villes de même taille au Québec, voici l'horaire :

- du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 21 h 30 (circuit 1) et de 6 h 55 à 23 h 55 (circuit 2);
- le samedi, de 7 h 55 à 23 h 55 (circuit 3);
- le dimanche, de 10 h 55 à 16 h 55 (circuit 3).

En 2013, cette offre de transport représentait près de 15 000 heures de service.

En ce qui a trait à la fréquence des passages, celle-ci est aux heures. Cependant, étant donné que les deux circuits principaux en semaine ont un trajet similaire et que leurs passages sont intercalés d'une demi-heure, le transport en commun est donc accessible aux 30 minutes sur la majorité du trajet. En moyenne, au cours des dernières années, l'augmentation des tarifs a été équivalente à l'inflation, se situant entre 2 % et 3 % annuellement. En 2013, il s'est vendu 5 253 cartes mensuelles, pour une moyenne de 438 par mois, 42 % des cartes vendues le sont à tarif régulier et 58 % le sont à tarif réduit.

Comme l'illustrent les données du tableau 41, l'achalandage annuel a connu une baisse importante depuis les 15 dernières années. On note une chute importante entre le nombre de passages enregistrés entre 1995 et 2005, où l'on est passé de 620 000 à 429 388 passages par année, donc une baisse de plus de 30 % sur 10 ans. Dans la décennie suivante, de 2005 à 2015, la baisse d'achalandage s'est poursuivie, voire même accentuée en passant de 429 388 à 254 155 passages, ce qui représente une diminution de plus de 40 %. L'achalandage a continué de diminuer en 2016 pour atteindre un seuil de 246 479 passages. Cependant, en 2017, on a enregistré, pour la première fois depuis les 20 dernières années, une hausse de l'achalandage avec un nombre de passages se chiffrant à 255 826. Il faut souligner que les passages enregistrés touchent une population relativement restreinte, à titre d'exemple, les 429 388 passages enregistrés en 2005 représentaient tout au plus 1 200 à 1 300 personnes.



1995	2000	2005	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
620 000	606 816	429 388	325 670	301 366	290 701	291 075	270 548	270 729	254 155	246 479	255 826

Cette baisse peut être expliquée en partie par les modifications apportées au service en 2006<sup>42</sup>. Les autres facteurs qui peuvent expliquer la baisse d'achalandage sont les suivants :

- Une baisse marquée de la population, surtout chez les jeunes.
- De plus, on assiste depuis une quinzaine d'années ou plus à un phénomène d'un accroissement important de l'utilisation de l'automobile chez les jeunes. Dès qu'ils ont l'âge d'avoir un permis de conduire, plusieurs achètent une auto ou utilisent l'auto d'un de leurs parents.
- Certaines zones à l'intérieur des secteurs centraux de la ville ne sont pas desservies par le transport en commun, mais sont couvertes par le service Accès-bus depuis 2011.
- La nouvelle formule de transport collectif, Accès-bus, est mal connue de la population et a été peu publicisée. La Table sectorielle sur le transport en commun a fait ressortir que certains citoyens perçoivent le système de réservation des points d'embarquement prédéterminés comme étant compliqué.
- Il est facile d'y trouver du stationnement sur rue et il est gratuit partout.
- Très peu de propriétaires d'automobile utilisent le transport en commun et la clientèle du transport en commun présente généralement un profil socioéconomique défavorisé.
- Les préoccupations face à la sécurité des plus jeunes sont en croissance. Les parents préfèrent mener et chercher leurs enfants (à l'école, au centre commercial, à un lieu de loisirs, etc.) plutôt que de les laisser prendre l'autobus.

Les opportunités favorables au développement du transport en commun à Shawinigan sont :

- Tous les représentants de pôles majeurs de destination interrogés ainsi que les participants à la Table sectorielle sur le transport en commun considèrent que le transport collectif à Shawinigan est non seulement pertinent mais essentiel.

## 7.2.3 Le transport adapté

Le service de transport adapté est offert dans l'ensemble de la ville de Shawinigan. Il couvre également quelques municipalités clientes comme Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Mathieu-du-Parc et Charette.

Le service est offert du lundi au mercredi, de 7 h à 19 h, jeudi de 7 h 30 à 20 h, vendredi de 7 h 30 à 22 h 30, samedi et dimanche 9 h à 14 h. Toutefois, la plage horaire du service est flexible selon les réservations faites, particulièrement la fin de semaine.

La tarification est unique; l'usager a le choix entre trois options :

- Comptant : 3,00 \$;

Carnet de cinq billets : 11,00 \$;

- Carte mensuelle : 53,00 \$.

L'achalandage est stable depuis guelgues années, se situant autour de 30 500 passages.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> En 2006, le circuit Shawinigan Nord a été abandonné et le service Accès-bus a été mis en place.

Le service de transport adapté relève de la Régie de transport en commun de Shawinigan. La gestion du service est entièrement déléguée à une entreprise privée sous-traitante (Bellemare Taxi). Le sous-traitant est propriétaire de la flotte de véhicules et assume la gestion du système de répartition ainsi que l'exploitation du service. En 2018, le budget pour le volet du service spécial de transport pour les personnes handicapées était de 450 000 \$. Le financement de l'exploitation provient de trois sources et est réparti de la façon suivante (année 2018) : 56 % par le MTMDET, 23 % par la Ville de Shawinigan, 15 % par les usagers et 5 % par les autres municipalités clientes.

Depuis plusieurs années, il y a plafonnement de la subvention du ministère des Transports destinée à l'exploitation à 6 000 heures de service par année. Ce plafonnement des heures subventionnées explique en partie la stabilité de l'achalandage, malgré la croissance de la demande actuelle et potentielle. Il est à noter que les normes du Programme de subvention au transport adapté sont en cours de révision pour l'année 2018 compte tenu des nouvelles sommes rendues disponibles dans le cadre du budget 2018-2019.

Au même titre que les opportunités énoncées en matière de transport en commun, certaines tendances touchent le transport collectif adapté dont:

- L'augmentation prévue du nombre de personnes âgées peut représenter une opportunité de croissance pour le transport adapté. Parmi les aînés, plusieurs éprouvent des problèmes de mobilité ou connaissent un handicap physique. Ils seront donc de plus en plus nombreux à avoir besoin du service de transport adapté pour se déplacer.
- L'augmentation de l'intégration des personnes handicapées physiquement et des personnes ayant une déficience intellectuelle, et ce, depuis au moins une quinzaine d'années. Ce phénomène fait en sorte que ces personnes ont et auront besoin davantage du service de transport adapté.

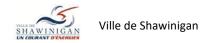
## 7.2.4 Le transport scolaire

La Commission scolaire de l'Énergie, qui dessert un vaste territoire couvrant une vingtaine de municipalités, dont la ville de Shawinigan, offre un service de transport scolaire gratuit matin et soir aux élèves dont la résidence se trouve à une distance minimale de l'école fréquentée. Ces distances varient selon le niveau scolaire de l'élève :

- 300 mètres pour l'élève du préscolaire;
- 1 000 mètres pour l'élève du 1er cycle du primaire;
- 1 600 mètres pour l'élève des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire;
- 1600 mètres pour l'élève du secondaire;
- les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA), dont l'autonomie fonctionnelle met leur sécurité en danger ou les empêche de se rendre aux points d'embarquement sont également admissibles<sup>43</sup>.

Les transports alternatifs sont illustrés à la *Planche-synthèse* 8 – Équipements et infrastructures de transport.

<sup>43</sup> Commission scolaire de l'Énergie. <a href="http://www.csenergie.qc.ca/prescolaire-et-primaire/services/transport-scolaire/index.aspx">http://www.csenergie.qc.ca/prescolaire-et-primaire/services/transport-scolaire/index.aspx</a>



# 7.2.5 Le transport par Taxi

Il y a qu'une seule compagnie de taxi qui dessert le territoire de Shawinigan, il s'agit de la compagnie Bellemare Taxi. La compagnie compte 29 véhicules, dont 6 véhicules pour le transport adapté.

#### **Faits saillants**

- Baisse importante de fréquentation des autobus.
- Le service est offert selon un horaire assez étendu comparé aux autres villes de même taille au Québec, mais fréquence moyenne des autobus à l'heure.
- La baisse d'achalandage des autobus peut être expliquée par la baisse de l'offre de service depuis quelques années et par la durée moyenne du trajet, en particulier si l'on doit compter les temps d'accès par l'accès bus. Toutefois, des facteurs culturels tels que l'accès à une auto de plus en plus jeune et le nombre croissant de voitures par personne peuvent aussi expliquer cette baisse.
- Une seule compagnie de taxi sur le territoire.
- Pas de réseau de covoiturage organisé.
- Le service de transport adapté relève de la Régie de transport en commun de Shawinigan. La gestion du service est entièrement déléguée à une entreprise privée sous-traitante. La clientèle est stable, mais les demandes additionnelles ne peuvent être satisfaites actuellement.
- Transport scolaire gratuit desservant tout le territoire.
- Aucun partenariat avec les grands générateurs de déplacements n'est actuellement mis en place (type accès universel pour le CÉGEP).
- Offre de transport collectif présente mais très limitée.

# 7.3 Objectif 4.3 : Poursuivre l'amélioration des réseaux de transport actifs de façon à favoriser un réseau continu, convivial, efficace et sécuritaire

## 7.3.1 Le réseau cyclable de la Route verte

Le tronçon de l'axe numéro 4 de la Route verte traverse la ville de Shawinigan du sud vers le nord. À partir de cette route de 25 km, il est possible d'entreprendre des départs vers l'un ou l'autre des sept secteurs du territoire. Le réseau de la Route verte est l'un des plus grands réseaux cyclables en Amérique du Nord, d'une longueur de plus de 5 000 kilomètres, et permettant de relier plusieurs régions du Québec. La Ville a installé toute la signalisation traversant son territoire relativement à Véloboucles Mauricie.

La majorité du réseau cyclable traversant les secteurs de Shawinigan-Sud, Shawinigan et Saint-Gérard-des-Laurentides est rattachée au réseau de la Route verte (initiative de Vélo Québec).

Le réseau cyclable dessert l'ensemble des secteurs de la ville de Shawinigan. Ce réseau couvre une distance de plus de 90 km, du sud au nord du territoire jusqu'au parc national de la Mauricie. Il est composé de quatre principaux types d'aménagements : piste cyclable, chaussée désignée, bande cyclable pavée et accotement asphalté. De plus, un bateau-passeur traverse la rivière Saint-Maurice en amont du pont de Grand-Mère.



Figure 37 – Réseau cyclable de la Route verte traversant Shawinigan<sup>44</sup>

La Route verte. Carte du Centre-du-Québec. <a href="http://www.routeverte.com/routeverte\_carte/index.php?lon=8045368.27896425&lat=5807135.98332482&zoom=3&r=centre-du-quebec">http://www.routeverte.com/routeverte\_carte/index.php?lon=8045368.27896425&lat=5807135.98332482&zoom=3&r=centre-du-quebec</a>



# 7.3.2 Le réseau cyclable local

Tableau 43 – Parcours, circuits et activités vélos offerts aux secteurs de Shawinigan et ses alentours 45

Parcours	Distance	Classement
Grand-Mère - Sainte-Flore	10,5	* Plat à légèrement vallonné
Grand-Mère - Sainte-Flore PLUS	13,4	** Vallonné avec côtes
Shawinigan - Saint-Gérard	17,7	** Vallonné avec côtes
Shawinigan – Saint-Boniface	23,1	** Vallonné avec côtes
Mont-Carmel - Saint-Maurice	31,8	* Plat à légèrement vallonné
Grand-Mère – Herouxville – Lac-à-la-Tortue	32,2	** Vallonné avec côtes
Du Centenaire – Vallée-du-Parc – Saint-Gérard- des-Laurentides (retour par la Riveraine)	32,7	** Vallonné avec côtes
Aller-retour au parc national de la Mauricie	38,9	** Vallonné avec côtes
Saint-Étienne - Pointe-du-Lac	61,2	* Plat à légèrement vallonné
Shawinigan - St-Narcisse	84,7	** Vallonné avec côtes
Shawinigan - Trois-Rivières	86,6	* Plat à légèrement vallonné
Grand-Mère - St-Stanislas	93,3	*** Bonnes côtes à monter
Shawinigan – Saint-Étienne – St-Narcisse	99,5	** Vallonné avec côtes
Shawinigan - Champlain	100,2	** Vallonné avec côtes
Parc de la Mauricie (boucle antihoraire)	101,5	*** Bonnes côtes à monter
Grand-Mère – Saint-Roch – Sainte-Thècle	103,4	*** Bonnes côtes à monter
Circuits thématiques	Distance	Classement
Grandeur nature – Traversée du parc national de la Mauricie	115	*** Bonnes côtes à monter
La tour de la Cité de l'Énergie - Découverte du patrimoine historique, culturel et naturel	21	* Plat à légèrement vallonné
Tour de ville – Tournée du Grand Shawinigan	55	** Vallonné avec côtes
De la plage Grand-Mère- Lac-à-la-Tortue	36	* Plat à légèrement vallonné
La tournée des lacs – Territoire et villages environnants	60	** Vallonné avec côtes
Activité	Date	Caractéristique
Défis Vélo Mag Shawinigan	Septembre	Plus grand rassemblement cyclosportif au Canada. Se déroule dans le parc national de la Mauricie. Plusieurs parcours proposés.
Tour du lac à la Tortue	Tous les dimanches en période estivale	Voie de circulation intérieure bordant le lac à la Tortue réservée pour les loisirs actifs (vélo, patin, jogging, etc.)

Shawinigan à vélo. Parcours suggérés, tourisme à vélo et activités vélo. <a href="http://www.shawiniganavelo.com/index.html">http://www.shawiniganavelo.com/index.html</a>

Ce réseau a été relativement développé dans les dernières années. La partie de la Route verte en bordure de la rivière Shawinigan, entre la rue Trudel et l'avenue de la Montagne, a été classée « Tronçon coup de cœur » par Vélo Québec » en 2007. Certains points de vue des circuits sont particulièrement intéressants et distinctifs, comme ceux accessibles depuis le parc du Centenaire-de-Shawinigan, la promenade du Saint-Maurice ou l'avenue du Capitaine-Veilleux.

Le relief sillonné par de nombreux cours d'eau a favorisé l'aménagement de parcs et la conservation d'aires naturelles, mais a aussi scindé certains secteurs, quartiers et fonctions génératrices des déplacements, augmentant conséquemment le niveau de difficulté des trajets cyclables. Quant aux territoires agricoles et fonctions industrielles, ils fragmentent les trames urbaines et témoignent de l'isolement et de la longueur de plusieurs segments de route. Certaines voies ferrées encore en utilisation constituent aussi une contrainte au déploiement du réseau cyclable. Des tronçons en milieu agricole pourraient toutefois être développés comme trajets agrotouristiques, entre autres dans le secteur Shawinigan-Sud.

Plusieurs tronçons de voies cyclables ne respectent pas les normes d'aménagement et de circulation en vigueur. Les bandes bidirectionnelles sur chaussée obligent, notamment les cyclistes à circuler en sens inverse à la circulation automobile, ce qui réduit leur visibilité et entraîne des conflits entre usagers.

Le parc national de la Mauricie offre un parcours cyclable recherché par les cyclosportifs. Cependant, ses entrées étant éloignées des milieux de vie, l'accès au parc requiert un véhicule ou un effort physique soutenu pour combiner les parcours à l'intérieur et à l'extérieur du parc.

En 2025, par la modification de son périmètre urbain dans le secteur Saint-Georges, la Ville de Shawinigan prévoit également de relier la portion du périmètre d'urbanisation située au nord-ouest de la route 155 dans le secteur Saint-Georges (entre le carrefour giratoire et la limite avec la municipalité de Grandes-Piles) au réseau cyclable existant dans le secteur Saint-Georges. (SH-500.4, 14/07/2025)

# 7.3.3 Le réseau piétonnier

La ville de Shawinigan dispose d'un réseau piétonnier relativement bien structuré dans les milieux denses et ancestraux. Lors de ses premières phases de développement, une grande préoccupation fut portée à l'intégration des réseaux piétonniers dans l'aménagement des centres urbains et des quartiers résidentiels. À cette époque, les trottoirs étaient conçus de façon très large, en retrait des axes routiers et souvent bordés d'aires de verdure de part et d'autre de ces infrastructures. Dans certains noyaux villageois, on retrouve des trottoirs principalement sur les artères qui les traversent tandis qu'ailleurs, ils indiquent où les activités du village s'articulaient avant l'aménagement des grandes routes provinciales.

Les infrastructures renvoient souvent l'époque de construction. Quelques escaliers et passerelles permettent des trajets alternatifs ou des raccourcis. Dans les quartiers résidentiels plus récents, les trottoirs et passages piétonniers sont rares et morcelés. Quelques quartiers sont même dépourvus d'aménagements dédiés aux piétons.

Bien que l'on constate l'importance accordée à l'emprise des axes routiers au détriment des réseaux piétonniers dans les développements résidentiels plus récents, l'administration municipale est consciente des enjeux en ce domaine et entend bonifier le réseau piétonnier dans les projets à venir. À cet égard, la qualité et la continuité du réseau piétonnier se sont imposées comme un enjeu majeur lors de la réalisation des projets plus récents d'infrastructures tels que l'aménagement de la place du Marché, la réfection de l'avenue Willow et la réfection de la 5e rue de la Pointe.

De plus, certains parcours piétonniers sont particulièrement significatifs. En milieu urbain, soulignons ici la promenade du Saint-Maurice et l'avenue du Capitaine-Veilleux longeant de part et d'autre la rivière Saint-Maurice et offrant des points de vue sur la rivière et sur les îles qui s'y trouvent (île Melville, île Banane, etc.). Le parc de la Rivière-Grand-Mère offre aussi un parcours piétonnier et de multiples connexions entre la trame urbaine et l'enclave géographique créée par la rivière Grand-Mère. Assortis de balustrades décoratives en béton et de murets de pierres naturelles, ces aménagements exceptionnels témoignent de la richesse des villes à l'époque et possèdent une valeur patrimoniale.

En milieu plus naturel, on retrouve les sentiers Gabelle-Melville et Thibodeau-Ricard (secteur Shawinigan), tous deux accessibles à proximité du centre-ville et dont les liens nécessiteraient une amélioration pour faciliter les déplacements des piétons (infrastructure vétuste ou partage de la route difficile). Ces sentiers mènent à des points de vue intéressants sur la nature et les installations de production hydroélectrique situés à proximité.

D'autres sentiers sont également créés par le passage répété des usagers. Ceux-ci ne bénéficient pas d'entretien, mais peuvent agrémenter ou raccourcir les déplacements.

Plus d'une centaine de kilomètres de sentiers à usage récréatif existent sur le territoire, dont la gestion est principalement assurée par des organismes indépendants ou des propriétaires privés.

La ville dispose également de composantes susceptibles de constituer des opportunités d'aménagements pour déployer son réseau de transport actif, entre autres :

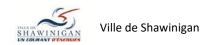
- Des chemins de fer abandonnés qui pourraient être acquis;
- D'anciens chemins de colonisation appartenant déjà à la ville, lesquels relient des milieux ruraux ou de villégiature à des noyaux villageois;
- Des servitudes et baux en faveur de la Ville pour accéder à diverses infrastructures (aqueduc, égout) ou à la rive;
- Des terrains contaminés dont plusieurs présenteraient un fort potentiel de réhabilitation et d'aménagement, vu leur proximité au milieu urbain ou riverain.

D'autre part, trois tronçons de piste cyclable sont aussi ouverts aux piétons, dont deux le long de la rivière Shawinigan et un le long de la rivière Grand-Mère. Ces trajets sont extrêmement populaires et témoignent de l'attachement de la population à ce type d'infrastructure.

# 7.3.4 Des caractéristiques en défaveur des déplacements actifs

Shawinigan est pourvu de quartiers plus anciens et denses qui comportent souvent des bâtiments défraîchis, des terrains vacants, des friches industrielles et peu de verdure. Parfois moins attrayant et moins animé, l'ensemble peut entraîner une perception d'insécurité. Certaines rues sont dénuées d'arbres : les piétons et cyclistes sont exposés au soleil et aux intempéries, les irritants visuels y sont plus perceptibles, les bruits y sont amplifiés et le champ visuel y favorise une conduite automobile plus rapide. Les commodités, la signalisation, les surfaces et les modes d'éclairage, lorsqu'ils sont absents, insuffisants, désuets ou inappropriés, contribuent à l'inconfort des piétons et cyclistes.

Certains parcours sont plus longs, sont faiblement utilisés et exigent une cohabitation entre les différents usagers. Ces parcours défavorisent les déplacements actifs entre les zones de services courants, les quartiers résidentiels et les noyaux villageois. Lorsque les aménagements en faveur des piétons et



cyclistes sont discontinués ou inexistants, les milieux de vie s'en trouvent enclavés pour les usagers actifs. Les déplacements actifs sont ainsi limités géographiquement et moins intéressants.

Les grandes zones commerciales laissent peu de place au transport actif. Dans les noyaux centraux, des obstacles peuvent gêner les parcours. Le partage de la route est conflictuel sur de nombreuses sections et intersections, particulièrement sur les artères de transit qui scindent ou relient des milieux de vie, telles que le boulevard de Shawinigan-Sud et l'avenue de Saint-Georges.

#### **Faits saillants**

- La majorité du réseau cyclable traversant les secteurs de Shawinigan-Sud, Shawinigan et Saint-Gérard-des-Laurentides est rattachée au réseau de la Route Verte.
- Le réseau cyclable dessert l'ensemble des secteurs de la ville de Shawinigan : il couvre une distance de plus de 90 km, du sud au nord du territoire jusqu'au parc national de la Mauricie.
- Certaines discontinuités subsistent cependant dans le réseau cyclable.
- Il existe plusieurs parcours cyclables et piétonniers d'importance dans la ville.
- Marchabilité potentielle importante dans les quartiers les plus anciens, avec une trame adaptée et plus ieurs points d'intérêt. Toutefois, les rues manquent de verdissement et d'ameublement adéquat, et le cadre urbain aurait besoin d'être rénové pour encourager la pratique de la mobilité active dans des conditions intéressantes
- Étalement urbain important et ville très étalée dus aux fusions municipales. Par conséquent, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour favoriser la mobilité active.

## 7.4 Objectif 4.4 : Développer des actions favorables aux pratiques intermodales

## 7.4.1 Les pratiques intermodales

La Régie de transport en commun de Shawinigan (RTCS) a mis en place 3 autobus munis de supports à vélo pendant la période estivale, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre. Ces supports peuvent contenir 2 vélos chacun. Ces supports sont publicisés sur le site Internet de la RTCS. Par ailleurs, 30 abribus ont été construits dans les arrêts centraux et une douzaine dans les zones desservies par les accès-bus. Il est permis de monter dans les autobus avec des chariots sur roulettes et des poussettes, ce qui favorise l'intermodalité.

### 7.4.2 La sécurité routière sur le réseau local

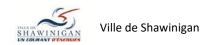
La sécurité routière est un élément essentiel à l'augmentation de la fréquentation des transports actifs et du transport en commun. Plusieurs actions ont été posées par la Ville dans ce domaine :

- acquisition de caméras et de radars pour recueillir les données de circulation et pour diminuer la vitesse des automobilistes, dont un qui enregistre les données;
- implantation de piétons protégés (panneaux I-PED ou SRPR);
- analyse de la faisabilité de bidirectionnalité des rues miroirs (paires de rues à sens unique).

#### 7.4.3 Les autres moyens de transport

# 7.4.3.1 Les équipements et les infrastructures ferroviaires

Le territoire de la ville de Shawinigan est desservi par trois compagnies ferroviaires, soit les *Chemins de Fer Québec-Gatineau* (CFQG), la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (connu aussi



sous le nom de Canadien National ou CN) et Via Rail. La subdivision de St-Maurice Valley du CFQG relie le secteur Grand-Mère et Trois-Rivières sur une distance approximative de 45 km et est essentiellement réservée au transport de marchandises.

Le chemin de fer du Canadien National quant à lui relie la gare de triage Garneau à Saint-Georges-de-Champlain à Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal. Sous différentes subdivisions, le CN relie également la ville de Shawinigan à Hervey-Jonction, à la région du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau et à l'Abitibi.

## 7.4.3.2 Le transport aérien

Une base d'hydravions et une piste d'atterrissage sont aménagées sur le territoire de Shawinigan, dans le secteur de Lac-à-la-Tortue. Cette base est gérée par la compagnie Hydravions Mauricie spécialisée dans les survols panoramiques et le tourisme de groupes de voyageurs régionaux et internationaux. Par ailleurs, l'aéroport régional de Trois-Rivières est localisé à environ 30 kilomètres au sud de Shawinigan.

### 7.4.3.3 Le transport maritime

Bien que la rivière Saint-Maurice traverse les secteurs de la ville, celle-ci ne constitue pas une voie navigable sur toute sa longueur. Seule la section au nord du pont de Grand-Mère, à la hauteur de l'intersection avec la route des Défricheurs, permet la navigabilité sur une distance d'environ 40 km. De plus, signalons la présence de quelques marinas notamment à proximité de l'île Melville ainsi que dans les secteurs de Grand-Mère, du Lac-à-la-Tortue et de Saint-Jean-des-Piles. Deux ports se situent à proximité de la ville, le port de Trois-Rivières (25 minutes) et celui de Bécancour (40 minutes).

Les réseaux de transport sont illustrés à la *Planche-synthèse 8 – Équipements et infrastructures de transport.* 

### **Faits saillants**

- Supports à vélos installés sur les autobus.
- Certains outils d'intermodalité en place, mais pour l'instant assez limités (stationnements incitatifs, supports à vélos dans les arrêts d'autobus, etc.).
- Mesures de sécurité prises par la Ville pour bonifier la sécurité des différents usagers sur son réseau local.
- Lignes ferroviaires présentes reliant Shawinigan à Montréal et au Saguenay.
- Présence d'une base d'hydravions.
- Navigabilité de la rivière Saint-Maurice vers La Tuque, mais principalement pour des fins de plaisance.

## 7.5 Objectif 4.5: Optimiser l'utilisation du réseau de camionnage lourd

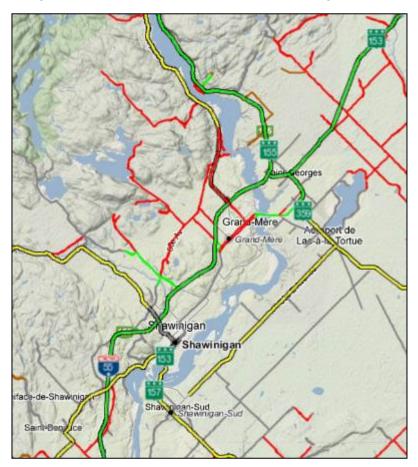
## 7.5.1 Le réseau de camionnage lourd

Le MTMDET a identifié un réseau de camionnage sur le réseau routier provincial placé sous sa responsabilité. Quatre types de routes sont définis, les routes de transit, les routes restreintes, les routes interdites partiellement et les routes interdites.

Sur le territoire de la ville de Shawinigan, une grande partie du réseau routier supérieur (autoroutes et routes numérotées) fait partie des routes de transit ou routes retreintes qui sont ouvertes au camionnage.

Il est à noter cependant que, dans le secteur Grand-Mère le camionnage est dirigé vers la 3° Avenue, qui est à double-sens, plutôt que sur la 5° Avenue et l'avenue de Grand-Mère (route 153) où l'accès aux véhicules lourds est interdit. Bien que certaines rues locales dans les secteurs de Shawinigan-Sud, Saint-Gérard-des-Laurentides, Saint-Georges et Saint-Jean-des-Piles soient interdites aux véhicules lourds, seule l'ancienne municipalité de Grand-Mère semble avoir réalisé l'exercice pour l'ensemble de son territoire, on retrouve donc beaucoup de rues locales ou non classifiées dans la plupart des secteurs, plus particulièrement dans les secteurs de Shawinigan et du Lac-à-la-Tortue où l'ensemble du réseau local demeure non classifié.

La figure suivante illustre le réseau de camionnage applicable sur le réseau routier à Shawinigan.



## Légende :

### **Vert = routes de transit**

Routes dont l'accès est autorisé à tout véhicule lourd.

#### Jaune = routes restreintes

Routes dont l'accès est autorisé à tout véhicule lourd, mais qui comportent certaines restrictions (pont, viaduc, pente raide, etc.)

#### **Brun = routes partiellement interdites**

Routes dont l'accès est partiellement interdit aux véhicules lourds par la mise en place de périodes d'interdiction, limite au nombre d'essieux, limite au poids ou à la longueur des véhicules.

## Rouge = routes interdites

Routes dont l'accès est interdit aux véhicules lourds, sauf généralement la livraison locale.

Figure 38 - Réseau de camionnage (réseau routier provincial)<sup>46</sup>

#### **Faits saillants**

- Nombreuses routes adaptées au transport par camion.
- L'absence de classification dans une grande quantité de secteurs, principalement résidentiels, pourrait entraîner des conflits d'usages.

<sup>46</sup> MTMDET. Atlas des transports. http://transports.atlas.gouv.qc.ca/Marchandises/MarchRestrictionsCamionnage.asp

# 8 ORIENTATION 5 : DES MODES DE DÉVELOPPEMENT ET DE CONSOMMATION DURABLES

Une gestion durable des ressources et des matières résiduelles constitue un enjeu de taille qui transcende les frontières municipales, et se décline à travers plusieurs champs, niveaux et axes d'intervention.

Shawinigan accorde un grand intérêt à la préservation de ses ressources naturelles, et ses contextes économique, historique et social soutiennent l'importance pour la Ville d'effectuer des choix d'aménagement et de gestion durables.



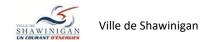




# 8.1 <u>Objectif 5.1 : Diminuer la consommation d'eau, garantir la qualité de l'eau et la protection des sources d'eau potable</u>

# 8.1.1 Les infrastructures de production d'eau potable

En 2012, près de 93 % de la population de Shawinigan était desservie par le réseau public d'approvisionnement en eau, par les eaux de surface du lac des Piles et du lac à la Pêche. La Ville avait été autorisée à conserver ses deux sources d'eau potable, mais devait faire un projet de mise aux normes des infrastructures de production d'eau potable de ces sources, pour se conformer au *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Le projet, comprenait un bouclage et la construction de deux nouvelles usines de traitement et visait à répondre aux obligations de la Ville en matière de production d'eau potable compte tenu des constats suivants.



#### Secteur Grand-Mère

Le secteur Grand-Mère de la ville de Shawinigan est actuellement desservi en eau potable par une prise d'eau brute située dans le lac des Piles. Cette eau subit qu'un simple traitement de désinfection au chlore avant d'être distribuée aux usagers.

## Secteurs Shawinigan, Shawinigan-Sud et Saint-Gérard des Laurentides

Les secteurs Shawinigan, Shawinigan-Sud et Saint-Gérard-des-Laurentides de la ville de Shawinigan sont actuellement desservis en eau potable par une prise d'eau brute située dans le lac à la Pêche. Cette eau subit qu'un simple traitement de désinfection au chlore avant d'être distribuée aux usagers.

## Secteurs Lac-à-la-Tortue et Saint-Georges-de-Champlain

Les secteurs Lac-à-la-Tortue et Saint-Georges-de-Champlain de la ville de Shawinigan sont actuellement desservis en eau potable par deux puits de captage d'eau souterraine, de même que par une conduite assurant le transfert de l'eau du lac des Piles venant combler la demande en eau. L'eau brute des puits est caractérisée par une forte concentration en fer et manganèse et dont la capacité de production est limitée. Tel que mentionné précédemment, l'eau brute du lac des Piles nécessite la mise en place d'un système de traitement et doit respecter la quantité maximale de prélèvement fixée par le MDELCC.

Dans ce contexte, la Ville de Shawinigan était tenue de procéder à des travaux de mise aux normes des infrastructures de production d'eau potable qui permettront de raccorder les secteurs du Lac-à-la-Tortue et de Saint-Georges-de-Champlain au réseau d'eau potable alimenté par le du lac à la Pêche par l'installation d'une nouvelle conduite dont le trajet suit le rang Saint-Mathieu.



Figure 39 – Illustration du bouclage prévu dans le projet de mise aux normes des installations d'eau potable

En fonction des caractéristiques de l'eau présente dans ses sources d'approvisionnement, la Ville a obtenu, dans le cadre de son projet de mise aux normes de ses infrastructures de production d'eau potable, une autorisation du ministère pour l'utilisation d'un système à double désinfection, soit irradiation par UV et chloration pour le lac des Piles et filtration membranaire et chloration pour le lac à la Pêche.

#### Secteur Saint-Jean-des-Piles

Bien qu'en partie desservis par un réseau d'égout, les citoyens du secteur Saint-Jean-des-Piles sont actuellement approvisionnés en eau potable à partir de puits individuels, il n'existe, à l'heure actuelle, aucun projet municipal d'alimentation en eau pour ce secteur.



#### 8.1.2 Consommation d'eau

Concernant la consommation d'eau, le gouvernement du Québec vient tout récemment d'élaborer sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Ce document découle de la Politique nationale de l'eau et vise deux objectifs : une réduction d'au moins 20 % de la consommation moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec et une réduction d'au plus 20 % du volume total d'eau produit, en ce qui concerne les pertes d'eau par fuites.

À cet effet, les données provenant de ce document indiquent une consommation anormalement élevée au Québec, la situant parmi les sociétés étant les plus grandes consommatrices d'eau (35 % supérieure à la moyenne canadienne). Les deux principaux facteurs en cause seraient les pertes d'eau dues aux fuites dans les réseaux et la surconsommation de la ressource.

En 2010, la consommation quotidienne d'eau potable à Shawinigan était évaluée à 34 000 m³/jour ce qui correspond à une consommation de 659 l par habitant.<sup>47</sup>

En 2013, la consommation journalière était de 30 650 m³/jour, ce qui correspondait à une baisse de 10 % comparativement à 2010. Cette réduction était probablement liée à la sensibilisation des citoyens et à l'amélioration du réseau. Entre autres, cette même année, la municipalité avait mis sur pied un programme incitatif pour changer la toilette standard par une toilette à faible débit; 330 citoyens ont profité de ce programme. De plus, 1 075 trousses d'économie d'eau potable ont également été distribuées à la population. Ces programmes étaient prévus jusqu'en 2017. Notons que dorénavant l'arrosage des fleurs et des arbustes se fera par l'eau de la rivière.

La consommation quotidienne de 2013 était donc de 611 litres par jour, par personne. Les entreprises *Rio Tinto Alcan* et *Arbec* consommaient encore autant d'eau qu'en 2010, et ces deux industries ainsi que toutes les autres industries, les commerces et les institutions étaient intégrés à la somme de la consommation journalière. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour répondre aux exigences du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, le débit de conception de l'usine de filtration des eaux brutes du lac à la Pêche doit exclure le débit d'eau de procédé utilisé par l'usine *Rio Tinto Alcan*. Une quantité maximale de 1 000 m³ d'eau potable est attribuée afin de répondre aux besoins d'usage domestique.

La Ville de Shawinigan tient continuellement compte des limites de ces nouvelles procédures de filtration et de ses usines de traitement des eaux usées pour développer son territoire, et ce, non seulement à cause des programmes et des politiques nationales, mais également pour conserver des sources d'approvisionnements (lac des Piles et lac à la Pêche). Elle désire ainsi poursuivre les efforts de réduction de consommation d'eau potable et veiller sur les éventuelles fuites dans le réseau afin de maintenir adéquatement le niveau d'eau de ces sources d'approvisionnement. Elle entend également continuer à reserrer ses mesures de contrôle dans les secteurs des industries, des commerces et des institutions (ICI), notamment, en complétant l'implantation de systèmes de compteurs d'eau.

# 8.1.3 État des sources d'eau potable

Dans le but de parvenir à des améliorations notables dans la protection des milieux aquatiques de son territoire et de ses ressources en eau, Shawinigan adopta, en octobre 2011, une *Politique de gestion durable de l'eau* accompagnée d'un plan d'action. Cette politique vise une gestion intégrée des

Calcul réalisé à partir d'une population de 51 593 habitants au 1er mars. Le calcul se fait sur toute la population, sans en retirer les usagers qui ont leur propre système d'approvisionnement.

ressources par la protection de milieux aquatiques et des activités récréatives reliées à l'eau ainsi qu'à l'amélioration de la gestion de l'eau potable et des eaux usées.

Le lac à la Pêche est situé dans le parc national de la Mauricie, de ce fait la préservation de la qualité de l'eau relève de Parc Canada. Un accord a été signé entre la Ville est Parc Canada.

Pour ce qui est du lac des Piles, en 2015, l'organisme *Bassin versant Saint-Maurice* (BVSM) fut mandaté par la Ville pour réaliser un portrait diagnostique du bassin versant du lac des Piles.

#### Lac des Piles

Avant la colonisation, le lac des Piles était un lac ultra-oligotrophe. Or, depuis le début des activités humaines dans son bassin versant, l'état de celui-ci serait passé à oligotrophe. Bien que la qualité de l'eau qu'on y retrouve soit encore exceptionnelle, le passage du lac d'un état ultra-oligotrophe à un état oligotrophe nous porte à croire que le lac a subi un enrichissement en phosphore dû à ces dites activités.

L'estimation des apports en phosphore suggère une augmentation des concentrations en phosphore dans la colonne d'eau du lac des Piles de l'ordre de 7 % à 19 % par rapport aux conditions naturelles, c'est-à-dire avant le développement résidentiel. Selon la littérature, cette augmentation est suffisante pour induire de possibles changements de l'état du lac : une augmentation de seulement 10 % des concentrations en phosphore par rapport aux concentrations naturelles serait suffisante (Carignan dans Laniel, 2008). Or, ce calcul ne tient pas compte de la non-conformité probable de plusieurs installations septiques, au pourtour du lac, ni de la gestion des eaux de ruissellement des chemins favorables à la sédimentation, à l'apport en nutriments et en phosphore dans ce dernier.

Tableau 44 - Modélisation des apports de phosphore au Lac des Piles

Apports en phosphore	Contribution relative (%)							
Apports diffus d'origine anthropique								
Résidentiels (terrains)	17,4 %							
Chemins	6,6 %							
Total	24 %							
Apports ponctuels d'origine anthro	pique							
Installations septiques (résidences permanentes)	6,5 %							
Installations septiques (résidences saisonnières)	5,5 %							
Total	12 %							

Beaucoup d'éléments changent avant qu'un lac soit affecté par le phosphore dû à l'occupation de l'homme, et il est important de suivre d'autres éléments comme les cyanotoxines, la masse planctonique, les macrophytes et le périphyton, en particulier dans la zone riveraine, afin de mieux détecter les indices de dégradation de la qualité de l'eau. Cependant, les suivis effectués, jusqu'à présent, au lac des Piles ont été réalisés surtout dans la zone pélagique (au large), et la dégradation de la qualité des eaux d'un lac ne se fait pas de manière linéaire. Par conséquent, il serait important de continuer l'acquisition de connaissances et de suivre d'autres indicateurs afin de prévenir et mieux détecter les indices de dégradation de la qualité de l'eau.



Gestion des eaux de ruissellement et apports sédimentaires : le taux d'occupation des rives étant assez élevé au lac des Piles, le ruissellement et les apports en sédiments, en nutriments et en contaminants sont un enjeu sérieux. Les principales sources d'apports identifiées sont l'étendue, la proximité et l'érosion du réseau routier ainsi que l'absence ou la dégradation des infrastructures de drainage ou de rétention des eaux de ruissellement.

**Gestion des eaux usées:** les installations sanitaires vieillissantes pourraient contribuer à l'augmentation des risques de contamination et à l'enrichissement des eaux souterraines et des eaux de surface dans le bassin versant du lac des Piles. Par conséquent, la mise aux normes des installations septiques situées dans le bassin versant du lac des Piles est un enjeu important pour la préservation de la qualité de l'eau du lac.

**Eutrophisation :** comme qu'identifiés précédemment, les habitats riverains du lac des Piles pourraient subir un enrichissement plus important que l'habitat pélagique, donc il conviendrait d'établir et de suivre des indicateurs variés afin de mieux détecter les indices précurseurs à l'eutrophisation, le cas échéant.

**Cyanobactéries**: une seule éclosion de fleurs d'eau d'algues bleu vert a été répertoriée dans le bassin versant du lac des Piles. Toutefois cette éclosion semblait être liée à un événement ponctuel dû à des conditions locales particulières, et à l'heure actuelle rien ne nous porte à croire que cette éclosion pourrait se reproduire.

**Navigation de plaisance :** sur le lac des Piles, la pratique de la navigation au moyen d'une embarcation motorisée est assez importante et peut entraîner certains conflits d'usage (bruit, vagues, achalandage, etc.). La source de ces nuisances est principalement associée aux embarcations de type *Wake Boat*. L'effet des embarcations à moteur se ressent jusqu'à 3 mètres de profondeur, ce qui peut brasser ou contribuer à l'érosion des rives. Il existe un code d'éthique adopté par les résidents, cependant celui-ci demeure méconnu auprès des usagers de passage.

Espèces exotiques envahissantes: aucune espèce aquatique exotique envahissante n'est actuellement répertoriée dans le lac. Toutefois, cinq observations de la renouée du Japon ont pu être effectuées dans le bassin versant. L'absence de mesures permettant de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes, accroît significativement les risques leur introduction dans le bassin versant du lac des Piles.

#### **Faits saillants**

- Près de 93 % de la population de Shawinigan est desservie par le réseau public d'approvisionnement en eau, via les eaux de surface du lac des Piles et du lac à la Pêche. Deux usines sont présentement en construction, une pour chaque lac, afin de se conformer aux nouvelles normes.
- En échange de la possibilité de conserver ses sources d'eau, la Ville doit s'engager à limiter le prélèvement dans les lacs, donc à diminuer sa consommation d'eau potable. Des efforts importants ont déjà été réalisés dans ce sens. Une politique de gestion durable de l'eau et quatre plans d'action ont été adoptés.
- En 2013, la consommation journalière était de 30 650 m³/jour, ce qui correspondait à une baisse de 10 % comparativement à 2010.
- Bien que le lac des Piles possède une belle qualité de l'eau, l'état du lac est passé d'ultra-oligotrophe à oligotrophe, et ce, depuis le début des activités humaines dans son bassin versant.
- Une augmentation de seulement 10 % des concentrations en phosphore par rapport aux concentrations naturelles serait suffisante pour apporter des changements significatifs dans l'état d'un lac. Or, l'estimation des apports en phosphore suggère une augmentation des concentrations en phosphore dans la colonne d'eau du lac des Piles, qui est de l'ordre de 7 %, à 19 % par rapport aux conditions naturelles.
- La Ville est en rédaction d'un plan directeur pour le lac des Piles, qui proposera une réglementation spécifique et encadrera l'urbanisation autour du lac, de manière à préserver la source d'eau potable dans le respect du droit de propriété et en favorisant la cohabitation.

# 8.2 Objectif 5.2 : Élargir le principe d'écoresponsabilité à tous les niveaux d'action

# 8.2.1 La gestion des matières résiduelles

De nos jours, l'un des grands défis des villes consiste à gérer de façon responsable les matières résiduelles produites sur leur territoire, de manière à limiter le taux de déchets à éliminer. Cette gestion porte sur la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Au Québec, en 2008, plus de 6,8 millions de tonnes de matières résiduelles ont été récupérées et mises en valeur, une hausse de 9 % comparativement aux données de 2006<sup>48</sup>.

Selon le plan d'action 2011-2015 de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, certains objectifs visaient à être atteints à la fin de 2015, dont les objectifs suivants<sup>49</sup> :

- Ramener à 700 kg/habitant la quantité de matières résiduelles éliminées (une diminution de 110 kg par rapport à 2008);
- Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de briques et d'asphalte;
- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction/rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) est responsable de la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble du territoire de Shawinigan. Cet organisme public est responsable, entre autres des collectes de matières résiduelles, des boues d'installations septiques et des matières recyclables. La Régie a adopté un *Plan de gestion des matières résiduelles* conjointement avec la Ville, pour 2016-2020, et visant ainsi l'atteinte des objectifs territoriaux cohérents avec la politique québécoise.

Recyc-Québec, Bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles au Québec, 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Politique québécoise de gestion des matières résiduelles – Plan d'action 2011-2015.

Le bilan actuel des matières générées sur le territoire pour le secteur résidentiel et pour le secteur ICI est présenté ci-dessous.

Tableau 45 - Bilan, performance et objectifs du PGMR conjoint 2016-2020 (données de 2014)

Résidus	Tonnage éliminé (tonnes)	Performance actuelle de récupération	Objectif territorial	Politique québécoise
Matières recyclables	9276	40 %	70 %	70 %
Matières organiques	44 881	39 %	60 %	60 %
Résidus de CRD – agrégats	4472	88 %	90 %	80 %
Résidus de CRD – bâtiment	4472	00 70	70 %	70 %
Encombrants	2165	3 %	S.O.	S.O.
Textiles	539	23 %	s.o.	S.O.
RDD	26	83 %	S.O.	S.O.
Résidus spécifiques de transformation industrielle	7182	90 %	S.O.	S.O.
Matières éliminées	1126	560 kg/hab./an	< 450 kg/hab./an	700 kg/hab/an
Total	69 667	65 %	S.O.	S.O.

À ce titre, la Ville de Shawinigan doit mettre en œuvre des mesures afin d'atteindre les objectifs territoriaux en égard des objectifs territoriaux identifiés dans le PGMR conjoint.

Le plan d'action élaboré s'appuie sur deux grands principes directeurs :

- Favoriser une gestion territoriale;
- Respecter le principe des 3 RVE.

Ainsi cinq orientations stratégiques sont également identifiées :

- Détourner la matière organique à l'enfouissement;
- Responsabiliser les générateurs;
- Assurer l'efficience du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) (leadership, concertation, collaboration);
- Promouvoir les bonnes pratiques et diffuser les résultats;
- Encourager prioritairement la réduction à la source et le réemploi et stimuler la récupération.

Plus spécifiquement pour la Ville de Shawinigan, voici les enjeux principaux :

- Relocaliser l'écocentre;
- Mise en place de la collecte de matières organiques;
- Impliquer le secteur ICI (institutions, commerces et industries) aux objectifs du PGMR;
- Optimiser la gestion des encombrants;
- Maintenir les programmes incitatifs actuels de réduction (couches lavables, composteur).



# 8.2.2 Les équipements et infrastructures de gestion de l'environnement

# 8.2.2.1 Épuration des eaux usées

La Ville de Shawinigan traite en moyenne de 12 à 14 millions de mètres cubes d'eaux usées par année, 13,1 millions de mètres cubes avaient été traités en 2015. L'ensemble des eaux usées recueilli sur le territoire de la ville est envoyé vers des étangs aérés répartis sur cinq sites localisés dans les secteurs de Grand-Mère, Saint-Jean-des-Piles, Shawinigan, Saint-Gérard-des-Laurentides et Shawinigan-Sud.

Avec le temps, l'accumulation des boues entraîne une diminution du temps de résidence des eaux usées dans les étangs, donc du temps disponible pour dégrader la matière organique. Certains des étangs aérés situés sur le territoire pourraient avoir besoin d'être vidangés au cours des prochaines années afin de ramener l'efficacité des traitements vers leurs valeurs originales de conception. Les boues pourraient être analysées pour déterminer leur potentiel de valorisation. Le suivi de l'accumulation des boues est réalisé sur une base annuelle alors que le rendement des étangs est évalué sur une base mensuelle. Un projet d'installation des enregistreurs de surverses dans tous les points de rejets de nos réseaux d'eaux usées vers l'environnement avait été complété à la fin de l'année 2017. Ce système permettrait de déterminer la fréquence et le volume rejeté des eaux usées vers le milieu naturel. Ce projet permettra de mieux cibler les priorités d'action sur les réseaux d'eaux usées. Dans le cadre du déploiement de la ville intelligente, le système de gestion des lumières DEL a été utilisé pour capter et transmettre les informations provenant de ces enregistreurs de surverses aux ordinateurs de contrôle centralisé. La Ville prévoit également, selon la séquence établie par le MDDELCC, de commencer le processus d'obtention d'attestation d'autorisation d'assainissement qui permettra l'acquisition d'une quantité importante d'informations sur les matières entrantes aux usines de traitement d'eaux usées ainsi que sur les contaminants rejetés. S'en suivra un processus cyclique quinquennal d'amélioration continue où le MDDELCC fixera de nouvelles normes de rejets. Plusieurs remplacements de pompes aux divers postes de pompage sont également prévus, les équipements ayant atteint leur limite de vie utile.

Finalement, le déploiement de la fibre optique permettra de relier les derniers postes non encore reliés aux ordinateurs de contrôle centralisé.

Au total, on retrouvait 3484 installations septiques desservant des résidences isolées sur le territoire de la ville pour l'année 2008.

Cependant, le projet d'assainissement du lac à la Tortue, dont les travaux sont actuellement en cours, permettra le raccord de plus de 1000 résidences existantes au réseau d'égout public, ce qui permettra d'éliminer un nombre équivalent de fosses septiques autour du lac et par le fait même, contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau de celui-ci.

Tableau 46 – Données de conception des stations d'épuration sur le territoire (extrait d'un ouvrage du MAMROT)

STATION	I D'ÉPURATION		Type de station	Date de mise en opération (an.mois)	Population (hab.)	Débit moyen (m³/jour)	Charge moyenne DBO <sub>s</sub> (kg/jour)	Matières en suspension (MES) (kg/jour)	Phosphore total (kg.jour)	Azote total Kjeldahl (NTK) (kg/jour)
32550-1	Grand-Mère	EA	Étangs aérés	1986.08	18 282	14 434	1314	1159	38,6	nd
43560-1	Saint-Gérard	EA	Étangs aérés	1994.11	381	217	22	27	0,9	nd
36030-1	Shawinigan	EA	Étangs aérés	1999.12	24 925	19 480	1755	2106	69,9	nd
32260-1	Shawinigan-Sud	EA	Étangs aérés	1995.06	12913	12913	893	1063	32	nd

Adapté de : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2013; Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2014.

			ientèle servie	Date de mise en opération	Fréquence de	Dernière	Quantité			
STATION D'ÉPURATION		N Rés.1 ICI		(anmois)	vidange	vidange	(base humide)	Siccité	Mode de gestion	Lieu de disposition
32550-1	Grand-Mère	nd	nd	1986.08	Prochaine vidange prévue d'ici 2020	20072	8711 m³	nd	Géotube®	nd
43560-1	Saint-Gérard	nd	nd	1994.11	Jamais vidangé	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
36030-1	Shawinigan	nd	nd	1999.12	Première vidange prévue d'ici 2020	\$.0.	\$.0.	s.o.	s.o.	8.0.
32260-1	Shawinigan-Sud	nd	nd	1995.06	Première vidange prévue d'ici 2020	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

<sup>1-</sup> Les données correspondent au nombre de logements résidentiels desservis par les stations d'épuration (année 2014), sauf indication contraire.

<sup>2-</sup> Seulement l'étang 1 a été vidangé.

# 8.2.2.2 Équipements de gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles est sous la responsabilité de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM). Créée en 1991, la Régie est un organisme supramunicipal regroupant les MRC des Chenaux, de Maskinongé, de Mékinac ainsi que les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan. Elle œuvre dans quatre secteurs d'activité : l'enlèvement et le transport des matières résiduelles, le recyclage, l'élimination des matières résiduelles et la gestion des boues de fosses septiques.

La RGMRM offre le service de gestion des boues de fosses septiques (vidange d'installations septiques incluant la coordination, la collecte, le transport et le traitement des boues) et le service de récupération des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, métal), et ce, tant pour les usages résidentiels que pour les industries, commerces et institutions. Un écocentre, situé au 2132, avenue de la Transmission, permet également aux citoyens de Shawinigan de se départir de leurs matières récupérables, réutilisables ou valorisables.

La RGMRM est également responsable de l'élaboration du *Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Shawinigan*, publié sur une base triennale. Celui-ci répertorie entre autres la liste des installations de gestion des matières résiduelles publiques et privées présentes sur le territoire municipal. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-après.

D'autres entreprises privées ou entreprises d'économie sociale se chargent aussi de la récupération et/ou de la valorisation de certaines matières résiduelles.

Installations de gestion des matières résiduelles entreprises publiques Nom Adresse Type d'activité RGMRM (Régie de gestion des 400, boulevard de la Gabelle, Gestion du lieu d'enfouissement technique et coordination matières résiduelles de la Mauricie) Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0 de la collecte sélective. 2132, avenue de la Transmission, Administrer les encombrants, les RDD, les pneus, le bois, Écocentre Shawinigan, G9N 8N8 les résidus verts, etc. Lieu d'entreposage de matériaux Centre de tri, de récupération et de transformation des d'excavation, secteurs Shawiniganmatières résiduelles Sud et Shawinigan. 333, 5e Avenue, C. P. 350, Centre de tri, de récupération et de transformation des Ville de Shawinigan Shawinigan, G9T 5L1 matières résiduelles 400, boulevard de la Gabelle, Destruction de documents confidentiels et traitement de la Récupération Mauricie Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0 collecte sélective des ICI.

Tableau 47 - Installations liées à la gestion des matières résiduelles 50

Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Shawinigan 2005-2008. Recensement des diverses installations de gestion des matières résiduelles publiques et privées. p. 28-29.



Tableau 44 – Installations liées à la gestion des matières résiduelles<sup>50</sup> (suite)

Installations de gestion des matières résiduelles entreprises privées							
Nom	Adresse	Type d'activité					
Centre Roland-Bertrand	2183, avenue Saint-Marc, G9N 2J4	Collecte, transport et valorisation des matières recyclables et des encombrants.					
Société Saint-Vincent-de-Paul	1250, rue Notre-Dame, Shawinigan, G9N 3S4	Collecte, transport et valorisation des matières recyclables et des encombrants.					
Armée du Salut	2102, avenue Saint-Marc, Shawinigan, G9N 2J3	Collecte, transport et valorisation des matières recyclables et des encombrants.					
Collecte Pro	1380, chemin du C.N.R., Shawinigan, G9N 2B4	Collecte, transport et valorisation des matières résiduelles et recyclables.					
Ordinatech Coop	1385, 105° Avenue, Shawinigan, G9P 1M2	Recyclage de produits électroniques.					
Excavation RMG	3389, chemin du Parc National, Shawinigan, G9T 5K5	Collecte et transport des déchets domestiques, collecte de feuilles mortes et site de dépôt de matériaux secs.					
Transport La Mule Express	520, avenue de Saint-Georges, Shawinigan, G9T 5K4	Collecte et transport des déchets domestiques.					
Matrec	2920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 5R5	Gestion des matières résiduelles et des matières recyclables.					
Transport JY Martel	1295, avenue de la Fonderie, Shawinigan, G9N 1W9	Collecte, transport et location de conteneurs de matéria secs et de matières recyclables et valorisation de matiè résiduelles.					
Robert Fer et Métaux	2920, des Buissons, Shawinigan, G9N 6T6	Dépôt et ramassage de conteneurs pour la collecte des rebuts métalliques et valorisation de matières résiduelles.					
E. Bergeron & fils inc. Centre de tri non autorisé.	3389, chemin du Parc National, Shawinigan, G9T 5K5	Centre de tri, de récupération et de transformation des matières résiduelles.					
Pratte et Laforme inc.	2800, rue des Apprentis, Shawinigan, G9T 5K5	Dépôt de matériaux secs.					
Raymond Laforme	Secteur Saint-Jean-des-Piles, Shawinigan.	Dépotoir à ciel ouvert.					
E. Bergeron & fils inc.	1591, chemin de Sainte-Flore, Shawinigan, G9T 5Y5	Dépotoir à ciel ouvert.					
Arbec	775, chemin de Turcotte, Shawinigan, G9T 5K7	Lieu d'enfouissement industriel et commercial.					
Parc Harmonie Résolu	100, route 155, Shawinigan	Lieu d'enfouissement industriel et commercial.					
Remorquage Gilbert	1172, 47° Rue, Shawinigan, G9N 5B4	Dépôt de matériaux secs.					
Maskimo	Secteur Grand-Mère, Shawinigan.	Dépôt de matériaux secs.					
Garand Fer et Métaux	620, avenue des Peupliers, Shawinigan, G9N 7K4	Dépôt et ramassage de conteneurs pour la collecte des rebuts métalliques et valorisation de matières résiduelles.					

## Tableau 48 – Inventaire des dépotoirs à ciel ouvert fermés lors de l'entrée en vigueur du règlement sur les déchets solides en 1978

INVENTAIRE DES DÉPOTOIRS À CIEL OUVERT FERMÉS LORS DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT SUR LES DÉCHETS SOLIDES (1978)

Ville Secteur	Nom du lieu	Localisation cadastrale	Année de fermeture (2222-mm-jj)	Volume (m³) ou Aire (m²)	Commentaires Inscrire les particularités du lieu ou les subventions qui ont déjà été versées
Lac à la Tortue					
Shawinigan	Saint-Gérard-des-Laurentides D-1 (Montreuil) Gerled 04-08	609, 610, 1" rang de Shawinigan, Paroisse de Sainte-Flore	1978	11 600 m <sup>2</sup> 58 000 m <sup>2</sup>	Contamination d'un cours d'eau. Le site aurait reçu, outre des résidus domestiques, des résidus industriels de la BF Goodrich, de l'Alean, de la Gulf, de la CIL, la Belgo et la Dupont. Donc risque très élevé.
Shawinigan					
Shawinigan	Saint-Gérard-des-Laurentides  D-3 (Vincent)	594, 1" rang de Shawinigan, Paroisse de Sainte-Flore	1979	2 000 m <sup>2</sup> 3 000 m <sup>3</sup>	Contamination d'un cours d'eau. Le site aurait reçu, outre des résidus domestiques, des résidus industriels de la BF Goodrich, de l'Alcan, de la Gulf, de la CIL, la Belgo et la Dupont. Donc risque très élevé.
Shawinigan					
Shawinigan	Grand-Mêre D-1	Lot 257, Paroisse Ste-Flore, concession du chemin des Files	1982	3850 m² 57750 m²	Exploité à compter de 1953. Résidus domestiques, commerciaux et industriels. 7 résidences au N-E avaient des puits en 1982 susceptibles d'être touchés. Contamination notée d'un ruisseau et d'un lac artificiel au N-E. Recevait des résidus de bois de la Laurentide, John Lewis et autres résidus de la Wabasso, Cadorette Marine, Textile Weaver, Grand-Mere Shoe, Bateau Doral, Garage municipal, Hopital Laflèche (déchets biomed), etc.
Grand-Mère					
Shawinigan	St-Georges D-1	Lot P-2, Rang V, Canton de Radnor	1980	2 100 m <sup>2</sup> 21 000 m <sup>2</sup>	Ruisseau à proximité au sud, risque de contamination. Aucun puits à proximité.
Saint-Georges de Champlain					
Shawinigan	Shawinigan-Sud D-1	Lot P-135-136, Rang des Grais, Paroisse Notre-Dame- du-Mont-Carmel	1980	4 200 m <sup>2</sup> 25 200 m <sup>2</sup>	Ouvert en 1959. Ruisseau à proximité, possibilité de contamination. Recevait les résidus de Grand-Mère, Shawinigan, Mont-Carmel, Centre hospitalier régional, Société chimique Laurentide, BF Goodrich
Shawinigan-Sud					

# 8.2.2.3 Équipements de gestion des neiges usées

Cinq sites de dépôt à neige sont en activité sur le territoire municipal; deux d'entre eux sont situés dans le secteur Shawinigan, et les trois autres sont situés dans les secteurs de Shawinigan-Sud, Grand-Mère et Lac-à-la-Tortue. On retrouve également deux sites de dépôt de neiges usées inactifs dans les secteurs de Grand-Mère et de Shawinigan.

Tableau 49 - Site de dépôt de neiges usées

Shawinigan, secteur Grand-Mère, rang Sainte-Catherine, dépôt de neiges usées.	333, 5° avenue, Shawinigan, G9T 5L1
Ville de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, dépôt de neiges usées.	
Ville de Shawinigan, secteur Shawbec, dépôt de neiges usées.	Rue D.R. Wilson, Shawinigan, G9N 6V3
Ville de Shawinigan, 18e Avenue, dépôt de neiges usées.	18e Avenue, Shawinigan, G9N 6V3
Ville de Shawinigan, Site du Vallon, dépôt de neiges usées.	Rue du Vallon, Shawinigan
Shawinigan, secteur Grand-Mère, 204e Rue, dépôt de neiges usées.	
Ville de Shawinigan, secteur Saint-Georges, dépôt de neiges usées.	505, 205° Avenue, Shawinigan, G9T 3H3

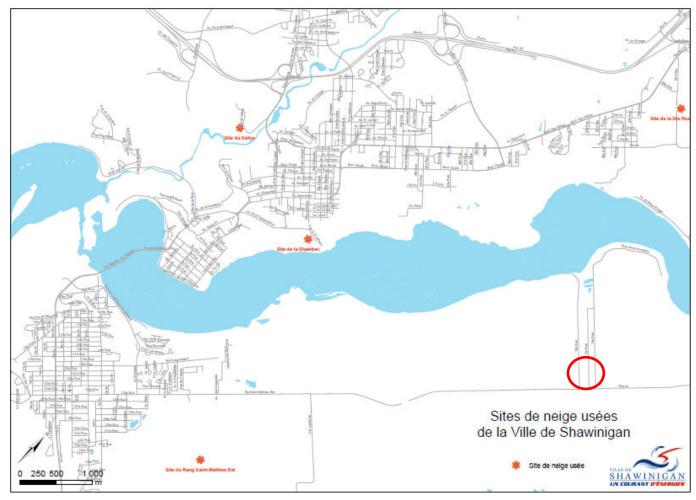


Figure 40 - Sites actifs

Les équipements et infrastructures de gestion de l'environnement sont illustrés à la *Planche-synthèse 7 – Autres équipements et infrastructures*.

#### **Faits saillants**

- En 2010, les Shawiniganais ont généré 456 kg de déchets par habitant, un taux en deçà de la moyenne québécoise évaluée à 468 kg.
- En 2010, le taux de récupération était d'environ 23 %, un taux de 10 % en deçà de la moyenne québécoise qui s'établit à 33,7 %.
- 18 % des habitations sont équipées de fosses septiques, mais ce chiffre diminuera de près de la moitié lorsque le projet d'assainissement du lac à la Tortue sera complété.
- Au plan de gestion des matières résiduelles, on prévoit d'instaurer la récupération des matières putrescibles d'ici 2020.
- Cinq lieux de dépôt de neiges usées actifs.
- Nombreux sites de récupération et de valorisation des matières résiduelles, mais aucun site de valorisation des putrescibles et des résidus verts sur le territoire. Récupération des encombrants par des entreprises d'économie sociale sur le territoire, qui souhaiteraient organiser et systématiser leurs opérations.
- Les ICI ne font pas encore l'objet de programmes de sensibilisation à la gestion 3RV des déchets de la part de la Ville.
- Projet de nettoyage des étangs municipaux de traitement des eaux usées (nettoyage des boues) pour des fins d'amélioration de la capacité de traitement.

# 8.3 Objectif 5.3 : Favoriser la consommation de produits locaux

On retrouve à Shawinigan un marché public ouvert à l'année, celui-ci est localisé sur l'avenue Champlain, dans le quartier Saint-Marc. En plus des produits locaux qui y sont vendus sur une base régulière, les producteurs maraîchers tiennent également des kiosques extérieurs en été. De plus, les Shawiniganais peuvent aussi se procurer des produits régionaux au marché Mauricie (anciennement Écomarché.ca). À Shawinigan, plusieurs petits producteurs locaux ont également pignon sur rue, des boulangeries, des bières locales, des produits manufacturiers (fenêtres, fosses septiques, panneaux de bois agglomérés, etc.) et des produits d'artisans (fer forgé, canots, chocolat). Certains de ces producteurs se sont faits une réputation et distribuent maintenant leurs produits à l'extérieur de la région, comme un de nos producteurs d'asperges ou nos deux microbrasseries. Shawinigan n'a pas, pour le moment, de producteurs de produits biologiques ou équitables, mais les épiceries et certains autres commerces offrent ces produits à la population. L'information sur ce type de produits et leurs points de vente n'est toutefois pas encore systématisée ni regroupée.

On retrouve deux jardins communautaires sur le territoire de la ville de Shawinigan, l'un situé dans le secteur Shawinigan-Sud et le deuxième situé dans le parc 3L, dans le quartier Saint-Marc.

Enfin, la Ville et les organismes paramunicipaux concernés ont travaillé, dans les dernières années, afin de trouver divers moyens d'encourager l'achat local. Cette initiative s'est traduite par une étude de marché visant à identifier les fuites commerciales et l'offre additionnelle qui pourrait être mise en place à Shawinigan.

À la suite de cette analyse, l'ancien CLD et la division du développement économique de la Ville se sont activement impliqués pour dédier des zones précises aux créneaux manquants et travailler à leur développement, comme c'était le cas pour la mode, par exemple. Les organismes et les organisations

participants tentent aussi de privilégier les producteurs locaux dans leurs achats, en particulier pour ceux dont ils ne doivent pas aller en appel d'offres public. La division des services techniques de la Ville peuvent aussi demander à avoir des soumissions de fournisseurs locaux pour tous les travaux inférieurs à 500 000 \$.

#### **Faits saillants**

- Le marché public permet aux citoyens de se procurer des produits agroalimentaires locaux.
- Une certification MIAM a été mise en place pour identifier les produits régionaux.
- Les politiques de la Ville permettent d'encourager les entreprises locales pour des contrats de moins de 100 000 \$ toutefois, la Ville est limitée dans cet objectif par les règles du *Conseil du Trésor*, qui obligent les villes à aller vers le plus bas soumissionnaire, nonobstant sa provenance.
- Il n'existe pas de répertoire complet des entreprises locales, mais certains outils, comme les pages jaunes, le bottin d'Équiterre ou le répertoire des entreprises d'économie sociale (pôle d'économie sociale de la Mauricie) permettent d'acheter local.
- Il existe certains jardins communautaires, mais ce n'est pas une pratique répandue.

# 8.4 <u>Objectif 5.4 : Réduire les émissions de GES, améliorer l'efficacité énergétique et</u> améliorer la qualité de l'air<sup>51</sup>

# 8.4.1 Le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est un phénomène planétaire attribuable en grande partie à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Selon les prévisions du consortium québécois sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (OURANOS), le réchauffement du territoire québécois, à l'horizon 2050, serait plus marqué en hiver et dans le nord du territoire québécois. De façon générale, les données indiquent pour le sud du Québec, à l'horizon 2050, une augmentation des températures variant entre 2,5 °C et 3,8 °C. En été, les hausses de température oscilleraient entre 1,9 °C et 3,0 °C<sup>52</sup>. Concernant les hausses de précipitation, elles varieraient entre 8,6 % et 18 % en saison hivernale et seraient jumelées à une diminution de neige au sol.

À l'échelle de la Ville de Shawinigan, la prévision des impacts se situe, entre autres, au niveau de la santé, de l'économie et de l'environnement. Voici quelques exemples :

- L'augmentation des épisodes de chaleur accablante risque de causer des incidences directes sur la consommation d'eau potable et ainsi engendrer des répercussions sur la gestion des niveaux d'eau des deux réservoirs d'eau potable de la ville;
- L'accroissement des écarts de température dû à l'augmentation des épisodes de chaleur et à l'augmentation de grands froids polaires induiront la nécessité d'entretenir les infrastructures afin de permettre leur fonctionnement optimal et réduire les risques d'inondation, les risques de gel et leur détérioration précoce due à ces grands écarts de température qu'elles subiront chaque année;

Les données de cette section proviennent de l'inventaire des GES réalisé pour la Ville, par la firme Roche en 2008 et du plan d'action pour la réduction des GES réalisé en 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> OURANOS, Savoir s'adapter aux changements climatiques, 2010.

- L'aménagement durable du territoire contribuera à réduire les risques liés aux précipitations de fortes intensités, entre autres, en misant sur les éléments naturels qui travaillent déjà pour nous en ce sens : la préservation du couvert forestier et la mise en valeur des milieux humides et riverains. Le couvert forestier permet de réduire la vitesse à laquelle la pluie tombe au sol, ce qui permet une meilleure infiltration, en plus de réduire l'acidité et réduisant ainsi la vitesse de ruissellement et les conséquences que cela entraîne. Quant aux milieux humides et riverains, ils offrent un milieu de réception des eaux de ruissellement permettant d'absorber et de gérer une grande quantité d'eau;
- Les épisodes de fortes précipitations qui sont susceptibles de s'accroître dans le futur auront un impact sur la gestion de l'eau de ruissellement. Cet impact doit être planifié pour les nouveaux développements et les infrastructures existantes, qui devront être adaptées afin de répondre à l'augmentation du ruissellement. En plus des infrastructures d'évacuation d'eau de surface, les bandes riveraines végétalisées et efficaces seront primordiales pour éviter la problématique d'érosion des berges et ainsi éviter l'apport d'éléments nutritifs dans les nombreux lacs et cours d'eau du territoire;
- La concentration atmosphérique de certains pollens, comme celui de l'herbe à poux, s'accentuera également à la suite de l'augmentation de la température et de l'humidité. La prévalence de l'allergie au pollen de l'herbe à poux est estimée à 17,5 % dans les régions, comme Shawinigan où la présence d'herbe à poux est connue. Cette allergie entraîne des coûts substantiels, notamment en termes d'achats de médicaments, d'absentéisme au travail et de consultations auprès d'un professionnel de la santé.

# 8.4.2 L'efficacité énergétique au cœur des préoccupations de la Ville

Depuis quelques années, d'importantes entreprises spécialisées en ce domaine se sont implantées sur le territoire de la ville, par exemple le *Laboratoire des technologies d'énergie d'Hydro-Québec*, le *Centre national en électrochimie et en technologie environnementale (CNETE)* et le *C3E* dont le mandat consiste à développer des stratégies et des solutions en matière d'efficacité énergétique et de nouvelles technologies.

En plus de s'impliquer activement dans le développement de services en ce domaine, la Ville de Shawinigan accorde de plus en plus d'importance à l'efficacité énergétique appliquée à ses nouveaux bâtiments. Ainsi, le nouvel amphithéâtre municipal (centre Gervais Auto) a permis d'utiliser certaines technologies et techniques de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique, entre autres par la récupération de chaleur.

La Ville de Shawinigan procéda également, en 2016, à la conversion de son réseau d'éclairage public au DEL. La Ville de Shawinigan en a profité pour intégrer à son réseau d'éclairage un système de contrôle intelligent qui lui permet d'assurer une meilleure surveillance du réseau en temps réel et de contrôler l'intensité des luminaires à distance. Ce nouveau système d'éclairage devrait générer des économies d'énergie et d'entretien cumulées de 482 000 \$ par année, tout en réduisant la consommation électrique de près de 70 %. Ce projet s'est donc inscrit dans une stratégie axée vers une *ville intelligente*, qui permettra d'assurer le développement durable du territoire et l'amélioration continue des services offerts à la population.

Au Québec, les deux principaux secteurs d'activité qui produisent le plus d'émissions de GES sont le transport (43,3 %) et l'industrie (29,9 %)<sup>53</sup>. Le secteur résidentiel, commercial et institutionnel arrive en troisième position avec 12,5 %. La figure 41 illustre cette répartition.

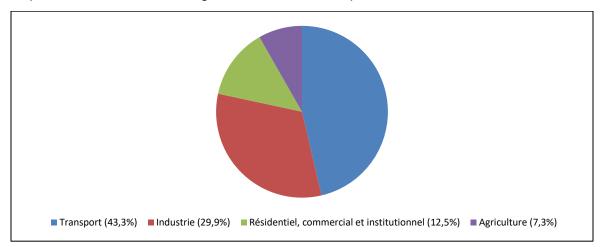
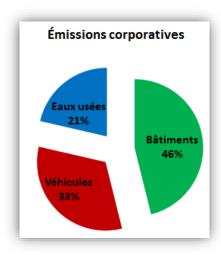


Figure 41 – Émission des GES par secteurs

À travers l'inventaire québécois des émissions de GES (2008), rappelons certains faits saillants en ce domaine :

- En 2008, les émissions totales de GES au Québec se chiffraient à 82,7 Mt éq. CO<sub>2</sub> et représentaient 11,2 % des émissions canadiennes;
- Les émissions des GES par habitant s'établissent à 10,7 tonnes;
- Entre 1990 et 2008, les émissions produites par le secteur de l'industrie ont diminué de 19,1 % en raison, notamment de l'amélioration des procédés industriels.



# Émissions de gaz à effets de serre liées aux activités de la ville

L'inventaire de 2008 présentait, pour le secteur corporatif, des émissions totales de 5 085 tonnes de CO<sub>2</sub> eq distribuées de la manière suivante : 46 % pour l'exploitation des bâtiments, 33 % pour le parc de véhicules et 21 % pour le traitement des eaux usées. Pour le secteur collectif, des émissions de 217 883 tonnes étaient enregistrées. De ce nombre 97 % étaient dues au parc automobile enregistré sur le territoire et les 3 % restant étaient dues à l'enfouissement des matières résiduelles au site de Saint-Étienne-des-Grès.

Certaines actions entreprises par la ville depuis 2008 ont permis de réduire ses émissions :

#### Les bâtiments : 2 330 tonnes CO2 eq en 2008

En 2008, la Ville possédait et opérait 128 bâtiments. L'ensemble de ce réseau était alimenté électriquement par *Hydro-Québec*, par la combustion de mazout et de gaz naturel. Les GES identifiés dans ce cas sont les produits de la combustion de ces deux substances, c'est-à-dire le CO<sub>2</sub>, le CH<sub>4</sub> et

MDDEP, Inventaire québécois des émissions de GES en 2008, novembre 2010.

le N<sub>2</sub>O. Depuis, cinq bâtiments ont éliminé le mazout et deux ont remplacé le gaz naturel par l'électricité. Seuls 3 bâtiments municipaux fonctionnent encore au mazout.

De plus, neuf bâtiments étaient équipés de systèmes de climatisation qui consommaient du chlorodifluorométhane (CHClF2), communément appelé fréon 22 (ou R22), un réfrigérant qui fait partie de la famille des HCFC et qui a un potentiel de réchauffement global 1 810 fois plus élevé que le CO<sub>2</sub> (MDDELCC, 2010). Toutefois, cette substance étant exclue du protocole de Kyoto, elle n'avait pas été comptabilisée dans le bilan de la Ville.

# Les équipements motorisés municipaux : 1 651 tonnes CO<sub>2</sub> eq en 2008

La Ville de Shawinigan dispose d'un parc automobile, d'équipements et d'outils de travail variés, qui lui permettent de remplir ses obligations et de répondre aux divers besoins de la population. De plus, sont inclus dans cette catégorie, les déplacements requis pour la collecte des matières résiduelles et recyclables ainsi que pour la vidange des fosses septiques sur le territoire.

En 2008, la ville opérait 187 véhicules, incluant des véhicules légers, des véhicules lourds et de la machinerie lourde. La plupart des déplacements s'effectuent encore par automobile (84 %).

La Ville a procédé à l'instauration d'une politique interne d'interdiction de la marche à l'arrêt, à la réévaluation des besoins en matière de véhicules selon les tâches à accomplir, en particulier le déneigement. L'achat de véhicules avec une consommation restreinte de carburant, incluant l'acquisition d'un véhicule électrique, a permis de réduire ses émissions. Par ailleurs, une formation sur l'écoconduite a été offerte aux employés et le réseau cyclable a été optimisé. De plus, la Ville de Shawinigan adhère, depuis l'automne 2011, au programme innovation transport municipal (PIT) offert par *FPInnovations*, un institut de recherche et développement à but non lucratif. L'objectif du programme vise à soutenir les gestionnaires de parcs de véhicules municipaux dans l'implantation de mesures et de plans d'efficacité énergétique performants. Soulignons que la ville de Shawinigan est la première municipalité canadienne à y adhérer<sup>54</sup>.

# 8.4.3 La qualité de l'air et le smog

Depuis 2004, la majorité des régions administratives du Québec évalue la qualité de l'air sur leur territoire. En effet, la concentration de contaminants dans l'air ambiant extérieur impose des risques sur la santé humaine ainsi que des nuisances et des effets sur les écosystèmes. Le contaminant le plus susceptible d'engendrer des incidences sur la qualité de l'air à Shawinigan est le dioxyde de soufre, qui est majoritairement lié à l'activité industrielle. Le transport et le chauffage contribuent aussi grandement à l'émission de polluants atmosphériques.

La mauvaise qualité de l'air est étroitement liée à la présence du smog. En effet, le smog est un mélange de polluants atmosphériques, dont les composantes principales sont les particules fines et l'ozone. Il a comme particularité de diminuer la visibilité atmosphérique et de causer des problèmes de santé, entre autres chez la population vulnérable (jeunes enfants, personnes âgées, etc.)<sup>55</sup>.

Selon les données compilées en 2009 par le *ministère du Développement durable, de l'Environnement,* et de la lutte contre changements climatiques (MDDELCC), la qualité de l'air à Shawinigan (secteurs de l'Assomption et de Saint-Marc) se serait grandement améliorée en comparaison aux données de 2004,

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Bulletin municipal, Ville de Shawinigan, décembre 2011, page 5.

MDDEP, Portrait statistique : mauvaise qualité de l'air et smog.

sans doute en partie due à la fermeture des dernières usines (Alcan en 2014 et Résolu en 2015); il est fort probable que ces statistiques se soient encore améliorées.

#### **Faits saillants**

- La Ville de Shawinigan entend se positionner comme un leader des technologies vertes et des nouvelles sources d'énergie.
- L'inventaire de 2008 présentait, pour le secteur corporatif, des émissions totales de 5085 tonnes de CO<sub>2</sub> eq distribuées de la manière suivante : 46 % pour l'exploitation des bâtiments, 33 % pour le parc de véhicules et 21 % pour le traitement des eaux usées.
- En 2008, pour le secteur collectif, des émissions de 217 883 tonnes ont été enregistrées. De ce nombre, 97 % étaient dues au parc automobile enregistré sur le territoire et les 3 % restant étaient dues à l'enfouissement des matières résiduelles au site de Saint-Étienne-des-Grès.
- Certaines initiatives ont déjà été entreprises par la Ville pour améliorer l'efficacité énergétique des immeubles dont elle est propriétaire.
- La qualité de l'air a beaucoup varié dans les dernières années, cependant les fermetures des usines Rio Tinto Alcan et de la papetière Laurentide devraient améliorer les statistiques.
- La Ville de Shawinigan a procédé à la conversion de son réseau d'éclairage public au DEL intelligent, le nouveau système d'éclairage devrait générer des économies d'énergie de près de 70 %.
- La Ville s'est dotée d'une nouvelle politique de déneigement, qui lui permet d'optimiser les trajets et qui pourrait permettre d'économiser du carburant et de réduire l'émission de GES.
- La ville dispose de trois centres d'expertise et de recherche dans le domaine : LTE, CNETE, C3E.

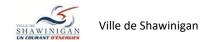
# 8.5 <u>Objectif 5.5 : Promouvoir les formes urbaines, les constructions écoresponsables et</u> contrer l'étalement urbain

# 8.5.1 Étalement urbain

La ville de Shawinigan est constituée de la fusion de sept anciennes municipalités, par conséquent sa structure est étalée en superficie et possède sept noyaux distincts correspondant aux sept anciennes municipalités qui la composent. Les fonctions urbaines qu'on y retrouve se répètent également, car chacune des anciennes municipalités possédait son parc industriel, ses zones commerciales et parfois même son propre aréna. Le défi du nouveau schéma d'aménagement et de développement durable de la Ville est de repenser ce territoire éclaté pour établir une stratégie de développement, qui sera viable et cohérente en fonction de la distribution actuelle de l'urbanisation et des besoins futurs.

On retrouve entre les anciens noyaux urbains et villageois de nombreux trous et discontinuités dans le tissu urbain, les liens et les axes de transport ne sont pas toujours en place et le cadre bâti est parfois dépareillé. Comme les zones commerciales se sont multipliées, un travail doit être fait pour reconcentrer, redynamiser et spécialiser la vocation de chacune d'entre elles afin de favoriser davantage la concentration d'usages commerciaux complémentaires.

Au niveau résidentiel, nous avons connu une augmentation de 1 576 logements entre 2006 et 2014, mais une baisse de 1 810 personnes. Pendant la même période, le ratio de personnes par logement est passé de 1,27 à 1,2, pour les 16 à 65 ans. Or, la moyenne était de 2,7 personnes par famille au Canada. Selon ces chiffres, le parc immobilier résidentiel actuel pourrait accueillir plus de 73 000 personnes, cependant le parc immobilier est vieillissant et on constate malgré tout, la présence d'une demande pour des



logements neufs. Le taux d'inoccupation par logement était particulièrement élevé : 6,9 % par logement, contre 2,9 % au Québec. Le taux de disponibilité était de 14,1 % contre 5,9 % au Québec et le niveau de densification était de 55,12 %, contre 65 % dans les autres villes de taille similaire.

On comptait 3 340 terrains disponibles dans le périmètre urbain actuel, dont 1 350 terrains desservis et 2 650 terrains vacants, constructibles et non desservis. La *planche synthèse* 6 montre l'âge des différentes résidences à Shawinigan.

De 2007 à 2017, il s'était construit en moyenne 148 nouveaux logements par année, pour une valeur annuelle moyenne de 21,3 millions de dollars. Environ 40 % de ces logements s'étaient construits dans le secteur Shawinigan-Sud.

Chaque année, une fraction de ces constructions, généralement de l'ordre de moins de 10 %, sont érigées sur le bord d'un cours d'eau. Cependant, même si ce type de construction constitue une portion marginale du nombre de constructions totales, ces constructions riveraines ou de villégiature représentent près de 20 % de la valeur des logements construits. Compte tenu du contexte particulier de Shawinigan, à la suite de fermetures de grandes usines, la Ville a subi une perte de près de 30 % de ses revenus de taxes. La valeur ajoutée par les constructions riveraines, au parc immobilier, constitue un apport non négligeable aux revenus de taxes annuelles. La majeure partie des nouvelles constructions riveraines est située sur le bord des deux principaux plans d'eau du territoire, c'est-à-dire le lac des Piles et la rivière Saint-Maurice. Le tableau suivant présente le nombre de permis et la valeur moyenne des propriétés sur les principaux plans d'eau du territoire, ainsi que le nombre de propriétés permanentes et saisonnières.



# Tableau 50 – Analyse des permis par secteur

														1
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL	moyenne sur 11 ans
SHAWINIGAN	Logements	15	9	17	22	17	20	35	24	17	22	30	228	21
SHAWINGAN	Valeur permis	1 966 000 \$	1 699 200 \$	5 333 000 \$	2 843 000 \$	2 701 000 \$	3 514 000 \$	3 163 000 \$	3 365 500 \$	2 210 500 \$	2 520 000 \$	3 365 000 \$	32 680 200 \$	2 970 927 \$
GRAND-MÈRE	Logements	23	17	19	51	19	28	29	133	14	21	17	371	34
GRAND-WERE	Valeur permis	3 877 000 \$	2 962 000 \$	3 239 000 \$	6 193 280 \$	3 120 000 \$	4 388 000 \$	6 547 412 \$	5 350 000 \$	2 743 500 \$	3 922 000 \$	2 245 000 \$	44 587 192 \$	4 053 381 \$
SHAWINIGAN-SUD	Logements	259	24	40	47	71	74	101	67	74	62	13	832	76
SHAWINGAN-30D	Valeur permis	19 653 000 \$	3 451 000 \$	4 794 151 \$	4 991 000 \$	8 303 000 \$	8 607 106 \$	12 483 512 \$	9 941 900 \$	10 264 000 \$	8 003 200 \$	2 328 215 \$	92 820 084 \$	8 438 189 \$
SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN	Logements	3	10	3	6	20	14	10	6	4	3	1	80	7
SAINT-GLONGES-DE-CHAINFLAIN	Valeur permis	280 000 \$	1 769 000 \$	402 000 \$	820 000 \$	2 070 000 \$	1 280 000 \$	895 713 \$	1 167 000 \$	590 000 \$	1 100 000 \$	170 000 \$	10 543 713 \$	958 519 \$
LAC-À-LA-TORTUE	Logements	4	11	10	10	13	7	6	8	5	9	2	85	8
LAC-A-LA-TORTOL	Valeur permis	770 000 \$	2 055 000 \$	2 025 000 \$	1 915 000 \$	3 005 000 \$	1 280 000 \$	1 570 000 \$	2 250 000 \$	1 865 000 \$	1 877 000 \$	446 600 \$	19 058 600 \$	1 732 600 \$
SAINT-GÉRARD-DES-LAURENTIDE	Logements	11	14	16	6	11	10	13	12	10	4	5	112	10
SAINT-GERARD-DES-LAGRENTIDE	Valeur permis	1 792 000 \$	2 365 000 \$	2 738 800 \$	965 000 \$	1 428 000 \$	2 287 000 \$	1 953 600 \$	2 150 300 \$	2 340 000 \$	441 500 \$	1 586 000 \$	20 047 200 \$	1 822 473 \$
SAINT-JEAN-DES-PILES	Logements	2	7	8	3	9	1	20	6	1	4	4	65	6
SAIN I-JEAN-DES-PILES	Valeur permis	465 000 \$	1 682 000 \$	1 490 000 \$	500 000 \$	1 875 000 \$	235 000 \$	3 311 910 \$	1 970 000 \$	350 000 \$	774 500 \$	3 691 000 \$	16 344 410 \$	1 485 855 \$
TOTAL	Logements	317	92	113	145	160	154	214	256	125	125	72	1773	161
TOTAL	Valeur permis	28 803 000 \$	15 983 200 \$	20 021 951 \$	18 227 280 \$	22 502 000 \$	21 591 106 \$	29 925 147 \$	26 194 700 \$	20 363 000 \$	18 638 200 \$	13 831 815 \$	236 081 399 \$	21 461 945 \$

Tableau 51 - Nombre de permis de construction par année sur le bord des plans d'eau, 2006-2016

"	Nor	nbre	e de	perr	nis c	onti	ructi	on(e	en m	illie	rs de	<u>; \$)</u>			
<u>Plan d'eau</u>	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	014 2015 20			milliers de \$	•	•
												plan d'eau	_0.0.000	Terrain	Immeuble
Rivière St-Maurice	7	12	6	8	12	6	12	6	5	5	2	81	27526	10042	37568
Rivière Shawinigan			1		2	1		3	2	1	1	11	2495	580	3075
Lac a la Tortue	2	1	3		2	2	1	1		1	1	14	2999	632	3631
Lac Chrétien	1	1	2		2	3	3	1	1			14		1303	1303
Lac des Neiges										1		1	18	92	110
Lac des Piles	6	4	6	1	1	1	5	1	3	2	2	32	7494	7407	14901
Lac Mondor		1			2							3	491	212	703
Lac Perchaude	1		2		1			3			1	8	1812	1267	3079
Lac Canard					1		3					4	193	242	435
Lac Vincent				1	1						1	3	366	192	558
Total de construction / année	17	19	20	10	24	13	24	15	11	10	8	171	43394	21969	65363
Taux de taxation															
\$ Bâtisse	5141	6217	6903	2799	6239	4079	6505	4798	2995	808	0	46484			
\$ Terrain	3099	3403	2715	1312	2158	1359	2499	1942	1213	1107	1162	21969			
\$ Immeuble	8240	9620	9618	4111	8397	5438	9004	6740	4208	1915	1162	68453			
**Taux taxe foncière	1.90	1.61	1.68	1.72	1.39	1.45	1.50	1.36	1.40	1.47	1.45				
Total:	157	154	162	71	117	79	135	92	59	28	17	1069			

Tableau 52 - Nombre de bâtiments résidentiels permanents et saisonniers sur le bord des plans d'eau, 2016

Plan d'eau		Résid	lentiel			Année	Valeur moyenne		
	Permane	nt	Sais	onnier	Total	moyenne			
Lac Chrétien	14	64%		64% 8		36%	22	2006	306 173 \$
Lac des Neiges	17	61%	11	39%	28	1998	338 896 \$		
Lac Mondor	17	59%	12	41%	29	1967	187 914 \$		
Lac à la Tortue	168	57%	125	43%	293	1967	151 755 \$		
Lac Perchaude	16	52%	52% <b>15</b>	48%	31	2003	350 445 \$		
Lac Canard	2	40%	3	60%	5	2001	171 780 \$		
Lac Vincent	7	33%	14	67%	21	1977	145 648 \$		
Lac des Piles	76	33%	153	67%	229	1974	361 086 \$		
Lac Caron	1	4%	23	96%	24	1975	119 788 \$		
	318	47%	364	53%	682	1974	244 111 \$		
Rivière St-Maurice	318	77.2%	68	16.5%	412	1976	318 851.84 \$		
Rivière Shawinigan	55	87.3%	4	6.3%	63	1964	105 046.36 \$		
	373	78.5%	72	15.2%	475	1974	290 494 \$		

À la lumière de ces données, on constate qu'une résidence unifamiliale isolée aux pourtours des lacs des Piles, Perchaude, des Neiges ou Chrétien vaut plus du double de l'évaluation municipale moyenne à Shawinigan, qui se chiffrait à 147 000 \$ en 2016. Cependant, bien que la construction sur le bord du lac des Piles et de la rivière Saint-Maurice soit un peu plus dynamique, la construction sur le bord des autres plans d'eau est relativement négligeable.

Bien qu'il existe un marché pour les constructions de villégiature sur le territoire de la ville de Shawinigan, cependant la Ville a déployé beaucoup d'efforts dans les dernières années afin d'encourager davantage la consolidation et le renouvellement des milieux urbains existants et la construction sur les terrains vacants déjà desservis. En effet, la Ville a mis en place plusieurs programmes d'aide financière visant la rénovation d'immeubles résidentiels et la construction de nouveaux bâtiments d'habitations dans des zones urbaines ciblées. Par ailleurs, la Ville a modifié ses politiques afin de laisser aux promoteurs la pleine charge de la construction des infrastructures lors de la réalisation d'un nouveau développement domiciliaire. Avant cette modification, la Ville payait environ 30 % de la valeur des infrastructures et faisait elle-même les demandes d'autorisation aux ministères concernés, le cas échéant.

Ces actions démontrent clairement l'intention de la Ville de favoriser le développement et la consolidation de ses noyaux et son engagement à contrôler l'étalement urbain. Ces actions sont nécessaires afin de prévenir le déplacement de la population existante des quartiers plus âgés vers des habitations plus neuves, la croissance du taux de vacance des logements et la baisse des valeurs foncières dans les quartiers centraux.

#### 8.5.2 Constructions durables

La ville ne compte pas encore beaucoup de constructions durables, mais certains projets ont tout de même vu le jour, comme les rénovations réalisées par *Revenu Canada* à Shawinigan-Sud (en voie de certification LEED). La Ville, outre le remplacement des appareils à mazout dans ses bâtiments municipaux, a aussi pris certaines mesures d'écoconstruction lors de la construction de son amphithéâtre municipal :

# Système thermique

- Récupérateur de la chaleur, de l'eau chaude domestique et de service, de chauffage sous la dalle de patinoire, de chauffage radiant sous les sièges, de préchauffage de l'eau domestique, de fonte de la neige dans la fosse et de serpentin du ventilateur de chauffage;
- Moduler la pression de condensation selon la température extérieure. Cette modulation va réduire la consommation d'énergie du compresseur pouvant atteindre 25 %;
- Déshumidification par le biais d'un serpentin de chauffage provenant de la récupération de chauffage;
- Réduction du niveau d'oxyde de carbone et aussi du renouvellement de l'air grâce à deux machines à glace électriques. Cette mesure peut affecter 9 % des coûts totaux d'exploitation;
- Système de gestion de l'énergie pour la récupération de la chaleur, l'éclairage, la ventilation, le pompage, la réfrigération et le chauffage. Ce système peut générer des économies additionnelles de 5 à 10 % sur la consommation totale d'énergie de la bâtisse.

# Éclairage

- Lampes à halogène métalliques avec un fonctionnement à deux niveaux d'énergie (réduction d'environ 30 % de la consommation d'électricité);
- Éclairage intérieur avec des fluorescents, modèle T-5;
- Sorties de secours avec des lampes DEL.

# Enveloppe du bâtiment

Isolant afin d'être conforme aux normes d'Hydro-Québec.

#### Autres considérations environnementales

- Fluide frigorigène R-717 (ammoniac) pour les compresseurs : aucun potentiel de réchauffement de la planète (GWP) et aucun potentiel de destruction de l'ozone (PDO);
- Présentement, un aréna type contribue aux émissions de CO<sub>2</sub> par la combustion d'hydrocarbures pour la production d'électricité, par la combustion du mazout et du gaz pour le chauffage et les fuites de réfrigérants synthétiques pour un total de 665 tonnes de CO<sub>2</sub> dans une année. Ceci représente l'émission de CO<sub>2</sub> de 105 à 140 automobiles par année;
- Urinoirs (40) sans eau (100 000 litres d'eau potable économisés par an, par appareil).

#### **Faits saillants**

- Augmentation de 1 576 logements entre 2006 et 2014, mais une baisse de 1 810 personnes. Le ratio de personnes par logements était passé de 1,27 à 1,2, pour les 16 à 65 ans. Or, la moyenne était de 2,7 personnes par famille au Canada.
- Il y a 3 340 terrains disponibles dans le périmètre urbain actuel, dont 1 350 desservis et 2 650 terrains vacants, constructibles et non desservis. Le taux d'inoccupation par logement était particulièrement élevé : 6,9 % par logement, contre 2,9 % au Québec. Le taux de disponibilité était de 14,1 % contre 5,9 % au Québec et le niveau de densification était de 55,12 %, contre 65 % dans les autres villes de taille similaire.
- De 2007 à 2017, il s'était construit en moyenne 148 nouveaux logements par année, pour une valeur annuelle moyenne de 21,3 millions de dollars. Environ 40 % de ces logements s'étaient construits dans le secteur Shawinigan-Sud.
- Sur ce nombre, moins de 10 % sont construits sur le bord d'un cours d'eau (principalement aux bords du lac des Piles et de la rivière Saint-Maurice), cependant ces constructions représentent près de 20 % de la valeur des constructions (principalement issus du lac des Piles et de la rivière Saint-Maurice.
- La Ville a entrepris des actions favorisant la consolidation et le renouvellement des milieux urbains existants par l'adoption de programmes d'aide financière à la rénovation, crédit de taxes pour la construction d'un nouveau bâtiment d'habitations dans les secteurs urbains ciblés et en ne participant plus au coût des infrastructures dans les nouveaux développements.
- La ville de Shawinigan ne dispose d'aucun bâtiment LEED, mais quelques mesures ont été prises pour rendre plus durables certaines des infrastructures de la Ville.

# 9 ORIENTATION 6 : UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ ET MIS EN VALEUR

La ville de Shawinigan est composée en bonne partie de milieux forestiers et de milieux humides, du parc national de la Mauricie, qui à lui seul couvre plus de 65 % de son territoire. Le relief du territoire est sillonné par de nombreux cours d'eau ayant favorisé la préservation de plusieurs petites aires naturelles à même la trame urbaine.

L'exploitation du milieu naturel a favorisé l'émergence et a contribué au développement des anciennes municipalités composant aujourd'hui Shawinigan. Notons les installations hydroélectriques et les papetières (Shawinigan et Grand-Mère), l'aviation de brousse utilisée pour détecter les incendies de forêt (Lac-à-la-Tortue), les anciens clubs de chasse et pêche (Saint-Gérard-des-Laurentides) et les camps forestiers (Saint-Jean-des-Piles). Aussi, la planification urbaine à l'origine de la ville prévoyait déjà des espaces verts et des plantations près des milieux de vie, devenus aujourd'hui des îlots de fraîcheur remarquables. Les milieux naturels et paysagers font ainsi partie du patrimoine de Shawinigan.

La proximité de la nature et son empreinte historique contribuent à la qualité de vie des citoyens, au sentiment d'appartenance et constituent des attraits touristiques importants pour la région. Leur préservation et leur mise en valeur sont donc importantes pour assurer le maintien de milieux de vie de qualité et l'attractivité de la région.



Figure 42 - Paysage d'intérêt

# 9.1 Objectif 6.1 : Accroître les aires naturelles de conservation, les corridors écologiques et la protection des rives afin d'augmenter la biodiversité

#### 9.1.1 Foresterie

Le secteur forestier couvre plus de 79 % du territoire de la ville de Shawinigan. Au niveau public, la Ville de Shawinigan effectue un suivi arboricole des arbres situés sur sa propriété.

L'agrile du frêne, un coléoptère originaire d'Asie, est une menace importante aux espèces indigènes de frêne, qui possède une résistance limitée à ses attaques. La progression rapide de cet insecte à travers le Québec et l'Ontario nous porte à croire qu'il pourrait se retrouver sur le territoire de la ville de Shawinigan dans les prochaines années. Afin de réduire le plus possible les conséquences d'une telle infestation, la ville de Shawinigan ne plante plus aucun frêne sur ses propriétés, depuis déjà plusieurs années.

Selon *l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes* (AMFM), on retrouve sur le territoire de la ville de Shawinigan, en 2018, 83 producteurs possédant un plan d'aménagement forestier (PAF), le tout couvrant 309 lots et une superficie totale d'environ 5284 ha.

Bien que la municipalité ne soit pas actuellement enregistrée comme producteur forestier, elle possède et gère plusieurs boisés; certains sont situés dans des secteurs urbanisés et d'autres en périphérie.

#### 9.1.2 Biodiversité

En partenariat avec le *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs*, la ville de Shawinigan a déterminé plusieurs sites d'intérêt faunique, cependant en raison du statut à protéger ces espèces, aucune cartographie de ces sites n'est fournie et rendue publique, sauf pour la tortue des bois pour laquelle des mesures de protection sont prévues dans le document complémentaire. On retrouve sur le territoire les espèces suivantes :

- Rivière Shawinigan : tortues des bois, salmonidés.
- Sud du lac des Piles et de Saint-Jean-des-Piles : espèces de chauves-souris.
- Lac des Piles : touladi.
- Rivière Saint-Maurice: multiples sites de fraie et d'alevinage pour les poissons, sites de nidification pour la sauvagine et autres oiseaux et utilisation par des mammifères semiaquatiques.

À la suite de la réalisation par le ministère, en 2009, d'un plan de conservation de la population de tortues des bois, on a pu constater que la majorité des habitats (95 %) était située à l'intérieur d'un corridor de 200 mètres de la rive de la rivière Shawinigan et du lac Wapizagonke. <sup>56</sup> Bien que la majeure partie de l'habitat de la tortue des bois soit localisée à l'extérieur des limites de la ville de Shawinigan, celui-ci s'étend également en partie sur le territoire, aux abords de la rivière Shawinigan, dans la portion nord du secteur Saint-Gérard-des-Laurentides.

Bourgeois, J.C., Masse D., Tessier N. et Lapointe F.-J. 2009. Plan de conservation de la population de tortues des bois du bassin versant de la rivière Shawinigan. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec et Parcs Canada, 30 p.



#### 9.1.3 Aires de conservation

# 9.1.3.1 Le parc national de la Mauricie

En 1970, le parc national de la Mauricie devint le 23° parc du réseau des parcs nationaux canadiens. D'une superficie de 536 km², il protège un échantillon représentatif du bouclier canadien, soit la « partie centrale de la région précambrienne des Grands Lacs et du Saint-Laurent ». Le parc se situe à l'extrémité nord des grandes forêts feuillues du Québec. Le paysage forestier représente 93 % de sa superficie. Il compte 30 espèces d'arbres qui forment une centaine de groupements végétaux distincts, irrégulièrement distribués au gré de l'altitude, de la topographie et de la nature des sols. Le territoire a été libéré des glaces il y a environ 10 000 ans, et le départ des glaces a favorisé la formation de plus de 150 lacs de dimensions et de caractères variés. Les divers plans d'eau sont reliés par un réseau complexe de ruisseaux ou de petites rivières en cascade, qui se déversent ultimement dans les rivières Matawin et Saint-Maurice. On retrouve dans le parc national 20 nouvelles espèces de poissons qui ont été introduites volontairement ou involontairement par l'homme. De façon générale, les plans d'eau les plus accessibles sont ceux qui ont accueilli le plus grand nombre de nouvelles espèces (18 espèces au lac à la Pêche, 9 au lac Wapizagonke et 8 au lac Édouard). L'introduction de ces nouvelles espèces a eu des conséquences particulièrement néfastes sur les espèces indigènes, et plus particulièrement sur l'omble de fontaine.

Les activités humaines ayant eu cours sur le territoire avant la création du parc ont eu un impact profond sur ses écosystèmes. La coupe de bois et la suppression des incendies de forêt ont modifié le paysage forestier, tandis que la drave et les activités de pêche d'antan ont transformé les milieux aquatiques. Aussi, les facteurs de stress actuels tels que les précipitations acides, l'utilisation des terres en bordure du parc (développement urbain, villégiature, agriculture, exploitation forestière et chasse) et la présence humaine continuent d'affecter chaque jour ses écosystèmes. Le Service de la conservation des ressources a pour mission de comprendre, de protéger et de restaurer les écosystèmes du parc, dans le but de préserver leur intégrité écologique, et Parc Canada mène, chaque année, de multiples projets tels que des brûlages dirigés, l'amélioration de la santé des lacs et la recherche et surveillance, afin d'assurer la préservation et la pérennité de cette importante ressource.

#### 9.1.3.2 Tourbière du Lac-à-la-Tortue

Le Programme de conservation des zones naturelles (PCZN) est un partenariat visant à accélérer la conservation de terres privées et à protéger d'importants habitats naturels dans les collectivités situées dans le sud du Canada. Conservation de la nature Canada (CNC) administre ce programme et acquiert, avec la participation de Canards Illimités Canada et d'autres organismes de conservation, d'importants habitats naturels, notamment des forêts, des prairies et des terres humides. Les habitats protégés dans le cadre du PCZN créent ou agrandissent des corridors naturels entre les aires protégées existantes comme les parcs nationaux, les réserves nationales de faune et les refuges d'oiseaux migrateurs. Depuis 2007, la somme de 300 millions de dollars a été investie dans le PCZN par Environnement et Changement climatique Canada. Cet investissement s'ajoute à plus de 580 millions de dollars en contribution provenant de dons de terres, des gouvernements provinciaux, du secteur privé et de la population canadienne. Plus de 430 000 hectares (1 million d'acres) ont été conservés depuis le début du programme. Le PCZN est en voie de conserver l'équivalent de 1 milliard de dollars en terres

<sup>57</sup> Toutes les informations de cette section sont directement tirées du site Web Conservation de la nature Canada.

écosensibles d'ici 2020. À Shawinigan, cet organisme conserve 2 lots de terre qui totalisent 130 ha, dans la tourbière de Lac-à-la-Tortue.

#### **Faits saillants**

- La ville de Shawinigan compte deux grands ensembles protégés ou partiellement protégés, le parc national de la Mauricie (536 km² protégés) et la tourbière de Lac-à-la-Tortue (130 ha protégés).
- Le milieu forestier couvre plus de 79 % de son territoire.
- Plusieurs sites écologiques et fauniques d'intérêt sont présents sur le territoire.

# 9.2 Objectif 6.2 : Garantir la qualité environnementale (terrains contaminés, milieux humides, berges et littoral, qualité de l'air, qualité et gestion de l'eau, etc.)

# 9.2.1 Milieux aquatiques

# 9.2.1.1 Portrait des principaux plans d'eau

Le réseau hydrique couvre plus de 9 % <sup>58</sup> du territoire de la ville de Shawinigan. La présence de la rivière Saint-Maurice, cours d'eau traversant la majorité des secteurs, et son potentiel énergétique ont structuré le développement urbain et industriel de Shawinigan tout en contribuant au découpage territorial des anciennes municipalités. Plusieurs zones urbaines (Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère et Saint-Jean-des-Piles) se sont développées très près de ce réseau hydrique. La villégiature autour des lacs a mené aux développements périurbains et à celui du noyau villageois de Lac-à-la-Tortue.

#### 9.2.1.1 Pressions sur le milieu

#### Industrie

L'industrialisation importante de la première moitié du 20° siècle a contribué à certains endroits à la contamination de la nappe d'eau souterraine et des eaux de surface. En effet, les données provenant du MDDEFP, dans le cadre de la réalisation du portrait régional de l'eau de la Mauricie, font état de la teneur élevée en métaux dans certaines sections de la rivière Saint-Maurice et de la rivière Shawinigan<sup>59</sup>. L'arrêt du flottage du bois sur la rivière Saint-Maurice, à la fin des années 1990, jumelé aux investissements de la Ville dans le traitement des eaux usées des secteurs urbains, ont permis des améliorations majeures à la qualité de l'eau sur le territoire, et la ville entend poursuivre son implication en ce sens.

# **Agricole**

Sur le plan agricole, la culture et l'élevage exercent aussi des pressions sur le milieu hydrique par le lessivement des engrais vers les fossés et cours d'eau agricoles et les passages à gué. Le développement domiciliaire en bordure des plans d'eau, les activités récréotouristiques et l'accroissement des surfaces imperméables engendrent aussi des impacts sur la qualité des rives et de l'eau des divers plans d'eau sur le territoire de Shawinigan.

Canards Illimités, Plan de conservation des milieux naturels de la Mauricie, 2009.

MDDEP, Portrait régional de l'eau, Mauricie.

Tableau 53 - Caractéristiques des principaux cours d'eau de Shawinigan

Plan/cours d'eau	Source et parcours	Secteurs traversés	Principales caractéristiques
Rivière Saint-Maurice	Source : réservoir Gouin (Hautes-terres- de-Mistassini), dans la portion nord-ouest de la Mauricie. S'écoule sur un parcours de 560 km en direction sud jusqu'à la jonction du fleuve Saint-Laurent, à Trois-Rivières.	Traverse la majorité des secteurs de la ville sur une distance d'environ 40 km (et 46 km dans le parc national de la Mauricie).	A structuré le développement urbain et industriel de Shawinigan tout en contribuant à son découpage territorial.
Rivière Shawinigan	Prend sa source des lacs Shawinigan, Caribou et Wapizagonke localisés au nord-ouest de la ville. S'écoule sur un parcours de 43 km en direction sud-est et se déverse dans la rivière Saint-Maurice.	Traverse la portion sud- ouest de la ville, dans les secteurs Shawinigan et Saint- Gérard-des- Laurentides.	Draine un bassin versant d'une superficie approximative de 500 km².
Rivière Grand-Mère	Bassin versant de 25 km² à même le bassin versant de la rivière Saint-Maurice.  Prends source au sud-est du Lac-des-Piles, et s'écoule sur un parcours de 8,5 km vers le sud-est pour se déverser dans la rivière Saint-Maurice.  De multiples tributaires, notamment depuis les lacs Bournival, Giguère, Long et Rond.	Grand-Mère	Traverse une variété de milieux forestiers, agricoles et urbains.  Cours de la rivière modifié dans les années 1940 dans sa portion traversant le parc de la Rivière-Grand-Mère, pour aménager un bassin et des murets de pierres sur les rives.  Sédimentation importante dans le bassin.
Lac à la Tortue	Superficie de 339 hectares : 302 hectares sur le territoire de Shawinigan et 37 hectares sur le territoire d'Hérouxville.	Situé au sud du territoire dans le secteur du même nom.	Lac utilisé pour la baignade et les activités nautiques.
Lacs à la Perchaude, des Piles, à la Pêche, Minogami, Isaïe, Français, des Neiges, Chrétien, etc.	n/d.	Situés dans la partie nord du territoire.	Pourtour voué aux activités de villégiature et/ou aux développements résidentiels.  Les lacs des Piles et à la Pêche servent de sources d'approvisionnement en eau potable à la ville.

#### **Urbanisation**

Outre les activités récréotouristiques, agricoles et industrielles, la qualité de plans d'eau est également influencée par les usages résidentiels et les pressions à l'urbanisation. Plusieurs lacs à Shawinigan comme les lacs des Piles et à la Tortue ont d'abord été développés dans la première moitié du 20° siècle, à des fins de villégiature. Cependant, les habitations autrefois saisonnières se convertissent peu à peu en résidences permanentes, accroissant ainsi la pression sur l'écosystème. En effet, les résidences autour des lacs ne sont généralement pas desservies par un réseau d'égout, et ces systèmes ne permettent pas de traiter le phosphore. De plus, les endroits ayant fait l'objet d'une urbanisation précoce présentent souvent des terrains de petites dimensions, qui ne permettent pas l'installation d'un système standard ou qui entrainent l'installation de systèmes à l'intérieur ou très près des bandes riveraines. Une utilisation inappropriée de ces systèmes (par exemple, l'utilisation à longueur d'année d'une installation destinée à un usage saisonnier) pourrait entrainer des conséquences importantes sur la qualité des plans d'eau.



Par ailleurs, certaines installations septiques retrouvées aux abords de certains plans d'eau tels que le lac des Piles et le lac à la Tortue sont vieillissantes ou approchent de leur fin de vie utile. Il est à noter cependant que les installations septiques situées aux abords du lac à la Tortue seront condamnées ou retirées en 2019, à la suite de la complétion du projet d'assainissement du lac à la Tortue.

Le développement résidentiel en bordure des plans d'eau entraine également d'autres conséquences sur le milieu hydrique, principalement en ce qui a trait aux apports en sédiments. Dans un milieu forestier vierge, seulement environ 10 % des précipitations ruissellent en surface, le reste est capté par la végétation. Cependant, en milieu résidentiel de faible à moyenne densité, cette proportion s'élève plutôt à 20 % à 30 % en raison du déboisement effectué et des surfaces imperméables qu'on y retrouve (réseau routier, bâtiments, aires de stationnement, etc.), qui limitent l'infiltration à même le sol des précipitations et de l'eau de fonte. Ainsi, un développement résidentiel ne disposant pas d'aménagements appropriés entraine une augmentation du ruissellement, du débit des cours d'eau, de l'érosion des sols et de la quantité de sédiments transportés vers les plans d'eau d'un bassin versant.

Ces phénomènes nuisent ainsi à la santé des écosystèmes aquatiques (Boucher, 2010; MDDEP et MAMROT, 2012). En effet, les contaminants et nutriments (ex. : phosphore) se fixent aux sédiments et atteignent les lacs et les rivières par les eaux de ruissellement.

La gestion durable des constructions et des aménagements riverains est une priorité importante de la Ville de Shawinigan afin de prévenir la dégradation de la qualité de l'eau (eutrophisation, éclosion de cyanobactéries ou la perte de biodiversité), protéger son approvisionnement en eau potable et préserver les usages de l'eau contribuant à l'identité et à l'économie de la ville.

À l'heure actuelle, on retrouve 682 bâtiments résidentiels sur le bord des principaux lacs du territoire (les lacs Chrétien, des Neiges, Mondor, Perchaude, Canard, Vincent, Caron, des Piles et à la Tortue) et 475 sur le bord des rivières Shawinigan et Saint-Maurice. Plus de 50 % des résidences des lacs Chrétien, des Neiges, Mondor, Perchaude et à la Tortue sont permanentes. Les lacs Canard, Vincent et des Piles ont quant à eux un pourcentage de 30 % à 40 % d'habitations permanentes tandis que le lac Caron est presque uniquement occupé par des résidences de villégiature. Pour ce qui est des résidences sur le bord des rivières, environ 80 % de celles-ci sont permanentes.

Cependant, les constructions riveraines constituent une proportion marginale de moins de 10 % du nombre total de nouvelles constructions par année, et la majeure partie de celles-ci est située sur le bord du lac des Piles et de la rivière Saint-Maurice. Le nombre de constructions rapporté sur le bord des autres plans d'eau demeure négligeable. Toutefois, il est important de noter que même si les constructions riveraines représentent à peine 10 % du nombre total de constructions par année, celles-ci représentent près de 20 % de la valeur des logements construits. En effet, pour 5 des 11 plans d'eau identifiés, la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale se chiffre à près du double de la valeur moyenne à Shawinigan, qui était de 147 161 \$, en 2016.

# **PROBLÉMATIQUES**

#### Lac à la Tortue

Le lac à la Tortue est saisi, depuis plusieurs années, d'un problème de prolifération du myriophylle à épis. Originaire d'Eurasie, cette espèce se propage rapidement, car un simple fragment peut former un nouvel individu. La prolifération de cette plante aquatique dans le lac a entrainé une réduction importante

des activités aquatiques qui peuvent être pratiquées telles que la navigation de plaisance et la baignade. La Ville de Shawinigan a déjà mis en place plusieurs initiatives afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac :

- Projet d'assainissement du lac à la Tortue : visant à raccorder toutes les résidences du lac aux égouts de la ville. Ce projet devrait permettre une réduction importante de l'apport en phosphore;
- **Faucardage**: tentant de procéder au faucardage des plantes aquatiques dans le lac selon les modalités définies par le MDDELCC dans le cadre d'un certificat d'autorisation émis à cet effet, le tout dans l'espoir d'enlever une partie du substrat végétal;
- **Projet de jutes** : consistant à installer 30 000 m<sup>2</sup> de jutes dans le fond du lac pour endiguer la procession du myriophylle à épis. Ce projet a été approuvé par le MDDELCC en tant que projet pilote en 2016. L'UQTR va faire un suivi de l'impact de l'utilisation des jutes sur la fragmentation de l'habitat de diverses espèces fauniques.

#### Rivière Grand-Mère

Le cours de la rivière Grand-Mère a été modifié dans les années 1940 dans sa portion traversant le parc de la rivière Grand-Mère pour aménager un bassin et des murets de pierres sur les rives. Le bassin connaît, depuis bon nombre d'années, une problématique de sédimentation. Afin de pallier à cette situation, la Ville envisage d'effectuer à l'automne 2018 des travaux de dragage aux conditions prescrites par le MDDELCC dans le certificat d'autorisation obtenu à cet effet.



Figure 43 - Évolution de la problématique dans le bassin de la rivière Grand-Mère

#### Lac à la Perchaude

Le lac a vécu une apparition de floraison de cyanobactéries causée par un apport en phosphore. Un recours collectif est en cours pour faire diminuer la valeur des propriétés. Le phosphore peut augmenter la fréquence et l'étendue des proliférations de cyanobactéries. Lorsqu'il y a accumulation de cyanobactéries, les lacs peuvent devenir **impropres à** la baignade en plus d'être inesthétiques et nauséabonds. L'attractivité auprès des touristes et des acheteurs potentiels s'en trouvent réduite.



Figure 44 - Phénomène de cyanobactéries

#### ÉTAT DES BANDES RIVERAINES

Les bandes riveraines remplissent plusieurs rôles importants au bon fonctionnement des plans d'eau. Elles favorisent la stabilisation des berges, contribuent à la filtration des polluants, à la réduction du ruissellement, au maintien de la biodiversité et constituent des habitats pour la faune. Une bande riveraine se définit comme une bande de végétation naturelle et permanente adjacente à un plan d'eau correspondant à une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestres. Selon la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, sa largeur varie de 10 à 15 mètres en fonction de la pente. À Shawinigan, une bande riveraine fixe à 15 mètres est établie pour le lac des Piles, le Lac Vincent, le lac Canard, la rivière Shawinigan et la rivière Saint-Maurice.

La Ville de Shawinigan a posé plusieurs actions dans les dernières années visant à améliorer l'état des bandes riveraines sur son territoire. En effet, la Ville s'est dotée d'un règlement pour la revégétalisation des bandes riveraines et a mis sur pied de nombreuses campagnes de sensibilisation, entre autres par le biais de l'escouade bleue, une brigade d'étudiants engagés sur une base temporaire pour la réalisation de mandats en environnement. Leurs principales tâches visent à informer les citoyens sur la réglementation applicable (arrosage, revégétalisation, etc.), les programmes offerts (remplacement de toilettes, barils de récupération d'eau de pluie, etc.), les sensibiliser aux bonnes pratiques en environnement (bonne utilisation des installations septiques, économie d'eau potable, etc.) et caractériser les bandes riveraines.



#### PLANS DIRECTEURS

#### Lac des Piles

Le lac des Piles est un des plans d'eau les plus importants de la ville de Shawinigan. Il constitue une des deux sources d'approvisionnement en eau potable de la Ville. Son caractère pittoresque, sa proximité au centre-ville et la limpidité de son eau sont guelques-uns de ses éléments distinctifs.

La Ville entreprit, en 2016, une planification particulière du territoire relatif au bassin versant du lac des Piles. Elle désirait mettre à jour ses connaissances afin d'éclairer les décisions futures relatives à son développement et se doter d'une vision cohérente et ancrée dans la communauté tout en préservant la qualité de l'eau de sa source d'eau potable.

Le plan directeur sera finalisé en 2018 et sa mise en œuvre s'amorcera.

#### Lac à la Tortue

Depuis plusieurs années, la Ville de Shawinigan travaille à comprendre les problèmes rencontrés au lac à la Tortue afin de trouver des solutions visant le rétablissement de l'état de santé du lac. Pour ce faire, bon nombre d'études, de relevés, d'analyses et d'identification de solutions envisageables ont été énoncés. Malgré toutes ces réalisations, aucune vue d'ensemble visant des actions concrètes n'a été proposée. Le plan directeur de lac est spécialement conçu pour répondre à ce besoin, à la demande de la Ville de Shawinigan. Celui-ci couvre le lac et l'ensemble de son bassin versant, soit tout le territoire qui déverse ses eaux de ruissellement dans le lac. Le but de ce plan directeur est de déterminer et de justifier les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs retenus. Il doit permettre la mise en œuvre d'actions concrètes pour sauvegarder le lac et ses usages.

Les enjeux retenus sont les suivants :

- Gestion du barrage;
- Contrôle des plantes aquatiques;
- Gestion de la plage Idéale;
- Gestion des rives du lac;
- Évacuation des eaux usées résidentielles;
- Gestion des apports en phosphore et des sédiments.

#### 9.2.1.2 Milieux forestiers

#### Les espaces forestiers

La forêt est très présente dans le paysage de la ville, même en zone urbaine. En excluant le parc national de la Mauricie, plus de 63 % du territoire de la ville se situe en zone forestière. À cet effet, les secteurs centraux de la ville sont adjacents au parc de l'Île Melville. Ce parc, d'une superficie de près de 160 hectares, est implanté en bordure de la rivière Saint-Maurice et est composé des îles Melville et Banane, de forêts matures, d'un escarpement rocheux et de vallons. Le milieu naturel est aussi traversé par une voie ferrée et une ligne de transmission d'énergie, il s'agit d'un vaste territoire majoritairement boisé.





Figure 45 - Paysage d'intérêt

Dans sa portion nord se trouve les jardins de la synergie qui s'intègrent à la Cité de l'énergie. Les jardins occupent une superficie de 3 km² sur d'anciens terrains industriels et présentent de nombreuses variétés de fleurs, de plantes, d'arbustes et d'arbres.

En bordure de la rivière Shawinigan, à l'angle de la rue Garnier et de l'autoroute 55, se trouve le parc de la Rivière-Shawinigan, un grand espace naturel implanté aussi en zone urbaine et adjacent à la rivière Shawinigan, traversé par une voie cyclable. À l'ouest, le parc de la Rivière-Grand-Mère est aménagé à même le sillon fluvial de la rivière Grand-Mère.

Au sud du territoire, correspondant aux secteurs de Shawinigan-Sud et de Lac-à-la-Tortue, se trouve la réserve écologique (Lac-à-la-Tortue).

### 9.2.1.3 Milieux humides

Les milieux humides désignent des écosystèmes saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. Ces milieux présentent des caractéristiques à la limite des écosystèmes terrestres et aquatiques et remplissent plusieurs fonctions essentielles au maintien des écosystèmes tout en rendant divers services écologiques aux populations humaines. Il existe plusieurs classifications (tourbière, marécage, marais et étang) permettant de distinguer les différents types de milieux humides.

Un inventaire des milieux humides fut réalisé par l'organisme Canards Illimités Canada, en 2013<sup>60</sup>. Les résultats de ce dernier sont présentés à la carte intitulée « contraintes naturelles ». L'inventaire a été réalisé par photo-interprétation, et environ 10 % des milieux humides identifiés ont fait l'objet d'une validation terrain. Par ailleurs, le milieu hydrique étant en constante évolution, le portrait présenté pourrait donc ne pas être entièrement fidèle à la réalité.

Selon cet inventaire, le territoire de Shawinigan posséderait une superficie de 4 672 870 ha de milieux humides, ce qui est équivalant à 15,1 % de son territoire à l'exclusion du parc national. La taille moyenne des milieux humides est de 2,6 ha. Cependant, 74 % des milieux humides possèdent une superficie inférieure à 1 ha et 51 % sont plus petits que 0,5 ha. Le plus grand complexe de milieux humides qu'on retrouve sur le territoire est la tourbière du Lac-à-la-Tortue, avec une superficie minimale de 4 077 ha.

Toutes les donnes de cette section sont tirées de leur rapport.

Parmi l'ensemble de ces milieux humides, 74 % correspondent à des tourbières naturelles et 19 % des marécages, puis viennent les eaux peu profondes (4 %), les prairies humides (2 %) et les marais (1 %). Une grande part se trouvant au sud dans les environs de la tourbière du Lac-à-la-Tortue, mais on retrouve aussi d'autres milieux humides au nord, dans les secteurs à dominance naturelle dont Saint-Jean-des-Piles et à l'intérieur des limites du parc national de la Mauricie.

La Ville envisage de procéder à la réalisation d'un plan de conservation et de gestion des milieux naturels. Une première étape a déjà été réalisée par la production d'un rapport préliminaire d'évaluation de la valeur relative des milieux humides du territoire. Selon ce rapport, les milieux humides avec la plus grande valeur sont ceux de la tourbière du Lac-à-la-Tortue et de Shawinigan-Sud.

#### 9.2.1.4 Terrains contaminés

Le lourd passé industriel de la ville de Shawinigan a laissé un nombre important de terrains contaminés sur son territoire. On y retrouve une variété et une densité importantes de contaminants, tributaires des diverses activités qui y ont été exercées dans le passé. Bien que répartis de façon aléatoire sur son territoire et présentant des potentiels de redéveloppement variables, la Ville de Shawinigan désire utiliser ces sites comme moteur de redéveloppement urbain.

En ce sens, la Ville travaille actuellement à la réalisation d'un plan global de réhabilitation des terrains contaminés, lequel devrait permettre de dégager des idées, des actions ou des stratégies, qui pourraient contribuer à transformer ce passif environnemental en potentiel à l'horizon 2030.

Les aspects économiques, environnementaux et sociaux propres à Shawinigan sont pris en compte dans la réalisation de ce plan, et dont les principaux enjeux sont :

- L'adéquation entre le niveau et le type de contaminants et la rentabilité d'un redéveloppement sur ces sites réhabilités:
- Les bénéfices à long terme pour la population et l'effort collectif à consentir entre temps;
- L'attraction d'entreprises utilisatrices de nouvelles technologies ou techniques de pointe capables d'insuffler un virage industriel et le coût associé à un tel virage.

La quantité de terrains contaminés présents à Shawinigan ainsi que le niveau de contamination de ceuxci rendent la mise en œuvre d'un plan global de réhabilitation très difficile, surtout dans un contexte économique comme celui rencontré à Shawinigan, où la fermeture des grandes industries a entrainé des pertes fiscales significatives. Selon les estimations réalisées, la mise en œuvre du plan nécessiterait des investissements de l'ordre de 58 à 119 millions de dollars d'ici 15 ans, une somme qui est impossible de dégager du budget de la Ville, considérant ses revenus annuels et les investissements requis pour le maintien de ses infrastructures actuelles. Par conséquent, la réhabilitation des terrains contaminés à Shawinigan constitue un enjeu de taille.

Le répertoire des terrains contaminés du MDDELCC rapporte l'existence de 69 terrains contaminés sur le territoire de la ville de Shawinigan. Trente-huit d'entre eux (55 %), ont été réhabilités. Le tableau 54 présente la liste des terrains contaminés tenue par la Ville de Shawinigan.

#### **Faits saillants**

- Le réseau hydrique occupe 9 % du territoire de Shawinigan, on y retrouve plusieurs lacs ainsi que les rivières Grand-Mère, Saint-Maurice et Shawinigan.
- La rivière Saint-Maurice traverse le territoire sur une distance d'environ 40 km.
- Les milieux aquatiques du territoire subissent plusieurs pressions, entre autres en raison du passé industriel de la ville, des usages agricoles et de l'urbanisation.
- On retrouve plusieurs habitations riveraines le long des divers plans d'eau. Une grande partie de celles-ci a originellement été développée pour la villégiature, puis convertie, avec le temps, en résidences permanentes.
- L'urbanisation des rives contribue à l'augmentation des eaux de ruissellement et des apports de phosphore vers les plans d'eau.
- Malgré tout, les constructions riveraines représentent qu'une fraction marginale (moins de 10 %) du total des nouvelles constructions par année.
- Le lac des Piles est une prise d'eau potable dans la ville, ce lac oligotrophe a fait l'objet de la réalisation d'un portrait diagnostic et d'un plan directeur visant à protéger la qualité de l'eau du lac.
- Des problèmes importants de sédimentation dans le bassin de la rivière Grand-Mère ont motivé la demande d'un certificat d'autorisation au ministère pour la réalisation de travaux de dragage.
- La Ville travaille à solutionner la prolifération du myriophylle à épis dans le lac à la Tortue. Un plan directeur a d'abord été réalisé en 2014, puis plusieurs solutions possibles ont été testées. Le retrait des installations septiques situées aux abords du lac à la suite de la complétion du projet d'assainissement devrait permettre d'améliorer la qualité de l'eau et de limiter les apports en phosphore au lac.
- La Ville a établi une bande riveraine fixe à 15 m pour certains de ses plans d'eau.
- En excluant le parc national de la Mauricie, plus de 63 % du territoire de la ville se situe en zone forestière.
- Le territoire de la ville de Shawinigan compte plusieurs milieux humides d'importance, notamment la tourbière du Lac-à-la-Tortue, qui est en partie protégée.
- Le lourd passé industriel de la ville de Shawinigan a laissé un nombre important de terrains contaminés sur le territoire de la ville, dont certains sites situés sur le bord d'un cours d'eau et comportant un potentiel intéressant. Un plan global de réhabilitation des terrains contaminés est en cours de réalisation par la Ville de Shawinigan, cependant sa mise en œ uvre pourrait requérir des investissements significatifs allant bien audelà de la capacité financière de la ville.

# 9.3 Objectif 6.3 : Faciliter l'accessibilité aux rives et aux espaces naturels d'intérêt dans une perspective d'éducation, de récréation et de sensibilisation de la communauté aux richesses du territoire.

# 9.3.1 Les paysages

La Ville de Shawinigan par l'entremise de son comité du patrimoine procéda, en 2012, à un inventaire des paysages remarquables de son territoire. Celui-ci présente 32 fiches descriptives qui présentent les caractéristiques principales, l'intérêt visuel et la valeur intrinsèque des paysages répertoriés. Cet outil devrait permettre à la Ville de mieux identifier les milieux naturels d'intérêt qui pourraient être protégés, aménagés ou mis en valeur.

#### Les accès à l'eau

Voilà les accès à l'eau existants à la figure suivante.

	Accès à la Rivière	Saint-Maurice
Secteurs	Sites	Commodités
Shawinigan-Sud	Île Melville	Centre de location (\$) / Rampe de mise à l'eau / Quai / Toilette
		Aire de pique-nique
	Chemin Saint-Laurent	Rampe de mise à l'eau / Quai /Aire de repos
	(Promenade du Capitaine Joe-Veilleux)	
Shawinigan	Promenade du Saint-Maurice	Quai / Toilette / Aire de repos / Zone de pêche
	Avenue-Brunet	Quai / Stationnement
	Avenue du Beau-Rivage	Rampe de mise à l'eau
	Avenue Reid	Rampe de mise à l'eau
Lac-à-la-Tortue	10 <sup>e</sup> Rue Lac-à-la-Tortue	Rampe de mise à l'eau / Quai /Aire de pique-nique
	(Rapide des Hêtres)	
Grand-Mère	Quai de la petite traverse	Rampe de mise à l'eau / Quai / Aire de pique-nique
	(Pont Grand-Mère)	
Saint-Jean-des-Piles	Rue Saint-Jacques	Rampe de mise à l'eau
	Rue de la Traverse	Rampe de mise à l'eau
	Parc des Piles	Plage

Accès à la Rivière Shawinigan												
Secteurs	Sites	Commodités (pictogrammes)										
Shawinigan	Parc de la Rivière Shawinigan	Zone de pêche/ aire de pique-nique/ Stationnement										
	Belvédère Beaupré	Zone de pêche / aire de pique-nique/mise à l'eau canot										
	(Chemin de la Montagne)											
Saint-Gérard-des-Laurentides	Chemin des bouleaux	Mise à l'eau/ zone de pêche/ Stationnement										
	(golf)											

Accès au Lac à la Tortue													
Secteurs Sites Commodités (pictogrammes)													
Lac-à-la-Tortue	Parc de la plage Idéale	Plage											
		Aire de pique-nique											
		Stationnement											

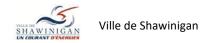
Figure 46 - Accès à l'eau existants

#### Accessibilité à la rivière Saint-Maurice 61

La rivière Saint-Maurice offre un potentiel important pour le produit de tourisme nautique. La pêche sportive est, notamment pratiquée à plusieurs endroits sur la rivière Saint-Maurice. Entre Grand-Mère et La Tuque, les secteurs les plus fréquentés seraient la baie du Trou de la barbotte, le secteur des îles à la hauteur de Saint-Roch-de-Mékinac ainsi que les rapides Manigance. La *Corporation de gestion du développement du bassin de la rivière Saint-Maurice* (CGDBR) fit une étude, en 1998, sur la navigabilité de la rivière. Certaines actions ont été mises en place pour faciliter la navigabilité, comme un balisage de la rivière.

Le tronçon Grand-Mère – rapides Manigance constitue le principal secteur d'activités nautiques de la rivière Saint-Maurice. La navigation de plaisance à moteur, la motomarine, la voile et le canot y sont pratiqués. Ce tronçon regroupe les pôles de Grand-Mère et de Saint-Jean-des-Piles. Ceux-ci regroupent des attraits d'intérêt, comme un projet immobilier d'envergure situé à proximité de la marina de Grand-Mère.

Tous les éléments de cette section sont tirés, parfois littéralement de l'« Étude des retombées économiques en Mauricie de la pratique du nautisme sur la rivière Saint-Maurice entre Shawinigan (secteur Grand-Mère) et La Tuque » (Génivar, 2010), du « Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Maurice » (BVSM. 2006, réalisé par Alliance Environnement) et de « l'Étude sur le développement du potentiel nautique de la rivière Saint-Maurice entre Trois-Rivières et La Tuque » (3 Consortium GDG – VFP. 1997).



#### 9.3.2 Marinas

On dénombre actuellement cinq marinas sur la rivière Saint-Maurice dans le tronçon situé entre les barrages de Grand-Mère et de La Tuque. Ces marinas offrent au total 313 places à quai, dont 286 places sont réservées aux clients saisonniers, tandis que 27 sont disponibles pour les plaisanciers de passage (visiteurs). Le taux d'occupation de chaque marina avoisine 100 %. La majorité d'entre elles possède une liste d'attente pour d'éventuelles disponibilités. La demande pour des places à quai chez les visiteurs est très forte et la plupart des marinas sous-louent les quais de leurs propres locataires quand ceux-ci sortent pour plusieurs jours.

Les marinas situées sur le territoire de la ville de Shawinigan :

- Marina du Vieux-Pont (secteur Grand-Mère) : Cette marina possède 66 places à quai pour les plaisanciers saisonniers et aucune pour les visiteurs. Une liste d'attente d'une dizaine de noms est en place, car le taux d'occupation actuel est de 100 %. La majorité des embarcations présentes à la marina est constituée de bateaux à moteur.
- Marina Gélinas (secteur Saint-Jean-des-Piles): La marina Gélinas possède 35 places disponibles pour des clients membres. Son taux d'occupation est de 100 % et il y a une liste d'attente d'environ 15 plaisanciers. La totalité des embarcations de la marina est constituée de bateaux à moteur. Il pourrait y avoir une possibilité d'expansion jusqu'à 30 places supplémentaires pour des embarcations de grosseur moyenne, mais les possibilités sont limitées en raison de l'incapacité à ancrer les quais en eau plus profonde (au-delà de 70 pieds).

C'est en partie ce besoin qui a motivé la Ville de Shawinigan à entreprendre la construction d'une nouvelle marina à l'extrémité de ce tronçon, sur le site de l'ancienne papetière Laurentide.

#### Accessibilité du lac des Piles

L'inventaire des paysages remarquables de Shawinigan (Urbanex, 2012) identifia le lac des Piles comme un site ayant une valeur paysagère supérieure, une valeur intrinsèque « très significative » et un intérêt visuel « très remarquable », mais une accessibilité visuelle « peu accessible ». En effet, il n'y a aucun accès sur le domaine public au lac des Piles. La population non riveraine peut cependant accéder au lac par l'un des accès privés qui s'y trouvent (marina Prévost ou camping et plage Baie-Martin).

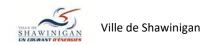
#### Accessibilité au lac à la Tortue

Le lac à la Tortue est accessible par le parc de la Plage-Idéale, mais plusieurs usages de l'eau demeurent moins praticables. Le myriophylle à épis nuit à la circulation de certaines embarcations tandis que la qualité de l'eau a déjà été considérée comme étant impropre à la baignade.

#### Accessibilité aux autres milieux naturels d'intérêt

Shawinigan comptant un nombre important de petits et moyens plans d'eau, une bonne partie de ceuxci ne sont pas reliés au réseau routier et ne sont pas librement accessibles à la population.

Quelques sites naturels sont cependant accessibles et aménagés, comme le parc national de la Mauricie, la station de glisse Vallée du Parc, le parc Saint-Maurice, le parc de l'Île-Melville, le parc de la Rivière-Shawinigan et le parc de la Rivière-Grand-Mère. En contrepartie, certains sites sont peu accessibles, peu aménagés ou peu signalés, comme le rapide des Hêtres, le mont des jeunes, la baie de Shawinigan ou certains lacs.



La Ville est également propriétaire de plusieurs autres terrains riverains dont certains pourraient présenter un potentiel intéressant du point de vue de la mise en valeur du paysage, offrir des opportunités de conservations intéressantes ou encore être propices à l'aménagement d'accès pour les embarcations non motorisées.

#### **Faits saillants**

- Il existe des accès à certains plans d'eau et quelques accès équipés et aménagés aux espaces naturels majeurs. Certains sont même des attraits touristiques majeurs, comme le parc national de la Mauricie.
- Certains plans d'eau ont peu à peu été privatisés et aucun accès public ne subsiste (lac des Piles, lac Vincent).
- Certains accès publics sont peu visibles et peu aménagés (mont des jeunes, rapide des Hêtres, etc.).
- Il existe 4 mises à l'eau pour les bateaux à moteur et à voiles. C'est un service très demandé et l'offre ne suffit pas. Pour ce qui est de la mise à l'eau publique de Grand-Mère, celle-ci ne semble pas adaptée aux besoins croissants de mise à l'eau locale et régionale (navigabilité du Saint-Maurice).

# 9.4 Objectif 6.4 : Augmenter les projets de verdissement en milieu urbanisé afin d'accroître la biomasse et de réduire les îlots de chaleur

#### 9.4.1 La foresterie urbaine

#### 9.4.1.1 Le verdissement d'autrefois

On retrouve à Shawinigan des milieux de vie empreints d'importants efforts de verdissement qui ont été réalisés au tout début du développement de la ville, par exemple par la plantation d'arbres en bordure de la 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> rue de la Pointe, de l'avenue Georges et de la rue des Érables ainsi que par l'aménagement d'espaces verts structurants dont certains ont été planifiés par des architectes renommés de l'époque (parc Saint-Maurice, parc de la Rivière-Grand-Mère, parc Forman, parc du Rocher) afin de contribuer à offrir des milieux de vie distinctifs.

Certains usages institutionnels ont également permis la conservation d'arbres et d'aménagements significatifs, souvent localisés au cœur de quartiers. Par exemple, certaines églises ou certains cimetières sont assortis d'aménagements significativement appréciables, comme les cimetières des fabriques de Saint-Georges et de Saint-Paul, où l'on retrouve des pistes cyclables en site propre permettant de relier des noyaux villageois, et le cimetière Saint-Michel, situé près de l'entrée de la ville, dans le secteur de Shawinigan-Sud. Les cimetières boisés contribuent à la création d'îlots de fraîcheur, aux paysages urbains et à la qualité de l'expérience des usagers des voies cyclables identifiées, une pratique qui pourrait être encouragée.

#### 9.4.1.2 Les aires boisées conservées

De nombreux sillons fluviaux de dimensions variées traversent plusieurs quartiers, anciens et récents, tels que celui situé entre la rue Gérard-Filteau et l'avenue du Collège ou le sillon localisé dans le prolongement de la 80° Rue. Ces sillons, aux parois souvent escarpées, sont souvent bordés d'aires boisées. Certains talus sans ruisseau à leur base offrent aussi un encadrement naturel visuellement intéressant, notamment le talus visible du carrefour giratoire de l'avenue de la Station et celui divisant l'ancien noyau villageois d'Almaville, dans le secteur Shawinigan-Sud.

La conservation de la végétation dans ces talus est quasi assurée par la nécessité de maintenir cette végétation pour stabiliser les pentes. Plusieurs de ces milieux sont dans un zonage qualifié de « conservation ».

# 9.4.1.3 Connectivité et intégration aux milieux naturels et paysagers

De manière générale, il y a un manque de mise en valeur dans l'intégration et la connectivité des aménagements plus récents aux milieux naturels et paysagers de la ville. Ainsi, une part importante du développement urbain de Shawinigan s'effectue en contradiction avec ce potentiel naturel et paysager. On observe, au sein de nombreux milieux urbains, un cadre paysager dépouillé (absence de végétation, d'aire paysagère) et dépourvu de liens avec les milieux naturels qui leur sont adjacents.

La majorité des villes accorde dorénavant une grande importance à la foresterie urbaine. Plusieurs souhaitent préserver et rehausser le caractère paysager forestier de leur territoire dans le but d'améliorer la qualité de leur environnement et du milieu de vie. À cet égard, la végétation en milieu urbain contribue :

- Au maintien de la qualité de l'air en absorbant les CO<sup>2</sup> de l'atmosphère;
- Au maintien de la qualité de l'eau en retenant les eaux de ruissellement et en empêchant l'érosion;
- À l'augmentation des valeurs esthétique, récréative et économique des collectivités;
- À la réduction de la consommation énergétique des bâtiments;
- À la réduction des îlots de chaleur.

#### 9.4.1.4 Îlots de chaleur

Le verdissement, la réduction des eaux de ruissellement par l'aménagement de surface perméable et l'intégration d'aménagements végétalisés (fossés filtrants, jardins d'eau, etc.) sont des mesures de plus en plus utilisées afin de contribuer à régulariser la température en zone urbaine. Notons que ces types de mesure contribuent aussi significativement à la protection des milieux aquatiques.

Une étude portant sur les îlots de chaleur urbains en Mauricie<sup>62</sup> a identifié sur le territoire de Shawinigan six zones potentielles d'îlots de chaleur. Ces zones sont localisées au cœur des activités de la ville :

- Le secteur à l'angle des boul. Royal et Saint-Sacrement;
- Le secteur entre les boul. Royal et des Hêtres (41e à 43e Rue);
- À l'angle de l'avenue Saint-Marc et de la rue Lambert;
- À l'angle de la 105<sup>e</sup> Avenue et de la 115<sup>e</sup> Rue;
- À l'angle de la 105<sup>e</sup> Avenue et des 121<sup>e</sup> et 123<sup>e</sup> Rue;
- Sur le site de l'unité de gestion du *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs*, dans le quadrilatère compris entre les 119<sup>e</sup> et 125<sup>e</sup> Rue, la 101<sup>e</sup> Avenue ainsi que l'avenue Richard.

La superficie totale de ces îlots est de 786 130,35 m².

<sup>62</sup> CRÉ Mauricie, Les îlots de chaleur urbains en Mauricie, octobre 2010, p. 19.



#### Tableau 54 – Liste des terrains contaminés

					Tableau 54 – Liste u				INFORMATION SUR LA CONTAMINATION								
Numéro du site	Nom du dossier	Propriétaire du terrain	Localisation du site	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lots	Activité visé <b>e</b> Annexe III RPRT (présente/passée)	État actuel du site	Qualité des sols actuels ou après réhabilitation	Contaminants sols	Plage de contamination	Volumes/Masse sols contaminés	Contamination eau souterraine	Niveau de contamination Eau souterraine	Volume matières résiduelles	Autre matrice contaminée	Avis contamination
0	Alcan inc.	Rio Tinto Alcan Inc.	1100. boul. St- Sacrement, Shawinigan	-72,7334	46,5610	5 914 385, 5 592 496 (3 462 873, 3 463 757, 3 463 756)	Oui	Réhabilitation non terminée	> C > RESC	HAP, HP C10-C50, BPC, Métaux (Ba, Cd, Cu, Mn, Hg, Ni, Pb, Se, Zn) BTEX, Fluorure disponible (F-),	> C > RESC	79 360 m³ > C total	HAP, BPC, Fluorures, chlorures HP C10-C50, Métaux (Al, Ba, Cd, Co, Cu, Mo, Mn, Ni Sb, Zn), Chrome total (Cr), Cyanure total (CN-),	>RESIE	S.O.	S.O.	2014
1	Ancien Garage municipal – Avenue de la Fonderie	Ville de Shawinigan	1025, av. de la Fonderie, Shawinigan	-72,7530	46,5453	3 461 440	Oui	Contaminé	> C > RESC	HAP, HP C10-C50, Métaux HAP, COV, HP C10- C50, Métaux	> C > RESC	8 100 m³ >C 1 395 m³ >RESC	HP C10-C50, BTEX, HAP	>RESIE	1 714 m³	S.O.	2012-2015
2	Ancien terrain de la Dupont	Ville de Shawinigan	1953, rue Trudel, Shawinigan	-72,7536	46,5533	3 461 781, 3 461 528, 3 461 530, 3 461 815, 3 461 792, 3 742 750, 3 742 749	Oui	Contaminé	> C > RESC	Métaux (Pb, Zn, Hg, As) HAP, Soufre, COV.	> C > RESC	7 000 m³	cov	>RESIE	10 850 m <sup>3</sup>	S.O.	S.O.
3	Ancienne station- service Irving	François Tremblay	3233, boul. des Hêtres, Shawinigan	-72,7404	46,5645	3 718 629	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	< B	cov	< B	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
5	Bandag Canada Itée	Société Laurentide Inc.	5230, boul. Royal, Shawinigan	-72,7249	46,5688	3 463 179	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	HP C10-C50), HAP	> C > RESC	237,44 tm	Al, Dioxines (PCDD), Hexachlorobenzène, Mn, Sulfures (H2S)	S.O.	S.O.	S.O.	2007
6	Ancien garage Roberge	Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	2355, 105° Avenue, Shawinigan	-72,7440	46,5195	3 175 278	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	> B	HAP, HP C10-C50	> B	S.O.	Aucune	< RESIE	S.O.	S.O.	S.O.
	Abitibi Consolidated 7 (Résolu) Division Laurentide	PF Résolu Canada Inc.	101, av. Chahoon, Shawinigan	-72,6835	46,6169	3 160 726, 3 035 532, 780, 300 et 802	Oui	Contaminé	> C B-C TDPAS positif	HP C10-C50, soufre et Métaux HP C10-C50, métaux, soufre, HAP, BPC	> C  B-C  TDPAS  positif	5 830 m³ 32 856 m³	Dioxines et furanes, métaux, sulfures, le chlorobenzène	>RESIE >Seuil d'alerte (Sulfures et chlorobenzène)	25 375 m³ (remblais plus de 50 % de MR)	Sédiments : Classe 1 et 2	2016
7	Marina et Parc riverain 7.A – Ancienne Laurentide - 6 189 506	Ville de Shawinigan	101, av. Chahoon, Shawinigan	-72,6835	46,6169	6 189 506	Oui	Réhabilitation non terminée	<c< td=""><td>Arsenic (As), Cuivre (Cu), Étain (Sn), HAP*, HP C10-C50, Molybdène (Mo), Plomb (Pb), Soufre total (S), Zinc (Zn)</td><td>RESC</td><td>Zone 4 et 6 : 371,5 m³ Zone 1E : 161,0 m³</td><td>Cu, ba, Mn</td><td>&gt;RES</td><td>1 681,10 m³</td><td>S.O.</td><td>2015</td></c<>	Arsenic (As), Cuivre (Cu), Étain (Sn), HAP*, HP C10-C50, Molybdène (Mo), Plomb (Pb), Soufre total (S), Zinc (Zn)	RESC	Zone 4 et 6 : 371,5 m³ Zone 1E : 161,0 m³	Cu, ba, Mn	>RES	1 681,10 m³	S.O.	2015
	7.B Nemaska Lithium - 5 895 813	Nemaska Lithium Shawinigan Transformation Inc.	101, av. Chahoon, Shawinigan	-72,6835	46,6169	5 895 813	Oui	Contaminé	>C >RMD	HAP, HP C10-C50, Métaux*, Soufre total (S)			Dioxines (PCDD), Fluoranthène, Naphtalène, Zinc (Zn)				
8	Caserne des pompiers #2	Société de Développement de Shawinigan Inc.	2023, av. Champlain, Shawinigan	-72,7436	46,5544	5 035 055	Non	Contaminé	> C	Métaux	> C	S.O.	Aucune	< RESIE	S.O.	S.O.	S.O.
9	Ancienne Tréfilerie Alcan	La Cité de l'Énergie Inc.	2152, rue Cascade, Shawinigan	-72,6835	46,6169	3 460 558 - 5 103 438	S.O.	Contaminé	> C	Métaux (Cd, Cu, Sn), Cyanures et fluorures disponibles, Hydrocarbures aromatiques volatils, Solvants, Soufre	> C	S.O.	Métaux (Cd), Cyanures disponibles et totaux, Fluorures totaux, huiles et graisses totales, HAP, Hydrocarbures chlorés	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
10	Abitibi Consolidated Canada Inc. Division Belgo 5 103 439	Recyclage Arctic Beluga Inc.	1602, av. Cascade, Shawinigan	-72,7638	46,5454	5 103 439	S.O.	Contaminé	B-C	HAP, HP C10-C50, Métaux, Soufre	B-C	S.O.	Métaux	S.O.	S.O.	S.O.	2010
11	Complexe Industriel Bernières Inc.	Paquin Camil Jr.	Rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7409	46,5503	3 461 779	Oui	Contaminé	> C B-C (Hg)	HAC, Soufre, métaux (Hg), solvants	> C B-C (Hg)	9 684 m³ >C 15 602 m³>B	HAC et mercure (superficie : 7 862 m²)	>RESIE	S.O.	S.O.	2014
12	Fonderie Grand-Mère	Recyclage Arctic Beluga Inc.	888, rue du Passage, Shawinigan	-72,6885	46,6051	3 033 752	Oui	Contaminé	> C	Métaux (Cu, Hg, Mn), HAP, HP C10- C50	> C	1 325 m³	Métaux (Cu, Zn), Pentachlorophénol (PCP)	>RESIE	S.O.	S.O.	2006
13	Garage Gilbert Lévesque	Lafontaine Éric	3093, boul. des Hêtres, Shawinigan	-72,7411	46,5640	3 718 290	S.O.	Contaminé	Non précisé	BPC, HAP, Métaux	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.



	INFORMATION SUR LE SITE								INFORMATION SUR LA CONTAMINATION										
	Numéro du site	Nom du dossier	Propriétaire du terrain	Localisation du site	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lots	Activité visé <b>e</b> Annexe III RPRT (présente/passée)	État actuel du site	Qualité des sols actuels ou après réhabilitation	Contaminants sols	Plage de contamination	Volumes/Masse sols contaminés	Contamination eau souterraine	Niveau de contamination Eau souterraine	Volume matières résiduelles	Autre matrice contaminée	Avis contamination	
	14	Garage municipal Secteur Grand-Mère - 3 034 259	Ville de Shawinigan	1000, 1re Avenue, Shawinigan	-72,6931	46,6078			Contaminé									2018	
14	14.A	Garage municipal Secteur Grand-Mère - 5 476 445	Ville de Shawinigan	1000, 1 <sup>re</sup> Avenue, Shawinigan	-72,6931	46,6078	5 476 445	Oui	Contaminé	>RESC	HP C10-C50, HAP	> RESC B-C HAP	500 m³	HP C10-C50	>RESIE	S.O.	S.O.	2018	
	14.B	Garage municipal Secteur Grand-Mère - 5 476 447	Ville de Shawinigan	1001, 1 <sup>re</sup> Avenue, Shawinigan	-72,6932	46,6079	5 476 447	Oui	Contaminé	>C	HAP, HP C10-C50, Métaux, Soufre	> C B-C (métaux)	240 m³ >C HPC10-C50 900 m³ >C HAP Sols mélangés à des matières résiduelles	Aucune	<resie< td=""><td>900 m³ &gt;C HAP mélangés à des MR</td><td>S.O.</td><td>2018</td></resie<>	900 m³ >C HAP mélangés à des MR	S.O.	2018	
	15	Amphithéâtre	Club de Hockey Shawinigan Inc., Ville de Shawinigan	1, rue Jacques- Plante, Shawinigan	-72,7448	46,5476	3461747P	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	Encapsulage	Hg, Sn, d-n-butyl, HP C10-C50, Phtalates Phénols, PBC, métaux, HAP, xylènes	> C B-C	Encapsulage des sols contaminés	Métaux, phénols	>RESIE	S.O.	S.O.	2018	
	16	Transport Asselin Itée	Bourbeau Ron Inc.	370, 207 <sup>e</sup> Rue, Shawinigan	-72,6622	46,6230	3 924 316	S.O.	S.O.	B-C	Hydrocarbures lourds	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	17	Gestion Dolbec inc.	9002-3326 Québec inc.	902, Promenade Saint-Maurice, Shawinigan	-72,7539	46,5404	3 460 599 - 3 460 672 - 3 780 503	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	HP C10-C50	B-C	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	18	Hydro-Québec-Poste Cité	Centre de Sciage de La Mauricie Inc.	1325, av. de la Fonderie, Shawinigan	-72,7487	46,5489	3 461 595	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	A-B	Huiles et graisses, HP C10-C50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	19	Hydro-Québec-Poste Shawinigan Est	9116-9912 Québec inc.	4100, boul. Royal, Shawinigan	-72,7323	46,5649	3 462 977	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	HP C10-C50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
:	20	Les Carbures Shawinigan inc. (Shawbec inc.)	Régie de gestion des matières résiduelles Mauricie	Rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7371	46,5507	5 515 257	Oui	Contaminé	>RESC	BC: HP C10-C50, HAP, Métaux, Soufre >C: HAP, Métaux (Hg), Soufre >RESC: HAP	>C	7841 m³ HAP 658 m³ Métaux 325 m³ Soufre	Hg	S.O.	256 m³	S.O.	S.O.	
:	21	LTE - Arrière- Bâtiment B2	Hydro-Québec	600, av. de la Montagne, Shawinigan	-72,7601	46,5203	3 716 841	S.O.	Contaminé	S.O.	Cu, Ni, HP C10-C50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
:	22	Norton Céramiques avancées du Canada	Robert Fer et Métaux GP Inc.	122, rue DR Wilson, Shawinigan	-72,7314	46,5548	3 462 874- 3 788 348	Oui	À risque	>C	НАР	>C	Jusqu'à 10 000 m³	Cuivre, zinc, mercure, arsenic et cyanure total	S.O.	S.O.	S.O.	2005	
:	23	Pétrole Irving inc.	9220-2373 Québec inc.	2700, boul. des Hêtres, Shawinigan	-72,7107	46,6009	3 032 469	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	BTEX, HP C10-C50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
:	24	Produits Shell Canada Itée	Les Entreprises Pierde Inc.	1003, de la Station, Shawinigan	-72,7518	46,5445	3 461 469	Oui	Contaminé	>C	BTEX	>C	S.O.	BTEX	>RESIE	S.O.	S.O.	S.O.	
	25	Produits Shell Canada Itée	Entreprises Robert Vincent Inc.	880, chemin de Saint-Gérard, Shawinigan	-72,7972	46,5951	3 272 972	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤A	Hydrocarbures légers	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	26	Résidence de la Saint- Maurice	Société Immobilière du Québec – Santé	555, av. de la Station, Shawinigan	-72,7527	46,5405	5 074 243	Non	Contaminé	B-C	BTEX, HP C10- C50Huiles et graisses, HAM	B-C	5063 m³	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	27	Shawinigan Chemicals	Gulf Canada Limitée	Chemin Reid, Shawinigan	-72,7249	46,4609	3 463 155, 3 463 156	Oui	Contaminé	>RESC	HAP, HP C10 à CSO, Hg, Cd, Cu, Zn, Vanadium (V)	>C >RESC	161 388 m³ (Sols et déchets)	Cd, Cu, Hg, Zn	>RESIE	>RMD	Eau de surface : Pb >RESIE	S.O.	
	28	Ville de Shawinigan- Atelier mécanique	Ville de Shawinigan	1700, rue Val Mauricie, Shawinigan	-72,7600	46,5203	P2 963 907	Oui	Contaminé	>C	COV	>C	108 m³ (COV)	Aucune	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	S.O.	S.O.	S.O.	
	29	Terrain privé vacant (Ancien Gaz-bar Le Foyer)	Ocazauto Inc.	1591, ch. de Saint-Gérard, Shawinigan	-72,8198	46,6000	3 272 437	Oui	Contaminé	Non précisé	Hydrocarbures aromatiques volatils	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
	30	Station-service Shell	9052-5288 Québec Inc.	400, boul. Ducharme (Rte 153), Shawinigan	-72,6639	46,6192	3 398 496	Oui	Réhabilitation non terminée	Non précisé	BTEX Hydrocarbures légers, HP C10-C50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	1991	



	INFORMATION SUR LE SITE							INFORMATION SUR LA CONTAMINATION									
Numéro du site	Nom du dossier	Propriétaire du terrain	Localisation du site	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lots	Activité visé <b>e</b> Annexe III RPRT (présente/passée)	État actuel du site	Qualité des sols actuels ou après réhabilitation	Contaminants sols	Plage de contamination	Volumes/Masse sols contaminés	Contamination eau souterraine	Niveau de contamination Eau souterraine	Volume matières résiduelles	Autre matrice contaminée	Avis contamination
31	Terrain de l'usine de solvants chlorés d'ICI – Walmart	Cie Wal-Mart (La), 9266-3798 Québec Inc., 9249-2131 Québec Inc., 9136- 1774 Québec Inc., Canadian Tire Properties Quebec Inc., Ville de Shawinigan, Akzo Nobel Coatings Ltd.	1452, rue Dupont, Shawinigan	-72,7054	46,6054	3 461 816, 3 742 747, 3 461 835, 3 742 748, 3 563 572, 3 461 850, 3 563 571	Oui (dans le passé)	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	BTEX, Hydrocarbures légers, Solvants chlorés	S.O.	S.O.	Dichloro-1,2 éthène (cis et trans), Hexachloroéthane, Pentachloroéthane, Tétrachloro-1,1,2,2 éthane, Tétrachloroéthène, Trichloroéthylène, Solvants chlorés	>RESIE	S.O.	S.O.	S.O.
32	Groupe Pétroliers Olco	Le Groupe Pétrolier Olco ULC	4143, boul. des Hêtres, Shawinigan	-72,7353	46,5678	3 718 766 - 3785 432	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤B	BTEX, HAP, HP C10-C50, Ni, Zn	>RESC >C B-C	1 107,08 m <sup>3</sup>	Toluènes, xylènes 94 627 litres d'eau pompés	>RESIE	S.O.	S.O.	2013-2014
33	Station-service de Olco Lafreniere	Le Groupe Pétrolier Olco ULC	1691, Avenue de Grand-Mère, Shawinigan	-72,7054	46,6054	3 032 565	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤B	BTEX, HAP, HP C10-C50	>B	521 m³	Aucune	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>2013</td></resie<>	S.O.	S.O.	2013
34	Station-service de Olco	Groupe Pétrolier OLCO ULC	420, 108e Avenue de Saint- Georges, Shawinigan	-72,6551	46,6223	3 924 785	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤B	HAM, BTEX, HAP, HP C10-C50, Méthyl naphtalènes (chacun)	>B	522 m³	Éthylbenzène, HP C10-C50 Naphtalène, Xylènes	<resie,>SA</resie,>	S.O.	S.O.	2013
35	Groupe pétrolier Olco ULC	9267-5750 Québec inc.	4170, boulevard de Shawinigan- Sud, Shawinigan	-72,7293	46,5035	2 965 988	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤B	НАМ	>C	300 m <sup>3</sup>	Cuivre, xylènes	<resie,>SA</resie,>	S.O.	S.O.	2012
36	Société Laurentide inc.	Société de Développement de Shawinigan Inc.	4660, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan	-72,7185	46,4958	2 965 985	Oui dans le passé	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤C	COV, HP C10-C50	>C	600 m³	COV, HP C10-C50	>RESIE	S.O.	S.O.	2013
37	Poste Turcotte	Ville de Shawinigan	312, rue Tousignant, Shawinigan	-72,6612	46,6112	3 398 763	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	< B	HP C10-C50, Zn, PCP	>RESC >C B-C	96 m³ >C HP C10-C50, 28 m³ B/C HP C10-C50, 52m³ B/C zinc, 6 m³ >RESC PCP	Aucune	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>2012</td></resie<>	S.O.	S.O.	2012
38	Ancien manège militaire	Crombie Property Holdings Limited	1825 et 1855 boul. Royal, Shawinigan	-72,7482	46,5561	3 461 855	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	Cu, HAP, TCE	>C B-C	206,31 tonnes	Métaux (Cd, Cu, Zc), HAP, solvants chlorés dont le TCE	>RESIE (Cu et Zn seulement)	S.O.	S.O.	2008
39	511, rue des Peupliers Lot 3 273 573	Vermette Jacques	511, rue des Peupliers, Shawinigan	-72,7712	46,5720	3 273 573	S.O.	Contaminé	Non précisé	Benzène	B-C	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
40	Terrain Shalwin	Noël André	375, av. de Shawinigan-Sud, Shawinigan	-72,7591	46,5262	3 051 250	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	< C	BTEX, HP C10-C50	>C (BTEX) B-C	S.O.	HP C10-C50	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	S.O.	S.O.	S.O.
41	Abitibi Consolidated Canada Inc. Division Belgo	Recyclage Arctic Beluga Inc.	1602, av. cascade, Shawinigan	-72,7628	46,5459	3 785 361	Oui dans le passé	Contaminé	>C	HP C10-C50, HAP, métaux, soufre	>RESC (Pb, HP C10- C50) >C	172 m³ >RESC 502 m³ >C 4 733 m³ (B-C)	Métaux (Cd, Cu, Zn)	>RESIE	13 645 m³	Sédiments : Aucun dépassement de l'annexe II, Cd dépasse le SEM Biogaz : Non détecté	2010
42	Abitibi Consolidated Canada Inc. Division Belgo	Recyclage Arctic Beluga Inc.	1602, av. cascade, Shawinigan	-72,7659	46,5426	3 719 874	Oui dans le passé	Contaminé	>C	HP C10-C50, HAP, métaux, soufre	>RESC (Pb, HP C10- C50) >C	173 m³ >RESC 502 m³ >C 4 733 m³ (B-C)	Métaux (Cd, Cu, Zn)	>RESIE	13 645 m³	Sédiments : Aucun dépassement de l'annexe II, Cd dépasse le SEM Biogaz : Non détecté	2011
43	Place du marché	Ville de Shawinigan	563, av. du Marché, Shawinigan/608, 5° Rue de la Pointe	-72,7492	46,5409	4 460 671 (avant 3 461 088 et partie 3 461 086)	Oui dans le passé	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤C	HAP, Zn	>C B-C (HAP)	25m³	Conforme	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>2009-2010</td></resie<>	S.O.	S.O.	2009-2010
44	Géon Canada (B.F. Goodrich) Amphithéâtre – Polyone Canada	Ville de Shawinigan	1280, av. des Cèdres, Shawinigan	-72,7439	46,5431	3 780 537,3 780 538, 3 780 505, 3 461 747 P	Oui dans le passé	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	Métaux, HP (C10,C50), di-n- butyle-éther phtalates, phénols, BPC, xylènes	>C B-C	1991 : 2 276 m³ (Hg) 1999 : 18 854 m³ (mercure, d-n-butyl, HP C10-C50) 2001 24 439 t (mercure, d-n- butyl)	Mercure, BPC, TCE	>RESIE	S.O.	S.O.	2006



	INFORMATION SUR LE SITE							INFORMATION SUR LA CONTAMINATION										
Numéro du site	Nom du dossier	Propriétaire du terrain	Localisation du site	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lots	Activité visé <b>e</b> Annexe III RPRT (présente/passée)	État actuel du site	Qualité des sols actuels ou après réhabilitation	Contaminants sols	Plage de contamination	Volumes/Masse sols contaminés	Contamination eau souterraine	Niveau de contamination Eau souterraine	Volume matières résiduelles	Autre matrice contaminée	Avis contamination	
45	MI-008 Dépotoir Montreuil lots 609 et 610	9256-3998 Québec inc.	3206, ch. des Buissons, Shawinigan	-72,7810	46,5572	3 273 066	Oui	Contaminé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	58 000 m <sup>3</sup>	S.O.	S.O.	
46	Anciennement site Klein	9256-3998 Québec inc.	Rue du Vallon, Shawinigan	-72,7611	46,5566	P3 716 846	Oui	Contaminé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
48	Banc de chaux (MI-006 MI-007)	Gulf Canada Limitée	Avenue des Cèdres, Shawinigan	-72,7405	46,5462	3 461 778	Oui	Contaminé	S.O.	Bases*, Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Cyanure disponible (CN-), Mercure (Hg), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Banc de chaux	S.O.	S.O.	
50	04-46 Ancien dépotoir de Shawinigan-Sud Lot 135 et 136	Ville de Shawinigan	Rang Saint- Michel, Shawinigan	-72,7551	46,4691	2 964 418	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	25 200 m³	S.O.	S.O.	
51	Écocentre	Régie de Gestion des Matières Résiduelles de La Mauricie	2132, rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7366	46,5504	3 462 459 et 3 464 046. Historiquement en lien avec le lot 5 515 257	Oui	Contaminé	S.O.	Mercure (Hg), HAP, HP C10-C50, métaux, soufre	>RESC >C B-C	9 080 m³	Mercure total (Hg)	S.O.	256 m3	S.O.	S.O.	
52	Prolongement boul. Royal	Ville de Shawinigan	Boul. Royal, Shawinigan	-72,7527	46,5539	3 461 795, 3 461 794, 3 563 528 et 3 742 751	S.O.	Contaminé	>C	Métaux (As, Hg, Sn, Pb) soufre, HAP, HP (C10- C50)	>RESC >C B-C	4 143 m3 >C (étude 2008) + 2 169 m3 >C + 467 m3>RESC (étude 2015)	lons chlorés, Hg, Al, Cu, Zn, solvants chlorés, hexa + tétra+tri - chloroéthylene >D pour COV (étude 2015)	S.O.	S.O.	S.O.	à faire si redéveloppement	
53	Intersection 5e av., 3e rue, Grand-Mère	Ville de Shawinigan	5 <sup>e</sup> Avenue, GME	-72,6879	46,6160	3 035 914	Non	Non contaminé	S.O.	Aucune contamination	<a< td=""><td>S.O.</td><td>Non analysée</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></a<>	S.O.	Non analysée	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
54	Ancienne Wabasso	Société de Développement de Shawinigan Inc.	1250, av. de la Station, Shawinigan	-72,7493	46,5458	3 461 542	Oui dans le passé	Réhabilité/conforme pour l'usage	< C >C sous le bâtiment	HAP, HP C10-C50, soufre	>RESC >C	S.O.	HAP, métaux	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	S.O.	S.O.	S.O.	
55	Automobiles des Hêtres inc. (Villemure chasse et pêche)	Villemure Chasse & Pêche Inc.	10100, boul. des Hêtres, Shawinigan	-72,7094	46,5978	3 719 594	Oui (ancien garage Suzuki selon la Ville)	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	HP C10-C50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
56	Ville de Shawinigan (terrain arrière du restaurant la Pinata)	Ville de Shawinigan	Avenue Willow, Shawinigan	-72,7538	46,5406	5 050 046 - 5 050 062 P	Non	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	HP C10-C50	B-C	2,44 m³	-	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>Non nécessaire</td></resie<>	S.O.	S.O.	Non nécessaire	
57	Prolongement boul. Royal, terrain vacant, anciennement ICI	Ville de Shawinigan	Boul. Royal, Shawinigan	-72,6879	46,6160	3 742 747	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	Hg, HAP	B-C	S.O.	HP C10-C50	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>Non nécessaire</td></resie<>	S.O.	S.O.	Non nécessaire	
58	Stationnement anciennement La Dupont	Ville de Shawinigan	Avenue Cloutier, Shawinigan	-72,7513	46,5510	3 461 527	Oui	Contaminé	>C	Hg, Pb (1994)	>C	S.O.	Possibilité de TCE et de tétrachloréthylène (1994)	Quantifié comme faible contamination	S.O.	S.O.	S.O.	
59	Servitude HQ – Voisin d'ALCAN	Ville de Shawinigan	4291, av. de Richmond, Shawinigan	-72,7287	46,5645	3 463 093	Non	Contaminé	>C >RESC	HAP, HP C10-C50	>RESC >C	2 219 m³ > C 1 113 m³ > RESC	-	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	S.O.	S.O.	S.O.	
60	Parc des 3L	Ville de Shawinigan	392, rue Viger, Shawinigan	-72,7358	46,5541	3 462 563	Oui	Contaminé	>RESC	HAP, Cd, Cr, Pb, Cu	>RESC >C	BC dans l'aire de jeux : 630 m³ >C 515 m³ >RESC 140 m³	Aucune contamination	S.O.	340 m³	S.O.	S.O.	
61A 61	Ruisseau Bellevue Lavergne - 6 718 601	Ville de Shawinigan	Avenue de Chapleau	-72,7416	46,5726	3 718 601	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	A-B	Métaux, HAP	A-B	S.O.	Métaux, HAP	>RESIE (Métaux) >SA (HAP) Contamination non liée au terrain selon l'étude de 2014	<rmd 3 000 m3</rmd 	Eau de surface : <cqesq< td=""><td>S.O.</td></cqesq<>	S.O.	
61B	Ruisseau Bellevue Lavergne - 3 718 059	Ville de Shawinigan	Avenue Masson	-72,745	46,56944	3 718 059	Oui	Contaminé	S.O.	Soufre, Cu	>C	Non déterminé	Cu, HAP	> RESIE	MD : 2 470 <sup>3</sup> Chaux : 2 700 m <sup>3</sup>	Eau de surface avec un pH 12,6	S.O.	



	INFORMATION SUR LE SITE								INFORMATION SUR LA CONTAMINATION									
	Numéro du site	Nom du dossier	Propriétaire du terrain	Localisation du site	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lots	Activité visée Annexe III RPRT (présente/passée)	État actuel du site	Qualité des sols actuels ou après réhabilitation	Contaminants sols	Plage de contamination	Volumes/Masse sols contaminés	Contamination eau souterraine	Niveau de contamination Eau souterraine	Volume matières résiduelles	Autre matrice contaminée	Avis contamination
	62	Ancien dépôt de neiges usées, Avenue Broadway, Shawinigan	Ville de Shawinigan	Rue Broadway, Shawinigan, anciens lots 3 461 427 - 3 563 486	-72,7439	46,5431	3461427 (partie du lot)	Oui	Contaminé	>RESC	Soufre, TDPAS positif	>RESC >C	>RESC : 207 m³ >C : 168 m³ B-C : 6 600 m³	Sulfures	>RESIE	27 770 m³	S.O.	S.O.
	62A	Ancien dépôt de neiges usées, Avenue Broadway, Shawinigan	Ville de Shawinigan	Rue Broadway Lot 6 028 273 – Partie Château Bellevue	-72,7439	46,5431	6 082 273	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	<b< td=""><td></td><td>&gt;C &gt;RESC</td><td>170 m³ 207 m³</td><td>Soufre</td><td>&gt;RESIE</td><td>470 <sub>s</sub>m³</td><td>S.O.</td><td>2018</td></b<>		>C >RESC	170 m³ 207 m³	Soufre	>RESIE	470 <sub>s</sub> m³	S.O.	2018
62	62B	Ancien dépôt de neiges usées, Avenue Broadway, Shawinigan	Ville de Shawinigan	Rue Broadway Lot 6 082 272 – Partie Stationnement et rue accès Amphithéâtre	-72,7439	46,5431	6 082 272	Oui	Contaminé	S.O.	Ni, Mo, Cr, AS, S Plomb	>C >RMD	S.O.	S.O.	S.O.	18 940 m³ RMD - 228 m³	S.O.	2018
	62C	Ancien dépôt de neiges usées, Avenue Broadway, Shawinigan	Ville de Shawinigan	Rue Broadway Lot 6 082 272 – Partie Stationnement Olymbec	-72,7439	46,5431	6 082 272	Oui	Contaminé	S.O.	Ba, HAP	ВС	6 600 m³	S.O.	S.O.	10 350 m³	S.O.	2018
	63	Projet condos, Promenade St Maurice	Hydro-Québec	Promenade Saint-Maurice Shawinigan	-72,7525	46,5392	3 788 183	Non	Contaminé	>C	HP C10-C50, xylènes BTEX	>C B-C (BTEX)	S.O.	Non Contaminé	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	S.O.	S.O.	S.O.
	64	Projet condos, rue Cascades	9219-2889 Quebec Inc.	906, rue Cascades, Shawinigan	-72,7555	46,5424	4 061 785 et 7; 3 788 239 et 40; 3 460 680	Non	Réhabilité/conforme pour l'usage	<c< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></c<>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	65	Foyer Dehauffe/Arrière du SUSHI TAXI	Société Immobilière du Québec – Santé	Près de la promenade St-Mauricie, Shawinigan	-72,7528	46,5403	5 074 244	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	<c< td=""><td>HP</td><td>S.O.</td><td>1 000 m³</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></c<>	HP	S.O.	1 000 m³	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	66	Station-service Michel Lavergne	Lavergne André	2605, 5e Avenue, Shawinigan	-72,7423	46,5183	3 175 377	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	A-B	BTEX HAP, HP C10-C50	>C	S.O.	BTEX, HAP, HP C10- C50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	67	Ancien garage municipal	Ville de Shawinigan	Avant 1605, 3° Avenue., Shawinigan	-72,7475	46,5258	3 685 398	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	Non précisé	HP C10-C50, xylènes Toluène	>C B-C (Toluène)	S.O.	Pb à grande profondeur, écoulement vers le N	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	68	Terrain du Campanile	Résidence Les Jardins du Campanile Inc.	116° Rue, Shawinigan	-72,7468	46,5250	3 685 397 P	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	69	Sam Électron Tech.	Brochot Industrie Inc.	4852, rue Burrill, Shawinigan	-72,7468	46,5250	3 484 055	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	A-B	HP C10-C50	A-B	10 m <sup>3</sup>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	70	70- Projet Marina GM - 2 749 320, 3 035 251	Ville de Shawinigan	2 <sup>e</sup> Rue, Grand- Mère	-72,6986	46,6327	2 749 320 et 3 035 251	Non	Réhabilité/conforme pour l'usage	<b< td=""><td>HP C10-C50, HAP</td><td><b< td=""><td>S.O.</td><td>Aucune contamination</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></b<></td></b<>	HP C10-C50, HAP	<b< td=""><td>S.O.</td><td>Aucune contamination</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></b<>	S.O.	Aucune contamination	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	71	Karting - 3 035 250	Ville de Shawinigan	201, rue des Bâtisseurs, Shawinigan	-72,6957	46,6349	3 035 250	Non	Réhabilité/conforme pour l'usage	<a< td=""><td>HP C10-C50</td><td>&gt;C</td><td>25 t</td><td>Cu</td><td>&gt;RESIE</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></a<>	HP C10-C50	>C	25 t	Cu	>RESIE	S.O.	S.O.	S.O.
	72	Ancien Garage municipal 1341, 108e Avenue (SGC)	Ville de Shawinigan	1341, av. de Saint-Georges, Shawinigan	-72,6572	46,6398	3 925 521 et 9	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	A-B	Métaux (Ba, Cr, Co, Ni et Zn)	A-B	S.O.	-	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	S.O.	S.O.	S.O.
	73	Ancien garage municipal SGC - Entretien véhicules lourds	Les Immeubles Gervais enr.	370, 207° Avenue, Shawinigan	-72,6578	46,6231	3 924 666	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	<b< td=""><td>HP C10-C50, BTEX, HAP, métaux</td><td><b< td=""><td>\$.O.</td><td>Non analysée</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></b<></td></b<>	HP C10-C50, BTEX, HAP, métaux	<b< td=""><td>\$.O.</td><td>Non analysée</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></b<>	\$.O.	Non analysée	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	74	Port à petits bateaux	Ville de Shawinigan	Chemin Laurentides, Grand-Mère	-72,6743	46,4202	3 400 673	Non	Réhabilité/conforme pour l'usage	<c< td=""><td>Métaux</td><td>A-B</td><td>S.O.</td><td>Aucune contamination</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>Sédiments : Non contaminé</td><td>S.O.</td></c<>	Métaux	A-B	S.O.	Aucune contamination	S.O.	S.O.	Sédiments : Non contaminé	S.O.
	75	Lavergne combustible (1987) inc.	Lavergne	1851, 3e Avenue, Grand-Mère	-72,7051	46,6015	3 032 537	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	≤C	HP, HAP	>C	2 236 m³	Non analysée	S.O.	<rmd 1 687 m<sup>3</sup></rmd 	S.O.	2014
	76	Terrains rue de la Transmission - 3 462 840	Ville de Shawinigan	Rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7343	46,5531	3 462 840	Oui	Contaminé	>RESC	HP C10-C50, Métaux (cu, Mb, Hg, Ni, Zn, Md)	>RESC (Zn, Md) >C	>C:HPC10-C50 : 1 755 m³ >C : métaux : 11 745 m³ >RESC 850 m³.	COV, Métaux (Al, Hg, Zn) Hexachloroéthane, Tétrachloroéthène, TCE	>RESIE	S.O.	S.O.	S.O.



	INFORMATION SUR LE SITE								INFORMATION SUR LA CONTAMINATION									
	Numéro du site	Nom du dossier	Propriétaire du terrain	Localisation du site	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lots	Activité visé <b>e</b> Annexe III RPRT (présente/passée)	État actuel du site	Qualité des sols actuels ou après réhabilitation	Contaminants sols	Plage de contamination	Volumes/Masse sols contaminés	Contamination eau souterraine	Niveau de contamination Eau souterraine	Volume matières résiduelles	Autre matrice contaminée	Avis contamination
	77.A	Terrain rue de la Transmission – Coin Transmission et Saint- Charles - 3 780 506	Ville de Shawinigan	1821, rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7397	46,5507	3 780 506	Oui	Contaminé	>C >RESC	Métaux, COV et HAP	>RESC >C	5 583 m³ > C et 1 617 m³ > RESC	-	<resie< td=""><td>&lt; RMD</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	< RMD	S.O.	S.O.
77	77.B	Terrain rue de la Transmission Sitec - 3 742 766	Ville de Shawinigan	1822, rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7398	46,5508	3 742 766	Oui	Contaminé	>C >RESC	Métaux (As) et HAP	>RESC (HAP) >C	1 989 m <sup>3</sup> > C et 540 m <sup>3</sup> > RESC	-	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></resie<>	S.O.	S.O.	S.O.
	77.C	Terrain rue de la Transmission – Terrain vacant arrière Sitec - 3 464 049	Ville de Shawinigan	1823, rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7399	46,5509	3 464 049	Oui	Contaminé	>C	Métaux	>C	510 m³	-	<resie< td=""><td><rmd< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td></rmd<></td></resie<>	<rmd< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td></rmd<>	S.O.	S.O.
	78	Avenue de la Station (rue sur 890 m)	Ville de Shawinigan	Avenue de la Station, Shawinigan	-72,7521	46,5407	P 3 788 200 - 3 780 573	Non	Réhabilité/conforme pour l'usage	A-B	Métaux, HAP	A-B	S.O.	Non analysée	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	79	Emprise de l'ancienne voie ferrée, avenue de la Station	Ville de Shawinigan	Avenue de la Station 3 780 597 - 3 788 224 et 5 - 4 061 786 et 3 461 094	-72,7503	46,5436	3 780 597 - 3 788 224 et 5 - 4 061 786 et 3 461 094	Oui	Contaminé	>C	Soufre, TDPAS positif	>C	S.O.	S.O.	S.O.	50 m³	S.O.	2017
	80	Quincaillerie Foucher/anciennement Ultramar	9017-0036 Québec inc.	1053, boul. St- Sacrement, Shawinigan	-72,7379	46,5588	3 462 738	Oui	Contaminé	En cours de réhabilitation in situ	HAM * (pot), HAP*, HP C10-C50	>RESC	134 m³	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	2019
	81	Ancien dépotoir Lac-à- la-Tortue	Dominic Tourigny	Rang St-Mathieu	-72,6516	46,5892	5 066 685	S.O.	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	24 000 m³	S.O.	S.O.
	83	1186 av. de la Station	Auberge Albatros	1186, av. de la Station, Shawinigan	-72,7508	46,5448	3 461 507	Oui	Contaminé	>C	HAP, Zn	>C	25m3	-	<resie< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>2009</td></resie<>	S.O.	S.O.	2009
	84	Bâtiment du 2202, Av. St-Marc (ancien Pasta Grill) - 3 462 479	9050-9043 Québec inc.	2202, rue St- Marc, Shawinigan	-72,7406	46,5545	3 462 479	S.O.	Réhabilité	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	85	AkzoNobel Coatings Ltd, 1452, rue Dupont	Compagnie Wal-Mart du Canada (La)	1452, rue Dupont, Shawinigan	-72,7526	46,5531	3 461 816	S.O.	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	Dichloro-1,2 éthène (cis et trans), Hexachloroéthane, Pentachloroéthane, Tétrachloro-1,1,2,2 éthane, Tétrachloroéthène, TEC	S.O.	S.O.	Solvants	>RESIE	S.O.	S.O.	S.O.
	110	Station-service OK	9181-4459 Québec inc.	1525, 105° Avenue, Shawinigan	-72,7490	46,5231	3 175 087	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	B-C	HAP	B-C	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	113	Dépôt à neige – anciennement Shawbec	Ville de Shawinigan	Rue de la Transmission, Shawinigan	-72,7354	46,5512	5 515 258	Oui	Contaminé	>C	Métaux, HAP et souffre	>C HAP	500 m <sup>3</sup> > C, 32 750 m <sup>3</sup> BC	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	114	Parc de la rivière Grand-Mère, ancien dépotoir d'ordures ménagères et autres	Ville de Shawinigan	Parc de la rivière Grand-Mère	-72,6974	46,6185	S.O.	Oui	Contaminé	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Inconnu	S.O.	S.O.
	118	Auberge des Gouverneurs, Ancien parc Wilson	S.O.	1100, promenade du Saint-Maurice Shawinigan	-72,7549	46,5411	S.O.	S.O.	Non contaminé	<a< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></a<>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	131	Pratte et Laforme – Dépôt de matériaux secs	9011-4778 Québec inc.	2800, rue des Apprentis, Shawinigan	-72,7162	46,6290	2 748 640	S.O.	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Inconnu	S.O.	S.O.
	132	Lieux d'enfouissement Parc Harmonie (PF Resolu Canada Inc.)	PF Resolu Canada Inc.	100, Route 155, Shawinigan	-72,6660	46,6562	4 458 809	Oui	Contaminé	<c< td=""><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td><td>Inconnu</td><td>S.O.</td><td>S.O.</td></c<>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Inconnu	S.O.	S.O.
	133	Ancien dépotoir, secteur Grand-Mère	Ville de Shawinigan	Avenue de Ste- Flore	-72,7151	46,5480	2 748 727	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Ancien dépotoir 57 750 m³	S.O.	S.O.
	134	Dépôt de neiges usées 28º Rue	Ville de Shawinigan	70, 28 <sup>e</sup> Rue, Shawinigan	-72,7030	46,5955	4 332 925	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.



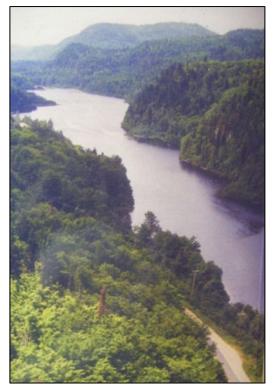


INFORMATION SUR LE SITE							INFORMATION SUR LA CONTAMINATION										
Numéro du site	Nom du dossier	Propriétaire du terrain	Localisation du site	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lats	Activité visée Annexe III RPRT (présente/passée)	État actuel du site	Qualité des sols actuels ou après réhabilitation	Contaminants sols	Plage de contamination	Volumes/Masse sols contaminés	Contamination eau souterraine	Niveau de contamination Eau souterraine	Volume matières résiduelles	Autre matrice contaminée	Avis contamination
135	Dépôt à neiges usées SGC	Ville de Shawinigan	Chemin des Chalands, Shawinigan	-72,6633	46,6304	3 924 449	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
136	Dépôt de neiges usées GME – Ste-Catherine	Ville de Shawinigan	12 <sup>e</sup> Rue, Shawinigan	-72,6923	46,6243	3 160 632	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
137	Dépôt de neiges usées SHS	Ville de Shawinigan	Rang St-Mathieu, Shawinigan	-72,7214	46,5229	3 176 984	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
139	Les Entreprises Louis Gilbert inc. (les enfouissements Shawinigan)	Les Entreprises Louis Gilbert inc.	1172, 47° Rue, Shawinigan	-72,7268	46,5668	3 463 162	S.O.	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Inconnu	S.O.	S.O.
140	Construction et Pavage Maskimo Ltée	Construction et Pavage Maskimo Itée	1766, ch. du Grand-Nord, Shawinigan	-72,6794	46,6044	3 160 674	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Inconnu	S.O.	S.O.
141	SOLAR SIGNA LTÉE, anciennement Pétroles Esso Canada	Solar Signa Itée	425, av. des Cèdres, Shawinigan	-72,7460	46,5402	3 461 271	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	A-B	HP C10-C50	A-B	S.O.	Huiles et graisses, BTEX	<a< th=""><th>S.O.</th><th>S.O.</th><th>S.O.</th></a<>	S.O.	S.O.	S.O.
142	Ancien dépotoir	Ville de Shawinigan	Route 155, Shawinigan	-72,6726	46,6440	3 924 512	Oui	Activité visée avec potentiel de contamination	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	21 000 m³	S.O.	S.O.
147	Lot 4 019 007	Ville de Shawinigan	Rue Burrill, Shawinigan	-72,7825	46,5702	4 019 007	Non	A risque	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
148	Lot 3 272 007	Ville de Shawinigan	Rue Burrill, Shawinigan	-72,7771	46,5632	3 272 007	S.O.	Non contaminé	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
149	Usine de traitement des eaux	Ville de Shawinigan	910, 25° Rue, Shawinigan	-72,7122	46,6053	2 748 756	S.O.	Réhabilité	À préciser	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
169	Île Melville	Ville de Shawinigan	1100, av. Melville, Shawinigan	-72,7557	46,5334	3 563 575	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	Non précisé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
173	Ancien site de dépôt à neiges usées 18° Rue	Ville de Shawinigan	Situé au bout de la rue de la Mission, (ancienne 18º Avenue) Shawinigan	-72,7091	46,5817	3 463 406	OUI	Contaminé	S.O.	HP C10-C50	>C BC	40 m³ 210 m³	Métaux, cyanures	Seuil d'alerte	S.O.	S.O.	2019
181	1 000, av. des Cèdres Lot	Chateau Shawinigan S.E.C.	1000, av. des Cèdres, Shawinigan	-72,7453	46,5442	3 461 718	Oui	Réhabilité/conforme pour l'usage	<b< th=""><th>Arsenic (As), Baryum (Ba), HAP*, Manganèse (Mn), Mercure (Hg), Méthyl naphtalènes (chacun), Molybdène (Mo), Sélénium (Se)</th><th>BC</th><th>715 m3</th><th>S.O.</th><th>S.O.</th><th>417 m³</th><th>S.O.</th><th>2018</th></b<>	Arsenic (As), Baryum (Ba), HAP*, Manganèse (Mn), Mercure (Hg), Méthyl naphtalènes (chacun), Molybdène (Mo), Sélénium (Se)	BC	715 m3	S.O.	S.O.	417 m³	S.O.	2018

# 10 ORIENTATION 7 : DES AMÉNAGEMENTS URBAINS FAVORABLES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Shawinigan accorde une importance particulière au maintien et à l'amélioration de la santé et de la sécurité de ses collectivités. Les changements climatiques et leur impact sur le milieu soulèvent des problématiques auxquelles les villes du Québec devront faire face dans les années à venir, et l'aménagement de l'environnement bâti constitue un facteur déterminant dans cette démarche. Dans le présent chapitre, nous traiterons des divers éléments qui ont une incidence directe sur la santé et la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la ville-MRC de Shawinigan.









# 10.1 Objectif 7.1 : Assurer la protection de la population par rapport aux risques, menaces et contraintes

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit qu'un schéma d'aménagement doit identifier des zones où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique, telles les zones d'inondation, d'érosion, de glissement de terrain et autres cataclysmes. Ces contraintes peuvent être d'origine naturelle ou anthropique et doivent faire l'objet de dispositions particulières, le cas échéant. L'objectif est d'assurer un aménagement comportant moins de risques (environnementaux et



de sécurité publique) afin d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Une planification adéquate de l'aménagement du territoire s'avère donc essentielle.

#### 10.1.1 Les zones de contraintes naturelles

Les préoccupations et les intérêts voués aux zones de contraintes naturelles sont susceptibles de s'accentuer en raison, notamment, des changements climatiques et de leurs incidences sur le milieu. Au Québec, les changements probables quant à l'augmentation de la température, la répartition et à l'intensité des précipitations pourraient affecter l'environnement en augmentant la fréquence ou l'intensité des incidents telles que des inondations et des glissements de terrain qui surviennent dans les zones de contraintes. Les caractéristiques du territoire telles que la nature des sols, la topographie, la dynamique des réseaux hydrographiques combinées aux phénomènes naturels peuvent occasionner des dommages aux biens meubles, aux immeubles et parfois constituer un danger pour la sécurité des individus.

Les zones de contraintes naturelles retenues au schéma d'aménagement et de développement durable correspondent aux secteurs suivants :

- Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain;
- Zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans.

# Les zones de glissement de terrain

La Mauricie fait partie des régions de la Vallée du Saint-Laurent considérées comme étant propices à des glissements de terrain en raison, notamment de la nature des sols (argileux) et de la topographie particulière de certains secteurs. Les vallées de rivières où les escarpements sont prononcés correspondent à des zones à risque plus élevées.

Au cours des dernières années, plusieurs glissements de terrain de petite envergure sont survenus dans divers secteurs de la Ville, particulièrement dans les secteurs de Shawinigan-Sud et Saint-Jean-des-Piles. De plus, des travaux de stabilisation des berges ont été effectués le long du ruisseau Bellevue-Lavergne afin de sécuriser une partie du quartier, qui était touchée par une zone de glissement de terrain fortement rétrogressif en raison de la présence d'argile dans le sol. Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec le gouvernement provincial, en 2010, sur une distance d'environ 300 mètres, entre les rues du Collège et Lavergne.

Le ministère de la Sécurité publique et le ministère des Transports ont réalisé dans les dernières années une nouvelle cartographie des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain à laquelle un nouveau cadre règlementaire sera rattaché. Cette cartographie, transmise à la municipalité en janvier 2019, a été intégrée à la planche-synthèse 5, et le cadre normatif applicable se retrouve au document complémentaire. Il est à noter cependant que cette cartographie ne couvre pas l'entièreté du territoire de la ville de Shawinigan. Par conséquent, pour les secteurs non couverts par la nouvelle cartographie tels que les secteurs de Saint-Jean-des-Piles, Saint-Georges-de-Champlain et Lac-à-la-Tortue, la ville continuera d'appliquer le cadre règlementaire associé à l'ancienne cartographie via son SH-389 – Règlement de contrôle intérimaire relatif au cadre normatif de contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain, adopté le 2 juillet 2013.



#### Les zones inondables

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec acquiert et diffuse des connaissances en matière des zones inondables, notamment afin de prévenir les risques à la santé et à la sécurité des biens et des personnes et de préserver les composantes écologiques et biologiques des cours d'eau et des lacs. Dans le but de leur accorder une protection, le gouvernement a adopté une Convention relative à la cartographie et à la protection des plaines inondables ainsi qu'une Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (révisée en 2005 et modifiée en 2008). Un Programme de détermination des cotes de crues (PDCC) a également été mis en place par le gouvernement.

À Shawinigan, certains secteurs présentent des risques d'inondation aux abords des rivières Saint-Maurice et Shawinigan. Les zones inondables de la rivière Shawinigan correspondent aux secteurs de Saint-Gérard-des-Laurentides et de Shawinigan. Celles de la rivière Saint-Maurice se concentrent majoritairement dans les secteurs de Grand-Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud et Lac-à-la-Tortue, dont certaines parties ont été touchées par les inondations du printemps 2017, notamment à proximité de l'avenue du Beaurivage et du chemin de l'Ermitage. En ce sens, la ville a réalisé en 2018 une étude afin de réviser les cotes d'inondation 20 ans et 100 ans pour ce secteur, ces nouvelles cotes révisées ont été incluses dans le document complémentaire avec le cadre règlementaire applicable.

Les cotes de crues et dispositions normatives applicables sont intégrées au document complémentaire, et sont les mêmes que celles actuellement en vigueur au règlement de contrôle intérimaire SH-65 sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Les zones de contraintes naturelles sont identifiées à la *Planche synthèse 5 – Contraintes naturelles*.

# 10.1.2 Les zones de contraintes anthropiques

Les contraintes de nature anthropique se rattachent à la présence de certains immeubles, ouvrages, infrastructures ou activités susceptibles de constituer des contraintes majeures pour l'occupation du sol à proximité. La prise en considération de ces contraintes dans le processus de planification du territoire vise ainsi à atténuer les nuisances telles que le bruit, les odeurs, ou encore, les risques pour la santé et la sécurité publique (incendie, risque de contamination, etc.).

La Loi sur la Qualité de l'environnement (LQE) permet au MDDELCC d'intervenir relativement à la planification et l'exercice de certains usages par le biais de règlements et de directives qui en découlent. Toutefois, d'autres usages relèvent exclusivement de l'autorité fédérale (navigation, aviation, certains chemins de fer).

Les éléments de contraintes anthropiques retenus au Schéma d'aménagement et de développement durable de Shawinigan sont les suivantes :

- Les infrastructures de production, de transformation et de distribution d'énergie;
- Les zones de niveau sonore élevé du réseau routier supérieur;
- Les sources d'approvisionnement en eau potable;
- Les sites de gestion des matières résiduelles;
- Les carrières et sablières;
- Les dépôts à neige;
- Les établissements d'élevage porcin;
- L'aéroport du lac à la Tortue;

# - Les cours de triage.

Le tableau qui suit présente les principales contraintes, leur localisation, leurs effets et nuisances ainsi que les objectifs et intentions d'aménagement qui y sont rattachés.

Les zones de contraintes anthropiques sont identifiées à la *Planche-synthèse 6 – Contraintes* anthropiques et liées à l'occupation du sol.

#### 10.1.2.1 Les terrains contaminés

Les sols contaminés identifiés au chapitre 6 peuvent constituer un risque pour la santé et la sécurité des biens et des personnes. La Ville travaille actuellement à la réalisation d'un plan global de réhabilitation des terrains contaminés, cependant elle a déjà entrepris la réhabilitation de plusieurs sites ainsi que la réalisation d'études environnementales sur un grand nombre de sites. Il est à noter que compte tenu du passif environnemental important de la ville de Shawinigan entrainé par son passé industriel lourd, des investissements importants seront requis pour pouvoir mettre en œuvre le plan global de réhabilitation des terrains contaminés, lorsque celui-ci sera réalisé.

De plus, la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit des dispositions quant à l'émission d'un permis pour un terrain ayant fait l'objet d'un avis de contamination. Ces dispositions ont été intégrées au document complémentaire.

# 10.1.2.2 Les infrastructures de production, de transformation et de distribution d'énergie

# Infrastructures électriques

Quatre équipements de production d'énergie électrique sont situés sur le territoire municipal, il s'agit des centrales Grand-Mère, Rocher-de-Grand-Mère, Shawinigan-2 et Shawinigan-3. En plus de celles-ci, on retrouve quatre postes de transformation d'électricité, de même que plusieurs lignes de transport. Le tableau ci-dessous présente le détail des infrastructures et équipements d'énergie électrique situés sur le territoire.

Tableau 55 – Infrastructures et équipements d'énergie électrique 63

	NOM	MISE EN SERVICE	PUISSANCE		
	Grand-Mère	1916-1930	67 MW		
Centrale	Rocher-de-Grand-Mère	2004	230 MW		
Cermale	Shawinigan-2 *	1911-1929	200 MW		
	Shawinigan-3	1948-1949	194 MW		
*Centrale					
	Nom	Localisation			
	Almaville				
	Shawinigan-2	Associé au			
	Shawinigan-3	complexe			
Barrage	Melville	Shawinigan			
	Talus Belgo				
	Grand-Mère	Associé à la centrale G-M			

Grand-Mère
SHAWINIGAN
(Ville)

Shawinigan-2

Shawinigan-2

Shawinigan-2

Shawinigan-2

MASKINONGÉ

Rocher-de-Grand-Mère

Rocher-de-Grand-Mère

Rocher-de-Grand-Mère

Rocher-de-Grand-Mère

Rocher-de-Grand-Mère

Rocher-de-Grand-Mère

Rocher-de-Grand-Mère

Rocher-de-Grand-Mère

Shawinigan-2

Shawini

Figure 47 – Carte du réseau électrique<sup>1</sup>
Source : Profil régional des activités d'Hydro-Québec.
2011. Région de la Mauricie.

Hydro-Québec. Profil régional des activités. 2011. Région de la Mauricie. <a href="http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil">http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil</a> regional/pdf/2011/Profil 2011 r04.pdf



	Nom	Secteur	Tension kV		
	Grand-Mère		69		
	Du Rocher	Grand-Mère	69		
	Rocher-de-Grand-Mère	Grand-Mere	69		
	Turcotte		69		
Poste	Almaville	Shawinigan-Sud	120		
Posie	Leman		120		
	Shawinigan-2		120		
	Shawinigan-3	Shawinigan	120		
	Thibaudeau		120		
	Des Hêtres		230		
	TYPE	NOMBRE	PUISSANCE		
	Quadruple	1	230 kV		
	Triple	1	230 kV		
Ligne	Double	1	120 kV		
	Simple	1	69 kV		
	Simple	1	735 kV		

Aucun autre projet de production ou de transport de l'électricité n'est prévu par Hydro-Québec à court ou moyen terme sur le territoire municipal.

# Infrastructures gazières

Gaz Métro exploite un réseau qui dessert une partie du territoire municipal seulement. Une ligne de transport suit un tracé nord-sud parallèle à la rivière Saint-Maurice et traverse le secteur de Lac-à-la-Tortue où un poste de livraison est implanté. Une ligne d'alimentation dessert les secteurs de Shawinigan et Grand-Mère depuis ce poste, alors que des lignes de distribution permettent notamment de rejoindre secteur de Shawinigan-Sud. Les

secteurs de Saint-Gérard-des-Laurentides et de Saint-Jean-des-Piles ne bénéficient d'aucune desserte en gaz, tout comme la majeure partie des autres parties du territoire. Aucun projet n'est prévu à court ou moyen terme par Gaz Métro sur le territoire municipal.



Figure 48 - Réseau de transport et d'alimentation de gaz naturel<sup>1</sup>



# Infrastructures et équipements de télécommunication

Sept tours de télécommunication sont présentes sur le territoire municipal. Elles sont toutes localisées en territoire rural, à l'exception de celle située au parc de l'île Melville (site de la Cité de l'Énergie).

Les équipements et infrastructures de transport d'énergie et de télécommunication sont illustrés à la Planche-synthèse 9 – Autres équipements et infrastructures.

# 10.1.2.3 Les risques technologiques

Les risques technologiques sont liés notamment à l'utilisation à l'entreposage, ou à la transformation de matières dangereuses selon leurs caractéristiques, leur incompatibilité ou leur quantité, certaines activités ou conditions d'installation et d'opération particulières et la fréquence d'occurrence d'évènements externes (phénomènes naturels, installations industrielles, aménagements hydrauliques en amont, pistes d'atterrissage, voies ferrées, malveillance, attentats).

Quatre types d'évènements accidentels sont généralement considérés, soient les déversements, les nuages toxiques, les incendies et les explosions. Chacun de ces évènements peut avoir des conséquences graves sur l'humain et son environnement, notamment par la contamination des sols, la destruction de la flore, une croissance végétale moindre, des dommages aux structures et équipements, ou des blessures physiques variées. Les évènements accidentels peuvent aussi entrainer un effet de domino par la proximité d'éléments pouvant occasionner une réaction en chaîne à la suite d'un premier évènement accidentel.

En cas d'évènements accidentels, la présence d'éléments sensibles à proximité de sources de risques technologiques peut :

- Augmenter le nombre d'individus potentiellement atteints;
- Résulter en la destruction ou l'altération d'éléments de grande valeur du patrimoine humain ou naturel;
- Alourdir la tâche des intervenants lors d'un accident;
- Occasionner d'autres accidents découlant du premier (effet domino).

La caractérisation des sources de risques technologiques devrait être réalisée dans les prochaines années dans le cadre de la révision du schéma de couverture de risques, et pourrait se traduire par l'adoption d'une règlementation municipale à cet effet.

# 10.2 Objectif 7.2 : Réduire les nuisances sonores et lumineuses

Parmi les contraintes anthropiques identifiées à 10.1.2, plusieurs éléments entrainent des nuisances sonores ou lumineuses qu'il est important d'identifier afin de permettre une meilleure cohabitation entre des usages sensibles et les usages contraignants sur le territoire.

Les principales sources de nuisances sonores sur le territoire le réseau routier supérieur (autoroute 55, route 155 et route 157), les centrales et postes de transformation d'énergie, les carrières et les sablières ainsi que les hydravions en provenance de l'aéroport du Lac-à-la-Tortue.

Certains éléments comme le réseau routier supérieur feront l'objet d'une règlementation particulière qui sera décrite dans le document complémentaire, mais la Ville de Shawinigan pourra également évaluer la pertinence de se doter de politiques, programmes ou règlementation visant à encadrer ou limiter les nuisances provenant des autres sources, le cas échéant.

Par ailleurs certains milieux naturels sensibles comme le Parc National de la Mauricie et la Tourbière du Lac-à-la-Tortue pourraient être propices à l'implantation de mesures pour le contrôle de la pollution lumineuse afin de préserver le caractère naturel des lieux, si le besoin s'en fait ressentir.

# 10.3 Objectif 7.3 : Promouvoir l'activité physique et de saines habitudes de vie

Le département des loisirs de la Ville a travaillé de multiples politiques et plans d'action dans les dernières années dont :

- Politique municipale de la famille et des aînés et son plan d'action

L'évolution démographique vieillissante et décroissante requiert que la ville encadre les gestes à poser vis-à-vis des besoins des familles et des aînés. Au niveau de principes directeurs, la politique vise à : « Être au service des familles et des aînés, penser et agir familles et aînés, renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance, tels sont les a priori qui encadrent les interventions municipales orientées vers les familles et les aînés afin d'améliorer leur qualité de vie. »

La politique peut s'appuyer sur six orientations dont trois ont une influence directe sur l'aménagement du territoire, soient :

- Des services accessibles pour les familles et les aînés;
- Un milieu de vie sécuritaire;
- o Un environnement sain pour des familles et des aînés en santé.

Sur le terrain, les moyens préconisés visent à favoriser la création, l'accès et l'utilisation des services, aménagements et infrastructures pour que familles et aînés puissent tous en profiter. Il s'agit de développer des parcours sécuritaires et conviviaux entre les différentes fonctions du territoire (que ce soit en vélo, en poussette, en voiturette ou en déambulateur) avec un mobilier et des équipements adaptés aux besoins et intérêts de la population. Cela implique une priorisation des usages qui doivent s'y retrouver (services courants et essentiels par exemple) tandis que d'autres, en raison de leur incidence sur la circulation par exemple, doivent être localisés en retrait.

Quant au développement futur, les nouvelles affectations doivent être planifiées de manière à pouvoir à rentabiliser les infrastructures existantes d'abord dans le prolongement des parcours déjà définis.

- Politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan 2010-2015

La ville de Shawinigan reconnaît que l'adoption de saines habitudes comme la pratique régulière de l'activité physique, du sport et du plein air sont des « facteurs clés favorisant, par exemple, la socialisation, la réussite scolaire, l'estime de soi, le développement de compétences et le développement du sentiment d'appartenance. » De telles préoccupations amènent la ville de Shawinigan à adopter la Politique en vue, notamment, d'« offrir un milieu de vie sain et sécuritaire à travers la pratique de l'activité physique, du sport et du plein air », lequel doit répondre aux besoins des jeunes, des adultes, des familles, des aînés et des personnes handicapées.



Parmi les principes directeurs énoncés, « l'accessibilité et l'équité/continuum de la pratique » et « le développement durable et sécuritaire » sont ceux qui s'imposent le plus dans l'aménagement de la ville. Deux axes d'interventions peuvent s'y rattacher, soit :

- o L'accessibilité des services et des programmes;
- o L'aménagement et la pérennité des environnements et des infrastructures.

Pour offrir un milieu stimulant, renforcer le sentiment d'appartenance et améliorer la qualité de vie des citoyens, les concepts de proximité ou de centralisation devront être analysés en fonction des besoins, intérêts et tendances de la population afin d'assurer la meilleure répartition possible des installations et des services.